



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

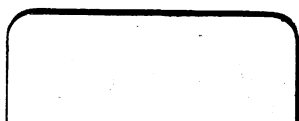
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172085 0



MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AVRIL, 1774.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à Paris, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 8 vol. in 12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BOTANIQUE, ou planches gravées en cou- leurs par M. Regnault, par an,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de *Diplomatique*, avec fig. in-8°. 2 vol. br. 12 l.
- Théâtre de M. de Sivry*, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.* 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné*, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes* in-12. petit format, 1 l. 16 f.
- Poème sur l'Inoculation*, in-8°. br. 3 l.
- IIIe liv des Odes d'Horace*, in-12. 2 liv.
- Vie du Dante*, &c. in 8°. br. 1 l. 10 f.
- Mémoire sur la Musique des Anciens*, nouv. édition in-4°. br. 7 l.
- Lettre sur la division du Zodiaque*, in-12. 12 f.
- Eloge de Racine avec des notes*, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Fables orientales*, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire*, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Traité du Rakitis*, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Le Phasma ou l'Apparition*, histoire grecque, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Les Muses Grecques*, in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Les Pythiques de Pindare*, in-8°. br. 5 liv.
- Le Philosophe sérieux*, hist. comique, br. 1 l. 4 f.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 f.
- Histoire naturelle du Thé*, avec fig. br. 1 l. 16 f.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL, 1774.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE, tirée du Pseaume 50.

Ne m'abandonne pas au fort de mes misères ;
Et, détournant de moi tes jugemens sévères,
Pardonne, Dieu puissant, à mon iniquité ;
O Dieu que j'outrageai ne venge point ta cause !
Ne vois point si ta gloire à mon pardon s'oppose ;
Ne vois que ta bonté.

Ne vois que les remords dont je suis la victime ;
Mes yeux ne sont ouverts que pour pleurer mon
crime.

A iij

Sa voix , dans tous les temps , crie au fond de
mon cœur.

Elle fait en tous lieux mon éternel supplice ;
Et , soit que le jour naisse ou que le jour finisse ,
Me sert d'accusateur.

De quelle indignité ma misère est suivie !
Je fus mort à tes yeux en recevant la vie ,
Puisque dans le péché m'a mère m'a conçu ;
Mais , à force d'outrage , à force d'infamie ,
J'ai bien justifié toute l'ignominie
Du jour que j'ai reçu.

Et néanmoins sur moi ta bonté veut s'étendre
Non , ce n'est point en vain que j'ose le préten-
dre.

Par toi-même , ô mon Dieu , cet espoir m'est
donné ;

Mais ma douleur par-là ne peut être affoiblie ,
Je t'ai trop irrité pour que mon cœur l'oublie
Si tu m'as pardonné.

Tu m'avois rendu doux ce que tu me comman-
des.

Tu m'avois inspiré l'amour que tu demandes.
J'abusai de tes dons ; mais quoi qu'un pécheur fit ,
Il peut encore au Ciel élever des mains pures ;
Il peut être lavé de toutes ses souillures ;
Parle : un seul mot suffit.

Parle, & choisis mon bras pour venger ta querelle;
Envers tes ennemis transporté d'un saint zèle,
Mes crimes contre moi s'éleveroient en vain.
Rends de tes traits puissans mes maux dépositaires,
Et fais luire à mes yeux les rayons salutaires
De ton esprit divin.

Alors tu me verras, fort par ton assistance,
Confondre le pécheur qui vante ta clémence,
Et qui de son injure attend l'impunité.
Tu me verras briser tous les vains édifices
Que, pour mettre à couvert toutes sortes de vices,
Bâtit l'impiété.

Mon Dieu tu vois mes pleurs : pardonne mes offenses;
Si je puis, par des chants, suspendre tes vengeances,
Je te célébrerai par des chants immortels;
Si le sang des agneaux peut effacer mes crimes,
J'irai sacrifier de nombreuses victimes
Au pied de tes autels.

Mais je n'ignore pas, tu nous l'as dit toi-même,
Que pour nous pardonner tu veux un cœur qui t'aime,
Un cœur de ses péchés contrit, humilié.
Que t'importe un encens qu'offre une main impure,

3 MERCURE DE FRANCE.

Où que, par une bouche ouverte à l'imposture ;
Ton nom soit publié ?

Grand Dieu, change nos cœurs, renouvelle notre
ame ;

Que l'amour du prochain , que le tien nous en-
flamme ,

Et lorsque nous aurons satisfait à ta loi ,

Allons à tes autels implorer ta justice ,

Et le plus foible chant , le moindre sacrifice
Sera digne de toi.

*Par Mlle de F***, d'Aix.*

Imitation de la première Ode d'Horace.

Mecenas atavis , &c.

MÉCÈNE , issu des Rois de l'Étrurie antique ,
O doux appui d'Horace , & sa grandeur unique !
Admirez avec moi que d'intérêts divers ,
Que de goûts opposés règnent dans l'Univers.

L'un sur un char ailé franchissant la barrière ,
Agite autour de lui l'Olympique poussière ;
Et , si la borne atteinte épargne son essieu ,
Ce n'est plus un mortel ; la gloire en fait un Dieu.

L'autre , épris des grandeurs qui flattent son at-
tente ,

Brigue du Peuple Roi la faveur inconstante :
 Tandis qu'Agricola , cultivateur heureux ,
 Jaloux du champ fertile où se bornent ses vœux ,
 Ne consentiroit pas pour les trésors d'Attale
 D'affronter de la Mer l'inclémence fatale.

Mais voici qu'échappé de la fureur des flots ,
 Ce Marchand , qui , du port , bémissoit le repos ,
 Rassemble les débris de ses derniers naufrages ;
 Sur un frêle vaisseau court tenter les orages ,
 Et soutenir l'aspect de Neptune irrité. . . .
 Tant est dur le mépris qui suit la pauvreté !

Plus tranquille , du moins , le buveur pacifique
 Fait long-temps succéder le Falerne au Massique ,
 Sommeille sous un myrte au doux bruit d'un ruis-
 seau ,

Puis retourne au Falerne & s'endort de nouveau.

Pour les cœurs généreux le péril a des charmes.
 La trompette a sonné ; le guerrier prend ses armes ,
 Suit les drapeaux sanglans sur la brèche arborés ,
 Et chérir les combats , des mères abhorrés.

Le chasseur , insensible aux alarmes d'Ismène ,
 Soit qu'un cerf fugitif ait paru dans la plaine ,
 Soit qu'un fier sanglier ait rompu les filets ,
 Vit parmi les frimats dans l'horreur des forêts

Pour moi je crois d'Hébé partager l'ambrosie ,
 Si quelquefois Euterge ou sa sœur Polymnie ,

A. V

10 MERCURE DE FRANCE.

Au fond d'un bois sacré qu'habite la fraîcheur,
Viennent monter ma lyre ou me prêter la leur.

Mais qu'un prix plus flatteur accroîtroit mon au-
dace !

Daignez de lierre un jour ceindre le front d'Ho-
race :

Alors , Mécène , au gré d'un essor glorieux ,
Ma tête radieuse ira toucher les cieux.

Par M. Poinfinet de Sivry.

*VERS à M. le Maréchal Duc de Brissac ,
à l'occasion de sa convalescence.*

LA Parque a suspendu ses ciseaux inhumains :
J'ai tremblé pour ta vie , & ma crainte est passée ;
C'est une tempête apaisée
Qui t'annonce des jours sereins.
J'ai vu la Cœur , j'ai vu la Ville
S'intéresser en ta faveur ;
Eh ! quel mortel seroit tranquile
Quand Brissac est dans la douleur ?
Qui le connoît dit hautement : je l'aime ;
C'est l'ami de l'humanité ;

Il est plus grand par sa bonté
 Que par son origine même.
 Ces lauriers sur son front où règne la candeur
 Sont le prix de sa noble audace :
 En est-il un pour son bon cœur ?
 Je laisse aux maîtres du Parnasse
 A célébrer tous ses hauts faits,
 A vanter pour son Roi son amour & son zèle :
 Sur cet article il est plus d'un modèle,
 Mais pour son cœur... qui le rendra jamais ?
 Si la Parque à nos vœux contraire
 Nous l'avoit ravi par malheur,
 En lui de deux héros elle eût privé la terre :
 Le héros de Bellone & celui de l'Honneur.

Par M. de Laviéville.

*VERS pour le portrait de Madame
la Dauphine.*

C'EST-ELLE, je la vois, cette auguste Dauphine,
 Telle qu'à son Hymen elle alloit à l'autel !
 Ton sujet, jeune artiste, a fixé le pastel :
 Sa robe couleur de lis, beaux yeux, taille divine,

A vj

Un regard t'inspira cet ensemble charmant,
 Et la fille d'une Héroïne
 Est transmise à nos yeux d'après le sentiment.

Par M^{de} Guibert.

ROSAMIRE, Anecdote morale.

ROSAMIRE étoit sortie du couvent. La Marquisé de Sonnerfon sa mère, jeune veuve, jouissant d'une grande fortune, l'avoit menée en triomphe dans sa famille & dans les cercles brillans de la société. Les hommes avoient beaucoup loué la légèreté de sa taille, la blancheur de son teint, l'ensemble charmant de ses traits, la vivacité de ses beaux yeux, & sur-tout sa touchante ingénuité. Les femmes avoient critiqué son maintien & son air embarrassé. « Ma petite, disoit la dédaigneuse Cydalise, vous s'en on appris à parler ? »

« Votre fille, disoit la prude Araminthe, est bien neuve ; mais je veux l'instruire : je me charge de son éducation. »

La coquette Lucinde la prenant par la

main , s'écrioit : « Eh ! mais, c'est un en-
 » fant charmant ! Ah ! ma bonne amie ,
 » confiez - moi votre chère fille ; je la
 » menerai aux spectacles dans ma petite
 » loge. Vous savez que je suis *merveil-*
 » *leuse* pour la Jeunesse... » Et prenant
 délicatement le menton du cher enfant ,
 & lui donnant un léger baiser au front :
 « N'est-il pas vrai , ma toute belle , que
 » vous m'aimez déjà ? Elle est au moins
 » du *dernier bien* ; il ne lui faut qu'un peu
 » d'usage , vous dis - je ; je prétends en
 » faire un *sujet*... Elle est vraiment beau-
 » coup mieux que toutes nos Beautés si
 » fières!... »

La Marquise , liée par son rang à la
 Haute Noblesse , craignoit que la bonne
 compagnie n'altérât les mœurs & le ca-
 ractère de Rosamire. Un jour , elle la
 retint dans son appartement , écarta ses
 femmes , inutiles témoins de ses confi-
 dences , elle embrassa la jeune Rosamire ;
 & , les yeux baignés de larmes que lui fai-
 soit verser la tendresse , elle lui dit : « Ma
 » fille , ma chère fille , votre naissance , votre
 » fortune , votre beauté vous destinent à
 » tenir un état distingué dans le monde ;
 » vous excitez déjà les vœux & l'ambi-
 » tion des jeunes gens qui aspirent à un

14 MERCURE DE FRANCE.

» établissement brillant. Mais avez-vous
» jamais songé , ma Rosamire , aux de-
» voirs que vous avez à remplir dans la so-
» ciété? N'en croyez pas un monde frivole
» qui vous parlera d'encens & d'adoration,
» qui volera au-devant de vos desirs , &
» qui vous éloignera de toutes les affai-
» res, de tous les soins de la vie, pour ne
» vous présenter que des plaisirs. C'est
» par ces dehors séducteurs que les hom-
» mes préparent à la beauté des chaînes
» honteuses ; ils la traitent en Reine , &
» veulent en faire une esclave. Il semble
» à ces hommes vains , que les femmes
» sont faites pour les charmer , & que
» tous nos devoirs sont remplis lorsque
» nous avons su leur plaire. Ah ! ma
» Rosamire, concevez une idée plus no-
» ble de notre destinée. La Nature n'a
» mis tant de sensibilité dans votre ame,
» tant de douceur dans votre caractère ;
» elle n'a répandu ces grâces touchantes
» dans notre sexe; elle ne nous a douées de
» la foiblesse, ou de cette foiblesse qui dé-
» farme la force , que pour gouverner les
» hommes, pour adoucir l'âpreté de leurs
» mœurs , pour les ramener insensible-
» ment à leurs devoirs , pour les rappeler
» de leurs écarts, pour gouverner enfin ,

» pour régner par eux & faire le bonheur
 » du monde. Songez, ô ma Rosamire,
 » que vous êtes citoyenne & sujette ;
 » vous êtes ma chère fille ; vous serez
 » épouse & mère : Que de devoirs atta-
 » chés à ces nobles titres ! » Ainsi la mère
 de Rosamire l'instruisoit ; & , trouvant
 en elle d'heureuses dispositions , elle im-
 primoit dans son cœur tendre les grands
 principes de l'ordre & de la morale.

La fortune & la beauté, ou plutôt
 l'ambition & le plaisir excitèrent bientôt
 un tourbillon d'amans autour de cette
 jeune Grâce. Chaque aspirant avoit ses
 protections & ses recommandations.
 Araminthe s'intéressoit pour son ne-
 veu le Comte de la Souche. Elle van-
 toit ses vertus ; elle l'avoit formé , &
 en avoit fait un élève digne d'elle. C'é-
 toit un jeune homme sec & hautain , par-
 lant par sentences, s'estimant beaucoup ,
 s'écoutant avec complaisance , un sage
 précoce , un pédant de vingt ans. Rosa-
 mire ne fut pas flattée des hommages de
 cet amant précepteur. Elle le fut encore
 moins de la suffisance , des longs dis-
 cours , & de l'importante fatuité du Che-
 valier de Vieux - Châtel , dont Cydalise
 préconisoit l'esprit , l'air de dignité & la

16. MERCURE DE FRANCE.

noblesse. Mais elle s'amusoit , dans la petite loge de Lucinde , des propos légers du jeune Colonel , son parent. Il savoit , dans le plus grand détail , tout ce qui s'étoit passé dans les vingt quatre heures à la Cour & à la ville. Il étoit l'homme de toutes les petites affaires. On le voyoit le matin , dans un char rapide , aller en négligé faire sa ronde dans tous les quartiers de la capitale. Il voltigeoit aux toilettes des jeunes femmes de qualité & des nymphes du bon ton , pour recueillir les aventures de la nuit & du jour , les bons mots , les persifflages malins , les petites méchancetés , les ridicules comiques , les intrigues arrangées & dénouées , enfin la gazette mystérieuse qu'il se chargeoit de publier. Il voloit de là faire un tour à la chasse , & revenoit se montrer dans les spectacles , & s'arrêter dans la petite loge de Lucinde. Rosamire l'écoutoit , sourioit. Il glissoit un mot flatteur : elle rougissoit. Le Zéphir léger se croyoit aimé de la jeune Flore. Il ne doutoit point que son mariage ne fût déjà une affaire décidée. On lui en faisoit des complimens qu'il ne désavouoit pas. Cependant la mère de Rosamire consultoit la goût de sa fille ,

& , ne le trouvant pas encore fixé , elle craignoit que , trop prévenue par ses remontrances mêmes , Rosamire ne se rendît trop difficile sur le choix d'un époux , & qu'elle ne laissât passer dans une froide incertitude le printems de son âge. Elle lui demandoit si , parmi la jeune Noblesse qui s'empressoit de lui rendre hommage , son cœur ne l'avoit pas encore avertie. Rosamire n'osoit répondre ; mais , en baissant les yeux , son silence disoit assez qu'elle avoit fait un choix. Cette digne mère résista pour ce moment à sa tendre inquiétude , & ne voulut pas encore paroître avoir entendu sa fille. Enfin Rosamire se jetant dans ses bras , lui baisant les mains , & laissant tomber quelques larmes , non de tristesse , lui dit d'une voix timide :

« Mon adorable mère ! avez vous remar-
 » qué comme moi , chez la Comtesse du
 » Nord , ce jeune homme si honnête , si
 » modeste , si intéressant dans sa personne
 » & dans sa conversation ? -Eh bien , ma
 » fille ? —Eh bien , c'est lui. . . —Quoi !
 » le connoissez vous ? —Non. —Vous
 » a-t-il parlé ? —Non. —Vous a-t-il écrit ?
 » Savez-vous seulement son nom ? Con-
 » noissez-vous son état , sa fortune , ses

18 MERCURE DE FRANCE.

» qualités ? — Hélas ! tout ce que je fais,
 » c'est qu'on l'a nommé le Baron de Wal-
 » vight, & qu'il a fait entendre, qu'obligé
 » de quitter sa patrie, il voyageoit, in-
 » certain s'il devoit se fixer en France ou
 » ailleurs ; mais c'est lui que je préfère-
 » rois, s'il me faut recevoir le nom d'é-
 » pouse. Je crois entendre une voix in-
 » térieure qui me répète continuellement
 » que mon bonheur dépend de cet aima-
 » ble étranger. »

Cette tendre mère essaya en vain de dé-
 truire l'enchantement de la passion dont
 sa fille avoit été trappée. Elle alla, sous
 divers prétextes, chez la Comtesse du
 Nord pour s'informer sans affectation du
 jeune étranger. Enfin elle apprit avec
 joie qu'il étoit d'une des plus nobles fa-
 milles Ecoissoises ; qu'il avoit beaucoup
 de fortune ; qu'ayant perdu l'auteur de
 ses jours, & traversé par des inimitiés
 puissantes contre lui & sa famille, il cher-
 choit le repos hors de son pays ; on lui
 dit beaucoup de bien de son caractère,
 de son esprit & de ses mœurs ; mais on
 ignoroit depuis quelque temps s'il étoit
 parti, & ce qu'il étoit devenu. « Oublie ,
 » ma tendre Rosamire, lui disoit sa mè-
 » re, repousse un amour sans espérance.

» Est-ce à toi, est-ce à ton sexe, avec tant
 » d'avantages, de faire le premier aveu ?
 » N'as-tu donc pas à faire un choix hon-
 » norable dans la Jeunesse la plus brillan-
 » te qui est à tes pieds ? -Eh ! c'est dans le
 » sein de ma mère, de ma respectable
 » amie que je dépose mon secret, lui
 » répondoit Rosamire ; je sens que j'ai à
 » repousser un amour insensé ; mon de-
 » voir même est de le laisser ignorer.
 » Cependant ma tête est prise, & mon
 » cœur est échauffé par une passion domi-
 » nante, impétueuse, déraisonnable, si
 » vous le voulez, mais tyrannique, que
 » je combats inutilement par la raison,
 » que le spectacle des fêtes & du monde
 » ranime, & que les hommages des jeu-
 » nes gens irritent ; je ne me sens pas libre
 » de donner mon cœur ni ma main. Je
 » confesse ma faiblesse à ma mère : qu'el-
 » le me plaigne & me pardonne ; elle
 » seule en sera à jamais le témoin & la
 » confidente ; mais elle m'a fait envisa-
 » ger tant de devoirs à remplir dans l'état
 » du mariage, qu'il faut que mon joug
 » soit doux & facile. J'espère que le
 » temps & la solitude pourront affoiblir
 » & peut-être détruire ce fol amour. »
 Rosamire, embrassant les genoux de la

20 MERCURE DE FRANCE.

Marquise , l'attendrissoit , l'intéressoit ; mais la désespéroit par la bizarrerie & les fuites d'une passion d'autant plus malheureuse , que l'objet en étoit en quelque sorte incertain & fugitif. Elle suivit pourtant le desir de Rosamire ; elle quitta la capitale , & alla avec sa fille dans une de ses terres où quelques affaires , dit elle en partant , exigeoient sa présence. Rosamire éprouva cette douce mélancolie qui n'est que l'assoupissement d'une passion violente. La présence & le grand spectacle de la belle Nature exaltoit son ame & ravissoit ses sens ; elle soupiroit encore , mais du moins elle n'étoit pas contrainte par une société exigeante dont il faut toujours faire les agrémens. Enfin elle commençoit à perdre l'amour avec l'espoir , lorsque ces deux sentimens se ranimèrent avec force à la vue d'un jeune chasseur qui traversoit la forêt à côté du château de la Marquise. C'étoit le Baron de Walvight , dont il est temps de faire connoître les sentimens. Il n'avoit pu voir la belle Rosamire sans être frappé de l'amour le plus violent. Depuis cet instant fatal à son repos , il s'informa de tout ce qui pouvoit favoriser ses desirs ; mais il désespéra avec raison qu'un étranger ,

inconnu , hors de son pays , sans emploi digne de sa naissance , sans appui , sans recommandation , pût faire agréer ses vœux par l'héritière d'un nom distingué & d'une grande fortune. Cependant il portoit toujours dans son cœur le trait qui l'avoit blessé ; il ne savoit pas qu'il faisoit le malheur de Rosamire , lorsque Rosamire faisoit le sien , & que leur bonheur dépendoit d'un aveu qu'ils devoient craindre l'un & l'autre de faire. Mais, toujours attaché à l'objet de sa passion , il préféra la France à tout autre pays ; il s'y fixa ; il chercha même à la ville & à la campagne une habitation près celle de Rosamire. Il acquit un fief considérable à côté de celui de la Marquise ; il étoit venu pour y rêver à ses amours , lorsque Rosamire l'aperçut. Ce jeune étranger voyant que l'occasion le favorisoit , trouva alors des raisons pour se présenter chez la Marquise , & des motifs pour faire connoître sa naissance , ses titres & ses biens. Il y avoit une partie de sa terre pour laquelle il avoit un compte à rendre au régisseur du fief de la Marquise. Ce fut un prétexte qu'il saisit. Il lui confia tous les papiers de sa famille ; la pria de les faire examiner par

son homme - d'affaires , & de permettre qu'il s'en rapportât à tout ce qu'il feroit. Un intérêt plus important que celui de quelques droits dont il étoit redevable , fit accepter avec plaisir sa demande. La Marquise reconnut bientôt que le Baron étoit d'une naissance très - distinguée , & qu'avec son nom & sa fortune , il obtiendrait facilement du service & de la considération en France. La liberté de la campagne , le voisinage & la liaison des affaires l'autorisèrent à voir tous les jours l'objet de sa passion. Le desir de plaire déploya & anima ses talens agréables ; ils donnèrent plus de lustre aux qualités de son cœur , aux charmes de son esprit & aux agrémens de sa personne. Il parut tel que l'Amour desiroit qu'il fût. Rosamire , dont la santé s'étoit altérée , reprit aussi sa gaieté & l'éclat de ses traits. Le Baron , encouragé par les attentions de la mère & par les regards attendris de la fille , osa faire l'aven de son amour que la Marquise autorisa. Ce fut alors seulement qu'il apprit les sentimens de Rosamire & tout son bonheur. Quels amans furent jamais plus dignes d'être époux ? Leur mariage fut célébré , non par des fêtes brillantes , mais par des bien-

A V R I L. 1774. 23

faits qu'ils répandirent sur leurs vassaux. La Marquise eut la satisfaction de voir prospérer ses chers enfans, & fut heureuse de leur bonheur.

Par M. L***.

LETTRE de M. de la Harpe

A M. Lacombe.

Vous verrez, Monsieur, en lisant la pièce que j'ai l'honneur de vous envoyer, que dans ce siècle où trop d'auteurs sont pressés d'imprimer leurs plus médiocres fantaisies, il en est qui composent dans le secret, d'excellentes choses que la renommée dérobe à leur modestie. Il m'est tombé entre les mains une copie de l'Idylle que je joins ici. Je n'en ai guères lu de meilleures. La tournure des vers est élégante & facile ; il y a des idées, des sentimens, des images, & la pièce entière est d'un excellent goût. Elle est intitulée, *la Fontaine de Vaucluse*. Ceux qui ont visité cette fontaine célèbre, prétendent que la description n'est pas très-exacte. En ce cas, c'est le seul reproche qu'on puisse faire à ce morceau charmant,

24 MERCURE DE FRANCE.

& qui doit le paraître d'autant plus qu'on m'assure qu'il est d'une femme. Vous savez que les Deshoulières & les Lafayette ont, de nos jours, plus d'une rivale. Il en est, même dans un rang très-distingué, qui ne confient qu'à l'amitié, encore avec une très-grande réserve, des productions en prose & en vers que nos bons écrivains avoueraient avec plaisir, & qui auraient beaucoup de succès si elles étaient publiées. Rien ne justifie mieux le sexe des reproches qu'on lui fait sur l'article de la discrétion. Il y a bien du mérite à garder le secret de l'amour-propre, & bien de la grâce à laisser échapper celui de la sensibilité. Quoiqu'il en soit, toutes les fois qu'on pourra dérober à la modestie d'une femme auteur, des vers aussi bien faits que ceux de M^{de} du V**, il me semble qu'on fera fort bien de se permettre cette innocente trahison, dont il n'y a personne qui ne voulût être complice.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LA

*LA FONTAINE DE VAUCLUSE,**Idylle ; par Mde Duverdier d'Uzès.*

CE n'est pas seulement sur des rives fertiles
Que la Nature plaît à notre œil enchanté :

Dans les climats les plus stériles ,
Elle nous force encor d'admirer sa beauté.
Tempé nous attendrit , Vaucluse nous étonne.
Vaucluse , horrible asyle où Flore ni Pomone
N'ont jamais prodigué leurs touchantes faveurs ;
Où jamais de ses dons la Terre ne couronne

L'espérance des laboureurs.

Ici , de toutes parts , elle n'offre à la vue
Que les monts escarpés qui bordent ces déserts ;

Et qui , se cachant dans la nue ,

Les séparent de l'Univers.

Sous la voûte d'un roc dont la masse tranquille
Oppose à l'aquilon un rempart immobile ,

Dans un majestueux repos

Habite de ces bords la Nayade sauvage ;

Son front n'est point orné de flexibles roseaux ,

Et la pureté de ses eaux

Est le seul ornement qui pare son rivage.

J'ai vu ses flots tumultueux

S'échapper de son urne en torrens écumeux ;

J'ai vu ses ondes jaillissantes

I. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Se brisant à grand bruit sur des rochers affreux ,
Précipiter leur cours vers des plaines riantes
Qu'un ciel plus favorable éclaire de ses feux.
L'Echo gémit au loin ; Philomèle craintive

Fuit , & n'ose sur cette rive

Faire entendre ses doux accens.

L'oiseau seul de Pallas , dans ces cavernes som-
bres ,

Confond pendant la nuit , avec l'horreur des om-
bres ,

L'horreur de ses lugubres chants.

Déesse de ces bords, ma timide ignorance

N'ose lever sur vous des regards indiscrets ;

Je ne veux point sonder les abîmes secrets , *

Où de l'astre du jour vous bravez la puissance ,

Lorsque sa brûlante influence

Dessèche votre lit ainsi que nos guérets.

Je ne demande point par quel heureux mystère

Chaque printems vous voit plus belle que jamais ,

Tandis qu'au départ de Cérès

* Vous nous offrez à peine une onde salutaire :

Expliquez-moi plutôt les nouveaux sentimens

Qui calment l'horreur de mes sens.

Quoi ! ces tristes déserts , ces arides montagnes ,

* Au milieu du bassin de la fontaine , il y a un gouffre dont on n'a jamais pu trouver le fond.

* La fontaine est très-abondante en Avril , &c presque à sec en Septembre.

L'aspect affreux de ces campagnes
 Devroient-ils inspirer de si doux mouvemens ?
 Ah ! sans doute l'Amour y fait briller encore
 Un rayon de ce feu que ressentit pour Laure
 Le plus fidèle des amans.
 Pétrarque , auprès de vous , soupira son martyre.
 Pétrarque y chantoit sur sa lyre
 Sa flamme & ses tendres souhaits ;
 Et , tandis que les cris d'une amante trahie
 Ou la voix de la perfidie
 Fatiguent nos côteaux , remplissent nos forêts ,
 Du sein de vos grottes profondes
 L'écho ne répondit jamais
 Qu'aux accens d'un amour aussi pur que vos on-
 des.
 Trop heureux les amans , l'un de l'autre enchan-
 tés
 Qui , sur ces rochers écartés ,
 Feroient revivre encor cette tendresse extrême ,
 Et , dans une douce langueur ,
 Oubliés des humains qu'ils oublieroient de même ,
 Suffiroient seuls à leur bonheur !
 Mais hélas ! il n'est plus de chaînes aussi belles :
 Pétrarque , dans sa tombe , enferma les Amours.
 Nymphes , qui répétiez les chansons immortelles ,
 Vous voyez tous les ans la saison des beaux jours
 Vous porter des ondes nouvelles.
 Les siècles ont fourni leur cours ,

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Et n'ont point ramené des cœurs aussi fidèles;
Ah ! conservez du moins les sacrés monumens
Qu'il a laissés sur vos rivages ;
Ces chiffres , de ses feux respectables garans ,
Ces murs qu'il habitoit , ces murs sur qui le
temps
N'osa consommer ses outrages.
Sur-tout que vos déserts, témoins de ses trans-
ports ,
Ne recèlent jamais l'audace ou l'imposture ;
Et, si quelque infidèle ose souiller ces bords ,
Que votre seul aspect confonde le parjure
Et fasse naître les remords.

E P I T R E. *

SUR bien des choses dans la vie
Je suis assez pirrhonien ;
Je ne fais trop si c'est un bien ,
Mais enfin c'est - là ma folie.
J'entendois parler chaque jour
D'un personnage d'importance
Qu'on cherche & qu'on fuit tour-à-tour
Que l'on déteste & qu'on encense.

* Cette épître a été imprimée dans un Almanach des Muses (1771) mais moins correctement qu'elle ne l'est ici.

Fixé par état à la Cour ,
Traînant avec pompe à sa suite
L'étiquette & la dignité ,
Sur son passage il met en fuite
Les plaisirs & la liberté.
Etendant plus loin sa puissance ;
De l'auguste palais des Rois ,
Il vient fort bien sans qu'on y pense
Troubler en un cercle bourgeois
Le gros rire de la Finance.
Sur tous les rangs il a des droits ,
Et son empire est sans limites ;
Souvent dans un cours de visites
On le rencontre en vingt endroits.
La jeune Duchesse à sa porte
Le configne inutilement ;
Jusqu'à son boudoir , sans escorte ,
Il pénètre furtivement ;
Et là , saisissant le moment
Où le plaisir fait une pause ,
Sur un sofa couleur de rose
Se place entre elle & son amant.
Dans ce salon presque magique ,
Sous ces berceaux voluptueux
Où loin d'un monde curieux
La plus agréable musique
Anime un repas somptueux
Quand à le braver on s'applique ;

B iij

On le voit entrer à pas lent
Et sur l'assemblée à l'instant
Verser son pavot léthargique.
Dès le matin courant Paris
Dans une élégante voiture,
Au spectacle au milieu des ris,
Dans un souper fin chez Laïs
Le soir il porte sa figure ;
Quelquefois dans de vieux châteaux,
Sur de vieux titres de Noblesse,
Il bâille aux orgueilleux propos
D'une gothique politesse ;
Il se plaît auprès des mamans ;
Il attaque à quinze ans les filles ;
Il se glisse à travers les grilles
Dans tous les dorroirs des couvens ;
Dans les fauteuils des grand parens
Il endort nombre de familles
Par des récits de l'ancien temps ;
Il paroît & se multiplie
Sous cent visages différens
De prédicateurs , de savans ,
De robins , d'actrice jolie ;
Par fois-même, à ce que l'on dit,
On l'entend à l'Académie
Parler avec beaucoup d'esprit ;
Il laisse rire le village
Où jamais il n'eut grand crédit

Et fuit le cabinet du Sage ;
Cet être bizarre est l'ENNUI.
Quoiqu'en tous les coins de la France ,
On ne m'entretînt que de lui ,
Je doutois de son existence ;
Je ne fais pourquoi jusqu'ici
Fronçant loin de moi son sourcil
Il respecta mon indolence ,
Au sein des plaisirs les plus doux ,
Sans doute ce n'est pas chez vous
Que j'en ai fait la connaissance ;
Depuis ce moment des adieux ,
Où , tâchant de cacher mes larmes ,
Pour un devoir fastidieux
Il fallut quitter tant de charmes :
Le matin , le soir & la nuit ,
Par-tout sans relâche il me suit.
Loin de vos aimables demeures
Le froid Ennui file ces heures
Que vous m'y faisiez oublier ;
Le Temps qui, dans sa marche égale,
Décrit leur cercle régulier ,
Pour en alonger l'intervalle
Semble arrêter son balancier.
Moi qui faisois ma grande affaire
D'une paisible oisiveté ,
Qui savois si bien ne rien faire ,
Aujourd'hui je suis tourmenté

B iv

32 **MERCURE DE FRANCE.**

Par ce repos qui fut me plaire,
 Et j'ai besoin d'activité.
 Si je me vois seul, je soupire,
 Je deviens chagrin & rêveur;
 Pour tromper le temps, je veux lire:
 Je maudis le livre & l'auteur;
 Je me trouve, s'il faut écrire,
 Et sans idée & sans chaleur;
 Nos femmes, qu'ici l'on admire,
 Me paroissent à faire peur;
 Nos beaux esprits qui les font rire
 Ne me donnent que de l'humeur;
 Rien ne peut charmer ma langueur.
 Je cherche en ce qui m'environne
 Votre raison, votre beauté,
 Ce ton que la Nature donne,
 Votre aimable naïveté,
 Le sel heureux qui l'affaïsonne;
 Mais vous seule avez le moyen
 D'unir tant de grâces ensemble;
 Mes souvenirs font tout mon bien.
 Je ne vois rien qui vous ressemble.

Par M. le Chev. de B.

*VERS à Madame Laruelle , qui a quitté
le théâtre pour six mois par ordre de son
Médecin.*

LORSQUE le Rossignol & la tendre Fauvette,
De leurs accens ne charment plus nos bois,
Tout nous semble désert ; la Nature muette
Pour enchanter nos sens, n'a plus d'ame & de
voix.

Des plaisirs la troupe légère
De Laruelle a suivi les pas ;
Tout a fui ; les Ris & leur mère
Nous les cherchons en vain ; ils ne la quittent
pas.

Toi qui pus ordonner cet exil salutaire
Des jours les plus chéris zélé conservateur,
Tu ravis au Public l'objet de sa tendresse :
S'il maudit aujourd'hui ton art & sa rigueur ;
Hélas ! pardonne à sa juste douleur,
C'est un amant privé de sa maîtresse.

Par M. Rangier.

B v

M A D R I G A L.

*A une Dame qui avoit été piquée par une
abeille.*

Au déclin d'un beau jour, une folâtre abeille,
Séduite par l'éclat de vos vives couleurs,
A blessé, dites-vous, votre bouche vermeille!
Lise, elle vous prenoit pour la reine des fleurs.

Par M. Joubleau de la Mothe.

LA LAITIÈRE & LE CHAT.

Fable.

LA peste soit de la maudite engeance !
Et toujours des souris ! .. faites de la dépense, ..
Nourrissez bien la vache, & comptez sur son
lait ! ..

Voyez un peu... Quelle brèche à la crème !
Et ce fromage ! .. Ah Dieux ! comme le voilà fait !
Comme il est grignoté ! .. Bon ! par ici, de même !
Quel dégât ! .. Quelle ordure ! .. Un Mixis écou-
roit

Les plaintes de la ménagère.

Si vous vouliez, dit-il, facilement
D'une telle canaille on pourroit vous défaire. —

A V R I L. 1774. 85

Comment? — Laissez-moi seul, deux heures seulement,

Vous verrez... Elle sort. Le drôle, en un moment,

Exploite lait, crème & fromage.

Quel procureur, quel intendant

N'en fit pas souvent davantage.

Fermons, par fois, les yeux sur un léger dommage,

Pour en prévenir un plus grand.

*Par M. C. C. d'O**.*

D I A L O G U E

Entre TIBÈRE & ANTONIN.

T I B È R E.

Nous possédâmes tous deux le même Empire; nous y fûmes tous deux appelés sans l'avoir prévu: mais nous le gouvernâmes d'une manière assez différente.

A N T O N I N.

Je ne connus jamais qu'une seule manière de bien gouverner.

* Vieux style.

B vj

T I B È R E.

Quelle est-elle ?

A N T O N I N.

Faire le bien de ceux que l'on gouverne.

T I B È R E.

Puisque régner est un art , tout art a ses principes. Le grand point , c'est d'en faire à-propos l'application. Il faut , dans l'art de régner , distinguer les temps & interroger les circonstances. Nous ne les trouvâmes pas les mêmes l'un & l'autre. Votre conduite m'eût perdu ; la mienne au moins me sauva.

A N T O N I N.

Ne peut on se sauver du naufrage qu'en noyant ceux qui navigent avec nous ?

T I B È R E.

Rappelez-vous ce qu'étoit Rome quand elle me reconnut pour son chef. Le feu des factions y fumoit encore. L'édifice de la liberté n'existoit plus ; mais on en distinguoit encore les ruines. Quelques mains hardies pouvoient tenter de le rétablir ; & il falloit ou que je les prévinsse , ou me résoudre à devenir leur victime.

A N T O N I N .

Vous portâtes un peu loin cette précaution. Votre prédécesseur en usa longtemps de même, & ne fit que redoubler ses inquiétudes. Les têtes qu'il fit abattre ne rassuroient point la sienne. Il pardonna enfin pour la première fois, & pour la première fois on cessa de le menacer. On lui sçut gré de n'être plus un barbare. Les cœurs des Romains se donnèrent à lui aussi-tôt qu'il ambitionna de les obtenir.

T I B È R E .

Mon caractère ne me permit pas de croire cette conquête si facile. Je joignis la fermeté à la dissimulation. La fin du règne d'Auguste ne m'avoit point fait oublier celle du premier César ; & je crus devoir confier ma vie moins à mon indulgence qu'à ma sévérité.

A N T O N I N .

Le second de ces moyens est encore moins sûr que le premier. Un Prince doit être ferme & non cruel, respecté plutôt que redouté. Un Prince que tous ses sujets craignent, doit, à son tour, craindre tous ses sujets.

T I B È R E.

L'expérience de tous les temps, prouve qu'il ne suffit pas d'aimer les hommes pour en être chéri. Le grand César avoit toujours pardonné.

A N T O N I N.

Il étoit usurpateur, & Rome vous avoit reconnu pour son chef. La différence des temps en eût mis dans le caractère & la conduite des Romains. Supposons César le troisième Empereur de Rome : il en eût fait la gloire & les délices ; il n'eût trouvé que des respects dans ce Capitole où il trouva la mort.

T I B È R E.

J'avoue que les Romains étoient déjà façonnés au joug. La foiblesse & l'adulation du Sénat auroient pu me rassurer ; mais cette foiblesse même contribuoit à nourrir mes soupçons.

A N T O N I N.

Il y a un point que je tolère aussi peu que vos cruautés. C'est l'accueil que vous fîtes aux délateurs, espèce d'hommes qui avilit le plus l'espèce humaine, & dont

l'emploi consiste à aiguïser sans cesse le fer d'un tyran , à lui indiquer ses victimes.

T I B E R E.

Ce fut encore là un des ressorts de ma politique. Tout m'étoit suspect , & c'étoit diminuer ma défiance que de la semer entre tous ceux qui la causoient.

A N T O N I N.

Le premier tort de ceux qui oppriment les hommes, c'est ne point assez de les estimer ; c'est de ne point assez ambitionner leur estime. Il est si flatteur de la mériter ! Quiconque s'expose volontairement à la perdre, ne trouve en soi même rien qui l'en dédommage. Le remords est le premier châtiment de l'homme injuste , & s'il échappe à d'autres supplices, le souvenir de ses crimes devient pour lui un supplice toujours renaissant.

T I B E R E.

Il est vrai que je m'accoutumai plus à commettre des crimes qu'au souvenir de les avoir commis. L'ame croit s'endurcir : elle ne fait que s'irriter. Le sang que nous versons nous met bientôt dans la

nécessité d'en verser encore : cette horrible soif s'allume par l'aliment qui sembloit devoir l'éteindre : ce qui ne fut d'abord que volontaire devient indispensable : il faut ou détruire ou être détruit. Le tyran le plus barbare frémit au premier meurtre dont il se souille ; il frémirait bien davantage s'il prévoyoit combien ce crime doit en entraîner d'autres.

A N T O N I N.

Ces réflexions auroient pu être chez vous moins tardives. Les lumières ne vous manquoient pas ; vous eûtes même de grands talens dans plus d'un genre. Vous fîtes plus d'un règlement sage. Quelques-unes de vos actions feroient honneur aux meilleurs des Princes : pourquoi tant d'autres vous rapprochent-elles des plus mauvais ? Ne fîtes-vous le bien que pour commettre impunément le mal, ou le mal que pour vous venger d'avoir fait le bien ?

T I B E R E.

Remontez à la source de toutes mes actions : vous me verrez toujours cruel par défiance & généreux par goût. J'estime peu les hommes. Le bien que je

leur fis ne me rassura jamais contre le mal qu'ils pouvoient me faire. Je regardois les Romains comme une troupe d'animaux féroces, dont il est toujours dangereux d'être le gardien : qui rugissent contre la main qui les flatte, & qu'il faut enchaîner si l'on veut les contenir.

A N T O N I N.

Nou. les vîmes sous un aspect bien différent. Il est vrai que sous mon règne le fantôme de la liberté s'étoit entièrement évanoui ; depuis long temps les Romains n'avoient combattu que pour se donner des maîtres. Mais rien de ma part ne leur fit entrevoir la servitude. J'étois absolu, & ils pouvoient se croire libres. Je ne me crus leur chef que pour être leur modèle. Le soin de maintenir mon autorité m'occupoit moins que le soin de la rendre utile ; & chaque Romain, au lieu de chercher à me la ravir, eût combattu pour me la conserver.

T I B E R E.

J'ai bien des fois réfléchi sur cette prétendue liberté que Rome vouloit garder pour elle, & enlever à tout le reste de la terre. Il falloit bien mettre d'accord ces

42 MERCURE DE FRANCE.

brigands qui s'entrégorgeoient pour le partage des dépouilles du monde. C'est ce que César essaya de faire, & ce qu'après lui effectua Auguste. Je maintins l'ouvrage de mon prédécesseur. J'eus, comme lui, recours tantôt à la force, tantôt à la souplesse. Je maintins la paix dans Rome & dans tout le reste de l'Empire. Je ne mis de faste ni dans mon extérieur, ni dans mes amusemens. Je fus le censeur austère du luxe des Romains; & mon séjour à Caprée, dont on a tant médité, fut moins pour dérober mes plaisirs à leurs yeux, que pour les soustraire eux-mêmes à mes regards.

A N T O N I N.

Autre effet d'une prévention fâcheuse. Haïr ainsi les hommes, n'est-ce pas avouer tacitement qu'on a mérité leur haine? L'indulgence est la plus noble compagne de l'équité. Je les fis monter avec moi sur le trône. Je n'attendis pas même, pour être indulgent, que le sort m'eût élevé au rang suprême, qui doit nous rendre cette vertu si facile. Je n'étois encore que Proconsul d'Asie quand le Sophiste Polémon, chez qui je m'étois choisi un gîte, me fit sortir de sa maison

à minuit. Il vint me faire sa cour lorsque je fus Empereur. Je lui donnai un logement dans mon palais, en lui disant: qu'il ne devoit pas craindre qu'à minuit personne vînt l'en faire sortir.

T I B E R E.

Je n'examinerai point si ce procédé fut réellement un trait d'indulgence; mais j'avouerai que je me fusse vengé différemment.

A N T O N I N.

Avouez aussi qu'un Prince cruel entend bien peu ses intérêts. La terreur est un foible ressort entre ses mains. Il ne peut ni abattre, ni enchaîner toutes celles qui pourroient s'armer contre lui. C'est l'amour seul qui a ce pouvoir: & qu'il est facile à celui qui peut tout, d'inspirer ce sentiment! Il n'a besoin, pour y parvenir, que de se rappeler qu'un homme à qui tant d'autres obéissent, est comptable envers eux de leur bonheur en échange de son pouvoir. Alors sa conservation tient à celle de l'État. Il a autant de gardiens qu'il a de sujets, Son cœur lui épargne jusqu'à la défiance, & le cœur de ceux qu'il gouverne lui répond de sa sûreté.

T I B E R E.

N'a-t-on pas vu quelques Princes bien-faisans subir eux-mêmes ? . . .

A N T O N I N.

Il y eut des monstres dans tous les siècles ; mais les monstres sont rares. Lorsqu'il ne s'agira que de veiller sur eux , ce genre de précaut on deviendra moins pénible , & , à coup sûr , plus efficace. J'avoue que le rôle d'un Monarque est bien embarrassant Il est souvent obligé de faire le bien de ses sujets malgré eux-mêmes. Le grand point , c'est d'avoir mérité leur confiance. L'habile médecin prescrit , quand le cas l'exige , des remèdes violens à son malade. On les prend sur sa parole , on les eût rejetés de la main de tout autre ; & l'on regarde alors comme un antidote secourable ce qu'on n'eût envisagé que comme un poison destructeur. En un mot , il ne suffit pas de vouloir faire le bien des hommes ; il faut leur persuader encore que c'est leur bien qu'on veut faire.

Par M. de la Dixmerie,

*IDYLLE de Gesner ; traduite en vers
françois.*

M I R T I L E ,

DANS le temps que la nuit brunissoit de ses
voiles

L'azur du firmament , & doroit les étoiles ,

Mirtile étoit allé vers un étang voisin

Dont le contour formoit comme un vaste bassin

La lune étoit levée , & l'onde transparente

Réfléchissoit alors sa lumière tremblante.

Le silence profond des campagnes , des bois ,

Le chant du rossignol & le son du hautois

Avoient tenu long-temps le bienfaisant Mirtile .

Dans un ravissement admirable & tranquille,

Mais il revint enfin dans son riant berceau

Qu'ornoient des pampres verts , que baignoit un
ruisseau :

Il trouva son vieux père au bord de l'onde pure

Qui dormoit mollement sur la tendre verdure,

Mirtile s'arrêta , fixant sur lui ses yeux ,

Qu'il détournoit souvent pour les porter aux
cieux ;

Il benissoit alors , par de pieuses larmes ,

Celui qui de son cœur faisoit les plus doux chan-
mes,

46 MERCURE DE FRANCE.

O toi qu'après les Dieux , j'aime si tendrement !
 Que ce sommeil du juste est paisible & riant !
 Sans doute tu seras sorti de ta chaumière
 Pour célébrer le soir par la sainte prière ,
 Et , lorsque tu priois , le Père du repos
 Aura dessus tes yeux répandu ses pavots.
 Les Dieux t'ont exaucé ; car pourquoi dans la
 plaine
 Feroient-ils des zéphirs souffler la douce haleine ?
 Pourquoi béniroient-ils nos terres , nos trou-
 peaux ,
 Le fruit de nos vergers , nos rustiques travaux ?
 Pourquoi notre cabane , au milieu des bocages ,
 Seroit-elle à l'abri des vents & des orages ?
 Pourquoi couvriroient-ils nos guérets de mois-
 sons ;
 De verdure nos prés , & de fleurs nos buissons ?
 Lorsque , content des soins que j'ai pour ta vieil-
 lesse ,
 Tu bénis mon amour par des chants d'alégresse ,
 Un tendre sentiment vient pénétrer mon cœur ,
 Je me sens enflammé d'une plus vive ardeur ;
 Même encor ce matin , sortant de ta chaumière
 Pour ranimer ta force aux feux de la lumière ,
 Et regardant bondir , sur ces gazons fleuris ,
 Nos innocens agneaux de leurs mères suivis ;
 Mes cheveux , disois-tu , sont blanchis dans la
 joie ,
 Mes jours , ô mon cher fils , me sont filés de soie !

Champs fortunés ! côteaux ! vallons délicieux !
 Bientôt je vous ferai pour toujours mes adieux :
 Prés émaillés de fleurs , riches présens de Flore !
 Vous climats bienfaisans sous qui je vis l'aurore
 Pour la première fois m'ouvrant un ciel vermeil ,
 Faire luire à mes yeux le flambeau du soleil ,
 Bientôt je quitterai vos plaines verdoyantes ,
 Pour aller posséder des rives plus charmantes ?
 Mon père , tu vas donc te séparer de moi !
 O triste souvenir ! j'en frissonne d'effroi !
 Alors j'érigerai tout auprès de ta tombe
 Un autel destiné pour t'offrir l'hécatombe ,
 Et lorsque j'aurai pu secourir l'indigent ,
 Je répandrai du lait dessus ton monument.
 Mirtille alors se tut : A ces mots sa tristesse
 S'exhala par des pleurs d'amour & de tendresse.
 Qu'il dort paisiblement ! . . . sans doute ses vertus
 Viennent se retracer à ses sens abattus !
 Quel éclat sur sa tête & sa barbe grisâtre ,
 Répand l'astre des nuits au teint pâle & blanchâtre !
 « Puissent les vents du soir , les humides vapeurs
 » Ne lui faire aucun mal tant qu'il dort sur ces
 » fleurs !
 » Puissent les doux Zéphirs , les enfans de l'Au-
 » rore ,
 » Exhaler à ses sens tous les parfums de Flore ! »

*Par M. Doin , professeur au
 Collège de Valence.*

*LA NOISETTE , Allégorie.**AIR : Belle Brune que j'adore.*

COMME une Nymphé sauvage
 Toujours j'habite les bois.
 L'ombre d'un épais feuillage
 Semble avoir fixé mon choix.
 Souvent dans un jour de fête
 On voit de jeunes amans
 A rechercher ma conquête
 Passer leur plus beaux momens.

Dans ma taille rondelette
 Je plais à tous à la fois ;
 Mais, quoique simple & jeunette,
 Je suis dure, même aux Rois.
 Pourtant, avec quelque adresse,
 Ont peut vaincre cette humeur ;
 Quand un jouvenceau me presse
 Il obtient enfin mon cœur.

De la Beauté la plus fière
 Ainsi finit la rigueur ;
 L'Amour s'y prend de manière
 Qu'elle connoît un vainqueur.
 A votre ardeur si Lisette
 Paroît ne pas s'émouvoir,

Bergers ;

Bergers, voyez la noisette
Et livrez-vous à l'espoir.

Par Mlle Coffon de la Cressonnière.

LES DEUX ROSES. Fable.

SUR la toilette de Julie,
Un jour une brillante Rose
Fut mise, fraîchement éclosé,
Près d'une Rose d'Italie;
Celle-ci ne devoit qu'à l'art
Son coloris, son éclat & son fard;
L'autre, de la simple Nature
Tenoit ce fard, sans imposture,
Qui, par d'agréables couleurs,
La fait nommer Reine des Feurs.
Que viens-tu faire ici, dit la Rose imitée ?
Briller un instant & mourir ?
D'égaliser mon destin te serois-tu flattée ?
Non, répondit l'amante de Zéphir :
A tant d'honneur je suis loin de prétendre.
Garde ton éclat emprunté ;
Et moi, douce, modeste & tendre,
Je préfère la vérité.

*Par M. le Clerc de la Motte, Capitaine
Chev. de St Louis au rég. d'Orléans inf.*
I. Vol.

C

*EPIÎTRE d'Ariane à Thésée ,**Imitation d'Ovide.*

OUI; les monstres les plus féroces sont moins cruels que toi. Amante trop crédule , devois-je me fier au plus perfide de tous les hommes ? C'est Ariane qui t'écrit , la triste Ariane que tu as délaissée seule & sans secours sur des rives inconnues & sauvages. Les doux pavots du sommeil avoient appesanti mes paupières. Mon cœur , se fiant à tes promesses , étoit dans une tranquillité profonde. Des songes légers & agréables m'offroient l'image de mon amant. Funeste sécurité , devois-tu donc me trahir ?

Déjà la rosée avoit humecté la terre. Les tendres oiseaux commençoient à chanter leurs amours. Je m'éveille. Mes yeux sont baignés de ces douces larmes que l'amour m'a fait verser. Je veux saisir la main de mon amant , la serrer dans la mienne , la presser contre mes lèvres. Je la cherche , je ne la trouve point. Thésée , où es-tu ? Il ne me réponds point. Il n'est plus à mes

côtés. Un froid mortel glace mes sens. La terreur peinte sur le visage, je jette les yeux autour de moi. Je ne vois que des arbres & d'arides rochers ; je ne vois plus mon amant. La foible lueur de la Lune guide mes pas incertains. Furieuse & désespérée, je parcours le rivage. Ma voix tremblante prononce le nom de mon vainqueur. La nymphe Echo semble partager mes peines. Elle appelle aussi Thésée ; & Thésée ne répond point. Les anres des rochers, le fond des cavernes, tout répète à l'envi le nom d'un perfide.

Le désespoir précipite mes pas. Je m'élançe sur un rocher battu par les flots. Là, ma vue égarée mesure avec effroi l'immensité des mers. Je découvre dans le lointain un vaisseau qui fend les ondes. Les vents inexorables semblent favoriser sa fuite. Alors ma douleur ne connoît plus de bornes. Mes cris percent les airs. Ah ! reviens, m'écrié - je, reviens, cher Thésée ; Ariane n'est pas avec toi. Mes longs gémissemens ne sont point écoutés. Mes bras étendus vers toi semblent implorer ta pitié. Mon voile flotte dans les airs ; mais ce foible signal n'est point apperçu. C'en est fait, le vaisseau disparoît. Je ne vois plus : mes genoux se

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

déroberent sous moi. Un torrent de larmes inonde mes joues. Ah ! pleure, malheureuse Ariane, pleure ; tu ne verras plus Thésée.

Semblable à une Bacchante , la tête échévélée , les yeux troublés , j'erre çà & là. J'accuse tous les êtres inanimés. Tantôt assise sur le bord de la mer, je fixe mes yeux sur cet élément perfide. Je vois empreintes sur le sable les traces de tès pieds. Souvent j'entre dans cette grotte champêtre où l'écho soupироit avec nous. Je colle mes lèvres froides & tremblantes sur le lit nuptial. Je lui adresse mes plaintes. Grotte rustique , qu'as-tu fait de mon aimant ? Echo ! sensible écho , dis moi où est Thésée ? Pourquoi ne vole-t'il plus dans mes bras ? Pourquoi ne me presse-t'il plus contre son sein ? Je n'entends point sa voix touchante. Hélas ! ma raison s'égare. Je suis seule , je suis abandonnée. Cette isle n'offre à ma vue qu'une terre inculte & déserte. Il n'est plus d'asyle pour moi. Je ne verrai plus l'isle de Crète fameuse par ses cent villes. O ma chère patrie ! je ne te verrai plus. La vue du superbe palais de Minos est désormais interdite pour moi. Princesse infortunée ! j'ai déshonoré le nom de mes ancêtres. Je me suis arrachée des bras d'un père pour suivre sur

les mers un amant perfide. Ah ! souviens t'en , Thésée , lorsque je guidois dans le labyrinthe tes pas égarés , tu me jurois alors de m'aimer toujours. Ariane , me disois-tu , chère Ariane , j'en jure par la reconnoissance que je dois à tes bienfaits , tu seras toujours à moi ; oui , tant que nous vivrons , mon Ariane me sera toujours chère. Nous vivons , parjure , nous vivons ; & cependant Ariane n'est plus à toi ! Pourquoi la même main qui massacra le Minotaure * mon frère , n'a-t'elle pas tranché le fil de mes jours infortunés ? Ma mort t'auroit affranchi du joug des sermens. Malheureuse ! isolée dans cette vaste solitude , je ne vois autour de moi que des fantômes. La mort , qui se présente à mes yeux sous les traits les plus horribles , feroit moins funeste pour moi que la cruelle incertitude dans laquelle je suis plongée. Le silence de la nuit est interrompu par les rugissemens des bêtes féroces. La tendre Ariane , qui

* Le Minotaure étoit un monstre moitié homme moitié taureau , né de Pasiphaë , femme de Minos , & d'un taureau. Minos l'enferma dans le labyrinthe , où il se nourrissoit de chair humaine. Thésée le tua , & sortit du labyrinthe par l'adresse d'Ariane.

54 MERCURE DE FRANCE.

a quitté pour toi la patrie & ses Dieux ;
 sera peut-être la proie de ces monstres
 marins que la mer vomit sur ses bords.
 Peut-être un sort encore plus affreux
 m'est-il réservé. Ah ! si de cruels ravis-
 seurs me traînoient dans l'esclavage, non,
 je ne pourrois survivre à cette ignominie.
 Fille du grand Minos , perite-fille d'A-
 pollon , hélas ! moi qui fus autrefois l'é-
 pouse de Thésée , me verrai-je réduite à
 traîner au service d'une Reine étrangère
 les restes d'une vie languissante ? Tout
 m'effraie. La Nature semble conjurée
 contre moi. J'entends gronder la foudre.
 Ah ! sans doute les Dieux vont punir une
 malheureuse qui a trahi les loix sacrées
 de l'innocence. Si cette île est habitée
 par des hommes , loin de moi ce sexe
 trompeur ; je n'ai que trop appris à le
 connoître.

Plût aux Dieux que tes vaisseaux n'eussent
 jamais cotoyé les rivages de la Crète ! Je
 n'aurois point armé ton bras contre la vie
 d'un frère. Innocente & paisible , je vi-
 vrois dans le palais du sage Minos. Je
 semerois de fleurs le chemin de l'aride
 vieillesse qu'il va bientôt parcourir. Je
 partagerois avec lui les hommages d'un
 peuple fidèle & sensible. O Minos !

mon père ! vous ne rougiriez pas de m'avoir donné la vie. Aimables compagnes de mon enfance , je parcourois encore avec vous les riantes campagnes de la Crète. Je verrois ma tendre mère sourire en voyant sa fille. Ah ! pourquoi les cruels Athéniens ont - ils moissonné les jours de mon frère Androgée à la fleur de son âge ! * Regrets inutiles !

C'en est fait : condamnée à périr dans ce désert , je ne recevrai point en mourant les adieux de ma mère. Je ne verrai point couler ses larmes. Une main chérie ne fermera point mes yeux. Mon urne ne sera point arrosée des pleurs de mon père. O Phèdre ! ô ma sœur ! on ne reverra point , les cheveux épars , déplorer le sort de la triste Ariane , & jeter des fleurs sur son tombeau. Privée de sépulture , mon ombre sera long-temps errante sur les rives du noir Cocyte. Est-ce là le prix de tant d'amour ? Est-ce là la ré-

* Androgée , fils de Minos & de Pasiphaë , fut tué par les Athéniens & par les Mégariens. Minos , en vengeance de cette mort , obligea les Athéniens d'envoyer tous les ans sept jeunes hommes en Crète pour être exposés au Minotaure. Thésée , pour les délivrer , tua ce monstre.

56 MERCURE DE FRANCE.

compense que je devois attendre de mes bienfaits ?

Cependant l'ingrat Thésée, enorgueilli de ses conquêtes, verra la superbe Athènes ériger des trophées à sa gloire. Sans doute, tu n'oublieras pas de mêler le nom d'Ariane dans le récit de tes victoires. La Grèce apprendra par quelle perfidie tu m'as abandonnée à la rigueur du Sort. Va, digne fils de l'illustre Ægée, triomphe de mes malheurs. Une amante trahie, la foi conjugale outragée, voilà des exploits dignes de toi.

Ah ! représente-toi ton amante livrée au plus affreux désespoir. J'arrache mes cheveux ; je déchire mon sein. Suspendue à la pointe d'un rocher, j'atteste les Dieux & les hommes de la solennité de tes sermens. Ma main tremblante trace à peine ces tristes caractères. Je verse des larmes en abondance. Oublie, s'il est possible, que je t'ai sauvé la vie ; mais au moins ne me donne pas la mort. Viens recueillir mes cendres, & puisse le souvenir d'une femme que tu as tant aimée, arracher quelques plaintes à ton cœur endurci !

Par M. D..... de Chartres.

LA COQUETTE DÉMASQUÉE.

SOEUR de la Perfidie,
 Elle chérit la feinte & les séductions ;
 Une maligne fantaisie
 Lui fait, au fond des cœurs, chercher les passions.
 Ses modestes regards n'offrent à qui s'y fie,
 Que douceur, que candeur, vertu, sévérité ;
 Mais un œil-éclairé
 Qui la suit, l'étudie,
 Déchirant un voile imposteur,
 A bientôt pénétré les replis de son cœur.
 On ne voit plus alors que fausse modestie ;
 Soins de plaire avec art,
 Pruderie & finesse,
 Plus de maintien que de sagesse,
 De la vertu le fard.

Par M. le Général, à Versailles.

PORTAIT D'ADÉLAÏDE.

AIR : Dans ma cabane obscure

Les sons touchans d'Ovide
 Auroient seuls la douceur

Cv

58. MERCURE DE FRANCE.

De peindre Adelaïde
Comme elle est dans mon cœur.
Amour, divin Apelle,
Offres-en le tableau ;
Un si joli modèle
Est fait pour ton pinceau !

Songe que rien n'efface
L'éclat de sa blancheur ;
Son rire est une Grâce ;
Son teint est une fleur :
Parure très-légère
Suffit à ses appas ;
Elle est sûre de plaire,
Et ne s'en doute pas !

Peins-la sous la figure
D'un Ange un peu lutin ;
Et, quoi qu'elle en murmure,
Ose agiter son sein :
Elle est sage, trop sage
Pour écouter mes vœux . . .
Ah ! ton plus bel ouvrage,
Est de faire un heureux !

Par M. M., à Castres.



RÉPONSE de Mlle T., aux vers qui
lui sont adressés dans le *Mercur* de
Mars 1774.

C'EST à la Fortune cruelle
Que je dois vos vers impolis ;
Vous les eussiez faits plus jolis ,
Sans doute quand j'étois plus belle.

L'EXPLICATION du mot de la première
énigme du *Mercur* du mois de Mars
1774, est *Odorat* ; celui de la seconde
est *Doute* ; celui de la troisième est le
Menton ; celui de la quatrième est *Lys*
(l'empire des Lys.) Le mot du premier
logogryphe est *Poivre*, où se trouvent
vire, vie, poire, ivre, Vie, oie (la plume)
ire, pire, voie, po ; celui du second est
Artilleur, où l'on trouve *air, ait, aîle,*
Aire, aire, ali, allier, aller, allié, arrêt,
art, luter, élu, eau & lait, lute, luteur,
Eu, il, la, lia, laie, lie, lier, lieu, lire,
lit, litre, raie, rale, railleur, rat, rare,
nate, rire, rieur, rit, rituel, rue, rue,

C. vj.

60 **MERCURE DE FRANCE.**

*taie , taire , taille , tailleur , tare , tillé ,
traire , tuile , Tullie , Urie , utile , ut , ré ,
la.*

É N I G M E.

MON nom est connu dans l'histoire.
D'un Roi je ferois le bonheur.

Un héros devint mon vainqueur ,
M'obtint par des combats & se couvrit de gloire.
Ils ne sont plus ces temps : j'ai bien changé d'état.

En proie à des mains mercenaires ,
Sans pitié l'on me tord , on me foule , on me bat :
On me déchire enfin de toutes les manières :
Sans me plaindre pourtant , je souffre tous ces
maux ;

Je suis utile aux arts , & même à ton repos.
Et mes membres épars , que d'habiles mains ti-
sent ,

Des rigueurs d'Aquilon souvent te garantissent.

On fait grand cas de ma douceur.

Un trait bien digne de remarque ,

Chez le Sujet , chez le Monarque ,

J'annonce toujours la grandeur.

Par M. Hubert.

A U T R E.

D'un logement, lecteur, je suis la porte.
Me ferme-t-on ; tout est en liberté ;
Si vous m'ouvrez, sans appeler main-forte,
Les habitans sont en captivité.

Par le même.

A U T R E.

Avec un port mignon, leste, jamais perplexe,
Par effort inégal
Et route circonflexe,
J'inquiète bien plus que je ne fais de mal.
Je me fais, il est vrai, détester du beau sexe,
Et du galant heureux je deviens le rival ;
Il prend mille détours que des trois quarts j'abrège
Pour jouir, comme lui, du plus beau privilège.

Par M. Le Général.

A U T R E.

Je ne suis point un corps sans ame ,
 Et mon lecteur va bientôt s'en douter ,
 Car je ressens toujours la flamme
 Que je fais si bien exciter ;
 Quand dans ses mains il tient les miennes ,
 C'est pour l'aider à réchauffer les siennes ;
 Sans être délicat , j'ai le tempérament
 Sujet à du ménagement :
 Le grand air m'est sur-tout nuisible ,
 Et tellement , qu'il est visible
 Que , si l'on n'a de la précaution ;
 Il peut m'ôter la respiration.
 Mes habits , quelquefois ont assez d'apparence ,
 Bordés d'or , souvent tout unis ,
 Ils sont toujours beaucoup de plis ,
 Mais chez le pauvre ils sont moins d'importance ;
 Et , si l'on prend mon nom dans un sens différent ,
 Tout change , & quelquefois je punis l'insolent .

*Par M. le Clerc de la Motte , Cap. Chevalier
 de St. Louis au rég. d'Orléans , inf.*

L O G O G R Y P H E.

V ₁₂ , étourdi , semillant , amoureux ,
 Timide assez les tours d'un petit maître ;
 Mais plus que lui je suis heureux
 Tandis qu'il feint de le paraître.
 Je vois Philis sourire à ce portrait.
 J'ai peint son amant trait pour trait ;
 De mes sept pieds divisez la structure ,
 Et , sans vous mettre à la torture ,
 Bientôt Philis , vous sçavez mon secret.
 Premièrement , des démarches des hommes
 Vous devez voir l'unique fondement ;
 Je suis bien sûr , dans le siècle où nous som-
 mes ,
 Que sur ce point , aucun ne me dément.
 Vous voyez à la suite un perfide élément ;
 Un utile animal & qu'à tort on méprise :
 Hormis son chant qui n'est point à ma guise.
 Je le trouve un être charmant.
 Continuez Philis , & vous verrez paroître ,
 Un mot que prononcer vous desirez peut-être.
 Pardonnez-moi , Philis , si je suis indiscret ,
 Désormais je saurai garder mieux le tacet.
 Je vais finir tout ce vain étalage ,
 Car tant de verbiage
 Souvent déplaît :

64 MERCURE DE FRANCE.

Encore un mot , & vous serez au fait.

Vous verrez donc celui qui , loin du monde ,
Croit pouvoir à loisir , dans une paix profonde ,
Contempler le sort des humains ;
Et dont les vœux sont souvent aussi vains.

Par M. D. E., de Lamballe.

A U T R - E.

Suis-je un bien , suis-je un mal ? Je suis les
deux , peut-être.

Si l'on trouve avec moi le plus doux des plaisirs ,
Je le change souvent en de cuisans soupirs.

O ! toi , mon cher lecteur , qui voudrois me con-
noître ,

Combine mes sept pieds , & , sous quelques ins-
tans ,

Tu verras ce que fille , à l'âge de quinze ans ,
A toute autre chose préfère ,

L'art mensonger qui plaît au sot vulgaire ,

Dont il a peur sans savoir trop pourquoi ;

Ce que ne peut paroître un homme en désarroi ;

Un nom forcé la mode auquel on ne croit guères ,

Et la-dessus on a raison ;

Car dans un siècle aussi félon

On ne voit point de gens sin cères.

Tu vois encor , si tu combines bien ,

Ce que dans certains jours doit faire un bon Chrétien.

Ce n'est pas tout, lecteur. Es-tu poète ?

Tu dois voir sans nul interprète

Ce qui de la raison blesse souvent les droits ;

Et vous enfin , qui , rangés sous mes loix ,

Débirer contre moi votre morale austère ,

Que vous seriez heureux si vous saviez tous plaire !

Par le même.

A U T R E.

DEPUIS long-tems je règne sur la terre ;
Il n'est pas de pays où je sois étrangere.

Le petit & le grand sont soumis à mes loix ,
Et chacun d'eux obéit à ma voix.

Le sage seul veut franchir la barrière ,
Mais c'est en vain qu'il rit de mes sujets ;
Il n'a pas achevé sa pénible carrière ,

Qu'il se voit pris dans les mêmes filets . . .

Prenez trois pieds de mon architecture ,
Faites en l'anagramme , & vous verrez après ,
Un terme de marin qui veut dire au plus près.

Trois autres pieds , sans changer leur nature ,
Te produiront, lecteur, le fond de ton tonneau ;
Trois pieds encor te donneront l'oiseau
Qui sauva les Romains par son cri salutaire ;

66 MERCURE DE FRANCE.

Mais prends en quatre , & tu vois un viscère ;
Deux , une nymphe , un arbre , & cinq qui font
mon tout ,

Vont t'offrir à l'instant un vase bien fragile.

Adieu , lecteur ; je suis à Bour.

Qu'à me trouver ton soin soit inutile.

Par le même.

A U T R E.

Je dois être bien fier !

J'établis mon empire

Sur tout ce qui respire ,

Et je lui sers de bouclier.

Par fois , pour me fêter , de fleurs on m'environne ;

Et , sans avoir de front , j'aspire à la couronne.

A présent , cher lecteur , comptez-vous me tenir ;

Ou croyez-vous pouvoir me découvrir

Toujours impunément ? C'est ce qui vous enrhumé

Je suis au poil comme à la plume ,

Très-souvent entouré d'une épaisse forêt ;

J'ai la tête près du bonnet :

Je pourrois vous donner bien de la tablature :

Prenez donc garde à moi. Dans mes cinq pieds entiers ,

Mon nom est souvent une injure ,

Comprise dans les trois derniers.

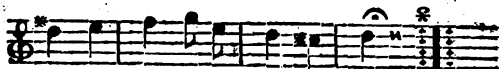
Par un Chapelain de Dourdan.

R O M A N C E.

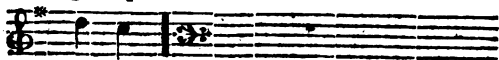
Par M. Neveu, Maître de Clavecin.

DE tous les Garçons du Vil-lage,
Colin est bi- en le plus char-mant;
Et la Bergè- re la plus sage Le
choi-fi- roit pour son A- mant, Le
choi- fi- roit pour son A- mant. *Fin.*
Son air, ses yeux, son propos mê- me,
En lui tout est fait pour char-mer;
Quand il dir si bien: je vous ai- me,

68 MERCURE DE FRANCE.

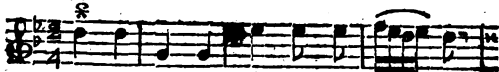


L'ingrat peut-il si mal ai-mer!

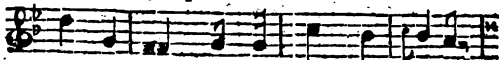


De tous, &c. *Volti, pour le mineur.*

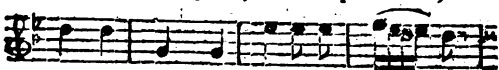
Mineur.



Ah! si je pouvois me dé-fen-dre



De l'a-mour que je sens pour lui,



J'aurois du plai-sir à lui ren-dre.



Le mal qu'il me fait aujour-d'hui,



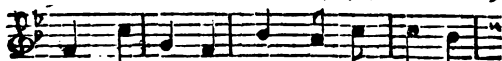
Le mal qu'il me fait au-jourd'hui. *Maj.*



Ma foi-bleſſe, hélas! eſt ex-trê-me,



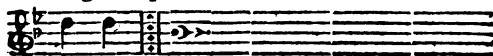
Mon cœur ne fait que s'a-lar-mer :



Quand il dit si bien je vous aime,



L'ingrat peut-il si mal ai-mer!



Ah! si, &c.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'Hygiène, ou l'art de conserver la santé; poëme latin de M. Geoffroy, écuyer, docteur-régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c. traduit en François par M. de Launay, docteur en médecine, & membre de plusieurs Académies littéraires; vol. in-8°. Prix, 3 liv. broché.

On en a imprimé un petit nombre in-4°. Prix, 6 liv. broché.

Nous avons, dans le *Mercure de France* du mois de Janvier 1772, donné une notice du poëme latin de M. Geoffroy sur l'art de conserver la santé, & nous avons dès-lors formé des vœux pour qu'un

homme de lettres se chargeât de traduire en françois ce beau poëme qui, par les préceptes salutaires qu'il contient, doit intéresser toutes sortes de lecteurs. Cette traduction exigeoit que celui qui l'entreprendroit fût non-seulement versé dans les belles-lettres, mais encore familiarisé avec les connoissances physiques, afin de pouvoir allier l'exactitude & la propriété de l'expression aux grâces & à l'harmonie du style. Ces vœux sont aujourd'hui remplis; & ceux qui n'ont pu lire le poëme latin de M. G. ne manqueront pas de s'en procurer la traduction. Ce poëme, qui a pour objet de rendre la santé aussi durable que le comporte la nature humaine, doit occuper utilement tous les lecteurs, ceux sur-tout qui pensent que la santé est le bien de ce monde le plus intéressant à conserver, le plus facile à perdre, le plus difficile à recouvrer, & sans lequel *reliqua plus aloës quam mellis habent*, selon l'expression du docteur Burnet.

L'Hygiène, portée à sa perfection, rendroit, suivant les réflexions du traducteur, les autres parties de la médecine totalement inutiles pour toute personne bien constituée, qui suivroit exactement

le régime qu'elle lui prescrirait. Que faudroit-il donc imaginer de si surprenant pour porter cette science à ce degré de sublimité dont elle est encore si fort éloignée? Une seule chose suffiroit : ce seroit de trouver le moyen de réparer parfaitement les déperditions journalières qu'éprouve un corps animé plein de santé, quand une fois il a pris tout l'accroissement dont il est susceptible. L'on conçoit cependant que l'impossibilité n'est que morale & non physique. Il est certain que, parmi les différentes productions dont la Nature nous paroît souvent inutilement prodigue, il s'en trouveroit d'entièrement propres à réintégrer, à revivifier nos différens organes à mesure que les frottemens inévitables qu'ils éprouvent opèrent leur dissolution. Il en est de cela comme des remèdes à quelques maux que ce fût, qui ne nous manqueroient jamais au besoin, si notre ignorance ne nous les tenoit cachés, ne nous les faisoit même souvent fouler aux pieds comme choses inutiles & de pur ornement. « Je lisois » dernièrement, continue M. de L., un » ouvrage intitulé ; *Traité de la longue* » *vie*, dans lequel on s'attachoit à prou- » ver que l'homme ne vieillit, ne s'affoi-

72 MERCURE DE FRANCE.

» blit & ne meurt que pour avoir pris
 » une nourriture peu convenable. C'est-
 » là, je pense, le vrai nœud de la diffi-
 » culté. Une nourriture bien naturelle &
 » bien appropriée à la constitution d'un
 » homme, telle qu'elle fût, rempliroit
 » les vuides, répareroit les brèches que
 » laissent en lui les différentes excrétions.
 » Elle entretiendrait l'équilibre qui doit
 » régner entre les liqueurs & les solides
 » dont il est composé. Elle préviendrait
 » l'altération qui, tôt ou tard, arrive dans
 » ces deux sortes de principes constituans.
 » Elle recrépiteroit, s'il est permis de
 » parler ainsi, l'édifice à mesure qu'il se
 » dégraderoit. Enfin, semblable à ces
 » sources intarissables qui fournissent
 » dans toutes les saisons de l'année une
 » même quantité d'eau toujours saine,
 » toujours pure, toujours de même natu-
 » re, elle établiroit un cours non-inter-
 » rompu de substitutions aux déperdi-
 » tions de substances dont la superfluité
 » devient aussi nuisible que l'épuisement
 » même. C'est par une suite d'effets en
 » partie aussi heureux, que certaines fem-
 » mes conservent jusques dans un âge
 » avancé les grâces & la fraîcheur de la
 » jeunesse; que certains hommes se res-
 » sentent

„ sentent si tard des glaces de l'hiver , &
 „ demeurent si long - temps capables de
 „ tous les actes de virilité ; car il est à
 „ remarquer que la plupart de ces êtres
 „ privilégiés ne prolongent ainsi le prin-
 „ temps de leurs jours qu'à la faveur d'une
 „ sorte de régime qu'ils se sont rendu
 „ propre ; qu'ils étendent jusqu'aux excès
 „ qu'ils se permettent , & que l'instinct
 „ ou le hasard leur rend salutaires. Il n'est
 „ pas même nécessaire d'être fortement
 „ constitué pour vivre long - temps : té-
 „ moin Louis Cornaro , cet auteur célè-
 „ bre d'un ouvrage intitulé, *Discorsi della*
 „ *Vita sobria* , qui , quoique d'un tem-
 „ pérément foible & cacochyme , ne laissa
 „ pas d'atteindre l'âge de cent ans , en ne
 „ prenant que quatorze onces de nourri-
 „ ture dans l'espace de vingt quatre heu-
 „ res. Un jour qu'il eut l'imprudence
 „ d'en prendre seize , il tomba malade ,
 „ & mourut victime de cette singulière
 „ intempérance. Mais , continue M. de
 „ L. , ne poussons pas plus loin un rai-
 „ sonnement qui tendroit à prouver qu'il
 „ seroit possible que nous ne mourussions
 „ point , puisqu'il seroit possible aussi que
 „ nous fissions usage de tous les secours
 „ que la Nature seroit toujours prête à

I. Vol.

D

» nous fournir pour notre conservation.
 » Reconnoissons , au contraire, l'inévita-
 » ble arrêt de mort porté contre l'hom-
 » me , à l'impossibilité de lui rendre en
 » tout temps salutaire la meilleure des
 » nourritures ; de lui rendre praticable ,
 » dans toutes les circonstances de la vie ,
 » le régime le mieux ordonné ; d'en ren-
 » dre les effets invariables , malgré le
 » changement des saisons, les intempé-
 » ries de l'air , le concours irrégulier de
 » toutes les causes secondes. Les diverses
 » affections de son ame , cette foule de
 » passions , de répugnances , de desirs qui
 » se succèdent , qui se combattent dans
 » son cœur ; l'homme moral enfin , est lui
 » seul suffisant pour opérer dans le même
 » sujet la ruine de l'homme physique.
 » Comment , outre cela , généraliser un
 » aliment , une boisson , un genre de vie
 » que l'on auroit jugé préférable à tous
 » les autres ? Cet aliment , quel qu'il fût ,
 » ou ne croîtroit pas dans tous les climats ,
 » ou seroit sujet , comme les autres pro-
 » ductions de la terre , à manquer quel-
 » quefois. Cette boisson , si ce n'étoit
 » pas l'eau , ne parviendrait dans certai-
 » nes contrées qu'à grands frais & qu'en
 » petite quantité ; ce genre de vie ne con-

« viendrait certainement pas à tous les
 « tempéramens, à tous les âges, à tous
 « les états, dans tous les pays. Il faudrait
 « autant de combinaisons différentes qu'il
 « existe de différens hommes. » Ces seu-
 les réflexions suffisent pour détruire ces
 hypothèses, ces probabilités, ces ingé-
 nieuses nouveautés plus amusantes qu'u-
 tiles, par lesquelles on a cherché à flatter
 l'attachement que l'homme témoigne
 pour la vie. Mais s'il n'est pas plus en
 notre pouvoir de rendre perpétuelle mou-
 vement qui nous donne l'existence ani-
 male & la constitue, que le mouvement
 même d'une machine que nous aurions
 construite, nous pouvons du moins pro-
 longer ce mouvement, & nous procurer
 une vieillesse saine, en suivant les précep-
 tes de l'Hygiène, qu'une connoissance
 profonde de la physique & de l'économie
 animale a développés dans ce poëme, &
 a éclaircis du flambeau de l'expérience.

M. de L. avoit d'abord essayé de tra-
 duire le poëme latin en vers françois ; &
 les fragmens de cette version qu'il nous a
 donnés dans sa préface, prouvent qu'il y
 auroit réussi. Mais il a préféré une traduc-
 tion qui, n'étant point gênée par les règles
 de la versification, est nécessairement plus

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

exacte & plus fidelle; qualités que l'on exige sur-tout dans la version d'un poëme didactique, & qui, comme celui-ci, traite d'objets d'une utilité vulgaire. On se convaincra sur tout du mérite d'une pareille traduction dans les morceaux de narration purement descriptive; & de ce nombre est l'exposé que le poëte nous fait des avantages & des inconvéniens du café. « Que l'on cesse de nous vanter le » suc du laër, autrefois si fameux; ces » vins mielleux & liquoreux que nos » Anciens estimoient tant, & les différen- » tes boissons si bien célébrées par les poë- » tes. Les Dieux reçoivent avec trans- » port, de la main d'Hébé & de Gani- » mède, des tasses remplies de la liqueur » chaude & fumante du café. Bacchus » lui-même s'abreuve à longs traits de » cette nouvelle boisson. En effet, Phé- » bus a doué ce nectar de propriétés les » plus salutaires. Il a voulu qu'il fût ca- » pable de rendre la force, de donner de » la vigueur. Pourroit-il en être autre- » ment? L'amertume précieuse qu'il con- » tient, n'a rien de rebutant, ne fait sur le » palais aucune impression désagréable; » mais elle est tellement tempérée, qu'elle » le réveille l'action des viscères languis-

„ fans, & délecte en même-temps les bu-
 „ veurs. L'usage habituel du café rend la
 „ digestion plus prompte & plus parfaite:
 „ il dissipe ces amas de pituite que les
 „ alimens laissent dans l'estomac: il em-
 „ pêche qu'il ne s'en élève des vents &
 „ des flatuosités acides. Ses sels corrigent
 „ les aigreurs, son soufre divise les vis-
 „ cosités, la sécheresse de ses molécules
 „ absorbe la sérosité superflue des hu-
 „ meurs. Dans le temps qu'on ignoroit
 „ les heureuses propriétés du café, l'on
 „ étoit dans la dure nécessité d'abreuver
 „ du suc d'absynthe & de centaurée les
 „ infortunés mortels dont l'estomac af-
 „ foibli se refusoit à ses fonctions. Aussi
 „ le voyoit-on se révolter contre un re-
 „ mède aussi fastidieux, pour une incom-
 „ modité qui sembloit légère. Souvent
 „ même il le rejetoit avec de violens
 „ efforts. Mais est-il dans ces occurrences
 „ un spécifique plus doux que le café?
 „ C'est-là le véritable nepenthes des An-
 „ ciens, qui calme les douleurs comme
 „ par enchantement. Cette liqueur sub-
 „ tile, pénétrant jusques dans les plus
 „ petits vaisseaux, ranime l'action de
 „ leurs fibres, fouette & divise le sang.
 „ Alors ce liquide accélère son mouve-

78 MERCURE DE FRANCE.

» ment , se disperse mieux dans toutes
 » les parties du corps , arrose plus abon-
 » damment les replis tortueux des artères
 » du cerveau. Je dis plus : le sang raréfié
 » dans les veines , les gonfle ; d'où s'en-
 » suit une compression des nerfs voisins,
 » qui rend leur oscillation plus vive &
 » plus forte. Par ce moyen , le corps de-
 » vient plus vigoureux , l'esprit acquiert
 » plus de liberté , la joie qui se peint sur
 » le visage , manifeste les plus heureuses
 » dispositions de l'un & de l'autre. Plus
 » d'un poëte fameux par la beauté de ses
 » écrits , n'eût jamais que le café pour
 » Apollon , pour Pégase & pour Hippo-
 » crène. Le jus divin de Bacchus ne ré-
 » veille pas mieux le courage , n'inspire
 » pas mieux l'amour. Ne craignez donc
 » pas de faire usage du café , si la pituite
 » vous énerve & vous appesantit. Il ar-
 » rêtera , s'il le faut , les progrès d'un
 » embonpoint trop considérable ; il em-
 » pêchera que vous ne tombiez dans un
 » sommeil accablant après le repas ; enfin
 » il aidera tellement votre estomac , dans
 » ses digestions , que vous ne tarderez
 » jamais long-temps à sentir l'aiguillon
 » de l'appétit. Mais il n'est point de bien
 » absolu. Cette fleur , la gloire du Prin-

» tems , le charme & l'ornement de nos
 » jardins , soit par la douceur de son par-
 » fum , soit par le majestueux dévelop-
 » pement de ses feuilles , soit par le ten-
 » dre incarnat de son coloris ; la rose
 » enfin , cette reine de l'empire de Flore ,
 » cache des épines sous tant de beautés ,
 » & fait souvent de sensibles blessures : le
 » fer , ce présent des dieux , qui , pour l'u-
 » tilité des hommes , se prête à tant d'u-
 » sages différens , fournit également des
 » outils propres à la culture de la terre &
 » des armes qui servent à multiplier le
 » meurtre & le carnage. Il en est de même
 » du café : sa liqueur , toute flatteuse qu'elle
 » est , devient nuisible , quand on en
 » abreuve indistinctement tous les hom-
 » mes , ou qu'on en use sans nulle discrétion.
 » La chaleur & la sécheresse de ses
 » principes lui font pomper , il est vrai ,
 » le superflu des humidités de nos viscères ;
 » mais si nos membres sont déjà secs ,
 » si nos humeurs sont peu séreuses , si nos
 » fibres sont trop tendues , si nos nerfs
 » trop sensibles s'ébranlent trop facilement ,
 » quelle foule de maux l'usage du
 » café ne produira-t-il pas ? Il sera com-
 » me de l'huile que l'on verseroit sur du
 » feu : de nouveaux tourbillons de flam-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

» mes se formeront bientôt de ce dangereux
 » assemblage. En vain la nuit couronnée,
 » de pavots couvrira-t-elle la terre de ses
 » voiles sombres ; le café causera des in-
 » quiétudes que le lit ne fera qu'accroître.
 » Vous y serez dans une agitation
 » perpétuelle. A peine un léger assoupis-
 » sement se fera-t-il emparé de vos pau-
 » pières, que le sommeil s'envolera, que
 » vous resterez en proie au plus cruel ac-
 » cablement. Comment, en effet, Mor-
 » phée relâcherait-il des fibres que l'ef-
 » fervescence & l'activité du sang tien-
 » nent dans une tension violente ? Les
 » commotions trop fréquentes qu'elles
 » éprouvent, les irriteront & les flétriront
 » de plus en plus. La lassitude ren-
 » dra le corps incapable de se mouvoir,
 » & le tremblement des membres sera la
 » suite de leur foiblesse. »

Plusieurs autres morceaux de cette traduction pourroient également servir à faire voir que le traducteur, sans négliger l'harmonie du style, a su faire un choix heureux des expressions les plus propres à rendre avec justesse & avec précision la pensée du poëte original.

Lettres sur l'Art d'écrire, ou recherche & réunion des principes de l'écriture ; ouvrage utile aux parens , aux maîtres & aux élèves , par G. Laurent , maître ès arts en l'Université de Paris , & expert écrivain juré ; vol. in - 8°. de 68 pages. A Paris , chez l'auteur , rue des Nonaindières , quartier St Paul ; Couturier fils , quai des Augustins ; Froulé , pont Notre - Dame.

L'Art d'écrire ou l'écriture a reçu de nos jours un nouveau degré de considération par les recherches de plusieurs maîtres de cet art , & sur tout par celles de M. Laurent. Cet expert-écrivain entreprend de faire voir que les vrais principes de l'écriture , attribués encore aujourd'hui à l'usage & au goût , sont assujettis à des règles géométriques. Il ne faut cependant pas que ces règles prétendues géométriques effrayent les élèves. Il n'est ici question que de quarrés ou parallélogrammes. M. Laurent exige que les jeunes gens qui veulent faire des progrès sûrs & rapides dans l'écriture s'exercent d'abord à tracer ces parallélogrammes. Il explique dans son ouvrage les avantages de cet exercice & démontre les principes de l'écriture

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

par le moyen de ces figures quarrées. Ces principes sont simples & faciles à saisir. Comme ces principes parlent aux yeux , il fatisferont l'élève, & lui donneront la clarté & la sécurité qui accélèrent infailliblement les progrès.

Questions de Droit, de Jurisprudence & d'usage des Provinces du Droit - Ecrit du Ressort du Parlement de Paris, mises en ordre alphabétique par M. Mallobay-de-la-Mothe, conseiller du Roi, son avocat & procureur au Siège royal de Bellac.

Judex debet judicare secundum leges.

vol. in-12. Prix, 3 liv. relié. A Paris, chez Saugrain, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Une partie de la France se régit par le Droit-Ecrit ou Romain, qui en est le Droit commun & universel, mis en vigueur par Clovis, après la défaite d'Alaric & des Goths, l'an 507, par Charlemagne qui l'autorisa par ses capitulaires, & par Lotaire sous le règne duquel on traduisit en françois le Code Justinien. Une autre partie de la France se régit par des coutumes ou loix municipales qui ne

sont propres qu'aux Provinces qu'elles gouvernent. Le mélange du Droit écrit avec les différens usages fournit souvent à la chicane un sujet de trouble qui, par une suite funeste, peut occasionner la ruine des familles. C'est pour prévenir un inconvénient aussi pernicieux que l'auteur de ces *Questions de Droit, de Jurisprudence*, &c. s'est appliqué à désigner les bornes du Droit écrit, & des usages pratiqués dans les Provinces régies par cette loi, dans le ressort du Parlement de Paris. M. M. n'a pas prétendu faire un livre rempli d'érudition & qui ne seroit utile qu'à un petit nombre; il a voulu travailler pour tous ses concitoyens, afin que chacun pût y prendre une connoissance générale de la loi qui le régit, & distinguer les cas où l'usage l'emporte au préjudice du Droit, & ceux où les Loix sont écoutées au préjudice de l'usage.

Les matières sont rangées dans cet ouvrage par ordre alphabétique; & les questions qu'elles comportent sont présentées avec la clarté & la précision nécessaires pour que tout citoyen puisse promptement & sans fatigue, saisir l'instruction qu'il cherche, & ne soit point dans le cas de prendre un raisonnement pour un prin-

84 MERCURE DE FRANCE.

cipe , ou une explication pour le texte de la loi.

L'Homme du Monde éclairé, entretiens ; avec cette épigraphe : *Qui putat melius esse quod deterius , scientiâ caret.* S. AUG. vol. in-12. A Paris , chez Moutard , libraire , quai des Augustins.

« Il seroit à souhaiter , dit l'auteur dans
» son avertissement , que dans cette foule
» d'écrits publiés en faveur de la Reli-
» gion , on eût eu plus d'égard à la fri-
» volité des gens du monde. On y fait
» des argumens , & les argumens les las-
» sent ; on y cite de longs passages , & les
» plus courts les ennuyent ; on les ramène
» sans cesse à la théologie , & la théolo-
» gie est leur épouvantail. Il semble qu'on
» n'ait pas fait assez d'attention que les
» adversaires du Christianisme sont des
» hommes que l'appareil des armes fait
» fuir , & qu'on ne peut terrasser qu'en
» paroissant se jouer avec eux. Ainsi pour
» être utile aux gens du monde que l'im-
» crédulité a séduits , il faut prendre leur
» langage , plaisanter avec eux , & ne ré-
» futer leurs raisons qu'après avoir mon-
» tré le faux de leurs railleries. » Le ton
de légèreté & de plaisanterie que l'auteur

nous annonce n'est pas employé dans ces entretiens aussi heureusement qu'il pourroit l'être. On est même un peu fâché de voir dans le premier entretien les efforts que fait l'auteur pour nous donner une opinion chagrine de la société. « J'ai cru , » nous dit-il, trouver des hommes dans mes » semblables ; mais hélas ! une fatale expérience m'apprend qu'il en est bien peu » qui soient dignes de ce nom. » Dans la suite de ces entretiens l'auteur cherche , autant qu'il est en lui , à diminuer notre admiration pour les plus grands hommes de l'antiquité. Il nous fait entendre que Socrate avoit une vanité hypocrite ; que Platon étoit un débauché , Cicéron un orgueilleux , Trajan un ivrogne , Marc-Aurèle un superstitieux , &c. Mais ces accusations fussent-elles fondées , est-ce en déprisant les hommes qui nous ont donné les plus beaux exemples de vertu , que l'on peut espérer de la faire aimer de ses lecteurs ?

Plusieurs de ces entretiens sont polémiques , & l'auteur a souvent fait usage des preuves & des expressions même des écrivains qui l'ont précédé. Il avoue aussi qu'il a entendu discourir plusieurs incrédules ,

86 MERCURE DE FRANCE.

& que ses entretiens ne sont souvent que le résultat des conversations qu'il a eues avec eux.

Côme de Médicis, Grand-Duc de Toscane, ou la Nature outragée & vengée par le crime ; poëme, par M. Mero ; vol. in 8°. A Paris, chez Gueffier, imprimeur-libraire, au bas de la rue de la Harpe ; & Moutard, rue du Hurepoix.

Côme, le héros de ce poëme, premier Grand Duc de Toscane, de la branche de Laurent de Médicis, fut fils de Jean de Médicis & ayeul de l'épouse de notre Roi Henri le Grand. Ses talens politiques lui attirèrent l'estime & l'admiration de tous les Princes de l'Europe. Rome, Madrid, la France recherchèrent tour-à-tour son alliance. Son règne fut long & illustre. Il eût été heureux sans la terrible & funeste aventure de deux de ses fils. Jean, l'aîné de ces deux Princes, étoit d'un caractère doux & bienfaisant ; Garcias, le cadet, avoit l'ame barbare ; les vertus de son frère excitèrent sa jalousie. Un jour qu'ils étoient ensemble à la chasse, ils se trouvèrent par hasard séparés de leurs gens ; Garcias ne laissa pas échapper l'oc-

caſion d'aſſouvir ſa rage ; il s'élança ſur Jean , le tua d'un coup de poignard , & rejoignit ceux de ſa ſuite , ſans paroître ému de ſon forfait. On trouva le cadavre ſanglant ; le meurtrier diſſimula comme auroit pu faire un ſcélérat nourri depuis long-temps dans le crime ; mais le père ſe doutant de la vérité , renferma ſa douleur , & fit publier que ſon fils étoit mort ſubitement. Le jour d'après , il ordonna à Garcias de le ſuivre dans le lieu où étoit étendu le corps du Prince aſſaſſiné. Là , le deſeſpoir & la douteur s'emparent de l'ame de Côme. « Voilà , dit alors ce Prin- » ce infortuné , voilà le ſang de votre » frère qui vous accuſe , & qui deman- » de vengeance à Dieu & à moi-même. » Garcias fit l'aveu de ſon forfait , mais il accuſa Jean d'avoir voulu attenter à ſes jours. Le père , loin de recevoir ſes excuſes , le tua du même poignard dont Jean avoit été aſſaſſiné.

Ce fait , rapporté d'après les hiftoriens par M. Mero , fait le ſujet de ſon poëme héroïque diviſé en dix chants ; mais les huit premiers ſont employés à nous peindre les amours malheureux de Jean & d'Herzilie. Cet épiſode , loin de diſtraire un moment le lecteur des objets triftes

88 MERCURE DE FRANCE.

qui lui sont ici présentés, augmente encore sa mélancolie par la peinture que le poëte lui fait de la fin tragique d'une amante infortunée. On peut encore reprocher à cet épisode de suffoquer l'action principale par sa longueur. Le poëte avoue dans son discours préliminaire, qu'il auroit pu inspirer à Garcias une passion égale à celle de son frère pour Herzilie; « Mais je m'en suis bien gardé, » ajoute-t-il. Quoique l'amour soit connu des scélérats, il est plus souvent le partage des âmes sensibles & vertueuses, & j'aurois cru déshonorer cette tendre passion en la plaçant dans le cœur de ce Prince barbare. »

Garcias amoureux auroit pu néanmoins donner occasion au poëte de nous faire voir que si l'Amour est un dieu ami de la paix, de l'honneur, de la vertu, c'est aussi un vainqueur cruel & le père de tous les crimes. Cet amour d'ailleurs auroit produit entre Garcias & son frère une rivalité qui auroit motivé sa vengeance & son attentat. L'épisode, par ce moyen, auroit été subordonnée à l'action principale & auroit amené la catastrophe. Mais puisque le poëte s'est borné à nous peindre Garcias comme un ambitieux forcené, il

auroit dû au moins développer les passions de ce monstre, les mettre en jeu & nous attacher à la lecture de son poëme par la peinture du cœur de l'homme livré à la tyrannie de l'ambition.

L'action de ce poëme est renfermée dans le simple récit de l'historien. Le poëte y a ajouté uniquement une circonstance, circonstance horrible qui fait frémir la nature & dévoile toute la bassesse d'ame du scélerat Garcias. Ce Prince étant à la chasse, rencontre son frère qui étoit seul & sans aucune défiance. Il se jette aussi - tôt sur lui, le poignard à la main; mais Jean évite le coup & se met en défense. Le lâche Garcias voyant son projet découvert, & lui - même en péril de la vie, dissimule & feint un repentir, afin de trouver un moment plus heureux pour accomplir son crime.

Mon frère, si ce nom m'étoit permis encore;
Car, après mon forfait que la Nature abhorre;
Je dois paroître un monstre à tes yeux effrayés;
Donne-moi le trépas; tu me vois à tes pieds:
Au sang des Médicis ma vie est une tache;
Punis-moi, venge-les en immolant un lâche.
J'abhorrai tes vertus que mon cœur n'avoit pas;
Je fus jaloux de toi, je jurai ton trépas.
L'amour des Florentins, tes talens, ton courage,

90 MERCURE DE FRANCE:

Ton droit d'aînesse enfin , tout me faisoit om-
brage ;

Ton cœur, en m'épargnant, deviendrait criminel.

Frappe , ou bien à tes yeux. Non , arrête ,
cruel ;

J'en crois le repentir que ta douleur exprime.

Tes larmes dans mon cœur ont effacé ton crime.

Garcias , il est vrai , vouloit m'assassiner ;

Garcias se repent ; je dois lui pardonner.

Il se livre à mes coups , il m'arrose de larmes.

O doux épanchemens, que je ressens vos charmes !

O Nature ! ô tendresse ! ô fraternelle ardeur !

Rien ne peut égaler les plaisirs de mon cœur.

Combien dans ces momens l'existence m'est chère !

Garcias m'est rendu , j'embrasse encor mon frère ;

Ce frère , qui tantôt a voulu m'opprimer ;

Ce frère , désormais qui ne veut que m'aimer.

Trônes de l'Univers ! éclat du diadème !

Vous n'êtes rien auprès d'un frère que l'on aime !

Mon cœur eût tout perdu , séparé loin de toi ;

Mais il retrouve tout quand tu reviens à moi.

Si la haine eût brisé la chaîne qui nous lie ,

Dans quels malheurs j'aurois passé ma triste vie ?

Mais nous n'étions pas faits pour nous haïr tous
deux.

Tu m'as rendu ton cœur , & je m'estime heureux.

Le temps presse ; hâtons-nous , allons joindre mon
père ,

Dans cet embrasement reçois la foi d'un frère.

Au même instant que Jean monte sur son courfier ,
 Le monstre dans son flanc plonge un mortel acier.
 Il tombe ; son sang coule : il se traîne , soupire ,
 Lutte contre la mort : vains efforts , il expire.
 Quels désordres affreux causa son sang versé !
 Sur la terre à l'instant tout parut renversé.
 Vers sa source , l'Orno vit reculer ses ondes ;
 L'Etna fit retentir ses cavernes profondes ;
 Le Soleil s'obscurcit , la Vertu s'exila ;
 Le Ciel lança la foudre & l'Univers trembla.

Il étoit bien question ici de faire reculer les ondes de l'Orno ! Il falloit nous peindre les agitations & les tourmens qui suivent le crime , nous représenter le scélérat Garcias en proie à la terreur & déchiré mille fois par les remords avant de recevoir le juste prix de son forfait des mains mêmes de son père. Les agitations de ce père infortuné qui se charge de venger , par l'effusion de son propre sang , l'innocence & la nature , auroient pu encore produire ici un tableau pathétique , & donner à ce poëme l'intérêt & l'action du drame. Le poëte a cependant cherché à peindre les douleurs & le trouble de Côme dans le moment qu'il va accomplir sa vengeance ; mais cette peinture ne répond pas à celle que l'imagination du

92 MERCURE DE FRANCE.

lecteur a pu se former de ce moment terrible. Ce poëme ne peut donc être regardé que comme un essai dont le poëme de la mort d'Abel de Gesner a pu donner l'idée ; essai néanmoins où il y a quelques situations bien rendues. On doit d'ailleurs bien augurer d'un poëte qui, comme M. Mero dans son discours préliminaire, rend un juste hommage aux modèles & aux législateurs de notre poésie.

Minéralogie, ou nouvelle exposition du règne minéral ; ouvrage dans lequel on a tâché de ranger, dans l'ordre le plus naturel, les substances de ce règne, & où l'on expose leurs propriétés & usages mécaniques, &c. avec un Lexicon ou Vocabulaire, des Tables synoptiques, & un Dictionnaire minéralogico-géographique. Par M. Valmont de Bomare, démonstrateur d'histoire - naturelle avoué du Gouvernement, censeur royal, membre de plusieurs Académies des sciences, belles-lettres & beaux arts ; maître en pharmacie, &c. Seconde édition, 2 vol. in-8°. A Paris, chez Vincent, imprimeur libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

La première édition de cette minéralogie , publiée il y a environ douze ans , a été très-accueillie. M. de Bomare n'a cessé , depuis ce temps , de faire de nouvelles recherches sur toutes les parties de l'histoire naturelle , & particulièrement sur la minéralogie. Ces recherches , insérées dans cette seconde édition , ont donné lieu à l'auteur de faire des observations intéressantes sur plusieurs points d'histoire naturelle , & de répandre plus d'ordre & de clarté sur les divers objets du règne minéral. On doit donc bien distinguer cette seconde édition de la première.

Notre savant Naturaliste ne s'est pas borné , ainsi que la plupart des auteurs , à la minéralogie particulière d'une contrée. Il a laissé à la sienne sa plus grande généralité possible. Il a indiqué les substances concomitantes des divers individus ; il les a décrites , & , après avoir marqué les propriétés qui leur sont particulières & celles qui leur sont communes avec d'autres , il a exposé celles qui paroissent les plus propres à répandre quelque jour sur la formation , tant primitive que secondaire , des corps en général. Enfin il les a rangées selon leur moindre ou plus grande relation. C'est cette relation qui ,

94 MERCURE DE FRANCE.

pour nous servir de l'expression de l'auteur, forme le fil qui l'a conduit.

L'expérience & une pratique journalière ont dû faire reconnoître à M. de Bomare bien des erreurs répandues dans les ouvrages des minéralogistes qui l'ont précédé. Ces erreurs & l'incertitude des méthodes employées par ces minéralogistes ont porté M. de Bomare à adopter un système particulier, mais plus clair, plus méthodique & plus sûr, objet principal de cet ouvrage. Cette partie systématique est formée d'un tableau général des choses, d'une distribution propre à chaque genre, d'une nomenclature françoise & latine, & de la description. L'auteur a renvoyé dans des notes tout ce qui étoit de discussion légère, tout ce qui pouvoit servir d'éclaircissement aux endroits obscurs de quelques auteurs. Des observations accompagnent souvent les notes. Ces observations nous instruisent des découvertes ou conjectures que l'on a formées sur certains corps du règne minéral, des travaux qu'on leur a fait subir, de leurs usages, de leurs propriétés, & des ressources que nous en avons tirées. Ces détails ne peuvent manquer d'intéresser ceux qui n'appercevant pas toujours l'utilité

lité des recherches des Naturalistes pour le progrès des arts & de l'industrie, seroient tentés de regarder la science comme un appareil vain & stérile.

Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie de Prosper Marchand, ou additions & corrections pour cet ouvrage; vol. in-4°. de 55 pages. A Paris, de l'imprimerie de Ph. D, Pierres, rue Saint-Jacques.

La précipitation avec laquelle Prosper Marchand publia, en 1740, son histoire de l'Imprimerie, lui a fait commettre des erreurs, des inexactitudes, des contradictions mêmes dont on relève plusieurs dans cet ouvrage. C'est une espèce d'*errata* qui ne rectifie pas, à beaucoup près, routes les fautes de l'historien de l'Imprimerie, mais qui en corrige un assez grand nombre pour faire regarder le volume que nous annonçons, comme un supplément nécessaire à l'Histoire de l'Imprimerie,

Théâtre de Sophocle, contenant les tragédies de ce poëte, qui n'avoient pas encore été traduites : pour servir de supplément au Théâtre des Grecs du P,

96 **MERCURE DE FRANCE.**

Brumoy ; par M. Dupuy , de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres ; nouvelle édition ; 2 vol *in-12*.
A Paris , chez Costard , fils , & Compagnie , rue St Jean-de Beauvais.

Sophocle avoit composé cent vingt tragédies , dont il ne reste que sept. Le P. Brumoy a traduit l'*Œdipe* , l'*Electre* & le *Philoctete*. Il s'étoit contenté de donner un précis des quatre autres dans son *Théâtre des Grecs* , avec la traduction de quelques morceaux qui lui avoient paru mériter d'être connus. Ces quatre tragédies sont les *Trachiniennes* ou la *Mort d'Hercule* , *Ajax furieux* , *Œdipe à Colone* & *Antigone*. La première pièce porte le titre de *Trachiniennes* , parce que le chœur est composé de jeunes filles de *Trachine* , ville de Thessalie. Ces tragédies ont été traduites en entier par M. D. La traduction du savant académicien a été d'autant plus accueillie la première fois qu'elle a été publiée , en 1762 , que le traducteur a su allier à l'élégance du style la simplicité du texte. Des notes utiles accompagnent cette traduction. La réimpression que l'on en donne aujourd'hui , en répandant ces modèles de tragédie grecque dont la marche est moins compliquée que

que la nôtre, pourra contribuer à nous rappeler à ce ton simple de la Nature, dont quelques-uns de nos dramatiques semblent aujourd'hui s'écarter.

Nouvelles Œuvres de M. de la Fargue ; des Académies des sciences, belles-lettres & arts de Bordeaux, de Caën & de Lyon ; vol. in 8°. de 87 pages, orné de gravures ; prix, 5 liv. A Paris, chez Couturier père, aux galeries du Louvre ; & Couturier fils, quai des Augustins.

Ce nouveau volume des Œuvres de M. de la F. rassemble des épîtres & autres pièces fugitives, un poëme sur la navigation & un autre poëme sur les agrémens de la campagne. Ces deux poëmes ont été lus dans les assemblées publiques de l'Académie de Bordeaux. On trouve dans ces poësies de la facilité, du naturel, mais point assez peut-être de cette chaleur de sentiment qui constitue le poëte.

M. de la F., pour mieux célébrer les agrémens de la campagne, a cru devoir remonter tout simplement au temps de la création.

I. Vol.



98. MERCURE DE FRANCE.

Dieu dit : que tout commence ; & rien ne reste à naître.

A ce mot créateur le néant cesse d'être.

Le chaos se débrouille ; & l'homme voit le jour
Pour être de ce Dieu le prodige & l'amour.

Les deux premiers vers paroîtront bien foibles pour exprimer cette sublime image du Psalmiste : *Dixit & facta sunt*. M, de la F. a mieux réussi à nous rendre cette pensée d'un Ancien, sur la stérilité des campagnes, occasionnée par le luxe, qui détournâ les Citoyens Romains de s'occuper, à l'exemple de leurs premiers Rois, des travaux de l'agriculture.

Rare de royales mains autrefois labourée,
La terre de son sort se sentit honorée :
Sa surface par-tout se couvrit de moissons ;
Tous les fruits des vergers chargèrent les buissons.

Mais quand on la livra depuis à des esclaves,
Qui déchiroient son sein du fer de leurs entraves,
Il sembla qu'elle avoit senti cet affront ;
Et la stérilité flétrit long-temps son front.

Les pièces fugitives de ce recueil ne sont point sans agrément ; mais comme la plupart sont des poésies de société, elles doivent perdre un peu de leur mé-

rite en paroissant au grand jour. La reconnoissance en a dicté plusieurs , & quelques - unes sont les fruits des loisirs d'un citoyen estimable qui se fait gloire d'honorer la vertu & de rendre justice au mérite.

La Nature considérée sous ses différens aspects ; ou Journal des trois règnes de la Nature, contenant tout ce qui a rapport à la science physique de l'homme, à l'art vétérinaire, à l'histoire des différens animaux, au règne végétal, à la connoissance des plantes, à l'agriculture, au jardinage, aux arts, au règne minéral, à l'exploitation des mines, aux singularités & à l'usage des différens fossiles, numéros 1, 2, 3 & 4. A Paris chez Lacombe, libraire rue Christine.

Les ouvrages périodiques tels que celui-ci, n'ont besoin d'autre recommandation que celle que donne l'importance des matières qu'ils embrassent. Celui de *la Nature considérée* a particulièrement pour objet de rassembler les connoissances physiques, économiques ou d'histoire naturelle relatives aux besoins & même aux agrémens de la vie. Ces connoissan-

E ij

ces sont de tous les âges , de tous les états , de toutes les conditions ; c'est pourquoi le Journaliste , dont le zèle , l'activité & les lumières sont suffisamment connues , s'est appliqué particulièrement en donnant une nouvelle forme à son Journal , d'y apporter beaucoup de clarté , de précision & de variété , afin qu'il soit à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Il paroît actuellement quatre numéros de ce Journal. L'auteur a recueilli dans le troisième une observation d'un Curé de Tours , qui peut intéresser le Naturaliste & le Physicien. Le hasard ayant fait tomber sous la main de ce Curé une sang sue vivante , il l'enferma dans un bocal de verre , dans lequel il mit de l'eau , & le déposa sur la fenêtre de sa chambre. M. le Curé visita pendant longtemps sa pensionnaire tous les matins , dans la vue de s'assurer si elle vivroit dans ce bocal ; mais l'attention singulière qu'il apportoit à observer tous les différens mouvemens de cette sang sue , sur-tout lors des variations de tems , aigilla sonna sa curiosité au point qu'il en fit son baromètre. Il observa 1°. que par un tems ferein & beau , la sang sue restoit au fond du bocal sans nourriture , & roulée en ligne spirale. 2°. que s'il devoit pleuvoir

avant ou après midi , elle montoit jusqu'à la surface de l'eau , & y restoit jusqu'à ce que le tems se remît au beau ; 3°. que lorsqu'il devoit faire grand vent , elle parcouroit son habitation liquide avec une vitesse surprenante , & ne cessoit de se mouvoir que lorsque le vent commençoit à souffler ; 4°. que lorsqu'il devoit survenir quelque tempête avec tonnerre & pluie , la sang-sue restoit presque continuellement hors de l'eau pendant plusieurs jours ; qu'elle se trouvoit mal à l'aise , & dans des agitations & convulsions violentes ; 5°. que la sang-sue restoit constamment au fond du bocal pendant la gelée , & dans la même figure qu'elle étoit en été dans un tems clair , c'est-à-dire , en ligne spirale ; 6°. enfin que dans des tems de neige ou de pluie , elle fixoit son habitation à l'embouchure du bocal. M. le Curé observe que son bocal de verre ordinaire est du poids d'environ huit onces , qu'il le remplit aux trois quarts d'eau , & qu'il en couvre l'entrée avec de la toile ; qu'il change d'eau en été une fois chaque semaine , & en une autre saison tous les quinze jours.

Les papiers publics ont annoncé le *thlaspi arvense* comme une plante très-propre à détruire les punaises ; mais il

paroît , d'après les observations rapportées dans ce Journal , que cette plante ne produit pas tout l'effet désiré. L'eau distillée de cette plante , & d'autres plantes citées dans le même article , seroit préférable aux plantes mêmes , parce qu'on a beaucoup plus de facilité de l'insinuer dans les fentes & crevasses du lit , dans les plis des rideaux , sans exposer les étoffes à se tacher : l'odeur en est même plus développée. On pourroit rendre encore cette odeur plus active en mettant l'eau dans un vase sur le feu , & en faisant circuler la vapeur dans le lit , dont les rideaux feroient tirés.

Le second numéro de ce Journal fait mention de différentes méthodes pour apprêter les peaux des oiseaux , selon les usages pour lesquels on veut s'en servir , soit pour l'ornement, soit pour l'utilité. Il est aussi indiqué dans ce même cahier un moyen pour dégraisser les velours. Les moindres procédés concernant les arts & métiers , ne peuvent manquer d'intéresser le plus grand nombre des lecteurs. Aucun de ces procédés n'est ici négligé. Ceux qui se rasent eux-mêmes feront , par exemple, satisfaits de la nouvelle méthode qu'on leur donne pour repasser les rasoirs. On ne fait pas toujours attention que

lorsqu'on passe le rasoir sur le cuir, on appuie plus ou moins. Le cuir, par sa souplesse, cède sous la pression de la lame, & tend à se remettre à mesure que le bord du tranchant passe : mais le cuir en se relevant arrondit & renverse le tranchant ; il produit le même effet que si on passoit le rasoir dans une pierre courte & très-creuse. Comment remédier à cet inconvénient ? Lisez les observations relatives à ce sujet, rapportées dans le quatrième cahier.

Ce même cahier, ainsi que les précédens, fait mention de plusieurs curiosités d'histoire naturelle, qui jettent dans ce Journal autant de variété que d'agrément. Le Journaliste nous entretient dans le dernier cahier d'une production végétale qui a des caractères particuliers qui l'approchent des substances animales. Cette production se trouve dans l'isle de Sainte-Lucie. Dans une caverne de cette isle, près de la mer, est un grand bassin de douze à quinze pieds de profondeur, dont l'eau est salée : le fond est composé de roches, d'où s'élèvent en tout temps certaines substances qui présentent au premier coup d'œil de belles fleurs, luisantes, semblables à peu près à nos soucis simples, si ce n'est que la couleur en est

104 MERCURE DE FRANCE.

plus claire, & approche plus de celle de la paille. Quand on veut cueillir ces espèces de fleurs, dès que la main ou autre instrument en est à deux ou trois pieds, elles se resserrent ou s'enfoncent sous l'eau; lorsque cette espèce de tact cesse, elles reparoissent & s'ouvrent de nouveau. En examinant de près cette substance, on trouve dans le centre du disque quatre filamens bruns qui ressemblent à des jambes d'araignées, & qui se meuvent au tour d'espèces de pétales jaunes avec un mouvement vif & spontané : ces jambes se réunissent comme des pinces pour saisir la proie, & les pétales jaunes se resserrent aussi-tôt pour renfermer cette proie, qui ne peut plus échapper. Sous cette apparence de fleurs est une tige noire, grande comme la queue d'un corbeau, qui semble être le corps de l'animal. Il y a apparence qu'il vit d'insectes que jette la mer dans cette partie d'eau salée qu'il habite. La belle couleur qu'il porte est propre à attirer vers lui ces petits insectes, qui, comme tous les animaux aquatiques, se portent vers ce qui éclate. On a nommé cette production singulière, l'*Animal-Fleur*.

Une autre curiosité naturelle, mais qui se trouve dans le règne végétal, est l'*An-*

bre fontaine. L'eau douce, si nécessaire à la subsistance des animaux, se trouve quelquefois manquer dans certaines contrées; mais la Nature a, pour réparer ce défaut, des ressources, dont une entre autres mérite d'être remarquée par les curieux. L'île d'Hiero, une des Canaries, a, pour suppléer aux trois seules fontaines qui seroient insuffisantes pour son étendue, un arbre qu'on peut bien appeler l'*Arbre-fontaine*: les habitans le nomment l'*Arbre-saint*. Ses feuilles distillent continuellement une telle quantité d'eau, qu'elle suffit pour abreuver les habitans & les animaux. Sa feuille est comme celle du laurier, mais plus large & toujours verte: son fruit ressemble au gland; il a à-peu-près le goût du pignon, mais plus doux & plus odorant.

Différens objets de médecine & de l'art vétérinaire, des observations d'histoire naturelle & de physique, des remèdes pour diverses maladies, recueillis dans ce Journal, ajoutent à son utilité & le rendent un répertoire très-commode pour ceux particulièrement qui vivent à la campagne ou dans la retraite, & ne sont pas toujours à portée de consulter les gens de l'art. Les résultats de leurs

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

recherches & de leurs travaux font exposés ici avec la clarté & la précision nécessaires pour pouvoir être saisis par toutes sortes de lecteurs; qualité essentielle d'un écrit périodique, de celui sur-tout qui est consacré à l'utilité publique.

Ce Journal des trois règnes de la Nature, paroît par cahier de deux feuilles *in-12.*, le premier & le quinze de chaque mois. Le prix de la souscription est de 12 liv. par an, rendu port franc par la poste, tant à Paris qu'en Province.

Le Spectateur François, pour servir de suite à celui de M. de Mariveaux.

L'étude propre à l'homme est l'homme même.

POPE.

année 1774; tome premier, *in-12.*
N^{os}. 1 & 2. A Paris, chez Lacombe,
libraire, rue Christine.

« Il feroit difficile de décider s'il y a
» plus de variété dans l'Homme physique
» que dans l'Homme moral. Quand on
» considère que depuis la création, il n'y
» a pas eu deux hommes qui se soient
» entièrement ressemblés, quoique tous
» formés de la même matière & sur les
» mêmes proportions, on est étonné de

» cette fécondité de la Nature. Mais
 » l'Homme moral est bien plus étonnant
 » encore. Le nombre des vertus & des
 » vices, des défauts & des ridicules ; en
 » un mot, l'espèce des qualités qui com-
 » posent les caractères des hommes, nous
 » paroît très-bornée, & cependant la dif-
 » férence des caractères qui résulte de
 » leurs combinaisons, est inconcevable.
 » Chaque caractère a son vice ou sa vertu
 » qui lui est propre & qui en fait la base ;
 » mais ce vice ou cette vertu prend tant
 » de formes différentes, a tant de nuan-
 » ces, se présente sous tant d'aspects, pro-
 » duit des effets si opposés, que dans le
 » monde entier, il seroit plus difficile
 » encore de trouver des hommes qui se
 » ressemblassent parfaitement par le ca-
 » ractère que par les traits de leur visa-
 » ge. » Ces réflexions font l'objet d'un
 discours inséré dans le deuxième cahier
 du Spectateur François. Cet écrit péri-
 odique contribue de jour en jour à nous
 convaincre de la vérité des réflexions que
 nous venons de rapporter par des peintu-
 res animées & faites d'après nature, des
 différens caractères qu'offre la société.
 Une philosophie douce, enjouée & tou-
 jours plus portée à mettre ses leçons en

action qu'en raisonnemens, rend ce Journal particulièrement utile à l'éducation de la Jeunesse, & agréable aux personnes de l'un & de l'autre sexe qui veulent s'instruire en s'amusant. Une anecdote parisienne, rapportée dans ces feuilles, leur donnera cette leçon utile de morale; que la reconnoissance qui examine un bienfait n'est souvent qu'une ingratitude déguisée. Baise la main qui t'a servi, s'écrie ici le Spectateur, & ne t'inquiète pas si elle est lépreuse.

Les lecteurs sensés applaudiront surtout aux efforts que fait le Spectateur pour rappeler le François à sa gaieté naturelle & primitive. « Il est si doux de rire! D'où vient donc cette manie qu'ont nos écrivains modernes d'attifester leurs lecteurs? Plusieurs même se disputent la gloire d'avoir inventé un genre qu'ils appellent *sombre*. Eh! grand Dieu, de combien d'horreurs ils se remplissent la tête pour y exceller! Toujours au milieu des tombeaux, dans les cachots, les plus obscurs, sur les échafauds, toujours le poignard à la main, & *lavant dans le sang leurs bras ensanglantés*, trempant dans les pleurs de l'infortune leur plume de fer; toujours feuilletant

« les archives de la misère humaine ;
 « quelle occupation pour un être sensible !
 « Sommes-nous donc ou trop gais ou trop
 « honnêtes gens , pour qu'on ne nous
 « mette sous les yeux que ce qui peut ou
 « nous affliger ou nous corrompre ? Aussi
 « voyez les progrès de la philosophie noi-
 « re : elle gagne même les soldats en bu-
 « vant bouteille. » Le Spectateur a em-
 prunté ce dernier mot d'une réponse de
 M. de V. à un de ses amis , qui lui avoit
 annoncé le premier , l'aventure de deux
 Dragons de St Denis , qui se brûlèrent la
 cervelle le 25 Décembre 1773. On sait
 aujourd'hui que l'un des deux étoit fou ,
 & que tous les deux étoient perdus de dé-
 bauche , de dettes , & par conséquent acca-
 blés de remords.

Panurge continue d'annoncer une suite
 d'animaux d'une espèce particulière qu'il
 montre à la Foire Saint - Germain , mais
 que l'on peut voir aussi ailleurs. La loge
 du premier animal qu'il indique est fort
 ornée. Cette loge renferme un oiseau
 lourd & pesant , humant sans cesse le vent
 qui le gonfle. Il est méchant , vindicatif ,
 emporté , colère , & ne jette que des cris
 aigus. Il étale avec faste l'éclat de son plu-
 mage , qui est très-brillant , qu'il semble
 dédaigner quand on le regarde , mais dont

110 MERCURE DE FRANCE.

il prend le plus grand soin , quand on a l'air de ne pas s'en appercevoir. Il méprise tous les autres animaux. Essayant de temps en temps de s'élancer comme l'aigle & le milan ; mais retenu par l'habitude qu'il a contractée d'aller terre-à-terre comme les oies ; on l'a surpris de nuit , dérochant en secret la pâture des autres animaux & l'entassant dans sa loge ; mais de jour , & sur-tout lorsqu'il voit nombreuse compagnie , il la leur distribue avec un faste insultant. Aussi-tôt qu'on cesse de le regarder , il cesse de donner. Cet animal est désigné dans la liste , sous le nom de *Parvenu*.

Les arts d'imitation si propres à nous distraire des occupations les plus sérieuses , à répandre quelques fleurs sur le sentier de la vie , & à élever nos sentimens par la vue du beau qu'ils nous présentent , deviennent souvent le sujet des réflexions du Spectateur. Un discours particulier est ici consacré à examiner pourquoi la musique , qui , au rapport des poètes & des orateurs , produisoit autrefois des effets si puissans , ne nous fait aujourd'hui éprouver que des sensations foibles , momentanées , & qui se bornent le plus souvent à flatter agréablement l'oreille. Mettons nous au rang des exagé-

rations de la Grèce mensongère, des phénomènes que nos musiciens regardent comme impossibles, parce qu'ils ne peuvent ni les expliquer, ni les concevoir. Cependant si l'imitation théâtrale, si le simple récit d'une action tragique, soit en prose, soit en vers, peut jeter l'âme dans la tristesse & la terreur; s'il peut faire couler des larmes véritables, pourquoi la musique n'aura-t-elle pas le même pouvoir? N'est-elle pas une imitation comme la poésie, la peinture & la sculpture? Or, si elle peut imiter les passions, elle doit en faire éprouver les effets. Pourquoi donc agit-elle si faiblement sur nous? Pourquoi la poésie, si négligée aujourd'hui, trouve-t-elle encore des âmes sensibles à son imitation? Et pourquoi la musique, si généralement cultivée, ne flatte-t-elle que nos oreilles, & glisse-t-elle si légèrement sur nos cœurs? Le *Spéctateur*, pour mieux répondre à ces questions, fait habilement usage des observations des philosophes qui ont écrit sur les beaux-arts, & y ajoute ses propres réflexions qui sont celles d'un homme de goût, d'un critique judicieux & d'un observateur attentif.

Le *Spéctateur François* est composé par an de 15 cahiers, chacun de trois feuil-

112 MERCURE DE FRANCE.

les; le prix, franc de port à Paris, par la poste, est de 9 liv.; en province de 12 liv. On souscrit chez Lacombe, libraire, rue Christine, seul chargé de la distribution de ce Journal.

Merival, drame par M. Darnaud, vol. in-8°. à Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques.

Merival, Gentilhomme retiré du service, goûtoit les charmes d'une vie douce & tranquille dans la société d'une épouse qu'il adoroit & qui lui étoit devenue encore plus chère depuis qu'elle lui avoit donné un fils. Ce fils, élevé d'abord sous les yeux de ses parents, fut envoyé à Paris pour y achever son éducation. *Merival*, supportant difficilement cette absence, cherchoit à distraire ses ennuis par la présence d'un ami avec lequel il partageoit sa table & sa maison. Son cœur aimoit à s'épancher tour-à-tour dans le sein de sa femme & dans celui de cet ami. *Merival* ignoroit alors les tourmens de la jalousie. Des écrits anonymes qu'on lui fait parvenir par une main perfide jettent dans son esprit des soupçons qu'une imagination trop prompte à s'enflammer change bientôt en certitudes. *Merival* croit voir, d'après

les circonstances qui lui sont détaillées ; les preuves de son déshonneur. Il ne regarde plus son ancien ami que comme un infame adultère , un monstre qui a abusé de sa confiance. La jalousie & toutes les fureurs s'emparent de Merival. Il s'arme d'un fer vengeur , & court, transporté par la rage, le plonger dans le sein de son ami. Sa barbarie n'est point satisfaite; il demande une seconde victime : son épouse est à ses pieds. Cette femme tremblante , échevelée , embrasse les genoux de ce forcené , se justifie de ses cruels soupçons & parvient enfin à lui faire tomber le fer des mains. Mais de nouveaux écrits anonymes le rendent à ses premières fureurs. Ces écrits l'accusent de foiblesse & lui reprochent de s'être laissé vaincre par les artifices d'une femme perfide qui porte même dans son sein le fruit de ses liaisons criminelles. Merival , étouffant alors tout sentiment en faveur d'une épouse qu'il avoit tendrement aimée , se présente à elle comme son juge & son bourreau , & la force à prendre le breuvage empoisonné qu'il a préparé. Cette femme expirante proteste de son innocence , n'accuse que l'excès d'aveuglement qui a surpris son mari , & meurt en formant des vœux pour son assassin. Une sombre mélancolie

114 MERCURE DE FRANCE.

s'empare alors de cet époux. Il est livté aux remords qui accompagnent le crime. L'enfer est dans son cœur. Il s'agite, il se fuit, il ne peut plus vivre avec lui-même. Cette cruelle situation qui suit le crime nous est dépeinte dans le premier acte de ce drame. Mérinval cherche à soulager ses tourmens en les déposant dans le sein de son fils qui, de retour dans la maison paternelle, après dix ans d'absence, n'avoit pas tardé à s'appercevoir du trouble qui agitoit son père. La situation de cette famille infortunée peut elle devenir plus cruelle ? Oui, & le lecteur fremit d'horreur en lisant cette lettre que reçoit Merinval d'un jeune homme nommé Séligni, dont il avoit traversé les amours.

Je puis enfin jouir d'une juste vengeance !

Je commencerai par t'offrir

L'image des tourmens dont tu me fais mourir ;

Ils ont passé ton espérance.

Pour moi dans l'Univers il n'est plus de plaisir ;

Qu'un seul, qu'un seul que je goûte d'avance !

Plus que moi tu pourras souffrir.

Rappelle tes excès : armé contre la flamme

Qu'un amour violent allumoit dans mon ame ;

Ton caprice à ses loix prétendit m'asservir.

L'objet que j'adorois, victime de ta rage,

Eprouva par tes coups le sort le plus affreux ;

D'un hymen attendu nous préparions les nœuds ;
 Ta fureur les rompit ; elle osa davantage :
 Loin de moi , mon amante enlevée à mes vœux ,
 Vit flétrir ses beaux jours dans un dur esclavage ;
 Le chagrin dans la tombe est venu la plonger ;
 Elle est morte en un mot , cette femme chérie !

Je l'aime encore avec idolatrie !

Et j'ai vécu pour la venger.

Mon ame ici se répand toute entière ;
 Tels furent tes bienfaits ; en voici le salaire :

Habile à me jouer de ta crédulité,
 (Que l'Amour qui se venge est un puissant Génie)

J'ai su , dans ton sein agité ,
 Jeter tous les serpens , toute l'atrocité
 D'une stupide & noire jalousie.

J'ai fasciné tes yeux , dénaturé ton cœur ,
 Perversi ta raison. En esclave docile ,
 Tu servois à mon gré mon avide fureur ;
 Sur tous tes mouvemens j'avois un œil tran-
 quille ;

Chaque jour , j'ajoutois à ton aveugle erreur.
 Oui , c'est moi qui , sans cesse irritant ta colère ,
 Par le secours heureux d'une main étrangère ,
 T'écrivois , nourrissois , échauffois tes transports ,
 Subjugois ton amour , étouffois tes remords.
 C'est moi qui dirigeant un de tes domestiques ,
 Par l'intérêt , à mes projets soumis ,
 Ai de ses faux rapports appuyé mes écrits ,
 Et t'ai fait embrasser mille objets fantastiques ;

116 MERCURE DE FRANCE.

Je comptois tous tes pas dans le piège affermis ;
Jusqu'au bout ma vengeance a dévoré la proie.
Vois donc tous tes forfaits , & sens toute ma
joie :

Evard étoit l'exemple des amis ;

Ta femme , celui des épouses ;

Cet enfant , il étoit le tien ;

Tous les trois , je fais tout , on ne m'a caché rien ;
Ont succombé sous tes fureurs jalouses. . .

Et c'est où t'attendoit un tant outragé !

En vains éclats ton désespoir s'exhale.

Ne meurs pas , ne meurs pas ; j'en serai plus
vengé :

Souffre après ces revers tout le malheur de vi-
vre ;

C'est à ton propre cœur que Seligni te livre. . .

La situation de Merinval , qui étoit
cruelle , devient ici horrible , & cette
horreur s'accroît jusqu'à la fin du drame.
Merinval fils auquel son père a commu-
niqué la lettre qu'il a reçue , se dérobe de
la maison paternelle & des bras d'une
épouse pour courir sur les traces du scé-
lérat Seligni. Il le cherche ; le trouve en-
fin , & , après l'avoir forcé de se mettre
en défense , son bras , conduit par la ven-
geance , lui plonge dans le sein un fer
meurtrier. Le jeune Merinval est arrêté

par les Officiers de la Justice & conduit en prison. Son procès est instruit. Ce jeune homme ne veut point avouer son nom & le motif de son action, de peur de dévoiler le crime de son père. Mais ce père, instruit par ses perquisitions de la détention de son fils, ne voit que le péril dont ce cher fils est menacé; il se présente devant le Juge dans le dessein de se déclarer le seul coupable qui mérite toute la rigueur des loix, & de sauver son fils; ce qui produit ici un combat très-pathétique entre l'amour paternel & la piété filiale. Le jeune Merinval parvient enfin à faire consentir son père à garder un secret qui ne serviroit qu'à le conduire sur l'échafaud sans pouvoir sauver les jours de son fils. Il le conjure; il lui fait même promettre de consentir à vivre pour rendre à son fils un dernier service, un service essentiel & le seul qu'il attend dans la position où il se trouve. Quel est donc ce bienfait que le prisonnier demande à son père? Du poison, pour se soustraire à l'ignominie de l'échafaud.

La honte est tout, mon père, & l'on brave la mort.

Ce père se soumet à son sort plein d'horreur; il vient trouver son fils dans

118 MERCURE DE FRANCE.

la prison, il lui porte le poison, mais après en avoir pris en secret, afin que la mort le réunisse à son fils. Il en sent déjà les approches, & sa main tremblante laisse tomber la boîte fatale que lui demande le jeune Merinval. Dans cet intervalle, l'épouse du prisonnier, Eugénie, dont les inquiétudes sont dépeintes dans ce drame avec beaucoup de sensibilité, apporte à son mari des lettres de grâce, accordées d'après l'aveu même que le scélérat Selligni a fait en mourant, de ses forfaits. Cependant Merinval père succombe à l'effort du poison qu'il a pris. Cet homme, emporté vers le crime comme malgré lui, s'est vu successivement l'assassin de son ami, de sa femme, de l'enfant qu'elle portoit dans son sein & de lui-même. Quelle leçon plus terrible des malheurs & des crimes qui suivent le fol aveuglement de la jalousie ?

Le Comte de Camminge de M. d'Arnaud a fait verser des larmes; son *Merinval* fera frémir. L'auteur nous prévient dans sa préface qu'il a emprunté le sujet de ce dernier drame d'un roman intitulé, *le Monde moral*. M. D., en avouant la source où il a puisé, donne un exemple qui sera rarement suivi. Mais l'auteur, en transportant l'aventure du roman sur la,

scène , y a fait les changemens qu'il a cru les plus propres à l'action & à l'effet théâtral. Nous doutons cependant que la scène où il nous représente un lieutenant-criminel assis sur son tribunal & instruisant, avec les formalités usitées, le procès d'un prisonnier , puisse réussir sur le théâtre françois. Il seroit facile de donner les raisons de ce doute. D'ailleurs, quelque motif qui ait fait agir le fils de Merinval, le spectateur ne peut le regarder que comme un assassin qui rentre dans la classe ordinaire des criminels. Son père, dont l'ame foible & crédule dirige tous ses mouvemens d'après de simples écrits anonymes, peut encore moins intéresser en sa faveur. Mais la scène de l'instruction criminelle que nous venons de citer, a donné occasion au poëte de nous peindre la situation pathétique d'un père & d'un fils qui veulent se dévouer l'un pour l'autre à la mort, & à quelle mort, grand Dieu ! Il y a plusieurs autres situations dans ce drame qui font frissonner, & le poëte a habilement laissé des espaces pour le geste & la pantomime, parce que, dans ces sortes de peintures, c'est la scène muette qui doit achever le tableau.

Ce drame est précédé d'un discours qui

120 MERCURE DE FRANCE.

contient plusieurs observations relatives à l'art dramatique. L'auteur répond dans cette même préface aux reproches que quelques personnes lui ont faits sur son peu d'empressement à obtenir les honneurs de la scène françoise. Les détails auxquels il faut se soumettre pour parvenir à être représenté ne sont pas sans doute une des moindres raisons qui portent un homme de lettres à s'interdire l'entrée de la carrière dramatique. Un auteur, pressé de jouir, est quelquefois obligé d'attendre cinq ou six ans pour obtenir les honneurs de la représentation. Ces difficultés ne peuvent que jeter le talent dans un découragement nuisible à l'avancement de l'art dramatique. Si nous avions deux théâtres, comme M. d'Arnaud & plusieurs autres écrivains, amis de nos plaisirs & de notre gloire littéraire, l'ont remarqué, ces inconvéniens ne subsisteroient plus ; on auroit encore l'avantage de voir jouer sur ces deux théâtres le même sujet traité différemment. N'a-t-on pas vu paroître à la fois la *Bérénice* de Corneille & celle de Racine ? Alors le Public seroit en état de prononcer : ce qui échaufferoit l'esprit d'émulation si nécessaire aux progrès des arts,

Catalogue

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. Morand, Ecuyer, Chevalier & Secrétaire de l'Ordre du Roi, associé pensionnaire de l'Académie royale des Sciences, de la Société royale de Londres, & des Académies de Rouen, Pétersbourg, Stockolm, Bologne, Florence, Cortone, Porto, & Harlem; Inspecteur général des hôpitaux militaires, Chirurgien-major de l'hôtel royal des Invalides, ancien secrétaire de l'Académie royale de Chirurgie & Censeur royal; dont la vente se fera le lundi 14 Avril 1774, & jours suivans, en sa maison rue de Grenelle; vol. in-8°. A Paris, chez Prault, fils aîné, libraire, quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Immortalité.

Ce catalogue est précédé d'une lettre sur feu M. Morand, traduite du latin de M. Morand, docteur régent de la Faculté de Médecine, & pensionnaire de l'Académie royale des sciences. Cette lettre a été adressée aux différentes Académies des pays étrangers. M. Morand, fils de feu M. Morand, après avoir rendu compte dans cette lettre de la perte qu'il vient de faire, rend un juste hommage à la

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

mémoire d'un homme qui ne cessa , par ses conseils & ses travaux, de se montrer l'ami de l'humanité & de contribuer par ses écrits aux progrès des sciences qui avoient fait l'objet de ses études. Ces sciences , comme on le pense bien , forment les classes les plus riches & les plus complètes de la collection que nous venons d'annoncer. Le catalogue qui contient 2310 articles a été dressé par le Sr Prault , libraire , dont le système bibliographique nous a paru plus exact & plus commode que ceux qui ont été adoptés jusqu'à présent. Ce système offre beaucoup de divisions & de subdivisions qui facilitent les recherches & procurent le moyen de reconnoître promptement les différens écrits rassemblés sur le même objet.

Journal des Dames, dédié à Madame la Dauphine , par Madame la Baronne de Princen. A Paris , chez Lacombe , rue Christine.

La Mythologie avoit choisi Apollon pour présider aux sciences & aux arts , mais elle lui avoit donné pour compagnes les neufs Muses , parce que les Anciens étoient persuadés que sans le concours d'un sexe qui fait répandre par tout les

grâces & l'agrément, les sciences & les arts ne présenteroient rien que de triste & de rebutant. Le journal que nous venons d'annoncer n'est donc pas simplement un hommage rendu aux Dames, c'est encore un moyen de plus d'étendre l'Empire de ce beau naturel, de ce sentiment vif & délicat, de cette raison assaisonnée qui est l'apanage des Dames. L'Auteur a rassemblé en conséquence dans ce Journal des analyses d'écrits dictés par les Dames ou composés pour elles, des contes moraux, des poësies légères, un choix d'anecdotes & de bons mots. Une autre partie de ce Journal est destinée à nous présenter des traits ou des précis historiques sur les femmes qui se sont rendues recommandables par des actes de sensibilité, de générosité, de bienfaisance, par des talens supérieurs ou par cet empire que donne la vertu unie aux grâces & à la beauté; & ce Journal étoit digne à ce titre d'être présenté à l'auguste Princeesse qui a bien voulu en accepter la dédicace.

Parmi les traits historiques qu'offre ce Journal, il y en a un qui peut être placé à côté de celui que l'histoire ancienne rapporte de cette femme Lacédémonienne qui arma son fils pour la guerre & lui

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

dit, en lui présentant un bouclier: *aut hoc, aut in illo*. Rapporte ce bouclier, ou que ce bouclier te rapporte. La Marquise de C*** avoit cinq fils au service, qui tous marchaient sur les traces de leur illustre père. Un sixième fils étoit resté à C***, terre de la Marquise. Son jeune âge & une santé délicate avoient engagé la mère à le garder auprès d'elle. Au milieu de la campagne, à la fameuse bataille d'Arcy, le Marquis de C*** & ses cinq fils furent tués, en combattant glorieusement, presque sous les yeux du Roi. Cette triste nouvelle fut annoncée à la Marquise par un courier que lui avoit dépêché le Comte de D*** son frère. Elle parut un instant comme accablée d'un coup aussi terrible; mais bientôt, ranimée par le courage le plus héroïque, elle ordonna qu'on allât lui chercher une armure qu'elle avoit fait faire, il y avoit peu de temps, pour son dernier fils; dès qu'on la lui eut apportée, elle en couvrit elle-même le jeune homme en lui disant: *allez, mon fils, venger votre père & vos frères, ou mourir comme eux aux service de votre Roi*; ensuite, sans répandre une larme, elle donna ses soins pour hâter le départ d'un fils si cher. Comme il montoit à

cheval, & qu'il lui faisoit ses adieux avec tristesse : *songez à la gloire, mon fils*, lui dit la Marquise, *& point de foiblesse ; rendez-vous digne de mes regrets, ou du plaisir que j'aurois à vous revoir.* Ce jeune homme devenu l'héritier du nom & de la valeur de ses ayeux, & animé par l'exemple de fermeté qu'il avoit reçu d'une aussi digne mère, se comporta à l'armée d'une manière à s'attirer les regards de Henri le Grand. Le Prince s'informa qui étoit ce jeune Chevalier ; & lorsqu'on le lui eut nommé, il s'écria avec vivacité : « Ventre- » saint-gris, la Maison de C*** est » une de mes pépinières de héros ; il » faut me conserver précieusement ce » rejeton-là ». Le Chevalier de C*** non moins brave que son père & ses frères, mais plus heureux, revint à la fin de la campagne auprès de son illustre mère : « recevez dans vos bras, lui » dit il, un fils qui vous aime. » *J'embrasse avec une joie extrême un fils qui m'honore*, répondit la Marquise. La maison de C*** est une des plus anciennes du Comtat d'Avignon. L'anecdote a été fournie par le Marquis de C*** qui reste seul de cette respectable famille, & a exigé que l'auteur du Journal des Dames

126 MERCURE DE FRANCE.

se contentât de désigner par une simple lettre le nom de la Marquise de C...

Quelques autres anecdotes rapportées dans le même Journal peuvent servir à nous peindre la vivacité d'esprit ou l'aimable naïveté de jeunes personnes. Un fat dépourvu d'esprit, mais très bavard, avoit pendant une heure ennuyé la société où il étoit; puis s'adressant à Mde la Marquise de . . . il lui dit avec un air satisfait : *N'est-il pas vrai, Madame, que je parle comme un livre?* « Oh ! pour » cela oui, Monsieur, lui dit-elle; il » ne vous manque que d'être relié en » veau. »

Une jeune paysane des environs d'Apt en Provence, étoit occupée à veiller dans un champ au soinde son troupeau. Le Marquis de M... qui chassoit dans ce même lieu, crut pouvoir s'amuser de l'ignorance qu'il supposoit à cette bergère : « com- » bien de fois par jour, lui dit-il, dé- » fends-tu tes agneaux du loup ? » *Hélas, Monsieur*, lui répondit-elle en feignant un air humble, *je ne l'ai jamais vu qu'aujourd'hui.*

Les contes moraux, les analyses de livres, les précis historiques, différentes pièces de vers composés en l'honneur de

la Beauté & de la Vertu doivent être lus dans l'ouvrage même. Plusieurs de ces morceaux, dictés par le sentiment & la reconnoissance, ont été composés par l'auteur même du Journal, & annoncent autant de délicatesse que de goût.

Cet ouvrage périodique peut devenir de mois en mois plus intéressant, sur-tout si l'auteur ne néglige point, comme il le fait espérer, de nous faire connoître non-seulement les Dames qui se distinguent dans les sciences & la littérature, mais encore celles qui contribuent aux progrès des beaux arts par des talens supérieurs. L'Académie royale de Peinture fournira quelquefois occasion au Journaliste des Dames de célébrer des productions qui ne font pas moins d'honneur à l'académie qu'au beau sexe.

L'art de la Toilette & cette partie de la Médecine qui apprend à conserver la santé & à soigner celle des enfans, dont le dépôt est ordinairement confié aux femmes, peuvent aussi fournir des articles intéressans au Journaliste.

Les deux premiers volumes de ce Journal sont publiés. Il en paroîtra un chaque mois, composé de cinq feuilles d'impression *in-12*. Le prix de l'abonnement est de

128 MERCURE DE FRANCE.

12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, franc de port. Il faut s'adresser pour souscrire, chez *Lacombe*, libraire, rue Christine, & chez *Mde la Baronne de Princen*, auteur du Journal, rue des Bernardins, maison de la Dame Corpelet, vis-à-vis le collège St Bernard. Les personnes de province qui voudront s'abonner pourront mettre le prix de l'abonnement à la poste, en l'affranchissant & en écrivant seulement une lettre d'avis à l'une des deux adresses ci-dessus, pour indiquer le nom de la personne & du lieu où l'on pourra adresser le Journal. Les ouvrages faits par les Dames ou pour les Dames, qu'on voudra faire insérer dans le Journal, seront adressés, francs de port, à l'auteur.

Les papiers publics d'Allemagne viennent d'annoncer un ouvrage périodique destiné pareillement à l'instruction & à l'amusement du beau sexe. Ce nouveau Journal, composé en allemand & imprimé à Halle, a pour titre : *Académie des Grâces, ou Entretiens littéraires pour les Dames.*

De la connoissance & du traitement des Maladies , principalement des aiguës ;
 Ouvrage fondé sur l'observation ; traduit du latin de M. Eller , premier médecin du Roi de Prusse , &c. , &c. par J. Agathange le Roi , docteur en médecine , médecin de Mgr le Comte de Provence & de la compagnie Suisse de la Garde ordinaire ; membre des Académies des Sciences de la Hesse & de Mayence , à Erford , chargé en chef des pharmacies des hôpitaux sédentaires & ambulans des armées du Roi en Allemagne , pendant la dernière guerre. vol in-12 ; prix 3 liv. relié. A paris, chez Valade , libraire , rue St Jacques. ; à Montpellier, chez Fontanel, rue du gouvernement,

M. Eller , persuadé de bonne heure du danger des hypothèses dans un art qui doit être entièrement fondé sur des connoissances anatomiques & sur l'observation , a constamment pratiqué la médecine selon la méthode d'Hippocrate, *la raison & l'expérience*. La pratique de M. Eller est simple , & on peut dire avec son estimable traducteur qu'il a exécuté ce que le grand Boerhaave desiroit faire, la médecine avec

F v

peu de drogues. Sa théorie lumineuse peut rendre sensibles les phénomènes qui embarrassent souvent le praticien dans le cours d'une maladie, & cette théorie est encore propre à éclairer la marche de la maladie.

L'ouvrage est divisé en 15 sections. L'auteur, après avoir exposé dans la première, les conditions qui constituent la santé, ou la *meilleure manière d'être*, traite dans les sections suivantes des différentes sortes de fièvres, des maladies inflammatoires & autres. La section quatorzième concerne l'apoplexie. Les degrés variés de cette maladie sont distingués par les symptômes qui les caractérisent; les signes qui la font prévoir dans un sujet qui en est menacé sont indiqués, ainsi que les moyens propres à la traiter, avec autant de succès qu'on peut s'en promettre contre une maladie qui est mortelle, quand elle est complète, & difficile à guérir dans les cas ordinaires. La paralysie termine la quinzième & dernière section. L'auteur, en nous faisant connoître la marche de cette maladie, y porte le flambeau de l'observation. En général cet ouvrage annonce un observateur exact, nourri des écrits des plus grands praticiens, & qui ne perd jamais de vue cette sage circonspection

qui doit caractériser le médecin chargé & occupé des intérêts de la Nature.

Ces sortes d'écrits , en éclairant la pratique de la médecine , ne peuvent manquer d'écarter cette foule de charlatans qui abusent de l'ignorance du malade pour mettre sa crédulité à contribution. On ne peut d'ailleurs trop multiplier les moyens d'instructions pour ceux qui par l'éloignement des secours ne peuvent les réclamer assez tôt. « Mais, comme l'observe sagement le traducteur de M. Eller , c'est dans le cas seul d'une impossibilité absolue que les personnes charitables & les plus intelligentes peuvent se permettre d'administrer des secours aux malades. Dans tout autre , n'hésitons pas à les croire coupables d'un événement malheureux. Les médecins eux-mêmes savent qu'après avoir fait une étude particulière & longue de l'art de guérir , ils trouvent encore chaque jour des difficultés qui les arrêtent & qui les plongent dans des incertitudes qui leur rendent la pratique de leur art très-amère , quand ils sont sensibles. »

Introduction à la Syntaxe latine pour apprendre aisément à composer en la-

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

tin : avec des exemples de thème appropriés aux règles de la syntaxe, proportionnés à la portée des enfans : à quoi l'on a ajouté un abrégé de l'histoire Grecque & Romaine, par Jean Clarke, principal du collège de la ville de Hull dans le comté d'York ; ouvrage traduit sur la sixième édition Angloise, retouché, mis à l'usage des collèges françois, & augmenté d'un vocabulaire latin & françois, par M. de Wailly ; vol. in-12, à Paris, chez J. Barbou, rue des Mathurins.

Cette introduction contient les principales règles de la syntaxe & des exemples pour composer des phrases & des thèmes sur ces mêmes règles. L'auteur donne un chapitre sur chaque règle de la syntaxe. La règle est suivie de différentes phrases, où il fait entrer une grande quantité de mots, que l'écolier apprend ainsi imperceptiblement. Il varie tellement ces mots, que dans chaque chapitre il se trouve des noms & des verbes de différentes déclinaisons & conjugaisons ; ce qui sert à affermir l'écolier dans cette première partie de la grammaire. Comme rien n'arrête plus les enfans que la nécessité de chercher les mots dans les dictionnaires, & que même le

plus souvent ils se méprennent pour le vrai sens du mot qu'ils emploient , on le leur met ici , mais seulement au nominatif , si c'est un nom , ou à la première personne du présent indicatif , si c'est un verbe ; c'est aux enfans à mettre ensuite ce nom au cas , ou ce verbe au temps , à la personne & au nombre que demande le sens de la phrase. Et afin qu'ils sachent , en tenant ainsi leur mot , comment il faut le décliner , ou le conjuguer , on a ajouté dans cette nouvelle édition un petit dictionnaire de tous les mots de la première partie de l'ouvrage de M. Clarke. L'auteur , suivant toujours son plan , a donné dans la seconde partie une suite de thèmes qui contiennent un abrégé de l'histoire grecque & romaine , histoire dont les enfans ont le plus besoin pour entendre leurs auteurs classiques. Cette méthode présente encore d'autres avantages qui peuvent lui mériter en France le même accueil qu'elle a reçu en Angleterre.

Des Causes du Bonheur public , ouvrage dédié à Monseigneur le Dauphin par M. l'Abbé Gros de Besplas , de la Maison de Sorbonne , Aumônier de Mgr le Comte Provence , &c. Seconde édi-

tion revue, corrigée & considérablement augmentée. A Paris, chez la V^e Laurent Prault, libraire, au bas du pont St Michel, 1774; 2 vol. in-12.

De tous les sujets qu'on peut offrir aux yeux de la philosophie & de la politique, il n'en est pas de plus intéressant que celui que nous annonçons. Aucune Nation, aucun royaume qui n'y doive prendre part. Les causes du bonheur public; quelle matière renferme de plus grands intérêts! Le plan de M. l'Abbé de B... est simple & la marche de son livre, majestueuse. L'accord de la morale & de la politique, c'est-à-dire, de la science de gouverner les hommes, voilà, selon lui, le principe du bonheur des États. En vain de sombres politiques le chercheroient-ils ailleurs; une foule de raisonnemens & de faits rassemblés dans l'ouvrage, le tableau des différens Empires anciens & modernes font voir que la législation, de quelque manière qu'elle soit modifiée, ne peut porter sur un autre fondement. De la morale, l'auteur déduit les mœurs, & des mœurs, le caractère de la Nation. Ainsi il établit pour première cause du bonheur public, le caractère national.

M. de B*** pose un second principe

très important , savoir que la morale fondée sur la conscience du bien & du mal , est elle même sans appui durable , si elle n'est accompagnée du secours de la religion.

Il ne lui reste qu'un dernier trait à ajouter pour achever son plan. Un caractère & une Religion sont deux grands mobiles sans doute , mais il faut une première cause qui dirige l'un & maintienne l'autre. L'auteur place avec raison cette cause dans la personne & les vertus des Rois.

M. de B * * * , qui dirige en partie son sujet vers la Nation , remarque sept vertus principales dans notre caractère : la Douceur , l'Equité , la Valeur , l'Honneur , l'Amour pour nos maîtres , le goût des lettres & des sciences , enfin les bonnes mœurs. Si cette dernière vertu a été souvent obscurcie parmi nous , il fait voir que nous avons toujours eu un fond d'estime pour elle , & qu'il a toujours été facile de nous y ramener. Il développe tous les ressorts que la politique doit faire agir pour tourner ces vertus au plus grand bien de l'Erat. Tous les chapitres de cette partie sont très-importans pour un législateur & pour un philosophe. L'auteur n'y perd jamais de vue son objet , remontant con-

136 MERCURE DE FRANCE.

tinuellement des effets aux causes, & trouvant dans celles-ci le germe des différentes opérations du gouvernement. Les chapitres sur-tout de la Douceur & de l'Honneur, celui de l'Amour des Lettres & des bonnes mœurs nous ont paru profondément raisonnés & remplis d'excellentes vues. On trouvera dans celui de l'amour pour nos Souverains, un tableau fort attendrissant & très animé de l'émotion des François au moment de la maladie du Roi à Metz.

Il n'est pas moins important de suivre M. de B., dans la seconde partie de son ouvrage. Il forme comme une chaîne de devoirs depuis le trône jusqu'aux dernières classes de la société, & fait voir par-tout que dans aucun ordre de citoyens, la police publique ne peut se passer de l'influence de la Religion. Ce n'est point un théologien prévenu qui parle, mais un moraliste éclairé, un politique habile qui, pénétré de la grandeur & de la vérité de son sujet, montre le rapport de toutes les parties de ce majestueux édifice. M. de B. * a peut-être même cet avantage sur les auteurs qui ont traité de cette matière, les Puffendorff, les Grotius, les Burlamaqui, Montesquieu lui-même,

qu'il a porté plus près de la démonstration cette importante vérité. Warburton a écrit sur l'accord de la morale, de la Religion & de la politique , mais son ouvrage , divisé en dissertations , ne présente pas un enchaînement suffisant de principes & de conséquences ni un tableau assez déterminé de la société. Le livre de B * * au contraire réfléchit par-tout la même lumière ; d'ailleurs l'auteur Anglois , en s'égarant dans beaucoup de discussions sur l'initiation aux mystères des Anciens , est tombé dans un autre défaut ; il a tellement insisté sur la religion nationale & civile , qu'il n'a fait de son ouvrage qu'un système local , dans lequel il a laissé voir à chaque moment l'action de l'homme. M. de B. , pénétré de l'excellence des moyens renfermés dans la Religion chrétienne, en a fait voir l'influence sur tous les pays de l'univers , ne laissant , pour ainsi dire , jamais tomber les rênes des Empires , des mains du Très-Haut. Il montre la nécessité de cette influence sur-tout dans les Magistrats , dans l'Homme de Lettres dont le génie trop disposé à s'égarer a besoin de cette digue puissante pour être retenu ; dans les Militaires , dans les Riches , enfin dans le peuple. Quelquefois

138 MERCURE DE FRANCE.

l'auteur entre dans des détails qui , au premier coup d'œil , ne paroissent pas exiger la même attention ; mais plus approfondis , ils ne laissent plus lieu de douter de leur influence sur le bon ordre de la société : tels sont les chapitres sur les Moralistes, les Colléges, les Séminaires , le Clergé des Paroisses ; enfin celui des couvens. De ces foibles sources qui échappent souvent à nos regards , l'auteur fait sortir une partie de la tranquillité publique , y puisant les plus sûrs moyens de la maintenir.

M. de B. , attaché fidèlement à son plan , couronne son ouvrage par les vertus du chef de la société. Cette partie pourroit former , toute seule , un traité à part fort intéressant. La religion du Souverain, sa justice , sa sagesse , sa fermeté , sa modération ; enfin son amour pour ses sujets sont les vertus que l'auteur établit comme indispensables. Son chapitre de la Justice renferme de fort belles idées , des vues très-importantes sur la législation ; celui de la Sagesse en offre de très-intéressantes sur le luxe & la police des Etats ; celui de la Fermeté & de la Tempérance est peut-être le plus beau de tout l'ouvrage ; enfin celui de l'Amour pour

les sujets est très-capable d'intéresser pour les bons Souverains , & , par un juste retour , pour l'auteur lui-même qui défend , avec tant de force & de courage , la cause des Nations devant les Rois , & présente à ceux-ci tant de motifs de s'attacher à leurs peuples & de s'occuper de leur bonheur.

La conclusion qui vient ensuite , est le résumé de tout l'ouvrage. Ce morceau , très bien fait , est un fidèle tableau de ce qui a été dit. L'auteur ne s'y répète point , & présente sous un nouveau jour , l'abrégé de son sujet. La marche de ce morceau est des plus rapides ; il est terminé par une fort belle invocation à la Vérité.

M. de B. , comme il le dit lui-même avec raison , a renfermé un second ouvrage dans celui que nous venons d'analyser. Nous voulons parler des notes qu'il a placées à la fin de chaque partie. Nous devons plutôt les appeler d'importantes dissertations sur les endroits les plus considérables de son ouvrage : telles sont , à la fin de la première partie , la note sur la Justice & la Vérité ; sur la nature des Gouvernemens : à la fin de la seconde , la note sur l'intérêt , sur l'influence des Femmes dans la société , sur le théâtre ,

sur l'abus du jeu dans les régimens, sur la licence des plaideurs, sur le doute, sur la nécessité & la dignité du travail, sur l'usage de l'argent, sur la mendicité ; à la fin de la troisième partie, la note sur la nature du pouvoir, sur le partage inégal des terres (dissertation des plus importantes de cet ouvrage & remplie d'idées neuves) sur le secret, sur les fausses nouvelles, sur l'inutilité de la guerre ; enfin, sur les faiseurs de projets, la connoissance du grand monde, celle de l'intérieur des consciences. La lecture de l'histoire & un jugement profond rendent ces dissertations également solides & curieuses.

Tel est le plan, la marche & le fond de cet ouvrage.

Le talent de l'auteur pour la chaire a déjà paru, soit par un excellent ouvrage qu'il a donné sur cette matière, soit par la manière dont il a prêché à Paris & devant le Roi : on a lieu de croire qu'il n'en restera pas là, & qu'il s'y distinguera comme il l'a déjà fait avec éclat dès le temps de sa licence. Ce nouvel ouvrage annonce des talens littéraires & politiques, une fermeté digne de l'état ecclésiastique & un excellent citoyen.

*Recueils de Mémoires & d'observations
sur la perfectibilité de l'homme.*

Nous avons déjà donné une idée du premier de ces recueils. L'Auteur en annonce la continuation par un nouveau prospectus, qu'il distribue gratuitement chez lui & chez Moutard, avec celui de sa *Maison d'Education*. Le second recueil paroîtra dans le mois d'Avril prochain, & contiendra un nouveau *Tableau d'éducation physique*. Les suivans se succéderont tous les deux mois, de manière qu'il en paroîtra six chaque année. L'Auteur se propose d'y décrire l'art de former les organes, par l'usage bien réglé des Agents vitaux; l'art de figurer les membres de la manière la plus propre à l'exercice de leurs fonctions, & celui de guérir les bosses & autres difformités, au moyen d'exercices, d'attitudes, de topiques & de machines; l'art de donner de l'adresse par la gymnastique; le grand art enfin, « de développer chaque sens » extérieur & intérieur, d'augmenter la » mémoire, de seconder l'imagination, de » rendre la réflexion active, de donner

» de la justesse à l'esprit , & de corriger
 » ses vices. »

Voilà ce que l'Auteur comprend sous le titre d'éducation Physique & de Médecine œconomique. En y joignant l'éducation morale , il se propose d'éclaircir la théorie encore si obscure des passions , pour fonder l'art de faire naître les bonnes mœurs & corriger les mauvaises ; il se propose de plus , de réduire en un seul corps élémentaire , les principes de toutes les sciences utiles. Il annonce des méthodes plus simples , pour enseigner la musique , les langues , les arts & les sciences. Il doit s'occuper de la confection & de l'exécution des plans publics & particuliers d'éducation.

M. Verdier promet de ne point surcharger ses recueils de compilations , & de les faire aux dépens de l'observation , de l'expérience & de l'analyse. Joignant la pratique à la théorie dans sa *Maison d'éducation* , il peut réunir en effet avec facilité , le rôle d'Observateur à celui de Philosophe. Il invite les Savants & les Instituteurs , de lui faire part de leurs observations & réflexions ; il promet de les recevoir avec reconnaissance , & de leur rendre l'hommage qui leur sera dû.

« Chacun de ses recueils sera compo-
 » sé de six à sept feuilles *in-12*, carac-
 » tère de *cicero*, & se vendra 24 sols.
 » Ceux qui désireront les recevoir chez
 » eux francs de port, souscriront pour
 » l'année, en payant, savoir, 7 liv. 4 s.
 » pour Paris, & 9 liv. pour la Province.
 » Ceux qui ont le premier recueil, paye-
 » ront 24 sols de moins.

» On souscrira à Paris chez l'Auteur ,
 » à *la Maison d'éducation*, Quai St Ber-
 » nard , près de la rue de Seine; chez
 » Moutard, Libraire de Madame la Dau-
 » phine, Quai des Augustins, à St Am-
 » broise; & chez les Libraires des prin-
 » cipales villes de Province. On aura soin
 » d'adresser les lettres & l'argent francs
 » de port. »

Six nouveaux volumes *in-12* de *l'Histoire & des Mémoires de Littérature de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres*; savoir, tome quinzisième de l'Histoire, & les tomes 55, 56, 57, 58, 59 des Mémoires; le volume en blanc, 2 liv. 10 sols, & 3 liv. 5 sols relié, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Ces six volumes que l'on publie au-

144 MERCURE DE FRANCE.

jour d'hui , répondent aux volumes 31 & 32 *in-4°*. Cette édition *in-12* , sera au pair de l'*in-4°*. l'année prochaine : on en publiera 6 volumes chaque année. L'on fait combien cette collection est utile : c'est un immense dépôt de richesses littéraires , où peuvent puiser tous ceux qui étudient l'antiquité ; ces nouveaux volumes ne cèdent en rien aux précédens ; pour l'intérêt des matières & le mérite de l'exécution. Les noms des hommes les plus célèbres en tout genre de littérature , inscrits à la tête de ces Mémoires , rappellent tout ce qu'on doit à leurs travaux , & suffisent pour établir la confiance du Lecteur.

On trouve actuellement chez Durand neveu , Libraire , rue Gallande , les ouvrages de M. Bezout , de l'Académie Royale des Sciences ; savoir :

1°. *Le Cours de Mathématiques* , à l'usage des Gardes du Pavillon & de la Marine , comprenant 6 vol. *in-8°*. petit papier , l'Arithmétique , la Géométrie , & les deux Trigonométries , l'Algèbre & l'application de l'Algèbre à la Géométrie ; les Elémens du calcul différentiel & intégral ; la mécanique , l'hydrostatique & le
Traité

A V R I L. 1774. 145

Traité de navigation ; prix 25 liv. 10 s.

2°. Le Cours de Mathématique, à l'usage du Corps-Royal de l'Artillerie, en quatre vol. in-8°. , grand format ; prix 32 liv.

Le Jay, Libraire, rue St Jacques, mettra en vente le 20 Avril, *les Voyages de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse & l'Allemagne*. Plusieurs circonstances qui n'avoient pour but que la perfection de cet ouvrage, ont contribué jusqu'à ce moment, à en retarder la publication.

Ces voyages sont imprimés en trois formats différens, pour la commodité des personnes qui sont pourvues des es-sais. On joint ici le prix des différentes éditions de ces voyages en feuilles. in-4°. , grand papier, avec le portrait, 18 l. En 2 vol. in-12, grand papier, avec le portrait, 5 liv. En 3 vol. in-12, petit papier, avec le portrait, 4 liv. 10 sols.

On prie MM. les Souscripteurs de l'édition in-4°. , de faire retirer leur exemplaires le jour ci-dessus ou les suivans.

Fragmens de Tactique, ou six Mémoires ; 1°. Sur les Chasseurs & sur la
I. Vol. G

146 MERCURE DE FRANCE.

charge. 2°. Sur la manœuvre de l'Infanterie. 3°. Sur les principes de Tactique & sur la colonne. 4°. Sur la marche. 5°. Sur les ordres de bataille. 6°. Sur l'*Essai général de Tactique*, relativement à ces différens objets, suivis de deux additions; la première, contenant des réflexions sur une lettre de M. le Marquis de Puissegur, dans laquelle il examine les déploiemens de l'*Essai général de Tactique*; la 2^e., sur la vîtesse des différens pas de l'Infanterie, précédés d'un discours préliminaire sur la Tactique & sur ses systêmes, par M. le Baron de Ménildurand; volume in-4°. avec des plans. Prix 15 l. relié; à Paris, chez C. A. Jombert Père, rue Dauphine.

LETTRE de M. Blin de Sainmère à M. Lacombe.

Dans l'extrait que le Mercure de Février vient de donner d'*Orphanis*, Monsieur, on prétend, pag. 79, qu'avant de faire imprimer l'*Epître à Racine*, le Secrétaire de l'Académie m'avoit montré le titre de ma pièce enregistré avec les autres, & la date du jour où elle a été rejetée. Non, Monsieur, le Secrétaire n'a rien fait de tout cela; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la

lettre que m'a écrite M. d'Alembert *, à qui j'avois envoyé un exemplaire de mon ouvrage, après qu'il fut imprimé. La Voici :

A Paris, le 15 Août 1771.

« Je vous suis très-obligé, Monsieur, de l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer & de tout ce que vous me dites d'obligeant à ce sujet. *Je ne me suis point rappelé votre ouvrage*, lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'en parler ; mais j'ai vérifié depuis qu'il avoit été lu dans une de nos séances. *Vous venez de le mettre sous les yeux du Public.* C'est à lui à prononcer entre vous & l'Académie.

» J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime & de reconnoissance, Monsieur,

» Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé, D'ALEMBERT. »

On voit clairement que c'est depuis l'impression de l'Épître à Racine que M. d'Alembert m'a fait savoir que cet ouvrage avoit été lu aux séances de l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BLAIN DE SAINMORE.

Ce 18 Février 1774.

* M. d'Alembert faisoit alors les fonctions de secrétaire en l'absence de M. Duclos.

A C A D É M I E S.

I.

*Sujets des Prix proposés par l'Académie
des Sciences, Arts & Belles-Lettres de
Dijon.*

L'ACADÉMIE a déjà fait annoncer le
sujet du prix qu'elle distribuera en 1775.
Elle renouvelle aujourd'hui cet avis, &
fait savoir que ce prix sera adjugé à celui
qui aura fait connoître

*Quels sont les avantages que les mœurs
ont retirés des Exercices & des Jeux pu-
blics, chez les différens Peuples & dans les
différens temps où ils ont été en usage ?*

Elle souhaite que les savans qui as-
pireront au prix, considèrent les Exer-
cices & les Jeux publics du côté moral &
politique, & fassent sentir jusqu'à quel
point on doit regretter de les avoir aban-
donnés.

Cette compagnie n'ayant point été sa-
tisfaite des ouvrages envoyés au concours
de cette année, propose le même sujet
pour le prix de 1776 qui sera double, Elle
demande :

Quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle ci à l'agissante ; & à quels signes le médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remèdes ?

Depuis plusieurs siècles les médecins sont partagés sur cette grande question. Les agissans & les expectans croient leur système-pratique autorisé par des raisonnemens concluans & des expériences décisives. Le moment où doit se dissiper l'illusion qu'ils se font nécessairement les uns ou les autres, semble préparé par les lumières que la philosophie a portées de nos jours sur tous les objets. L'Académie espère que le prix qu'elle propose aujourd'hui, hâtera la révolution que l'on est dans le cas de prévoir, & qui doit ramener à une méthode uniforme. Elle invite de nouveau les Praticiens à dérober quelques momens à leurs pénibles travaux, pour former, du résultat de leurs observations, un corps de doctrine capable de donner la solution du problème important qui fait le sujet de son prix.

Elle ne se dissimule point que la couronne promise à celui qui remplira ses vues, n'est pas d'une valeur proportion-

née au service que l'auteur couronné rendra à la Société ; mais elle est persuadée que la douce satisfaction d'être utile & d'inscrire son nom parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité , suffit pour exciter les Médecins à entrer dans la lice qu'elle leur ouvre.

On sera libre de donner aux mémoires l'étendue qui paroîtra nécessaire ; mais l'on n'abusera pas de cette liberté , & l'on évitera avec soin toute diffusion.

Tous les savans , à l'exception des académiciens résidens , seront admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement ni indirectement ; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté , & ils adresseront leurs ouvrages, francs de port , à M. Maret, docteur en médecine, secrétaire perpét. pour la partie des sciences, ou à M. Perret, avocat au parlement, secrétaire perpétuel pour la partie des belles-lettres , qui les recevront jusqu'au premier Avril inclusivement des années pour lesquelles ces différens prix sont proposés.

Le prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame Crussol d'Uzès de Montausier , son épouse , à présent Duchesse de Caylus , consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres , portant , d'un côté

A V R I L. 1774. 151
*te, l'empreinte des Armes & du Nom de
M. Pouffier, Fondateur de l'Académie ;
& de l'autre, la Devise de cette Société lit-
téraire.*

I I.

*Distribution de Prix & Sujets proposés
par l'Académie des sciences, belles-let-
tres & arts de Lyon.*

L'Académie de Lyon avoit proposé, en l'année 1768, pour sujet de Prix de Physique fondé par M. Christin, *de déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe ; quel est le véritable organe qui la prépare ; si les vaisseaux qui la portent dans toutes les parties du corps, sont une continuation des dernières divisions des artères sanguines, ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide ; enfin, quel est son usage dans l'économie animale ?*

L'Académie se décida, en l'année 1770, à continuer ce sujet, & à doubler le Prix, consistant en une médaille d'or, de la valeur de 300 livres, pour être distribué en l'année 1773. Parmi les Mémoires qu'elle a reçus, plusieurs lui ont donné lieu de se féliciter du renvoi qu'elle a

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

fait, sans que ses vues aient été néanmoins pleinement remplies.

Elle a procédé à la proclamation du Prix, dans la séance publique du 7 Décembre dernier; la Couronne a été décernée au Mémoire coté suivant l'ordre de sa réception, n°. 4 (par l'Auteur n°. 1.) avec ce titre, *Mémoire sur la lympe, & cette épigraphe: Non improbabilis est clarorum virorum, & ferè communis scholarum sententia, quæ serum coagulabile sanguinis pro alimento habet. HALL. EL. PHYS. T. 8.*

L'Auteur est M. de Laffus, Chirurgien de Mesdames de France, ancien professeur d'Anatomie, & membre du collège & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, à la Cour.

En reconnoissant la supériorité de ce Mémoire sur les concurrens, l'Académie auroit désiré que la partie Chimique eût été traitée avec autant de soin que les autres parties qui composent l'Ouvrage. Elle a arrêté qu'il seroit fait mention, avec éloge, d'un autre Mémoire coté N°. 6, au Concours, ayant pour devise: *Societate viget*, en ce qui concerne principalement les recherches Chimiques, qui annoncent des vues intéressantes, que

L'Auteur est invité de suivre pour répandre encore plus de jour dans cette importante matière.

L'Académie avoit renvoyé à la même époque , la distribution du Prix pour lequel M. Pouteau, l'un de ses Membres, avoit anciennement déposé la somme de 600 livres , doublée , dans la suite, par un ami de l'humanité , qui a exigé qu'on ne le nommât pas. Le sujet proposé étoit , *des recherches sur les causes du vite cancéreux , qui conduisissent à déterminer sa nature , ses effets , & les meilleurs moyens de le combattre.*

Le concours a été nombreux ; il a fourni plusieurs ouvrages considérables. Dans le nombre , l'Académie a distingué le Mémoire latin , coté n^o , 8 , intitulé , *de Cancro , dissertatio Académica* , portant pour devise : *Prolem sine matre creatam.* Elle lui a adjugé le prix de 1200 livres.

L'Auteur est M. Peyrilhe , Docteur en Médecine , Membre du collège & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris , des Académies des Sciences de Toulouse & Montpellier à Paris. Quoique le Mémoire soit élégamment écrit en latin , l'Académie invite l'Auteur à le publier avec une traduction , qui , en la

G v

mettant à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs , le rende d'une utilité plus générale.

Prix proposé par M. Pouteau , académicien ordinaire , chirurgien gradué , de l'Académie royale de chirurgie de Paris & de celle de Rouen, pour l'année 1775.

Après l'adjudication du Prix sur le Cancer , M. Pouteau , portant ses vues patriotiques sur la Phthisie Pulmonaire , maladie obscure & non moins cruelle , a pensé qu'un Concours Académique étoit la voie le plus sûre pour parvenir à en éclaircir la Théorie , & à diriger sa curation. En conséquence , il a prié l'Académie de recevoir , de nouveau , un dépôt de 600 livres , pour distribuer ce Prix à l'Auteur qu'elle jugeroit avoir le mieux traité le sujet dont il s'agit.

L'Académie a accepté la proposition de M. Pouteau avec reconnoissance ; & , en applaudissant à son zèle , elle s'empresse de proposer aux Savans le sujet suivant : *donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du pöumon , avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison , employés,*

A V R I L. 1774. 155
*contre ces maladies , par les Médecins an-
ciens & modernes , & même par les Empiri-
ques.*

Conditions.

Toutes personnes pourront concourir pour ce prix , excepté les Académiciens Titulaires & les Vétérans ; les Associés y seront admis. Les Mémoires seront écrits en François ou en Latin. Les Auteurs ne se feront connoître ni directement ni indirectement ; ils mettront une devise à la tête de l'Ouvrage , & y joindront un billet cacheté , qui contiendra la même devise , leurs noms , & le lieu de leur résidence. Les paquets seront adressés francs de port , à Lyon :

A M. de la Tourrette , ancien Conseiller à la Cour des Monnoies , Secrétaire perpétuel pour la Classe des Sciences , rue Boissac ;

Ou à M. Bollioud Mermet , Secrétaire perpétuel pour la Classe des belles-Lettres , rue du Plat ;

Ou chez Aimé de la Roche , imprimeur-libraire de l'Académie , aux Halles de la Grenette.

Aucun ouvrage ne sera reçu au Concours passé le premier Avril 1775 ; le

G vj

256 MERCURE DE FRANCE.

terme est de rigueur. L'Académie distribuera le Prix dans l'Assemblée publique qu'elle tiendra après la Fête de S Louis. La somme de 600 livres sera remise à l'Auteur ou à son fondé de procuration

*Prix fondé par M. Christin , pour
l'année 1775.*

A la même époque & aux mêmes conditions que ci - dessus , l'Académie procédera à l'adjudication du prix de Mathématiques fondé par M. Christin. Ce prix est double , consistant en deux médailles d'or , de la valeur , chacune , de 300 livres , pour le sujet continué , énoncé en ces termes :

Quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon , la meilleure eau , & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers ?

Où demande de déterminer la quantité d'eau nécessaire , & de joindre aux projets , les plans des machines , les calculs du produit & de l'entretien , & un devis général.

*Prix des Arts , fondé par M. Christin ,
pour l'année 1774.*

L'académie a proposé ; pour le prix

qui sera distribué en 1774, le sujet suivant:
Quels sont les moyens les plus simples & les moins sujets à inconvéniens, d'occuper, dans les Arts mécaniques ou de quelque autre manière, les ouvriers de Manufacture d'Etoffe, dans les temps où elle éprouve une cessation de travail: l'expérience ayant appris que la plupart de ces artisans sont peu propres aux travaux de la campagne?

Les conditions sont les mêmes qu'aux annonces précédentes. Le prix est une médaille d'or, de la valeur de 300 liv. On n'admettra aucun mémoire au concours après le premier Avril 1774. La distribution se fera après la Fête de St Louis.

*Prix d'Histoire naturelle, fondés par
 M. Adamoli, pour l'année 1774.*

L'Académie a proposé le sujet qui suit:
Trouver des plantes indigènes qui puissent remplacer exactement l'Ipécacuanha, le Quinquina & le Séné.

On a annoncé que l'on couronneroit ceux qui auront répondu aux vues du problème au moins sur l'un des trois objets qu'il embrasse.

Les prix consistent en deux médailles, la première en or, de la valeur de 300 livres; la seconde en argent, du prix de

158 MERCURE DE FRANCE.

25 livres. Les conditions comme ci-dessus. Aucun mémoire ne sera admis à concourir passé le premier Avril 1774. La proclamation sera faite après la Fête de St Pierre.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE dimanche, 20 Mars, on a donné au Concert spirituel une belle symphonie à pleine orchestre de M. Eichner. M. l'Abbé Borel a chanté un motet agréable à voix seule del Signor Langlé. M. Laurent, virtuose de 17 ans, habile compositeur & excellent violon, a exécuté une symphonie concertante de sa composition, avec M. le Jeune qui l'a très bien secondé. Cette première partie de concert a été terminée par *Super flumina Babylonis*, motet à grand chœur del Signor Richter. On y a applaudi les chœurs & la symphonie, qui font d'un très-bel effet.

La seconde partie du Concert a commencé par une symphonie de chasse de M. Gossec. Le tableau musical d'une grande chasse est ici représentée par une har-

monie pittoresque, agréable & savante. Mlle Duchâteau, dont l'organe est doux & flatteur, a chanté, avec autant de précision que de goût, un petit motet à voix seule. M. Capron a joué un concerto de violon, & a réuni tous les suffrages par l'aisance avec laquelle il rend les plus grandes difficultés, par la précision & la netteté de son exécution, par la beauté & la pureté de ses sons. Le Concert a fini par *Cantate Domino, canticum novum*, motet à grand chœur del signor Langlé, premier maître de Chapelle du Conservatoire de la Piété de Naples. Ce motet est une composition de génie. Le plan en est bien conçu, & l'exécution belle & majestueuse. Il y a un mérite sur-tout qu'il faut remarquer; c'est que le sens des paroles est toujours consulté, & que la musique en est énergique, & l'expression sublime.

O P É R A.

L'Académie royale de Musique a donné le mardi 22 Février dernier, la première représentation de *Sabinus*, tragédie ly-

160 MERCURE DE FRANCE.

rique, représentée devant Sa Majesté à Versailles le 4-Décembre 1773.

Le poëme est de M. de Chabanon ; la musique, de M. Gossec.

Cette tragédie, qui étoit d'abord en cinq actes, a été réduite à quatre. On a retranché dans le troisième ce qui étoit relatif à l'objet des fêtes de la Cour ; & le 4.^e. & le 5.^e. actes sont fondus ensemble & n'en font plus qu'un. On a supprimé la pluie de feu, l'embrasement du palais, l'urne, l'inscription funéraire & d'autres machines qui ne servoient qu'à compliquer l'action & à retarder le dénouement.

Les personnages principaux sont
Sabinus, Prince Gaulois, petit-fils de Jules-César.

Eponine, Princesse Gauloise.

Mucien, Romain, Gouverneur de la Gaule.

Le Grand Druide.

Le Génie de la Gaule, &c.

Le théâtre représente une place publique.

ACTE I. Sabinus se félicite de voir enfin le jour qui doit unir ses destins à ceux d'Eponine ; mais il aspire aussi à la

gloire d'affranchir son pays du joug des Romains. Il se rappelle un songe effrayant dans lequel le Dieu tutélaire des Gaulois lui a apparu pâle & défiguré; il s'est lui-même senti entraîner dans l'horreur des cachots.

Rempli de cette noire image,
Le trouble est encor dans mon cœur;
La honte ajoute à mon courage,
Mon courage devient fureur.
Eponine, amante chérie,
Du doux sentiment qui nous lie
Je te dois un juste retour;
La liberté de ta patrie
Sera le prix de ton amour.

Le Peuple s'empresse de fêter Sabinus qu'Eponine présente aux Gaulois. L'algresse publique est troublée par un ordre de Mucien, qui défend que l'hymen s'accomplisse. Eponine, malgré les menaces du Gouverneur Romain, ose déclarer Sabinus son époux. Le Peuple, partageant l'enthousiasme de ces amans, choisit Sabinus pour son maître, & se prépare à venger son injure. Le ballet qui termine cet acte, offre l'image des Guerriers qui s'échappent des bras de l'Amour pour voler à la gloire des armes.

162 MERCURE DE FRANCE:

ACTE II. *Le théâtre représente la forêt sacrée & le sanctuaire des Druides.*

Eponine vient dans le temple des Druides consulter l'Oracle. Des Bergers, que la guerre a épouvantés, cherchent un asyle dans la forêt. Il s'efforcent de calmer par leurs jeux la douleur d'Eponine. Arrivent les Druides, épouvantés des présages sinistres qu'ils ont vus dans l'air; le grand Druides, ayant le gui de chêne à la main, frappe la porte de l'autre mystérieux, où il s'enfonce. Un bruit souterrain se fait entendre; le Druides sort échevelé, annonce la colère des Dieux & l'arrivée des Romains vainqueurs. Mucien furieux fait arrêter Eponine; ses soldats ravagent la forêt sacrée; ils détruisent le temple des Druides; & ne sont pas arrêtés par les clameurs & les prières des Gaulois.

ACTE III. Sabinus, retiré dans une solitude affreuse, déplore sa honte & ses malheurs. Il apprend le danger d'Eponine, & veut tout tenter pour la défendre. Le Génie de la Gaule l'arrête, se déclare son protecteur & lui fait voir la grandeur future de son Empire. On voit s'élever un palais & la statue de Charlemagne

qu'entourent les différens Peuples de l'Europe.

Une Femme étrangère chante ces vers :

France , séjour rempli d'attraits ,
Sous tes loix que n'ai-je pu naître !
Qui peut te voir & te connaître
Voudroit ne te quitter jamais.

La Beauté , par-tout accueillie ,
Se plaît sur-tout dans ces climats ;
Sirôt qu'elle y porte ses pas ,
Elle se dit : C'est ma patrie.

Les Grâces , *qu'ailleurs on ignore* ,
En foule ici s'offrent aux yeux ;
Arrive t on belle en ces lieux ;
On y devient plus belle encore.

Le Génie engage Sabinus d'aller dans les tombeaux de ses ayeux , & d'y demeurer caché dans l'ombre & le silence.

ACTE IV. Sabinus , enfermé dans les souterrains obscurs où les Princes Gaulois sont inhumés , s'étonne que son ame éprouve un sort tranquille.

Amour , Amour , c'est ton ouvrage ;
D'Eponine la douce image
Me suit au milieu des tombeaux ;
De mes ennuis , de ma constance

Ses jours feront la récompense :
Je m'applaudis de tous mes maux ;

Eveille-toi , Peuple fidèle ,
Peuple , dans les fers endormi ;
A mon courage unis ton zèle ,
Reprends une force nouvelle
Pour écraser notre ennemi.

Une voix se fait entendre dans ce lieu funèbre ; c'est celle d'Eponine. Sabinus veut aller au-devant d'elle ; mais une main invisible le repousse & l'entraîne vers un tombeau dans lequel il s'enferme. Eponine vient avec ses compagnes pleurer son époux qu'elle croit mort. Cependant le cruel Mucien s'empresse d'enlever Eponine à son désespoir ; elle n'en est que plus animée à se soustraire , par la mort , à la passion du tyran ; elle court vers le tombeau , le poignard à la main , prête à se frapper. Aussi-tôt le tonnerre gronde , la tombe s'abyme ; Sabinus paroît armé. Il attaque Mucien. Le théâtre représente une place publique où l'on voit les Romains combattus & défaits par les Gaulois. Sabinus triomphe de son rival. Le théâtre change encore , le Génie de la Gaule descend dans toute sa gloire. Il dit à Sabinus :

**J'ai conduit tes destins ; ma promesse est remplie :
Jouis de tes succès.**

**Et vous , par qui ma Cour est embellie ;
Partagez les transports de ses heureux sujets ;
Honorez sa vaillance & chantez mes bienfaits.**

Cet acte est terminé par une fête à laquelle prennent part plusieurs Nations différentes de l'Europe.

Cet exposé fait connoître que le poëte a eu principalement en vue de donner une action grande & rapide , & un spectacle brillant, contrasté & varié. La musique fait honneur au génie de M. Gossec , savant compositeur , qui a mis dans son orchestre beaucoup d'effets d'une musique imitative , & sur la scène, des chants expressifs & passionnés. Nous citerons comme des morceaux distingués , le récit & l'air du songe du premier acte , le duo de Sabinus & d'Eponine, le chœur des Guerriers. Dans le second acte , les airs champêtres , le bruit souterrain , les cris de fureur & de vengeance des Romains & de Mucien , contrastés avec les prières & les plaintes des Gaulois , lorsqu'on abat la forêt. Dans le troisième acte , le récit de Sabinus , les chœurs , les airs de danse & de chant. Dans le quatrième acte, l'invo-

cation de Sabinus à l'Amour , la plainte d'Eponine , le bruit de guerre & la musique brillante du ballet : toutes ces grandes compositions musicales annoncent & attestent un génie fécond , riche & varié , quoique l'on ait paru désirer en général plus de vérité dans le récit , & un chant plus sensible dans les airs.

M. Larrivée , doué d'une figure avantageuse & d'une belle voix , a joué le rôle de Sabinus en acteur consommé , avec beaucoup d'intelligence , de feu & d'intérêt ; il a rendu son récit avec la facilité & la rapidité de la déclamation , & il a mis dans son chant , de l'action , de la passion & de l'énergie. Le rôle d'Eponine a été supérieurement exécuté par Mde Larrivée , dont la voix est si flexible , si flatteuse & si brillante. Ce rôle , en l'absence de Mde Larrivée , a été très - bien secondé , joué & chanté par Mlle Rosalie. M. Gelin a représenté avec noblesse & avec intelligence le grand Druide & le Génie de la Gaule. M. Durand a été applaudi dans le personnage de Mucien. Les autres rôles ont été rendus avec succès par Milles Châteauneuf & Dupuis , par MM. Muguet , Cavalier , Tirot & Beauvalet.

Les ballets occupent la place la plus considérable dans cet opéra. Leur beauté, leur variété & leur dessin ont réuni tous les suffrages. M. Gardel a composé les ballets du premier & du quatrième actes; M. d'Auberval, celui du second acte, & M. Vestris celui du troisième; mais après quelques représentations, le divertissement du troisième acte a été reporté au quatrième, & le quatrième au troisième. Les talens les plus distingués de la danse ont concouru à l'éclat & à la parfaite exécution de ces ballets. Mlles Heinel, Guimard, Pessin, Asselin, qui tiennent le premier rang de la danse; Mlles Leclerc, Compain, Julie, Cléophile, la très-jeune & très-étonnante Mlle Dorival; MM. Vestris, Gardel, d'Auberval, qui sont les premiers maîtres dans leur art; MM. le Fèvre, Despréaux, Malter, Giroux; le jeune Vestris qui à peine sortide l'enfance, a l'abandon, la force, l'élégance, la précision & la sûreté d'un talent supérieur & exercé; le jeune Gardel, son digne émule; tous ces premiers talens, d'ailleurs bien accompagnés par les autres sujets, ont fait l'admiration & les plaisirs des amateurs & du Public. Enfin l'ordonnance & la beauté des décorations, la variété

& la richesse des habillemens ont encore augmenté la magnificence, de ce spectacle.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ont donné le samedi 26 Février, la reprise de la tragédie de *Venceslas* par Rotrou. Cette pièce fut jouée, pour la première fois, en 1647, & eut alors un très-grand succès. Le caractère de Ladislas, fils de Venceslas, est un des plus beaux, des plus fiers & des plus énergiques qui soient connus. Il n'y en a peut-être pas qui soit aussi soutenu & aussi passionné; le célèbre Baron finit par ce rôle à sa première sortie du théâtre, & par celui de Venceslas à la seconde. Un acteur, encore plus étonnant que Baron, qui a plus approfondi son art & qui s'est plus approché de la perfection, M. le Kain, a rendu le rôle de Ladislas avec une sensibilité profonde, & avec une expression forte & imposante qui a étonné, ému, ravi les spectateurs. Cet acteur sublime réalise tout ce qu'on a dit du jeu prodigieux des pantomimes anciens, & ajoute à leur talent les accens si vrais, si pathétiques

pathétiques , si énergiques de toutes les passions. Qui ne se rappelle encore avec frémissement le tableau terrible de l'agonie de Massinisse dans le cinquième acte de Sophonisbe ! Quel mélange de tous les sentimens , de la rage & de la foiblesse , du désespoir & de la douleur , d'une ame convulsive & expirante ! C'est avec la même force qu'il nous a peint les fureurs d'Oreste dans Andromaque , tragédie jouée pour la clôture du théâtre. Quel spectateur n'a point frissonné d'horreur & d'épouvante en lui entendant reciter ces vers , dont il animoit toutes les affreuses images !

Quels démons ! quels serpens traîne-t-elle après
soi ?

Eh bien ! filles d'enfers , vos mains sont-elles
prêtes ?

Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes ?

A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit ?

Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit ?

On a remis à ce Théâtre plusieurs pièces qui ont attiré beaucoup de monde ; savoir , *le Bourgeois Gentilhomme* , Comédie de Molière , que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir , & dans

I. Vol.

H

laquelle M. Prévillè rend avec tant de gaieté & de vérité, le rôle principal.

L'*Andrienne* a été jouée le 28 Février, pièce imitée de Térence par Baron, dans laquelle il y a beaucoup d'intérêt & d'action. Le rôle du père est parfaitement joué par M. Brisart; celui de Dave, par M. Prévillè, l'*Andrienne* par Mlle. Doligni, l'amant par M. Molé.

Le mercredi 16 Mars, on a repris *la Gageure*, Comédie en un acte, en prose, de M. Sedaine. Madame Prévillè y joue avec beaucoup de finesse & de naturel; & M. Prévillè met dans le rôle du mari, une vérité de caractère qui charme autant qu'elle amuse. Cette Comédie a eu un grand succès à cette reprise.

Le compliment d'usage de clôture a été fait par M. du Gazon, frère de Mde Vestris, comédien dernier reçu. Cet acteur, aimé du Public, a été bien accueilli & très-applaudi.

D É B U T S.

M. Fleury, acteur qui a joué avec applaudissement sur plusieurs théâtres de province, a débuté dans la tragédie & la comédie.

Il a joué avec beaucoup d'intelligence,

de feu & de vérité plusieurs rôles de l'emploi de M. Molé. Cet acteur réussit principalement dans la comédie ; il a une figure agréable, de l'aisance, de l'usage & de la facilité. Sa voix est un peu sombre, mais il fait la ménager & la faire valoit.

M. Chazel, qui a joué sur différens Théâtres de Province, a débuté sans être annoncé à la Comédie Française, le mardi 22 Février, dans le rôle de Philippe Hombert, de Nanine ; le 4 Mars, dans celui d'Ariste, du Méchant ; le 8, dans celui du Marquis, de Mélanide ; le 14, dans le rôle d'Arbore, de Mithridate. Cet Acteur a l'usage de la scène ; il montre de l'intelligence & du talent. Plus de facilité dans la prononciation, moins de timidité dans son jeu, le rendront un Acteur utile à ce Théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens ont donné le lundi 28 Février 1774, la première représentation de la *Rosière de Salency*, comédie nouvelle en quatre actes & en vers, mêlée d'ariettes, représentée devant

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Sa Majesté à Fontainebleau , le samedi 23
Octobre 1773.

Les paroles sont de M. le M. de P. ;
la musique est de M. Gretry.

On fait qu'à Salency dans le Soisson-
nois , il y a une fête qui se renouvelle
toutes les années en l'honneur de la vertu.
La fille du village dont la sagesse , la con-
duite & le caractère ont mérité les suf-
frages du Pasteur & des pères de famille ,
reçoit au milieu des applaudissemens de
tous les Habitans , une rose des mains du
Seigneur de Salency ou de son Préposé.
La Rosière est ordinairement mariée dans
l'année même , & le Seigneur lui fait un
présent. Cet usage si respectable a fourni
à M. de Sauvigni le sujet d'un Roman
fort agréable ; à M. Favart le plan de la
Comédie de la *Rosière* , qui a été jouée à
Fontainebleau en 1768 ; & à M. le M.
de P. , la nouvelle Rosière de Salency ,
dont il est ici question.

P E R S O N N A G E S :

Cécile , désignée Rosière , . . Mde Trial.

Colin , amant de la Rosière, M. Clairval.

Herpin , père de la Rosière, M. Nainville.

Le Bailly de Salency , . . . M. Laruelle.

A V R I L. 1774. 173
Le Seigneur , . . . M. Narbonne.
Prétendantes à la Rose , Mlles Beaupré
& Linguet.
Jean Gaud , meunier d'un village voisin ;
M. Trial.
Les Juges Vieillards.
Habitans & Habitantes de Salency.

Le théâtre représente une place du village. Cécile paroît ; travaillant près de la maison qui est ornée de guirlandes de fleurs & du drapeau d'honneur. Elle chante :

Quel beau jour se dispose !
Qu'il promet de douceur !
Je recevrai la rose
Des mains de Monseigneur.
Ce beau drapeau , ce verd feuillage
Et ces rameaux en fleur ,
Sont le signal & le présage
De ma gloire & de mon bonheur !
L'un & l'autre est cher à mon cœur ;
Tout ce que j'aime les partage ;
Encor ce matin
Mon père & Colin
Sourioient ,
Me paroient
De cette fleur si chère ;

H iij

S'embrassoient,

M'appeloient

La belle Rosière.

Ah Colin ! Ah mon père !

Venez tous deux ,

Que mon bonheur vous rende heureux.

Colin accourt près de la Rosière; elle lui dit que le Bailli est venu chez son père, & qu'il est amoureux d'elle; ils ne comprennent pas comment il peut se croire aimable; mais ce qui réjouit Colin, c'est que le père de Cécile approuve leur amour; ils se félicitent de leur bonheur, & se donnent rendez-vous pour le soir. Colin demande le baiser de l'adieu, que Cécile ne lui refuse pas, & porte sa main sur le cœur de sa maîtresse, qui bat, dit-elle, de plaisir quand il la voit, & de chagrin quand il la quitte. Cependant, le Bailli jaloux observe ces amans avec les Aspirantes à la rose; Il verbalise, & leur recommande de répandre dans tout le village la nouvelle de cet événement; Herpin fait l'éloge de sa fille, & chante ces paroles.

O ciel ! entends la voix d'un père,

Elève jusqu'à toi ses vœux ,

Dès-aprésent si tu veux
Tu peux terminer sa carrière ;
Il a , pour fermer sa paupière ,
La main d'un enfant vertueux.
Aujourd'hui , lorsque j'envisage
La longue suite de mes ans ,
Le cours entier de mon grand âge
Ne me paroît qu'un long printems.

Hespin & Cécile se reposent à l'ombre d'un arbre planté par Herpin. Il demande à sa fille si elle a vu Colin ; & comme elle hésite de répondre , il la reprimande de ce mystère ; mais bientôt il se radoucit , & lui dit :

Va , ce n'étoit point du *courroux* ,
Ne crois point la vertu sévère ;
Ma fille, son usage est doux :
De ce qui doit te plaire
Un mot va t'éclaircir :
Tout ce que , sans rougir ,
Tu peux dire à ton père ,
Te promet un plaisir.

Elle reconduit son père dans sa maison. Le Bailli est fort agité , & a du dépit de son amour. Il regarde comme une disgrâce , quand le Ciel ordonne d'aimer à qui ne sauroit plaire. La Rosière

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

vient; le Bailli l'aborde, & lui déclare sa passion qu'elle reçoit mal. Il lui annonce alors qu'il est maître de la Rose en l'absence du Seigneur; il la menace de son procès verbal.

Là sont marqués à chaque page;

Là sont notés, là sont écrits,

Les rendez-vous, les baisers pris.

Le Bailli avertit les villageois, & fait arracher les guirlandes & le drapeau d'honneur.

Les deux Aspirantes à la rose se flattent, chacune en secret, du suffrage du Bailli, & d'être nommées Rosière; mais ensemble, elles se font des reproches qui doivent les exclure. Cécile déplore son malheureux sort, qui lui fait perdre la sagesse de 15 années, & l'objet de son tendre amour. Le tonnerre annonce un orage; Colin alarmé du sort de Cécile, vient la consoler & lui faire part du projet qu'il a d'aller trouver le Seigneur, & de l'instruire de la tyrannie du Bailli; Cécile craint pour son amant, à cause de l'orage & de la rivière qu'il veut franchir à la nage. Herpin vient trouver sa fille, & ne sachant pas encore ses malheurs, il continue de la féliciter. Il est

pourtant inquiet de la voir triste & accablée , ayant les yeux toujours tournés vers sa maison. Il regarde aussi , & , ne trouvant plus les guirlandes & le drapeau d'honneur , il s'empporte contre sa fille , qu'il croit coupable. Le tonnerre augmente , & le père atteste que le Ciel manifeste sa colère. On entend crier : *Sauvez ce malheureux qui nage.* Cécile est dans la plus grande contrainte avec son père , & dans une alarme cruelle sur le sort de Colin. Herpin entraîne sa fille. Le Bailli est épouvanté de la mort de Colin qu'il croit noyé. Il va trouver le père de Cécile ; mais Herpin , instruit de ses intrigues , le repousse avec violence. Cependant , le Bailli l'engage à l'écouter , & lui propose d'épouser sa fille , & de la faire Rosière ; ce vieillard lui répond :

A présent que me fait la rose ,
 Cruel , quand ta main en dispose ?
 Quel prix peut avoir cette fleur ?
 Long-temps la main de Monseigneur
 Sut la rendre digne d'envie ;
 Elle étoit le prix des vertus ,
 Tu la donnes . elle est flétrie ,
 Et ma Cecile n'en veut plus.

H v

178 MERCURE DE FRANCE:

Ce père rejette sa main & ses richesses ;
 & préfère pour l'époux de sa fille, Colin ;
 pauvre , mais honnête & sans remord. Le
 Bailli lui apprend la mort de Colin. Cé-
 cile entendant cette funeste nouvelle ,
 tombe évanouie entre les bras de son père
 qui la reconduit à sa maison. Arrive Jean
 Gaud , Meûnier , qui veut parler au père
 de Cécile ; il rencontre le Bailli qu'il
 ne connoît pas , & à qui il dit beaucoup
 de mal de lui-même , parce que le Bailli
 laisse accroire qu'il est Herpin. Ce Meu-
 nier annonce que Colin l'a sauvé.

A R I E T T E.

Ma barque légère
 Portoit mes filets ;
 L'eau la plus claire
 Servoit mes projets ;
 Soudain un tapage
 A faire trembler ,
 Au Ciel faisant rage ,
 Vient tout ébranler ;
 Ma barque s'engage ,
 S'échappe en débris ,
 L'écho du rivage
 Repousse mes cris.
 Colin à la nage
 S'unit à mon sort ,

Et, malgré l'orage,
Me conduit à bord.

Il raconte encore que Cécile sera Rôsière malgré le Bailli, & que le Seigneur va venir pour lui donner la rose. A cette nouvelle, le Bailli renvoie le Meunier. Il presse la fête, pour frustrer Cécile du prix qui lui est dû, & pour disposer de la rose avant l'arrivée du Seigneur. Les Payfans s'assemblent, & travaillent pour les préparatifs aux ordres du Bailli. Cécile qui n'est pas encore désabusée, vient seule, les cheveux épars, pleurer la perte de son amant & de la rose. Elle est prête à succomber à sa douleur, lorsque Colin paroît, & ranime sa joie & ses espérances. La fête commence; le Seigneur n'est pas venu, & le Bailli croit triompher. Cécile s'écrie désespérée :

C'en est fait, j'ai perdu la rose.

LE B A I L L I.

Oui, oui vous la perdez!

LE S E I G N E U R.

Vous vous trompez, Bailli.

En même temps, le Seigneur plai-

H. vj.

180 **MERCURE DE FRANCE.**

de la cause de Cécile devant les vieillards , & obtient la rose pour elle ; il y joint une dot , & le père lui accorde son amant pour époux. Herpin , Cécile & Colin demandent grâce pour le Bailly ; mais lorsqu'il veut se retirer de la fête , le Seigneur l'arrête , & lui dit :

Non. . . le bonheur de l'innocence

Est le supplice des méchans.

Vous en serez témoin. . . Que la fête commence.

Cette fête se termine par une ronde ou romance , par un chœur , & par des danses.

La musique de cette comédie est agréable , pleine de goût & d'élégance ; il y a des chants neufs , variés , d'une fraîcheur délicieuse , & d'un effet très piquant. Elle plaît d'autant plus , que l'on peut en saisir davantage les finesses , les détails heureux , les traits d'analogie & de vérité , sur-tout cette propriété d'expression , ce choix raisonné d'harmonie ; cet emploi senti de la mélodie qui distinguent chacune des compositions de M. Grétry , & qui leur donnent à toutes des formes sensibles & du caractère le plus convenable.

Les Acteurs de cette pièce ont fait le compliment de clôture , & ont chanté des airs choisis de différens drames. Les

A V R I L. 1774. 181
paroles , la musique & l'exécution ont été
fort applaudies.

A R T S.
G R A V U R E S.

I.

*P*ORTRAIT en médaillon de M. de la
Condamine , Chevalier des Ordres du
Roi , Militaire & Hospitalier de Notre-
Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare
de Jerusalem , l'un des Quarante de l'A-
cadémie Française , de celle des Sciences
de Paris , de la Société Royale de Lon-
dres , des Académies de Berlin , Peters-
bourg , Bologne , Cortone , Nancy , Se-
crétaire honoraire de S. A S. Mgr le Duc
d'Orléans , né en Janvier 1702 , mort
en Février 1774. Ce portrait est très-re-
semblant , & parfaitement gravé d'après
le dessin de M. Cochin. Prix , 1 liv. 4
sols. A Paris , chez Chereau , rue S.
Jacques , aux deux Piliers d'or.

I I.

*C*ostume des anciens Peuples, par M. Dan-
dré Bardon , professeur de l'Académie

282 MERCURE DE FRANCE.

royale de peinture & de sculpture, directeur perpétuel de celle de Marseille, & membre de l'Académie des belles-lettres, sciences & arts de la même Ville :

*Segnius irritant animos demissa per aures,
Quàm quæ sunt oculis commissa fidelibus.*

Hor. de art. Poet. v. 180.

Seconde partie in-4°. A Paris, rue Dauphine, chez Jombert, libraire, & Cellot, imprimeur.

M. Dandré Bardon, qui a dévoilé le costume des Grecs & des Romains dans la première partie de cet ouvrage, se propose de parcourir dans la seconde les divers usages des autres Peuples qui ont joué des rôles distingués sur la scène du monde. Les Israélites tiendront la première place à titre de *Peuple de Dieu*. L'auteur nous entretiendra ensuite des cérémonies religieuses de diverses Nations barbares, des costumes de leur pays, des vêtemens & des armes qui leur sont propres. Cette dernière partie a dû exiger d'autant plus de recherches, que les historiens ont souvent négligé de recueillir les particularités qui avoient rapport au gouvernement religieux & civil des Barba-

res. Le petit nombre d'objets relatifs à leur costume, qui seront rassemblés dans la dernière partie de cet ouvrage, ne peut cependant manquer d'intéresser les artistes & de piquer la curiosité des lecteurs par la variété des formes, le pittoresque du point de vue & la singularité des usages que ces objets rappelleront.

Ce cahier du costume des anciens Peuples qui vient de paroître, forme le premier de la seconde partie de l'ouvrage & le seizième de la suite entière. Ce cahier nous fait connoître les usages religieux des Israélites. Il est, ainsi que les précédens, composé de douze planches avec leurs explications. Ces planches offrent des images du Tabernacle, de l'Arche sainte, de la Table des Pains de proposition, du Chandelier d'or à sept branches, du Parvis qui renfermoit le Tabernacle, de la Piscine où se lavoient les Prêtres, & de l'Autel des Holocaustes.

I I I.

Les Approches de la Guinguette.

Les Amusemens Espagnols.

Deux petites estampes dessinées & gravées avec beaucoup de soin & de talent.

184 MERCURE DE FRANCE.

par M. Marchand, & se vendent chacune
12 sols. A Paris chez l'Auteur, rue Ma-
zarine, la seconde porte cochère à droite
en entrant par la rue de Buffry.

M U S I Q U E.

I.

XXVII Livre de Guitare, contenant
des airs d'Opéra comique avec des ac-
compagnemens d'un nouveau goût, des
préludes & des ritournelles par M.
Merchi, œuvre xxxi. Prix, 7 liv. 4 sols.
A Paris chez l'Auteur, rue S. Thomas
du Louvre, en entrant du côté du Châ-
teau d'eau, près de M. Godin, & aux
adresses ordinaires de musique. A Lyon,
chez M. Castaud, place de la Comédie.

I I.

*Duo de dessus & basse taille à grand or-
chestre*, dédié à M. le Marquis de Quer-
rhoënt, composé par M. Duquesnoy,
Prix 1 liv. 16 sols. A Paris chez l'Au-
teur, rue de Seve, hôtel de Querrhoënt,
& aux adresses ordinaires de musique.

I I I.

Premier Livre de pièces de clavecin, ou le forte piano, dédié à Madame la Princesse de Robecq, composé par M. Renaut, maître de clavecin. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris chez l'auteur, rue Gît-le-cœur, la deuxième porte cochère à gauche en entrant par le quai, & aux adresses ordinaires de musique.

I V.

Douze Duo pour deux violoncelles, assez faciles pour être exécutés par les commençans; par M. ***. Prix, 3 liv. 12 sols.

V.

Six Quatuor pour deux violons, alto & basse, composés par George Hayden, maître de musique de Sa Majesté le Roi de Prusse, op. 8. Prix 9 liv.

V I.

Six Quatuor pour deux violons, alto & basse, par F. P. Ricci, maître de chapelle de la cathédrale de Como, op. 8. Prix 9 liv.

V I I.

Quatre Symphonies pour deux violons, deux hautbois, deux flûtes ou clarinettes, deux cors, alto viola, & basse, composées par Charles Ditters, op. 17. Prix 9 liv.

V I I I.

Deux Symphonies à grand orchestre; la première est pour violons, hautbois ou clarinettes & quatre cors, alto & basse, par Vannhal, op. 17. Prix 6 liv.

I X.

Six Sonates, ou divertissement en trio pour deux violons & violoncelle, composées par M. Aspolmay, maître de musique de la chambre de S. M. I. l'Empereur Joseph II, op. 4. Prix 9 liv. Ces six derniers articles se vendent à Paris au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien Grand-Cerf, rues St Denis & des Deux-Portes St Sauveur, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez Castaud, marchand libraire, place de la Comédie.



COSMOGRAPHIE.

Les libraires de Paris, *Saillant & Nyon*, rue S. Jean de Beauvais, & la *V^e Desaint*, rue du Foin. S. Jacq. débitent depuis peu la *Cosmographie universelle, physique & astronomique pour l'étude de tous les âges de l'Histoire*, par M. *Philippe*, des Académies d'Angers & de Rouen, Censeur Royal, & Professeur en Histoire. Cet atlas est actuellement composé de soixante-douze cartes, du plus grand format in-4^o, lavées & enluminées à la manière des Ingénieurs, dans toutes les premières divisions pour les cartes générales, & dans toutes les subdivisions pour les chorographies particulières des grands Etats. Outre deux cartes pour les hémisphères célestes, septentrional & méridional, on trouvera deux feuilles pour les notions élémentaires de la Cosmographie. La plupart des nouvelles qui paroissent, présentent les objets de la Géographie historique ancienne, ce qui facilite la comparaison des développemens donnés précédemment de la Géographie moderne.

138 MERCURE DE FRANCE.

Cet ouvrage , relié en basane , est du prix de 60 liv. Toutes les feuilles se vendent séparément , si l'on veut , au prix de 20 sols chacune. En prenant les dix-sept cartes de France , on les aura à 18 sols pièce ; & au même taux les quatorze numéros de l'Allemagne , mais sans reliure.

Le zèle de M. Philippe , & les lumières qu'une étude constante de l'Histoire & de la Géographie lui ont donnés , sont suffisamment connus. Ils doivent inspirer au Public la plus grande confiance sur cette collection utile , nécessaire même à l'éducation de la Jeunesse.

NOUVELLES SCIÉRIES.

M. LOMBERT , architecte , géomètre & mécanicien , à Commerci en Lorraine , inventeur d'une machine hydraulique qui fournit , à peu de frais , une grande quantité d'eau , vient d'adapter presque le même moteur à des scieries qui ont la facilité de se démonter pièces par pièces , & de pouvoir être transportées aisément dans les forêts qui sont en exploitation. Cet artiste en a déjà exécuté une en Lorraine

qui scie le plus gros bois avec profit , & le réduit à tous les échantillons , même au treillage & à la *marqueterie*. Sa construction ressemble beaucoup aux scieries à eau quant à l'équipage ; mais le moteur est le même que celui de sa machine hydraulique. Le rouet n'a qu'une de ses parties alluchonnée ; elle engraine dans des dents pratiquées dans une pièce de bois placée verticalement , à laquelle tient le chassiss qui porte les scies. Le balancement d'un long pendule met le rouet en action , & celui-ci fait mouvoir la scie : deux hommes suffisent pour cette manœuvre. M. Lombert vient encore d'appliquer le même moteur à des soufflets de forges & de fourneaux.

Les plus habiles mécaniciens géomètres conviennent qu'on peut tirer quelque avantage du pendule appliqué à une machine comme moteur ; mais ces avantages n'ont guère lieu que pour des machines qui ne demandent pas toute la force d'un homme pour être mises en mouvement. Dans celles au contraire qui exigent une force supérieure, le pendule, loin d'être préférable à d'autres moteurs plus usités , leur est au contraire inférieur à plusieurs égards , & sur-tout en ce que son

action s'exerçant alternativement en sens contraire, on perd nécessairement le degré de force que produit l'accélération dans les mouvemens qui se font toujours dans la même direction.

Amour d'un Lapin mâle pour des Poules.

UN Particulier a fait imprimer dans les Papiers publiés l'observation suivante :
 « Nous avons eu un gros lapin qui s'étoit
 » tellement attaché à deux poules, qu'il
 » ne les quittoit ni la nuit ni le jour. Il
 » couchoit au milieu d'elles, & venoit
 » dérober à notre table du pain qu'il
 » alloit ensuite leur partager dans la cour.
 » Cet animal avoit rongé les plumes de
 » la queue de ces poules, pour les pou-
 » voir couvrir plus aisément, ce qu'il a
 » fait plusieurs fois en présence de quan-
 » tité de témoins. Après que nous nous
 » fûmes apperçus qu'il remplissoit auprès
 » d'elles la fonction de coq, nous en re-
 » cueillîmes huit œufs, que nous en-
 » voyâmes à une personne qui vouloit les
 » faire couvrir; mais malheureusement,

« d'un côté, la cuisinière, qui n'étoit pas
 « dans la confidence, en fit le soir même
 « une omelette, & de l'autre, le lapin
 « s'étrangla le lendemain aux barreaux
 « d'une porte à claire voie, voulant ten-
 « ter de pénétrer dans un jardin. »

Cette sorte d'amour contre nature n'est point sans exemple. M. de Réaumur l'a observé pareillement entre un lapin & une poule; mais ce n'est que l'effet de la lubricité excessive d'un mâle privé de la jouissance des femelles de son espèce. On voit fréquemment d'autres animaux, des chiens, par exemple, & des taureaux, chercher à couvrir des animaux d'espèces différentes, & jusqu'à des corps inanimés. On a fort bien fait de faire une omelette avec les œufs de la poule dont il est ici question; car il est certain qu'avec un pareil coq, ces œufs ne pouvoient être qu'inféconds. M. de Buffon a prouvé par des expériences décisives, que la Nature a mis des obstacles insurmontables à la confusion des espèces, & qu'il ne peut naître des mulets que de la copulation d'animaux d'une espèce si voisine, qu'à peine peut-on y observer quelques différences sensibles. Ce seroit donc bien peu connoître les loix de la Nature, que d'at-

tendre une progéniture de l'union de deux animaux aussi hétérogènes que le sont les quadrupèdes & les oiseaux. Sans cette loi si sage & si nécessaire, qui maintient chaque espèce d'animal dans un état permanent, tout seroit confondu dans le règne animal. Il n'y auroit depuis long-temps qu'une seule espèce d'animaux; ce seroit celle des monstres, dont les formes se combinant perpétuellement de la manière la plus bizarre & la plus vicieuse, parviendroient enfin à rendre même leur existence impossible.

A N E C D O T E S.

I.

DANS le prologue de la comédie du *Roi de Cocagne*, il y a un poëte nommé la Farinière, dont l'original étoit un homme très-connu sous le nom du poëte May; il avoit fait une trentaine d'ouvrages tant tragiques que comiques, sans avoir pu réussir à en faire un qui pût soutenir la représentation. Il étoit toujours poudré à blanc. La peinture étoit si ressemblante que le poëte May s'en plaignit

au

un Lieutenant de Police, mais sans aucun succès. La Thorilliere père, qui représentoit ce rôle, pour appaiser le poëte May, le conduisit dans un cabaret; &, pour consommer la réconciliation, lui fit boire beaucoup de vin de Champagne qui le mit dans un état à ne plus rien sentir. On le coucha dans un lit du cabaret; on prit ses habits, & la Thorilliere représenta son rôle avec les propres vêtemens de ce poëte.

I I.

Le *Pédant joué* de Bergerac est la première représentation où l'on ait osé hasarder un Payfan avec le jargon de son village. C'est aussi la première comédie qui ait paru en prose depuis que Hardi & ses contemporains ont établi un spectacle régulier à Paris.

I I I.

A la première représentation de la comédie de *Pamela*, par M. de la Chaussée, quelqu'un demanda à la porte : *Comment va Pamela?* Un mauvais plaisant répondit : *Elle pâme, hélas!*

A V I S.

I.

Pensionnat.

MADAME LEPRINCE, belle-sœur & élève de Mde Leprince de Beaumont, auteur du *Magasin des Enfans*, demeurant ci-devant sur le quai de l'Ecole, demeure à présent *rue Royale place Louis Quinze, chez M. Lucotte, maison à porte cochère*. Elle prend des pensionnaires depuis l'âge de six ans jusqu'à douze; elle leur montre la géographie, l'histoire, la mythologie, la sphère; de plus l'écriture & l'orthographe. La pension est de sept cent livres; elles ont une bonne nourriture. Les Demoiselles qu'elle a actuellement chez elle, peuvent faire preuve des soins qu'elle met à les avancer; elles répéteront non superficiellement devant les personnes qui désireront les entendre pour les convaincre de la vérité de l'énoncé.

Mde Leprince prend des Demoiselles Etrangères. Elle en a qui lui font honneur; elle ne les quitte point, & est occupée sans cesse à les instruire & à leur former le caractère; elle a des Demoiselles de condition, & autres de bonne famille.

Les pensionnaires sont dans une maison honnête, en bon air & à la proximité des promenades. Elle se charge de les faire instruire, & de les faire préparer à la première Communion.

I I.

Béchiqne ou Sirop pectoral, en liqueurs.

Le sieur Valade, auteur du *Béchiqne souverain*

ou *Sirop pectoral*, approuvé par brevet du 24 Août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérée, oppression, foiblesse de poitrine & asthme humide, donne avis au Public que son Béchique ne se débite que chez lui, afin que les personnes qui seront dans le cas d'en faire usage puissent le consulter, comme elles ont paru le désirer.

Son Béchique, en tant que balsamique, a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon, d'adoucir l'acrimonie de la lymphe; & comme parfait restaurant, il rétablit les forces abattues, rappelle peu - à - peu l'appétit & le sommeil, produit en un mot des effets si rapides, dans les maladies énoncées, qu'une bouteille, taxée à 6 livres, scellée de son cachet & étiquetée de sa main, suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès.

Le sieur Valade demeure toujours au Temple, dans le bâtiment neuf, chez le Boulanger, vis-à-vis le Serrurier, au deuxième, N^o. 10, à Paris. Il continue le débit de ses *Liqueurs fines & étrangères*, d'un goût exquis, que d'ailleurs on est libre de n'acheter qu'après les avoir goûtées. On trouve le sieur Valade journellement; &, en cas d'absence, il faudra s'adresser chez M^{de} Barilles, fabricante de manchons de plumes, la porte à côté, N^o. 9.

I I I.

Le véritable Trésor de la Bouche.

Le sieur Pierre Bocquillon, marchand gantier-parfumeur, à la Providence, à Paris, entre l'Eglise St Louis de M^{me} de Ste Catherine & la rue Percée,

vis-à-vis celle des Balets, annonce qu'il a été reçu à la Commission royale de Médecine le 11 Octobre 1773, & qu'il est le seul compositeur de la liqueur nommée *le véritable Trésor de la Bouche*. Les vertus de sa liqueur sont de guérir tous les maux de dents, tels violens qu'ils puissent être; de purger de tout venin, chancres, abcès, & enfin de préserver la bouche de tout ce qui peut contribuer à gâter les dents. Cette liqueur a un goût gracieux à la bouche, rend l'haleine agréable & douce, conserve les dents quoique gâtées.

L'auteur reçoit tous les jours de nouveaux suffrages sur l'excellence de sa liqueur. Il a des bouteilles à 10, 5, 3 liv. & 24 sols. Il donne la manière de s'en servir, signée & paraphée de sa main, & met son nom de baptême & de famille sur les étiquettes & bouchons marqués de son cachet. Il a son tableau à sa porte, afin de ne point se tromper de boutique.

Il vend aussi le taffetas d'Angleterre blanc & noir, propre pour les coupures & brûlures, approuvé par la Commission royale de Médecine, le 31 Juillet 1773.

L'auteur prie les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir le port des lettres.

I V.

Tapisseries en papiers.

L'invention des Tapisseries en papiers est d'autant plus heureuse, qu'en procurant au Public le moyen de se meubler très - proprement & à bon compte, elle devient de jour en jour une branche de commerce très - importante pour le royaume chez l'Etranger. Ce qui s'étoit fait dans ce genre

jusqu'à ce jour, n'étoit point sorti d'une certaine mesure de procédés qui en mettoit presque toutes les productions au même niveau. Celles qu'une manufacture dont le magasin est situé rue Comtesse d'Artois, a mis au jour depuis quelque temps, sont d'un genre si neuf & d'une exécution si frappante, qu'on est obligé de convenir que rien n'est impossible à l'industrie françoise. Ce n'est point les étoffes de la manufacture de Lyon, ni les belles tentures des Gobelins, c'est un genre de mérite qui soutient la comparaison de ces productions admirables; l'artiste, car l'auteur de ces papiers en mérite le nom, promet incessamment au Public de nouveaux dessins.

Les Etrangers s'adresseront à Mlle Hemeri, chargée de la vente de ces tapisseries, rue Comtesse d'Artois, au Café d'Apollon, vis-à-vis la rue Mauconseil.

V.

Essence de Beauté.

Le sieur Dubost, sergent en charge des Gardes de la Ville de Paris, distillateur & parfumeur, enclos de St Martin-des-Champs, au grand passage près la grille, vend l'*Essence de Beauté*, renommée tant pour la barbe que pour la peau, & approuvée tant par la Commission royale que par les Communautés des Barbiers de Paris, de Lyon, de Marseille & de Rouen. On trouve aussi cette essence à Versailles, au château, sur le grand escalier du Roi; à St Germain-en-Laye, chez le Sr François, limonadier, près la paroisse; à Sens, chez le sieur Chambre, rue du Tripot.

Manière de s'en servir.

Les Dames mettront une goutte d'essence dans une cuillerée d'eau pour se laver le visage le soir en se couchant & le matin en se levant : cela leur tient le teint frais & empêche le rouge de gâter la peau ; on en mettra deux gouttes pour les mains.

Pour la barbe versez quatre gouttes de cette essence dans une cuillerée d'eau, battez-la avec un pinceau, & savonnez-vous-en.

Le prix des bouteilles est de 6 & 3 liv. Il y a aussi des essais à 1 liv. 4 sols, avec lesquels on peut faire au moins quatre-vingt barbes. On fournira les pinceaux à ceux qui prendront des bouteilles de 6 & 3 liv. Il a aussi, pour les voyages, des bouteilles doublées de fer-blanc, qui coûtent 20 sols de plus.

LETTRE à M. L., auteur du Mercure,

- M. l'abrégé chronologique de l'histoire de France du Président Hénaut est un ouvrage d'un mérite généralement reconnu, & dont on admirera toujours la précision, l'ordre & la clarté ; mais plus la considération due à cet illustre écrivain donne de poids à ses assertions, plus les moindres erreurs sont d'une dangereuse conséquence.

Un historien ne sauroit mettre trop d'attention à rapporter les noms propres orthographiés exactement comme ils doivent l'être ; une seule lettre ajoutée ou retranchée dans un nom-propre, suffit pour mettre en contradiction les différens auteurs qui en ont parlé. Cette contradiction répand tou-

jours de l'incertitude dans l'histoire, & souvent beaucoup de confusion sur l'origine de certaines familles très-différentes les unes des autres, dont le nom cependant est à-peu-près le même. Il est échappé à M. le Président Hénaut une erreur de cette nature. Dans son abrégé chronologique de l'histoire de France il donne le nom de *Bertrand* à Jean de Bertrand, qui, sous le règne de François I & d'Henri II, fut successivement premier président du parlement de Toulouse; président à mortier & premier président du parlement de Paris; premier garde des sceaux en titre d'office; chancelier de France, archevêque de Sens & cardinal. Il est prouvé par les provisions des différentes charges qu'il a occupées, par les signatures très-multipliées dans les registres du parlement de Paris * & par le témoignage des meilleurs auteurs généalogistes; ** qu'il a toujours porté le nom de Bertrand, & que celui de *Bertrand* ne lui a été donné que dans quelques actes latins dans lesquels il est aussi appelé *Bertrandus*, *Bertranda*, *Bertrandum*, selon le sens de la phrase. ***

*Registres du parlement de Paris depuis l'année 1539 jusqu'en 1559.

** Le Père Anselme, histoire des grands Officiers de la Couronne, première & dernière édition à l'article Bertrand; les MM. de Ste Marthe, François Duchaine, histoire des Chanceliers, à l'article Bertrand; Blanchard, histoire des Maîtres des Requêtes, page 287; Noguier, histoire toulousaine, édition de 1556, pag. 171, &c, &c, &c.

*** *Amplissima est inter Tolosates Bertrandorum familia à qua Joannes Tolosæ oriundus fuit, &c,*

Peu de gens sont instruits de toutes ces particularités, & ceux qui les ignorent pourroient fort bien confondre la famille du chancelier de Bertrand en le voyant appelé Bertrandi, avec une famille de Bertrandi qui est établie dans le pays de Comminge, & qui fut anoblie vers l'an 1580. L'époque de cet anoblissement prouve bien la différence des deux familles; mais cette époque n'est pas connue de tout le monde. Le chancelier de Bertrand, fils de Nicolas de Bertrand & de Dame Jacqueline de Sauran *, naquit à Toulouse. Il épousa Dame Françoisse de Rivière, dont il eut un fils & deux filles; son fils mourut sans postérité. La première de ses filles épousa Germain Gaston de Foix; la seconde fut mariée à Jean Dillier, Seigneur de Chantemerle & de Vaupillon. François de Bertrand, frère aîné du chancelier, quatrième président au parlement de Toulouse, seigneur de Moleville, qui épousa en premières noces Jeanne de Segnier; & en secondes noces, Marie de Foix de Carmain, est celui dont la postérité est perpétuée à Toulouse, & subsiste encore aujourd'hui.

Histoire de Jean Bertrand par Frison, dans le *Gallia purpurate*, pag. 623. *Joanni Bertrando Tolosano, Senonensi archiepiscopo, cardinali primario*, &c. Epitaphe du cardinal Bertrand, tirée de l'église des Augustins de Venise, où il fut inhumé en 1560, & rapportée par le Père Anselme.

* Procès-verbal des preuves de Malte, dressées en 1620 pour François de Bertrand, petit-fils de François, frère aîné du Chancelier, où le testament de Nicolas de Bertrand est rapporté.

Comme la littérature embrasse aussi la connoissance de l'histoire, j'ai cru, Monsieur, que la découverte d'une erreur historique étoit faite pour trouver place dans votre Journal.

Je suis avec la plus parfaite considération, &c.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 22 Janvier 1774.

LA mort du Sultan n'a occasionné aucun trouble, & l'on est persuadé que cet événement n'apportera point de changement aux mesures prises pour la campagne prochaine.

Quelques instans avant que de mourir, Mustapha III fit appeler, auprès de lui, son frère Abdoul Hamed; il le nomma son successeur, lui exposa la situation actuelle de la Turquie & les projets qu'il avoit formés, soit pour le gouvernement de l'Empire; soit pour continuer la guerre, soit enfin pour parvenir à l'ouvrage de la pacification. Il lui recommanda; de la manière la plus tendre & la plus forte, le Sultan Selim, son fils unique. Il laisse, de plus, trois filles dont l'aînée, âgée d'environ quatorze ans, est déjà veuve de deux grands Visirs. Le droit d'aînesse ne règle pas chez les Turcs la succession au Trône qui appartient à tout le Sang Ottoman. Les Princes exclus ne sont point immolés à la défiance de l'Empereur: ils sont seulement surveillés & privés de femmes dont ils puissent avoir des enfans.

On fit dernièrement la cérémonie qui répond en Turquie au Couronnement des Souverains chez les Chrétiens. Elle consiste à ceindre le Sut-

est proclamé par le Muphti, l'Ulema (les Gens de Loi) & la Milice, du cimetière d'Ottoman chef de la race Impériale, qu'on garde dans la mosquée d'Ayoub. Mustapha II l'est mort dans les circonstances les plus glorieuses de la guerre qu'il soutenoit contre la Russie. Il laisse à son frère des plans de campagne ou des projets de paix tout dressés, des armées exercées & des trésors. Il avoit succédé en 1757, comme nous l'avons dit, à Osman Ibrahim, & celui-ci en 1754 à son frère Mahomet V. Ils étoient fils de Mustapha II, déposé en 1730 & remplacé par son frère Achmet II, à qui succéda par déposition aussi en 1730, Mahomet V, dont on vient de parler, & qui étoit né à Belgrade en 1696. Mustapha II & Achmet III avoient pour père Mahomet IV, & à ce qu'on prétend, pour frère puîné Mustapha Aga, mort à Bruxelles en 1729.

De Vienne, le 5 Mars 1774.

L'Académie de Peinture & de Dessin, qui est établie en cette ville depuis quelques années, a obtenu de Leurs Majestés Impériales la permission d'exposer, tous les ans, aux yeux du Public, les ouvrages de ses Membres & de ses Elèves, ainsi que cela se pratique dans plusieurs grandes villes. On lui a assigné pour cet effet la petite salle de redoute qu'on ouvrit, avant-hier, pour la première fois, & où chacun s'empresse d'aller voir des productions nationales, fruits de la protection particulière que Leurs Majestés Impériales aiment à donner aux beaux arts.

De Hambourg, le 14 Février 1774.

Toutes les lettres qu'on reçoit ici de Russie, m'ont pour objet que la révolte de Pugatschew.

On recherche toutes les particularités de la vie de cet homme singulier que sa hardiesse criminelle a rendu fameux : voici des détails qu'on nous a écrits de Moscow. On prétend que ce Cosaque est né d'une famille distinguée de son pays. Le sieur Rasoumowski que l'Impératrice Elisabeth fit Hetman (général) des Cosaques, se l'attacha, le conduisit à Pétersbourg & le fit recevoir Page de l'Impératrice. On l'envoya à Berlin pour y faire quelques études. Il servit chez les Prussiens dans la dernière guerre. Il fut fait Gentilhomme du Grand Duc, développa dans cette place son esprit de révolte & d'indépendance, & fut, pour cette raison, éloigné de la Cour. Il voyagea dans les pays étrangers ; son inquiétude naturelle ne lui permit de se fixer nulle part, il revint en Russie & fit quelques campagnes contre les Turcs & contre les Polonois ; il se retira ensuite dans sa patrie, où il a fomenté sourdement la rebellion qu'il vient de faire éclater. On dit que, pour en imposer à ses complices, il leur distribue les Titres, les Offices & les Ordres de Chevalerie de l'Empire. Il décore, dans les déserts où il commande, des cordons de différens Ordres de Russie, les chefs de son armée qui n'ont jamais dû prétendre à cet honneur. C'est par des moyens de cette nature & par d'autres singularités que cet homme donne à sa révolte un caractère particulier & cherche à s'attacher davantage ceux qui ont eu le malheur & la foiblesse de se laisser séduire par ses impostures.

De Warsovie, le 29 Janvier 1774.

La Délégation va continuer ses séances & s'occuper des moyens de régler l'administration intérieure du royaume, afin qu'il ne reste plus à l'as-

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

Assemblée nationale qu'à confirmer ce qui aura été conclu & déterminé.

On prétend que la Cour de Vienne a résolu d'envoyer, dans ses nouvelles acquisitions en Pologne, six régimens de Houslards, outre les six régimens d'Infanterie & les quatre de Chevaux-Légers, qu'elle avoit d'abord destinés pour la garde de ces Districts.

La Délégation s'occupe actuellement de l'affaire concernant les impôts, & l'on présume que le projet de l'accise à établir en Pologne, comme dans plusieurs pays de l'Europe, sera adopté, quoiqu'on ne soit point d'accord sur les arrangements propres à en régler la perception. L'affaire de l'Ordinacie d'Ostrog est suspendue, & il ne paroît pas qu'on travaille sérieusement à conclure les articles séparés des Traités de partage.

Le 13 de Février, le sieur Janoski, premier bibliothécaire de la célèbre bibliothèque Zaluski, eut l'honneur de remercier le Roi des bontés qu'il a eues pour lui. Les héritiers du feu Evêque de Kiovie font tous leurs efforts pour se rendre maîtres de cette riche collection de livres. Ce Prélat a laissé 40,000 florins de dettes qu'ils refusent d'acquitter, & ils renvoient les créanciers à la Commission qui a pris possession de la bibliothèque, au nom de la République.

Quelques détachemens de Dragons Prussiens sont arrivés en cette ville, & doivent se rendre en Podolie & dans la Volhynie, pour y acheter des chevaux.

Le terme du départ des Commissaires chargés de régler avec ceux des Puissances copartageantes les nouvelles frontières de la Pologne, n'est point encore fixé. On croit que cette affaire, avant que

d'être conclue, éprouvera beaucoup de délais & de difficultés.

De Dantzick, le 8 Janvier 1774.

Les nouvelles qu'on reçoit ici de l'intérieur de la Russie sont si contradictoires, qu'il est très-difficile d'y démêler la vérité. Ce qui paroît certain, c'est que la révolte de Pugatschew, loin d'être étouffée, s'accroît de jour en jour. Ce rebelle ravage & désole les provinces par lesquelles il présume que le général Bibikow pourroit diriger sa marche : il a déjà pillé & détruit les mines de fer du gouvernement d'Orenbourg, & il a grossi son parti d'une foule d'habitans ruinés, auxquels il ne restoit que ce moyen pour se procurer des subsistances : il a converti le siège d'Orenbourg en *blocus*, afin d'opposer de plus grandes forces au général Russe ; on craint même qu'il n'ait des liaisons secrètes avec les Tartares de Cuban.

La situation des affaires de cette ville est toujours la même. Le Magistrat se flatte cependant que l'entremise de l'Angleterre & la médiation de la Russie garantiront le commerce de Dantzick de la ruine dont il est menacé ; mais on n'est pas sans inquiétude, sur-tout depuis qu'on a répandu ici la nouvelle que le Ministre de Sa Majesté Prussienne auprès du Roi & de la République de Pologne, avoit déclaré que ce Monarque n'adopteroit aucun arrangement relatif au commerce en général, & spécialement à celui de la Vistule.

De Stockholm, le 19 Février 1774.

Le Comte Charles Scheffer a remis entre les mains de la Société Patriotique une somme de 2000 écus ; monnoie de cuivre, qui lui avoit été envoyée avec un billet écrit en françois & conçu

dans les termes suivans : « La charité que vous
 » exercez est la récompense du travail C'est la
 » rappeler à sa véritable institution ; c'est faire du
 » malheur de quelques-uns la source du bonheur
 » public Permettez moi de concourir au succès
 » de votre bienfaisance , en lui offrant un tribut
 » que je paie volontiers aux vues qui dirigent la
 » Société Patriotique. Je vous prie de taire mon
 » nom. Si la somme doit être inscrite sur un re-
 » gistre , il importe peu qu'on y lise de qui elle
 » vient. » La Société Patriotique a cru ne pouvoir
 mieux remplir les intentions du donateur qu'en
 abandonnant cette somme à la direction de la
 Maison du Travail établie en cette Ville , & elle
 espère en même temps que cet exemple de libéra-
 lité , donné par un étranger , excitera une noble
 émulation , & qu'on s'empressera à maintenir un
 établissement dont le Public retire les avantages
 les plus solides Elle a distribué différens prix aux
 payfans de la Bozhnie Occidentale qui se sont
 adonnés à la culture des pommes de terre. Ces
 prix consistoient en gobelets , en cuillers & en mé-
 dailles d'argent Pour en obtenir un , il falloit que
 le payfan eût étendu sa culture en défrichant une
 nouvelle terre.

De la Haye , le 11 Mars 1774.

Les alarmes qu'on avoit eues sur les inonda-
 tions se sont renouvelées depuis quelque temps.
 Plusieurs digues ont beaucoup souffert , & l'on y
 a envoyé des inspecteurs & des ouvriers. Trois
 cens hommes ont été employés à prévenir les
 brèches que l'eau alloit faire à une grande digue
 qui sert de rempart vers l'embouchure de la Meu-
 se à la partie méridionale de la Hollande Le gon-
 flement du Vahel & celui du lac de Harlem , ont

alarmé les contrées adjacentes. Ce dernier lac, qui est devenu avec le temps une mer intérieure, ne peut être contenu par des digues & le volume de ses eaux paroît augmenter tous les jours.

De Pise, le 17 Février 1774.

On vient d'établir en cette Ville, aux frais de l'Impératrice de Russie, un collège pour cent-vingt jeunes gens arrivés du Levant. Ils y seront habillés, nourris & instruits dans les sciences, arts & métiers. Soixante jeunes filles Grecques feront également entretenues aux dépens de cette Princesse, & apprendront à travailler à différens ouvrages convenables à leur sexe. Le docteur Cesar Studiati, médecin, a été nommé directeur & surintendant de ces deux maisons.

De Venise, le 29 Janvier 1774.

Des lettres de Raguse portent que quatre navires Russes armés en guerre, & qui croisent entre Zante & Corfou, inquiètent les navires marchands, & qu'ils les visitent avec une extrême rigueur.

De Londres, le 10 Février 1774.

Le 28 du mois dernier, le Vice Roi d'Irlande se rendit à la Chambre Haute du Parlement à Dublin, & donna, en présence des Communes, le consentement Royal au Bill pour lever 265, 000 liv. sterl. par annuités & à celui pour établir plusieurs droits de timbre en Irlande; ainsi ces deux Bills qui ont excité au Parlement d'Irlande des débats si vifs & si longs, sont enfin passés en Loi.

Un particulier arrivé de Boston, d'où il étoit parti le 20 Janvier de cette année, assure que, la veille de son départ, on y brûla plusieurs caisses

de thé vis-à-vis la Douane, en présence d'une foule de peuple, prodigieuse.

On écrit de la Virginie, qu'en desséchant un marais dans lequel il y avoit une grande quantité d'arbres, on apperçut dernièrement deux créatures à figure humaine, qui prirent aussi-tôt la fuite. On courut vers elles; on les atteignit, & leurs cris firent venir une femme à leurs secours. Ces trois Sauvages paurent effrayés, & aucun d'eux ne put proférer un seul mot dans aucune langue. D'après les recherches faites dans le pays, quelques personnes se rappelèrent qu'un pauvre homme des environs avoit disparu avec la femme depuis un certain nombre d'années, & l'on suppose qu'ils s'étoient retirés dans ce marais, au milieu duquel se trouvoit un petit mont où ils avoient vécu, & avoient eu deux enfans. L'homme étant mort, la femme avoit perdu insensiblement l'usage de parler, parce qu'elle n'avoit personne avec qui elle pût s'entretenir, & les enfans sont restés muets. On n'a négligé aucuns moyens pour leur apprendre à parler; mais ils n'avoient fait que très-peu de progrès au départ des dernières lettres.

De Paris, le 21 Mars 1774.

Le 16 de ce mois, le sieur de Sartine, conseiller d'état & lieutenant-général de police, posa la première pierre de la nouvelle Halle aux veaux, élevée sur les dessins du sieur le Noir, architecte, & exécutée par le sieur le Foulon, expert-entrepreneur, dans le marais qui appartenoit ci-devant aux Bernardins, près le quai de la Tournelle. Ce magistrat fut reçu par les propriétaires du marché & complimenté par l'un d'eux. Le Public, qui étoit accouru en foule, marqua la plus grande satis-

faction d'un établissement qu'on desiroit depuis long-temps, & que Sa Majesté, après en avoir reconnu la nécessité & les avantages, a autorisé par lettres-patentes.

N O M I N A T I O N S.

Le sieur de Boynes, secrétaire d'état au département de la Marine, entra, le 20 Février, au Conseil d'état, en qualité de Ministre.

Le Roi a accordé au Marquis de Conflans, maréchal de camp, colonel d'une Légion, le gouvernement du Neuf-Brisac, vacant par la mort du Maréchal d'Armentières, à la charge d'une pension de 6000 liv. sur les appointemens de ce gouvernement, en faveur de la Maréchale d'Armentières. S. M. a donné à Monseigneur le Comte de Provence le régiment de Dragons, vacant par la mort du Chevalier de Montecler; Elle a accordé au Comte de la Chastre-Nancay, colonel en second du régiment Royal des Vaisseaux, la charge de Mestre-de-camp-lieutenant; au Marquis de la Roche-Aymon, colonel du régiment provincial de Périgueux, celle de Mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Navarre, vacante par la démission du Marquis de Damas; au Marquis du Ghilleau, major du régiment d'infanterie de la Sarre avec rang de colonel, celle de colonel du régiment provincial à Périgueux, & au Duc de Lauzun, capitaine-commandant de la compagnie Colonelle du régiment de ses Gardes-Françaises, celle de colonel de la Légion Royale, vacante par la démission du Comte de Coigny.

Le Roi a accordé les Entrées de la Chambre au Comte de Chastellux, Chevalier d'Honneur en survivance de Madame Victoire.

PRÉSENTATIONS.

Le 22 Février, le Prince Héréditaire de Hesse-Rheinsfeldt-Rottenbourg fut présenté au Roi & à la Famille Royale.

Les Députés des Bureaux des Finances de Riom & de Limoges ont eu l'honneur d'être présentés à Monseigneur le Comte d'Artois, & de le remercier de ce qu'il a bien voulu leur attribuer la connoissance des Matières féodales de son apanage. Le sieur Villaguet, premier Président, porta la parole pour la Ville de Riom, & le sieur Durand de la Couture, pour celle de Limoges.

Le Comte de Priego, Colonel des Gardes-Wal-lones & Grand d'Espagne, a été présenté au Roi & à la Famille royale.

La Comtesse Louise d'Helmstatt a eu l'honneur d'être présentée au Roi par la Comtesse d'Helmstatt.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille royale ont signé le contrat de mariage du Comte d'Helmstatt, avec Demoiselle de Broglie.

Le Roi & la Famille royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Guebrian avec Demoiselle de Boneuil, ainsi que celui du Comte de Chasteigner, mestre-de-camp de cavalerie, avec Demoiselle de Traisnel.

Le 12 Février, on célébra à Dresde le mariage du Prince Charles-Auguste Comte Palatin de Deux Ponts, avec la Princesse Amélie, sœur de l'Electeur de Saxe. La Princesse avoit fait, la veille, les renonciations usitées dans la Maison de

Saxe. Le Prince Charles-Auguste, fils du feu Prince Frédéric & neveu du Duc Régnañt de Deux-Ponts, est né le 24 Octobre 1746, & la Princesse Marie-Amélie de Saxe, fille du feu Electeur Frédéric Christian & de Marie-Antoinette de Bavière, est née le 26 Septembre 1757.

Le Roi & la Famille royale ont signé le contrat de Mariage du Marquis de Vassan avec Dlle de Quehillac, ainsi que celui du Comte de Dudrénuq avec Dlle de Champoleon.

N A I S S A N C E S.

La femme du Sr Hennequin, confiseur à Merz, y accoucha, le 20 Février, de trois garçons qui se portent bien, ainsi que leur mère.

La Princesse épouse du Stathouder-Général des Provinces-Unies accoucha, le 15 Février, d'un garçon.

La nommée Anne Bailly, femme de Pierre l'Espagnier, laboureur à Corgoloin, baillage de Nuits, accoucha, le 15 Février, dans le quatrième mois de sa grossesse, de quatre enfans mâles, dont trois ont vécu assez de temps pour recevoir le baptême.

Marie Bigant, femme d'Etienne Dardinier, vigneron à Houdreville près Vézelize, en Lorraine, accoucha, le 7 Février, de trois enfans qui vécurent vingt-quatre heures; elle jouit à présent d'une bonne santé.

La Reine d'Angleterre accoucha, hier, d'un Prince qui est le dixième enfant de Sa Majesté. Elle a eu le bonheur de les conserver tous, & Elle jouit, ainsi que le Prince nouveau né, d'une bonne santé.

M O R T S.

Marie - Angélique - Augustine - Armande d'Aumale, pensionnaire du Roi, fille de Jacques-Antoine Comte d'Aumale, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ancien colonel d'infanterie, épouse de Gabriel-Florent, Marquis de la Tour de Saint-Pauler, est morte en son château d'Auzeville, près Toulouse, dans la trente-huitième année de son âge.

Louis-Philippe Potin, Comte du Chesne, est mort dans son château, en Normandie, âgé de soixante-quatorze ans.

Jacques-Clare de Perissac, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Brionne, est mort à Beaulieu, en Bas-Limousin, dans la quatre-vingt-septième année de son âge.

Rose Adélaïde-Victoire de Castille, épouse du Marquis d'Hervilly, est morte au château de l'Échelle près Guise.

La nommée Catherine Bazille, veuve de François Helene, jardinier, est morte à Rouen, dans la cent-deuxième année de son âge.

Le nommé Barthélemy Espenan, de la paroisse de Gauslan, vallée de Magnoac, y est mort dernièrement. On n'a point trouvé son extrait baptismal dans les registres de la paroisse ; mais on lit dans celui de 1670, qu'il assista à une bénédiction nuptiale, époque dont le souvenir ne lui avoit point échappé, ainsi qu'il l'a assuré avant sa mort au Curé du lieu, ce qui fait présumer qu'il étoit âgé de cent-dix-sept ans.

Marie Thérèse Desmier, des Comtes d'Olbreuse, est morte à l'Abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, dans la vingt-septième année de son âge.

René-François de Biandos, Marquis de Casteja, Seigneur de Courouges, ancien capitaine au régiment de Bourbonnois, infanterie, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, commandant à Marienbourg, est mort à Marienbourg, âgé de soixante-neuf ans.

Jean-Elzeart de Ripert de Monclar, Prêtre, licencié en théologie de Paris, de la Maison & Société royale de Navarre, vicaire-général & grand-archidiacre d'Orléans, abbé commendataire des Abbayes royales d'Ivry, Ordre de saint Benoît, congrégation de St Maur, diocèse d'Evreux, & de St Allyre, même Ordre & même congrégation, diocèse de Clermont en Auvergne, est mort à Paris, dans la quarante-cinquième année de son âge.

LOTÉRIES.

Le cent cinquante-huitième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Février, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 1618. Celui de vingt mille livres au N°. 5267, & les deux de dix mille, aux numéros 6954 & 15982.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Mars. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 73, 85, 9, 33, 68. Le prochain tirage se fera le 6 Avril.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Ode, tirée du Pseaume 50,	<i>ibid.</i>
Imitation de la première ode d'Horace,	8
Vers à M. le Maréchal Duc de Brissac, à l'oc-	
casion de sa convalescence,	10
Vers pour le portrait de Mde la Dauphine,	11
Rotamire, <i>anecdote morale</i> ,	12
Lettre de M. de la Harpe à M. Lacombe,	23
La Fontaine de Vaucluse,	25
Epître,	28
Vers à Mde Laruelle, qui a quitté le théâtre	
pour six mois, par ordre de son médecin,	33
Madrigal,	34
La Laitière & le Chat, <i>fable</i> ,	<i>ibid.</i>
Dialogue entre Tibère & Antonin,	35
Idylle de Gesner, traduite en vers françois,	45
La Noisette, <i>allégorie</i> ,	48
Les deux Roses, <i>fable</i> ,	49
Epître d'Ariane à Thésée, imitation d'Ovide,	50
La Coquette démasquée,	57
Portrait d'Adelaïde,	<i>ibid.</i>
Réponse de Mlle T. aux vers qui lui sont	
adressés dans le Mercure de Mars 1774,	59
Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	60
LOGOGYPHES,	63
Romance,	67
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	69
L'Hygiène, ou l'art de conserver la santé,	<i>ibid.</i>
Lettre sur l'art d'écrire,	81

Questions de Droit , de Jurisprudence , &c.	81
L'Homme du Monde éclairé ,	84
Côme de Médicis , grand Duc de Toscane ,	86
Minéralogie ,	92
Supplément à l'histoire de l'imprimerie de Proper Marchand ,	95
Théâtre de Sophocle ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles œuvres de M. de la Fargue ,	97
La Nature considérée sous ses différens aspects ,	99
Le Spectateur François ,	106
Mérival , drame par M. Darnaud ,	112
Catologue des livres de la bibliothèque de M. Morand ,	121
Journal des Dames ,	122
De la connoissance & du traitement des Ma- ladies ,	129
Introduction à la Syntaxe latine ,	131
Des Causes du Bonheur public ,	133
Recueils de Mémoires & d'observations sur la perfectibilité de l'Homme ,	141
Six nouveaux volumes in-12. de l'histoire & des mémoires de littérature & de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres ,	143
Ouvrages de M. Bezout , de l'Académie royale des sciences ,	144
Les Voyages de Michel de Montaigne en Ita- lie ,	145
Frâgmens de Tactique , ou six mémoires ,	<i>ibid.</i>
Lettre de M. Blin de Sainmore à M. Lacom- be ,	146
ACADÉMIES , de Dijon ,	148
— de Lyon ,	151
— de Rouen ,	154
SPECTACLES , Concert spirituel ,	158
Opéra ,	159

216 MERCURE DE FRANCE.

Comédie. Françoisse,	168
Débuts ,	170
Comédie Italienne ,	171
ARTS , Gravures ,	181
Musique ,	184
Coſmographie ,	159
Nouvelles Scieries ,	188
Amour d'un Lapin mâle pour des Poules ,	190
Anecdotes ,	192
Avis ,	194
Lettre à M. L. , Auteur du Mercure ,	198
Nouvelles politiques ,	201
Nominations ,	209
Présentations ,	210
Mariages ,	<i>ibid</i>
Naiffances ,	211
Morts ,	212
Loteries ,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le premier vol. du Mercure du mois d'Avril 1774 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion.

A Paris , le 30 Mars 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

AVRIL, 1774.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez L'ACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVE RTISSEMENT.

C'EST au SIEUR LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au SIEUR LACOMBE, libraire, à Paris, rue-Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12 , 14 vol.	
par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province ,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Dinouart ; de 14 vol. par an , à Paris ,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste ,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste ; à PARIS , chez Lacombe , libraire ,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in 12.	
par an , à Paris ,	13 l. 4 s.
En Province ,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol.	33 liv. 12 s.
JOURNAL historique & politique de Genève ,	
36 cahiers par an ,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens aspects , 52 feuilles par an à Paris & en Province ,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an , à Paris ,	9 liv.
En Province ,	12 liv.
LA BOTANIQUE , ou planches gravées en couleurs par M. Regnault , par an ,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers par an , franc de port , à Paris ,	12 liv.
En Province ,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an , franc de port , à Paris ,	18 liv.
En Province ,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de *Diplomatique*, avec fig. in 8°. 12 l.
2 vol. br.
- Théâtre de M. de St. Foix**, nouvelle édition
du Louvre, 3 vol. in 12. br. 6 l.
- Dict. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 f.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol. in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Lettres nouvelles de M^{de} de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes** in-12. petit format, 1 l. 16 f.
- Poème sur l'Inoculation**, in-8°. br. 3 l.
- Ille liv. des Odes d'Horace**, in-12. 2 liv.
- Vie du Dante**, &c. in 8°. br. 1 l. 10 f.
- Mémoire sur la Musique des Anciens**, nouv.
édition in-4°. br. 7 l.
- Lettre sur la division du Zodiaque**, in-12. 12 f.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de
la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Fables orientales**, par M. Biet, vol. in-
8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers la-
tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Traité du Rakitis**, ou l'art de redresser les
enfants contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Le Phasma ou l'Apparition**, histoire grec-
que, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV**, &c. in - fol. avec planches,
rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de
l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en
carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL, 1774.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE GÉNIE, *Épique.* *

REMPLI du feu sacré dont brûle le Génie
Toi, qu'inspire en naissant le Dieu de l'harmonie,
Digne Elève du Pinde, en tes nouveaux efforts,
Aux accens de ma voix, redouble tes transports.

* Cette ~~opuscule~~ ~~est~~ destinée à concourir pour le prix de l'Académie Française en 1773. Elle est imprimée; & se trouve à Paris, chez la V. d'Hou-ry, rue St Severin, & Esprit, au Palais royal.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Guidant ton vol rapide aux rives du Permesse ;
Sur ces lieux renommés fixe les yeux sans cesse.
Crains de te ralentir dans ton essor pompeux :
C'est en volant toujours qu'on voit ce Mont fameux.

Il faut souvent sortir des traces ordinaires :
On rampe en se traînant dans les routes vulgaires.

Ne suis que la Nature , & , du Beau seul épris ,
Que le charme des vers enlève tes esprits.
Aux fougues du Génie , abandonne ton ame :
Que ce sublime élan la ravisse & l'enflamme.
Dans ton ardeur brûlante , invoque les Neuf
Sœurs ;

Tout plein de leur ivresse , on obtient leurs faveurs.

Mais pour te couronner d'une gloire immortelle ,
Fais éclater toujours cette heureuse étincelle.
Hélas ! trop fortuné , si ton guide en ce jour ,
Je m'éclaire moi-même , & m'instruis à mon tour.

C'est du ciel que descend la flamme du Génie.
Tout brille à ce flambeau ; sans lui tout est sans
vie.

Un ouvrage languit , privé de sa chaleur ;
Sans force , il ne répand que l'ennui dans le cœur.
Mais quand ce feu divin dans ses pages respire ,
Il agite , il ravit : tout cède à cet empire :
Et ce feu , reproduit sous mille aspects divers ,
Fait rejaillir soudain les plus brillans éclairs.

Notre esprit enchanté, qu'il frappe & qu'il éton-
ne,

Aux plus douces erreurs se livre & s'abandonne.

Vois l'homme de Génie inspiré par les Cieux;

La fureur qui l'embrase éclate dans ses yeux.

Quel air terrible ! il semble être armé du tonner-
re ;

Les traits qu'il va lancer vont effrayer la terre

Il veut tout asservir, tout soumettre à ses loix :

Les mortels entraînés frémissent à sa voix.

D'un coup d'œil embrassant les siècles & les âges,

De l'avenir encore il perce les nuages ;

Rassemble dans un point tous les êtres divers,

Et de ses fiers regards mesure l'Univers.

Mais que va-t-il créer, ce Roi de la Nature ?

Il ose l'asservir au joug de l'imposture.

À l'instant du délire, il trace ses tableaux,

Et leur fait respirer le feu de ses pinceaux,

Il va peindre des mers la masse mugissante,

Sur l'empire des eaux la tempête éclatante ;

Et Neptune en courroux, vainqueur du Dieu du
jour,

De ses flots menaçant le céleste séjour ;

Là les Tyrans des airs, qui, poussant les nuages,

Dans leurs flancs déchirés font tonner les ora-
ges,

La foudre qui serpente, & repand la terreur ;

A i *

8 MERCURE DE FRANCE.

Et le Globe ébranlé, dans ces moments d'honneur.

Ici plus vivement ses touches enflammées
Expriment les combats & le choc des armées ;
Les glaives des Guerriers brillans de toutes parts ,
Les fureurs , le fracas de Bellonne & de Mars.

Dans sa marche incertaine , il s'élève au sublime ,
Et se laisse emporter par l'instinct qui l'anime.
Le Paysage change : il prend un ton nouveau :
L'aimable Fiction lui remet son pinceau ,
Et ses crayons , guidés d'une main plus légère ,
Esquissent des sujets qu'il invente pour plaire.
Il leur prête à son gré les plus vives couleurs :
Sa Muse n'aime plus qu'à répandre des fleurs.
Il offre à nos regards le palais de l'Aurore ,
Le temple de Vénus & le jardin de Flore ,
Ou le char du Soleil , ce Dieu de l'Univers ,
Qui , poussant ses Courriers sur la voûte des airs ,
Dispense dans sa gloire & la flamme & la vie.
Il peint tous les trésors de la Terre embellie ,
La Nature naissante au souffle du Zéphir ,
Les filles du Printems qui vont s'épanouir ,
Et l'essaim des Plaisirs , sur de charmantes rives ,
Invitant les Sylvains , les Nymphes fugitives.
Il montre le bonheur au sein d'heureux séjours
Habités par les Ris , les Grâces , les Amours.

Peindre des passions qu'il loue ou qu'il condamne ,

A V R I L. 1774.

9

Il devient tour-à-tour Michel-Ange ou l'Albane.
En plongeant un œil sûr dans l'abyme du cœur,
Pénétrant ses replis, sondant sa profondeur,
Il voit des chocs affreux, des combats, des orages,

Dans cet autre Océan, entraîner leurs sauvages.
Des mêmes passions il se remplit alors :
Il brûle de leurs foux, il ressent leurs transports ;
Des Etres qu'il anime il prend le caractère,
Frémit ; en trait de flamme il dépeint la colère.
Le cœur plein de regrets, l'œil humide de pleurs,
Des amans malheureux il trace les douleurs.
Par la valeur guidé, sur le char de la Gloire
Il conduit un Héros qui vole à la victoire :
Grâces, vous l'inspirez ; dans le plus heureux
jour,

Il décrit vos attraits & les feux de l'Amour.

Vent-il nous pénétrer des plus fortes images,
Il brûle, &, de la terre abandonnant les plages,
Semblable à Prométhée, il vole dans les cieux,
Ravir le feu sacré dans le palais des Dieux.
L'enthousiasme alors le presse & le domine,
Et tous les traits brûlans de sa fureur divine,
Portent l'émotion, le trouble dans nos sens,
Et remplissent nos cœurs de ses grands sentimens.
Aux sublimes objets souvent l'âme élanée,
Puisse-t-il, en suivant le vol de sa pensée,
Dans son expression, au gré de ses ardeurs,
A ces Etres donner la vie & les couleurs !

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Dans ses dessins respire une heureuse magie.
Quels groupes variés ! que d'ame & d'énergie !
Tout frappe, tout enchante en ses portraits di-
vers ,

Et sa touche divine embellit l'Univers.
On le voit réunir les teintes les plus sombres ,
S'il veut nous entraîner dans l'empire des ombres ;
Mais loin des tristes bords, revolant jusqu'aux
cieux ,

Il verse le nectar dans la coupe des Dieux.

Un merveilleux touchant, de brillantes ima-
ges ,

Un coloris flatteur animent ses ouvrages.
Il aime à varier le ton de ses accens ,
A former des accords enchanteurs ou puissans.
Tantôt, pour donner l'être à d'aimables chimè-
res ,

Quittant de forts pinceaux pour des touches lé-
gères.

Tantôt c'est l'aigle altière, au vol audacieux ,
Qui fend les champs de l'air & plane dans les
cieux.

Il nous plaît, il nous frappe, & le Dieu qui l'ins-
pire ,

Lui remet à son choix la trompette ou la lyre.
De son cœur enflammé partent ces traits divins ,
Qui charment leurs esprits, éclairent les hu-
mains.

Dans une longue nuit , près du berceau du monde ,

Erra de nos ayeux la troupe vagabonde :
 Et dans ces temps obscurs , le Génie inventeur
 N'exerçoit point encor son instinct créateur.
 Enfin , grâces aux Dieux , sa clarté vive & pure
 Perça le voile épais qui couvroit la Nature.
 Il lui donna la vie au feu de ses regards ;
 En Souverain du monde y fit régner les Arts ;
 Détrôna l'Ignorance , & vint prendre sa place.
 Apollon descendit sur les bords du Parnasse ;
 Aux accords de sa lyre attira les neuf Sœurs :
 L'Olympe fut sensible aux concerts de leurs
 chœurs.

Les Mortels envioient les honneurs du Per-
 melle.

On admira d'abord les Chantres de la Grèce.
 Quand Homère parut , égal au Dieu des vers ,
 Ses sublimes accens remplirent l'Univers.
 Les peuples étonnés publièrent sa gloire :
 Il tient le sceptre encore au Temple de Mémoire.

Rome enfin triomphante affermit sa grandeur :
 Mais ce fut aux beaux arts qu'elle dut sa splen-
 deur.

Plus doux , plus gracieux , plus élégant , Virgile
 Porta son vol moins haut que le chantre d'Achille.
 L'un sembloit un torrent : l'autre , paré de fleurs ,

A vj

12. MERCURE DE FRANCE.

Imitoit dans leurs cours les ruisseaux enchanteurs.

Sur les rives du Tibre, Ovide fit entendre
D'un luth voluptueux le son flatteur & tendre.
Harmonieux poëte & peintre ingénieux,
Horace célébra les Belles & les Dieux.
L'immortel Cicéron, rival de Démofthène,
Dans Rome rappela l'éloquence d'Athènes.

Chez ces Peuples fameux, le Génie adoré
Parvint dans leurs écrits à son plus haut degré ;
Mais depuis ces beaux jours, depuis ces temps
célèbres,

Il sembloit replongé dans d'épaisses ténèbres.
Nos Pères ignorans méconnoissoient son prix ;
Et les Talens restoient en butte à leurs mépris.
Enfin Louis, des Arts entrouvrant la carrière,
Fit rejaillir sur eux l'éclat de sa lumière.
Les Muses, qu'enchantoit d'aussi brillans ac-
cords,

Regardèrent la France & vinrent sur ces bords.
Despréaux, secondé d'une belle cadence,
Polissoit avec goût des vers pleins d'élégance.
Ce grand homme, l'honneur du Théâtre Fran-
çois,

Cornéille, avec moins d'art, alloit aux grands
succès :

Heureux dans ces élans qu'inspire le Génie,
De pouvoir dédaigner les loix de l'harmonie.

Le Dieu du sentiment, Racine sur les cœurs
Établit son empire, & Melpomène en pleurs,
À sa voix, de l'Amour déployant tous les char-
mes,

Touchoit & répandoit les plus vives alarmes.
Savant peintre des mœurs, habile en ses dessins,
Molière faisoit les travers des humains.
La Fontaine, inspiré par la seule Nature,
En badinant, du vrai crayonnoit la peinture.
D'Horace & de Pindare étoit le harmonieux,
Rousseau pouvoit franchir la barrière des Cieux,
Et peindre du Très-Haut la majesté suprême :
Dans des sujets moins grands il s'égayoit lui-
même.

Le tendre Fénelon respiroit la douceur.
Bossuet eut pour lui la force & la grandeur.
Dans ces Auteurs divins, vois ce mortel encore,
Qui triomphe sans cesse, & que la France adore,
Qui, sur le Parnasse assis, près du Tasse & Milton,
Unit en lui Sophocle, Ovide, Anacréon.
Il entasse toujours les lauriers qu'il moissonne.
Apollon lui sourit, & toujours le couronne.

Toi qui brûles au nom de ces Chantres fameux,
Embrase ton génie aux rayons de leur feu.
Si tu veux remporter les palmes de la gloire,
Deviens comme eux l'amant des Filles de Mé-
moire :

Et par eux entraînés vers le sacré Vallon,

14 MERCURE DE FRANCE.

Qu'ils dirigent tes pas aux sentiers d'Apollon,
Charmé de tes transports, que le Dieu de la lyre
T'inspire les accès d'un sublime délire !
Plein d'un noble courage, osant fixer le prix ,
Au Temple des neuf Sœurs vole offrir tes écrits;
Ces arbitres du Goût, les censeurs du Parnasse,
Y peuvent approuver tes chants & ton audace.

Don suprême des Cieux ! ame des grands Ta-
lens !

Par qui l'homme est vainqueur des outrages du
Temps,

O rayon immortel ! ô charme de la vie !
Tu l'égalés aux Dieux, ô céleste Génie !
Tu fais, de l'Univers balançant les destins ;
En maître subjugué la foule des humains ;
Mais les Arts enchanteurs, que ta lueur éclaire,
Pour embellir leurs jours, triomphent sur la
Terre.

Pat M. de Vollange.



LE MUET, Conte dramatique.

A C T E U R S.

MERVAIN père.

Mde MERVAIN.

MERVAIN fils.

EMILIE.

Le Docteur L'APOSÈME.

LA ROSE.

S C È N E P R E M I È R E.

MERVAIN , Mde MERVAIN.

MDE. M E R V A I N.

VOILA pourtant huit jours, Monsieur.
MERVAIN. Je le fais. Oui, voilà le huitième jour.

MAD. MERVAIN. Huit grands jours sans parler.

MERVAIN. Cela vous paroît monstrueux.

MAD. MERVAIN. Et à vous, Monsieur ?

MERVAIN. Cela me paroît d'une bizarrerie, d'un entêtement inconcevables.

MAD. MERVAIN. Un entêtement ?

16 MERCURE DE FRANCE.

Non Monsieur, non : c'est une maladie affreuse, suite du chagrin que vous lui avez causé.

MERVAIN. Un entêtement, vous dis-je, & d'autant plus singulier, qu'il vous ressembloit un peu, qu'il avoit le défaut de trop parler, & qu'il passoit même pour indiscret. Et en effet, c'est à son indiscretion que j'ai dû la découverte de sa passion pour Emilie, pour une fille dont je hais le père, & dont je me suis bien promis de ne jamais faire ma belle-fille.

MAD. MERVAIN. Vous voilà bien avancé ! vous aurez un fils muet. Un fils muet ! Je ne fais pas ce que je ne préférerois point à ce malheur ; mais Monsieur, votre sang froid sur cet article me met hors de moi-même. Vous traitez ceci comme un accident ordinaire ; il semble qu'on vous dise que votre fils a la migraine... il est muet Monsieur... muet... ce qu'on appelle muet.

MERVAIN. Et vous voulez me rendre sourd ?

MAD. MERVAIN. C'est votre cœur qui l'est. Oui vous êtes insensible au plus grand, au plus affreux des malheurs. La douleur où l'a jeté votre défense de parler à Emilie, & sur-tout d'espérer jamais

de l'épouser , a fait sans doute une révolution subite d'humeurs , qui aura frappé sa langue de paralysie. Voyez donc ce qu'il y a à faire là-dessus . . . J'ai fait venir chaque jour les meilleurs amis , mais il n'y en a pas qui lui ait arraché un mot . . . Si ce n'étoit que pour vous qu'il se tût , je n'en ferois pas surprise : votre dureté , votre avarice lui ont souvent fermé la bouche ; mais c'est pour moi-même , c'est pour tout le monde . . . N'y a-t'il donc point de remède à cela ? & serai-je la plus infortunée des mères ?

MERVAIN. Si vous imaginez, ma femme, que ce soit une maladie , faites le voir à votre voisin le Docteur , à M. Laposème. J'y consens , mais je ne sais si la Faculté a des remèdes pour cela. Le Docteur vous dira bien en voyant , que votre fils ne parle point , qu'il est muet ; c'est à dire qu'il en saura autant que le Sganarelle de Molière ; mais pour le faire parler , c'est une autre affaire. Ecoutez, ma femme : vous savez que les grandes querelles de votre fils & de moi tomboient toujours sur l'argent , dont je n'étois jamais assez prodigue envers lui : eh bien , . . . envoyez-le moi , ma femme , je vous en prie.

MAD. MERVAIN. Ne lui parlez pas d'Emilie ; vous aggraveriez son mal.

18 MERCURE DE FRANCE.

MERVAIN. Soit : je n'en parlerai pas.

MAD. MERVAIN. Ah, mon ami ! s'il dit un mot, faites moi appeler sur le champ, que je jouisse du plaisir de l'entendre.

MERVAIN. Je n'y manquerai pas.

MAD. MERVAIN. De grâce, de la douceur avec lui, & rendez-moi mon fils, si vous le pouvez.

MERVAIN. Eh allez, vous dis je ; je l'attends. (*Elle sort.*)

SCÈNE II.

MERVAIN.

MERVAIN. Que diantre imaginer fut tout ceci ? Une révolution d'humeurs ;une paralysie.... cela est incroyable... mais huit jours sans avoir proféré une seule parole, ...avec sa mère qui le gâte, avec ses meilleurs amis... avec son valet, avec moi... un étourdi, un causeur éternel comme sa mère... cela me passe, mais je le vois.

SCÈNE III.

MERVAIN père, MERVAIN fils.

MERVAIN père.

MERVAIN p. Eh bien, mon ami, qu'est-

ce ? Veux-tu toujours désespérer ta mère
& moi , par un silence opiniâtre ?

*Mervain f. salue son père , le regarde ,
& se tait.*

MERVAIN p. Mon fils ! tu m'effrayes ..

*Mervain f. prend la main de son père ,
& la serre avec tendresse.*

MERVAIN p. , quoi , tu ne nous dira
rien ?

*Mervain f. , fait signe qu'il ne le peut
pas.*

MERVAIN p. C'est une chose affreuse.
Mais mon fils , écoute-moi : je fais que
tu m'as boudé quelquefois de l'épargne que
je mettois à ta dépense ; tu m'a pris pour
un avare , & je n'étois qu'un père atten-
tif à ne pas donner trop d'alimens à des
goûts toujours dangereux à ton âge...

Tiens , veux tu que je te donne une preu-
ve que de ma part ce n'est point un vil
attachement à l'argent ? ... Vois - tu cette
bourse : il y a 25 beaux louis d'or dedans.
Les veux tu ?

*Mervain f. fait signe qu'oui , & tend
les mains.*

MERVAIN p. Tu entends bien que je
mets une condition à cela , & que je
compte sur ta reconnoissance.

*Mervain f. peint la reconnoissance qu'il
en aura.*

20 **MERCURE DE FRANCE.**

MERVAIN p. Tu acceptes donc le marché ? Tiens , les voilà ; ils sont à toi.

Mervain f. demande par signe , s'ils sont bien à lui.

MERVAIN p. Oui , oui ... je te les donne.

Mervain f. exige toujours en pantomime , que son père en jure.

MERVAIN p. Oui , foi de père.

Mervain f. embrasse son père , & se sauve avec la bourse.

S C È N E I V.

M E R V A I N père.

MERVAIN , Mervain ... il fuit à toutes jambes. Oh ! par bleu , ce n'est pas là mon compte ; pas un mot de remerciement , & j'en suis pour 25 louis ? ... Larose , Larose !

S C È N E V.

M E R V A I N père , L A R O S E.

LAROSE. Que vous plaît il , Monsieur ?

MERVAIN p. As tu vu passer mon fils ?

LAROSE. Oui Monsieur , fort vite & fort gaiement. Qu'a t-il donc ? Il y a huit jours qu'il n'a eu l'air aussi ouvert.

MERVAIN p. J'ai voulu le faire parler

en lui offrant de l'argent ; il n'a pas dit un mot, & s'est enfui avec ma bourse.

LAROSE. C'est qu'il n'est pas manchot.

MERVAIN. Je le vois bien ; mais dis-moi : penses-tu comme ma femme, qu'il est véritablement , absolument muet ?

LAROSE. Ce qu'il y a de certain Monsieur , c'est qu'il n'a pas prononcé une syllabe de toute la semaine. Mais c'est plaisant : vous avez fait une tentative de votre côté ; & moi du mien , j'en voulois faire une ; mais votre peu de succès m'épouvante.

MERVAIN p. De quoi étoit il question ?

LAROSE. Vous vouliez le prendre par l'argent , & ce n'étoit pas mal imaginé de votre part ; mais moi je connois un autre foible , & je voulois en profiter. Monsieur , Monsieur , je l'apperçois : ah ! de grâce , laissez-moi avec lui.

MERVAIN p. Allons : fais ce que tu voudras ; je me retire ; mais dis lui que je ne prétends pas qu'il garde mon argent pour rien. (*Il sort.*)

SCÈNE VI,

MERVAIN fils , LA ROSE.

LAROSE, Le voilà qui vient à moi :

22 MERCURE DE FRANCE.

Bon. Nous verrons si je ne lui ferai pas prononcer quelques-uns de ces jolis mots dont il m'honorait dans sa coterie.

Mervain fait signe à Larose , qu'il veut changer d'habit , & qu'il en veut un brodé.

LAROSE. Monsieur , je n'entends pas.
Autre pantomime de Mervain , pour se faire comprendre.

LYROSE. Ah , oui , oui , je comprends j'y vais . . .

Mervain se promène sans mot dire , se met le doigt sur la bouche , & semble se recommander le silence.

LAROSE , (*apportant un habit noir.*)

Le voilà , Monsieur.

Mervain les yeux enflammés , le prend à la gorge , & lui explique de nouveau par signes ce qu'il demande : Larose sort : autre pantomime.

LAROSE. Que ne le disiez - vous plus clairement ? La voilà , votre robe de chambre.

Mervain frappe du pied.

LAROSE. Bon : voilà la machine en mouvement ; il accouchera peut-être.

Nouvelle explication par signes , de ce que Mervain demande. Larose sort , & Mervain pendant ce temps-là , cherche des

yeux dans la chambre , apperçoit une baguette & la met près de lui.

LAROSE (*apportant l'habit brodé,)*
ah ! pour le coup , m'y voilà , je crois.

Mervain fait signe qu'il a bien fait cette fois de ne pas se tromper. Il se fait mettre cet habit : Larose fait mille gaucheries , & dit à part :

Quel diable d'homme ! Comment ! il ne me dira pas une injure , lui qui en a le recueil le plus complet ?

Mervain fait signe qu'il veut écrire : nouvelles gaucheries affectées de Larose , même silence de la part du maître qui écrit enfin.

LAROSE. A propos Monsieur , je viens de quitter Monsieur votre père , qui est très-fâché du petit tour que vous lui avez fait. Il comptoit sur vos remerciemens : 25 louis valaient bien un petit mot ; on feroit un discours académique à moins de cela.

Mervain fait signe à Larose de se taire.

LAROSE. Oh ! Monsieur, cela ne m'est pas si aisé qu'à vous.

Autre signe de se taire.

LAROSE. Parbleu , si tout le monde se taît ici comme vous , cela fera une maison fort gaie. Je ne veux pas oublier ce que je fais ; il faut que je parle.

24 MERCURE DE FRANCE.

Mervain fait signe à Larose de cacheter sa lettre.

LAROSE (*à part.*) Ah ! bon : nous verrons s'il tiendra à celui-ci.

Larose brûle la lettre en la cachetant. Mervain prend le bâton, le casse & s'en va.

LAROSE (*criant.*) Peste soit du brutal : encore s'il avoit assaisonné cela de quelques paroles ! mais point.

SCÈNE VII.

MERVAIN père, LA ROSE.

MERVAIN père.

Eh bien , es-tu venu à bout de le faire parler ?

LAROSE. Non, de par tous les diables , il n'y a point de mauvais tour que je ne lui aie fait , & au lieu de me tenir de ces discours cavaliers qui lui étoient ordinaires , il a pris en silence le bâton que vous voyez , & m'a roué de coups.

MERVAIN p. C'est qu'il n'est pas manchot , comme tu disois. Et mon argent , lui en as-tu parlé ?

LAROSE. Point de réponse Monsieur : oh ! il est muet comme tous les muets du sérail.

MERVAIN p. Comment : est-ce que
ma

A V R I L. 1774.

23

ma femme auroit raison ? & qu'une paralysie subite tombée sur sa langue ?

LAROSE, Oh oui, Monsieur : c'est cela, à coup sûr ; mais la paralysie n'a point gagné le bras, je vous assure.

MERVAIN p. Vois qui est-ce qui frappe. . . Il faut que je sois bien malheureux ! Je n'ai qu'un fils, & je ne pourrai me voir revivre dans ses enfans, car personne n'en voudra en cet état-là.

LAROSE. Monsieur, c'est un de vos voisins ; c'est M. l'Aposème qui vient, dit-il, de la part de Madame.

MERVAIN p. Faites entrer.

S C È N E V I I I.

M. L'APOSEME, M. MERVAIN père,
LA ROSE.

M. L'APOSEME Monsieur, Madame Mervain m'a fait l'honneur de passer chez moi, pour me dire de venir voir M. votre fils, qui tout à coup est devenu muet, à ce qu'elle dit.

MERVAIN p. Ne vous a-t-elle pas conté aussi ?

L'APOSEME. Oui Monsieur, que c'étoit l'effet d'un violent chagrin.

II. Vo.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

MERVAIN p. Eh ! croyez - vous cela possible ?

L'APOSEME. Comment, possible ? Et n'avez-vous pas oui dire cent fois que les grandes passions sont muettes ?

MERVAIN p. Oui , pour un moment ; mais huit jours , Monsieur.

L'APOSEME. Il faut voir le sujet, Monsieur , il faut le voir : à la seule inspection , je vais vous dire ce qui en est.

MERVAIN p. Larose , fais venir mon fils.

LAROSE. Oui , Monsieur. (*Il sort.*)

S C È N E I X.

M. MERVAIN père , M. L'APOSEME.

MERVAIN p. Et supposé qu'il soit muet , la Médecine a - t-elle des secrets ? . . .

L'APOSEME (*vivement*). Si elle en a ? Voilà un doute bien singulier ! Est-il un mal , un dérangement physique quelconque , devant lequel la Médecine s'arrête ?

MERVAIN p. Je fais que c'est l'opinion de vos Confrères ; mais . . .

L'APOSEME. Monsieur , les plaisanteries sur mon art sont un peu usées , Dieu

merci , & la confiance que nous avons droit d'exiger , ne se ridiculise plus en plein Théâtre ; prenez y garde.

MERVAIN. Tout comme il vous plaira , pourvu que vous fassiez parler mon fils.

L'APOSEME. Si je le ferai parler ! oh , je vous en répons , quand il n'auroit parlé de sa vie . . .

MERVAIN p. Le voici . . .

S C È N E X.

MERVAIN fils & les mêmes.

L'APOSEME. Oh qu'il a bien les yeux d'un muet !

MERVAIN p. Comment est-ce que vous voyez cela dans les yeux ?

L'APOSEME. Une fonction interrompue altère toutes les autres : ne vous ai-je pas dit que la première inspection ? . .

LAROSE : Oh oui , c'est vrai au moins ; il ne regarde pas comme un autre : ce que c'est que la Médecine , pour ouvrir l'esprit ! Je n'avois rien vu de cela.

MERVAIN p. Mon fils , voilà un habile homme qui vient examiner votre état , & y apporter du remède.

Mervain fait signe que le Docteur n'y fera rien.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

L'APOSEME. Tout beau, tout beau ! jeune homme, est-ce que vous êtes aussi un peu incrédule en médecine ?

Mervain fait signe que oui.

L'APOSEME. Tant pis, Monsieur, tant pis ; l'on vous guérira aussi de cette maladie-là. Voyons le bras... Eh donnez donc, & ne faites pas l'enfant... (*il tâte le pouls.*) La pulsation du mutisme..., oui, le vrai pouls d'un muet.

MERVAIN p. Comment le pouls...

L'APOSEME. Tout s'y peint, tout s'y mesure, pour qui sait y voir & y entendre : vous n'avez donc pas vu ma thèse sur le pouls?... Il n'y a pas un Docteur Indien qui en sache plus long que moi là-dessus... mais il faut que je considère un peu la langue du malade.

Mervain fils refuse.

L'APOSEME. Il le faut, jeune homme, il le faut...

MERVAIN p. Ah ! mon fils, je r'en conjure.

L'APOSEME. Eh non, mon voisin ; il n'y a qu'à le faire attacher.

Mervain fils veut fuir ; le Docteur le retient. Doucement, s'il vous plaît. Oh, vous me montrerez la langue, ou vous direz pourquoi,

LAROSE. S'il est muet, comment voulez-vous qu'il vous le dise ?

L'APOSEME (à Larose). Vous avez raison, mon ami. Ce Valet a de la justesse.

LAROSE. Monsieur, vous êtes bien bon.

L'APOSEME. Allons, beau muet, ne vous faites point tirer, & faites les choses de bonne amitié.

LAROSE. Pardi, je tirerois fort bien la langue à M. le Docteur.

Mervain fils rit, & montre sa langue.

L'APOSEME. Belle & brillante pour des yeux ignorans ; mais inflammatoire, engorgée pour les miens. . . . voilà qui est clair . . . & j'ai justement ici sur moi une lancette propre à faire une petite incision dans cette langue paresseuse.

Mervain s'échappe & s'enfuit.

LAROSE. Oh, notre jeune maître n'aime pas la saignée ; je le savois bien.

L'APOSEME. Monsieur, Monsieur, voilà une conduite bien légère ; c'est une rébellion en forme à la médecine : on n'en agit pas ainsi avec un homme tel que moi. Que diable, je vous dis de faire attacher cet homme là, & vous n'en fai-

30 MERCURE DE FRANCE.

tes rien , & vous m'exposez à cet affront !

MERVAIN p. Monsieur, on lui fera entendre raison.

L'APOSEME. La paralysie a attaqué une partie du cerveau, aussi bien que la langue. Adieu, Monsieur; disposez votre malade, & rendez-le plus docile, si vous voulez que je le revoye. Votre fils est muet, & c'est à moi de le guérir.

S C È N E X I.

MERVAIN père, LA ROSE.

LAROSE. Le Docteur s'en va mécontent ; car vous avez oublié la petite cérémonie de le payer.

MERVAIN p. Ah tu as raison ; mais il reviendra. Voilà mon fils décidé muet : cependant, que je suis malheureux ! Il falloit qu'il aimât prodigieusement cette Emilie que je lui ai défendu de voir !

LAROSE. Voici Madame.

S C È N E X I I.

Mde MERVAIN, *les précédens*.

MAD. MERVAIN. Je viens de rencontrer le Docteur. Eh bien, que vous avois-

je dit ? Mervain est muet incontestablement.

MERVAIN p. Je le fais bien; j'en suis désespéré, car nous ne pourrons plus le marier.

MAD. MERVAIN. Ce seroit le comble de l'infortune, si je ne m'étois pas conduite comme je l'ai fait. J'ai été voir cette Emilie que vous refusiez à mon fils. Grâces, esprit, beauté, talens, c'est un prodige, & je serois étonnée que Mervain ne l'adorât pas dès qu'il l'a connue. J'ai fait plus : j'ai voulu voir son père ; vous le croyez de vos ennemis, il n'en est rien ; vous en avez cru de mauvaises langues, à ce qu'il m'a dit, & je l'ai trouvé tout disposé à faire tout pour vous.

MERVAIN p. Comment ! Il désavoue...

MAD. MERVAIN. Tout. - Laissez-moi achever. Je suis revenue à sa fille, je lui ai conté notre infortune, elle y a été sensible ; &, si vous le voulez, elle épouse votre fils.

LAROSE. Quoi ! tel qu'il est ? malgré toutes les paralysies possibles ? Voilà une bien honnête personne.

MAD. MERVAIN. Décidez-vous, mon mari... Et que savez-vous, si en lui accordant ce que vous lui aviez défendu d'espérer, vous ne lui causerez pas une ré-

92 **MERCURE DE FRANCE.**

volunté contraire à celle qui lui a ôté la parole ?

MERVAIN p. Oui vous avez raison : cela est très-possible. Je vous avoue de tout, ma femme ; mais où avez laissé Emilie.

MAD. MERVAIN. Elle est ici dans la chambre voisine.

MERVAIN p. Tant mieux ; m'y voilà résolu : allons , je sacrifie mon petit ressentiment au bonheur de mon fils , au vôtre , au mien , je consens à tout. Latose, allez faire descendre mon fils : dites-lui qu'il n'est pas question de Médecin. (*Latose sort.*) Pour vous , ma femme , laissez-moi un moment essayet si la bonne nouvelle que je vais lui donner , fera quelque effet.

MAD. MERVAIN. Vous ne voulez pas que j'en sois témoin ?

MERVAIN p. Je vous appellerai avec Emilie quand il sera temps. Le voici , rentrez vite.

SCÈNE XIII.

MERVAIN père , MERVAIN fils.

MERVAIN p. Rassurez-vous , mon fils : il n'est pas question du Docteur L'Apostème , ni d'incision ; ... au contraire , je

vais vous apprendre une bonne nouvelle; .. ah! cela vous émeut... eh bien, vous ne devinez pas ?

Mervain fils fait signe que non.

MERVAIN père. Il est pourtant question d'Emilie.

L'agitation de Mervain f. est encore plus grande.

Oui, d'Emilie... que je ne connoissois point, mais que je trouve charmante comme vous.

Mervain f. prend les mains de son père, & les baise.

Demandez-moi-la en mariage, & je vous la donne.

Mervain f. ouvre iô fois la bouche, la referme aussi tôt, & fait signe à son père qu'il ne peut la lui demander.

Il faut donc y renoncer; car assurément, une fille comme elle ne s'associera pas à un muet..

Mervain se jette aux pieds de son père.

Pauvre malheureux ! ah, mon cœur se déchire. C'en est fait, je n'ai plus d'espérance. Venez ma femme, venez : dans notre malheur, nous sommes trop heureux qu'Emélie se condamne à le partager.

SCÈNE XIV.

Les mêmes, EMILIE, Mde MERVAIN.

MERVAIN p. Rien ne peut réparer sa perte, (*à Emilie,*) puisque l'offre que je lui ai faite, de vous accorder à sa demande, n'a pu lui arracher un seul mot.

Etonnement de Mervain f. en voyant Emilie; il tombe aux pieds de sa mère.

MAD. MERVAIN. Triste infortuné ! tu vas du moins jouir de l'objet de tes vœux; oui, mon fils, Emilie consent à s'unir avec toi. Que ne lui devras tu point ainsi que nous ?

EMILIE. Ah Madame ! si vous saviez ce que cet hymen a de charmes pour moi ! (*à Mervain p.*) Mais Monsieur, c'est de votre main, que je veux tenir celle de votre fils.

MERVAIN p. Volontiers belle Emilie. *Il met la main de son fils dans celle d'Emilie.* Soyez heureuse, & comptez sur le père le plus tendre & le plus reconnoissant.

EMILIE. Mon bonheur est sûr & le vôtre aussi Monsieur, & le vôtre, mère charmante d'un fils à qui je vais ordonner de sécher vos larmes. Oui, Mervain,

oui , je suis satisfaite , oui , vous méritez mon cœur ; oui , vous savez aimer... parlez.

MERVAIN f. (*avec transport.*) Ah mon père ! Oh mère adorable ! oh divine Emilie ! vous le savez , si je fais me soumettre & vous obéir.

LAROSE , miracle !

MAD. MERVAIN. Oh mon fils ! oh moment délicieux ! Je respire à peine.

MERVAIN p. Ma fille ! un peu trop d'art peut-être....

EMILIE. Vous vous trompez , Monsieur ; ce n'est point ce dénouement heureux que j'avois envisagé , en exigeant de votre fils qu'il ne parlât que lorsqu'il en recevrait l'ordre de moi. Je voulois éprouver son amour , & sur-tout m'assurer qu'il savoit se taire , & dompter un penchant que je lui soupçonnois à l'indiscrétion. Le succès a passé mon attente...

MERVAIN f. Il a comblé la mienne , Emilie : je suis à vous , & j'y suis pour la vie ; je n'ai point trop acheté le plus grand des bonheurs. Mais laissez-moi parler désormais , pour vous dire sans cesse combien je vous adore.

E P I T R E

à M. le Chevalier Bonnard.

MON jeune ami! je ne viens point t'instruire.
 En l'art des vers, où dès le premier pas.
 Avec transport ta Muse se fit lire.
 Sous l'étendard de ce Dieu qui t'inspire
 Je suis au plus au nombre des soldats;
 La Gloire veut qu'on l'aime avec délire,
 Je soupirai, mais je ne brûlai pas.
 J'avois gardé tous mes feux pour Thémis.

Mais toi, l'amant de la Divinité
 A double titre, & l'amant bien traité,
 Remplis ton cœur de flammes pour la belle,
 Consomme-toi, sur-tout sois-lui fidèle;
 Que tout-à-tour sa main, d'un beau laurier
 Ceigne le front du Chantre & du Guerrier.

A Maillebois ton destin fut de plaire;
 C'est un présage heureux pour tes travaux,
 De nos soldats sa voix fait des héros;
 Tu le verras quelque jour à la guerre,
 Près de Condé n'avoit plus de rivaux,
 Tu marcheras, ami, sous leurs drapeaux:
 En les suivant que ne peux-tu pas faire?

Sur l'autre point , jete fais des amis
 Qu'en ses projets Apollon t'a choisis..
 Et ce Bertin dont la joyeuse sève
 Décrit si bien les bachiques concerts;
 Et ce Dorât qui, chaque jour, s'élève,
 Et qui servit de modèle à tes vers.

Toujours féconde en hommes de génie,
 Du seul Buffon notre heureuse patrie
 Peut se vanter ; Buffon en vaut plus d'un ;
 Il les vaut tous ; mais de la poésie
 Le luth se tait ; rends-lui ton harmonie :
 Il est à toi , s'il doit être à quelqu'un.
 Ce luth sacré perdit sa mélodie
 Au même instant qui nous ravit Piron,
 Et sous ses doigts rendit le dernier son.

Si-tu le prends , Melpomène ou Thalie
 Viendront bientôt s'offrir à tes regards ;
 Mais sauve-toi des modernes écarts.
 Ton cœur est vrai ; suis son heureuse pente,
 Et ne vas point, travestissant nos arts,
 Prendre une voix faussement éloquente,
 Te proposer de factices vertus,
 Des passions dont l'excès épouvante,
 Et démentant la Nature constamment,
 Changer ses tons par un cruel abus.

Il est encore un écueil redoutable,
 Recueil funeste aux beaux esprits du temps,

38 MERCURE DE FRANCE.

On te dira qu'il suffit d'être aimable ;
Qu'un vain savoir ne fait que des pédans :
Si tu le crois , tu bornes ta carrière
Au seul plaisir de caresser tes sens.
Eh quoi ! toujours avec des vers galans
Payer le cœur d'une Beauté peu fière
Qui te paroît sensible à tes accens ,
Mais qui se rend à ta fraîcheur première ,
Au doux tribut qu'annonce ton printemps ?

Et quand du poids des rapides années
Ton cœur flétri sentira les effets ;
Quand du matin les fleurs seront fanées ,
De ton midi quels seront les succès ?
Flore à tes yeux , de son aile légère ,
Caressera le bouton jeune & frais ;
Tu gémeras : est-ce un moyen de plaire ?
Flore te laisse à de tristes regrets.

Ah mon ami ! Racine à son aurore
A des Anciens déjà vu les trésors ;
Il les relit , il les médite encore.
Il n'a point fait d'inutiles efforts.
Racine laisse un nom que l'on adore ;
Lorsque Pradon , écrivain ignorant ,
Des froids rimeurs obtient le dernier rang.

Dussé-je ici passer pour pédagogue ,
A ce propos écoute un apologue
Court si je puis , utile heureusement.

On dit qu'un jour l'orgueilleuse Science
En son chemin trouva le Bel-Esprit.
Fier des succès qu'il eut toujours en France,
Dit-il un mot, lui-même s'applaudit;
De cent objets prend la superficie
En un moment, & croit qu'il se varie,
Qu'il est profond & fait pour tout charmer.
Il croyoit vrai. Notre Beauté Romaine
Le trouve aimable & finit par l'aimer.
Or voilà donc le petit-maître en scène;
Comme Français il fait, tendre & coquet,
Saisir l'instant; l'aventure lui plaît
Tant & si bien que la bonne Lucine
Est appelée, & vient à la sourdine,
Après neuf mois, faire le dénouement.
Quel fruit heureux d'une union si belle!
Lui seul pourroit se peindre dignement.
Un feu rapide en ses yeux étincelle,
Ce qu'en son sein la Nature recelle
N'a rien d'obscur pour son entendement.
Tout ce qu'il peint, il le peint d'après elle.
Ici l'Albane, & , quand il veut, Apelle;
Il réunit la force à l'agrément:
D'un demi-Dieu c'est l'image fidelle.
De son front part un céleste rayon:
Tout garantit la durée éternelle
Qu'auront ses jours; le Génie est son nom.

Cher Chevalier, ma fable te plaît-elle ?

40 MERCURE DE FRANCE.

Au bel *Esprit* réunis le *savoir*,
 Et tes écrits, (j'en ai le *doux espoir*)
 Seront payés d'une *vie immortelle*.
 Lorsqu'arrivant aux bords de l'*Armançon* F,
 Tu reverras l'*Emule* de *Buffon*,
 Ce *Pline* aimable en qui de la *science*,
 Depuis long-temps tous les *trésors ouverts*
 N'ont pu ravir ni la *mâle éloquence*,
 Ni l'*agrément*, ni le *don des bons vers*,
 Guenault enfin, ami sûr & *fidèle*:
 Dans le *transport* qui viendra te *saïs*,
 Tu t'*écrieras*: *oui*, voilà mon *modèle*,
 Et j'avouerai qu'on ne peut mieux *choisir*.

Par M. B....

ÉPITRE ² *sur la Fontaine de Vaucluse.*
*A Madame de * *, qui en avoit de-*
mandé la description, & qui appelle
l'auteur son Pétrarque.

J^e les ai vus, ces lieux charmans,
 Où d'une languissante ivresse

/ ¹ Rivière qui passe à Semur en Auxois.

² Cette épître a été imprimée en province avec
 Beaucoup de fautes; l'auteur nous en a envoyé
 une copie qui est la seule qu'il avoue.

Le plus fidèle des amans *
 Séchoit aux pieds de sa maîtresse.
 Avec ses vers si languoureux
 Ah ! qu'il étoit forttement tendre !
 Que j'aime à le voir malheureux !
 Il parloit toujours de ses feux
 Et ne savoit rien entreprendre.
 Car eût-elle le cœur de fer
 Cette Laure si difficile ;
 A force enfin de le chauffer
 Le fer doit devenir ductile.
 Qui ? moi ! que j'aie désormais,
 La lyre en main , suivre vos traces ,
 Et , sans en obtenir jamais,
 Célébrer sans cesse vos grâces ?
 Vos yeux pour moi n'ont plus d'appas.
 S'il n'ont jamais rien à me dire.
 Que me fait votre fin sourire
 Quand vous ne me souriez pas ?
 Votre bouche est plus fraîche encore.
 Et plus vermeille qu'une fleur
 A l'instant qu'elle vient d'éclorre.
 Mais cet éclat , cette fraîcheur ...
 Ah ! sous une image infidelle
 L'art bien-souvent peut se cacher.

* Pétrarque eut toujours à essuyer les rigueurs
 de la belle Laure , qui fut une vertueuse Dèmoi-
 selle , à ce que dit l'histoire.

42 MERCURE DE FRANCE.

Puis-je la croire naturelle
Tant qu'on me défend d'y toucher ?
Par-tout on vous trouve divine.
Vit-on de figure plus fine ?
Oui, Vénus étoit faite ainsi.
Mais, hélas ! en revanche aussi,
A-t-on vu d'humeur plus chagrine ?
Vous boudez lorsque je badine.
Vous riez quand j'ai du souci.
Je vais là ; venez donc ici.
Par fois avec vous je promène ;
Si je marche légèrement. —
Mais, vous allez à perdre haleine ;
Je vais alors plus doucement.
Mais, Monsieur, faut-il qu'on vous traîne ?
Ce livre est écrit joliment.
Mais il est horrible, affomant ;
Il vous a donné la migraine.
Oh le caractère charmant !
A me contrarier sans cesse
Vous mettez vos soins les plus doux,
Et vous seule auriez ma tendresse !
Hortence ! Hortence, y pensez-vous ?
L'Amour de flèches moins cruelles
Aujourd'hui remplit son carquois,
On ne voit plus comme autrefois
Les amans, tristement fidèles,
Aller des rigueurs de leurs belles
Etourdir les échos des bois.

Mais un poëte , aimable Hortence ,
Volant à l'immortalité ,
D'un trait dont sa Muse s'élance ,
Pousse le char de la Beauté.
Quelle gloire seroit la vôtre
Si dans les siècles à venir
On s'entretenoit du plaisir
Que vous aurez fait dans le nôtre !
Vous le pouvez , & seulement ,
Commencez d'être moins cruelle ...
Enfin est-il rien qu'une Belle
Doive payer plus chèrement
Que le plaisir d'être immortelle ?
Mais c'est assez papillonner.
Prends tes peinceaux , volage Muse ,
Et sur les rives de Vacluse
Vole pour nous les crayonner.
Au sein d'une fertile plaine
L'Isle voit des monts sourcilleux *
S'étendre , & , repliant leur chaîne ,
Former un vallon ténébreux :
Là , des flancs d'une grotte obscure ,
Roulant sur des rochers affreux ,
Une source abondante & pure

* Lisle , petite ville du Comtat , à une lieue de Vacluse. Ses dehors sont si agréables , qu'on croit y voir réalisées toutes les fictions des Poëtes sur les beautés de la Nature.

44 MERCURE DE FRANCE.

Fait bondir les vots écumens ,
 Avec un effrayant murmure.
 On croiroit qu'au séjour des morts
 Brisant l'urne qui le renferme
 Par les entrailles de la terre *
 Le Styx arrive sur ces bords.
 Déjà sous deux arches antiques
 Le cours impétueux de l'eau
 Se brise, & d'un petit hameau
 Mouille en grondant les murs gothiques ;
 Puis dans de souterrains canaux
 Tournant un cylindre rapide
 Avec des coups toujours égaux **
 D'un affreux amas de lambeaux
 Forme une matière liquide.
 L'habitant de ces tristes lieux
 Vit dans l'obscurité profonde
 Sans lancer un rayon sur eux
 Le soleil fait le tour du monde.
 Non loin se présente à nos yeux
 Sur un rocher inaccessible
 Le débris du château fameux
 De ce Pétrarque si sensible.
 Par un heureux enchantement

* On a toujours tenté inutilement de connaître la profondeur de la Fontaine de Vaucluse, & elle sort avec tant d'abondance, qu'elle porte bateau même à sa source.

** La papeterie.

On croit encor voir son ombre
 Chercher sur ce rivage sombre
 L'objet cruel de son tourment.
 Des forêts l'effrayant ombrage,
 Le repaire le plus sauvage
 Peut servir d'asyle aux amours.
 Dans ces lieux tout nous fait entendre
 Que pour un cœur fidèle & tendre
 Il n'est jamais d'affreux séjours.
 Mais déjà les ondes tranquilles
 Peignent les cieux dans leur cristal,
 Déjà les bateliers agiles
 Vont en chantant sur le canal ;
 Puis d'une rame paresseuse
 Conduisant leurs petits bateaux
 Dans la retraite limoneuse
 Vont troubler l'habitant des eaux.
 Les plaines que le Nil féconde ,
 De Tempé les bords enchantés
 Sont l'image de ceux qu'inonde
 Le cours des ces flots argentés.
 Mais ma Muse , toujours distraite
 Par un objet cent fois plus doux ,
 Laisse là pinceaux & palette
 Pour ne s'occuper que de vous.

Par M. d'Hermite de Maillanne.

LA BONNE MÈRE.

COMME il dort bien , mon enfant !
Que son souffle est doux ! que sa bouche
est fraîche ! Que je m'estime heu-
reuse de pouvoir dire : il est l'enfant de
l'amour conjugal & de la santé ! . . Il y en
a qui naissent souvent aussi avec le germe
d'un poison mortel . . . Ah ! si mon fils . . .
j'irois ensevelir ma honte dans les aby-
mes , & , pour lui épargner à lui-même
les horreurs d'une vie pénible & souf-
frante , je le précipiterois avec moi . . .
La nature est tellement dépravée , qu'une
femme peut voir le fruit de son infidélité ,
sans mourir de douleur & de remords ! . .
O Moncalm ! . . . tu es né comme moi ,
d'une famille où la vertu se transmet de
race en race : nous la transmettrons à
notre fils avec le sang que nous avons
reçu de nos pères Viens mon ami ,
embrassons cet enfant qui fait notre bon-
heur.

Julie ne savoit pas que Moncalm fût
près d'elle ; il avoit tout entendu. Il l'ac-
cabla de caresses : l'enfant s'éveilla ; il
leur sourit , ils le prirent dans son ber-

ceau, le couvrirent de baisers & de larmes. Ils éprouvèrent en ce moment un plaisir plus délicieux que tous les plaisirs ensemble; & ce plaisir, ils le font renaître cent fois le jour. Rends-le moi, Moncalm, dit Julie, rends-le moi, que je lui donne à tetter, qu'il vive de la substance de sa mère, qu'en suçant mon lait, sa bouche innocente porte à mon cœur les plus douces impressions de la tendresse.

Moncalm resta près de Julie, baisa son sein, la regarda... L'Amour voulut peindre cette scène muette; le pinceau lui tomba des mains.

Madame la Marquise de Grieu.

Catherine de Paulmier de Vendevre, fille de Monsieur de Paulmier de Vendevre, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1701 ou 1702, naquit en Normandie en 1680. Sa beauté, ses grâces & son esprit ont été célébrés par beaucoup de Poëtes ses contemporains. Elle avoit un talent naturel pour la poésie. A l'âge de 18 ans, elle obtint le prix de l'Académie Françoisse par un sonnet à la gloire de Louis XIV. Elle a fait dans

48 MERCURE DE FRANCE.

toutes les occasions , des vers de société , où régnoient sur - tout la précision & la finesse. Elle n'a jamais voulu permettre que ses petits ouvrages fussent donnés au Public , & les a presque tous brûlés. A l'âge de 88 ans , elle fit ces quatre vers pour M. le Président de Mesnières.

Simple dans ses discours , sublime en ses pensées ,
Tant qu'il fut magistrat , patriote zélé ;
Aujourd'hui , par son choix , de tous soins isolé ,
Il jouit des vertus qu'il a tant exercées.

En voici d'autres qu'elle fit quatre ans après , en envoyant une écritoire à un de ses amis.

Comment offrir une écritoire ?

Elle tire de vous sa gloire.

Si vous daignez vous en servir ,

Par elle tracez le modèle

D'un bon goût dont le souvenir

A grand besoin qu'on le rappelle.

Une voix touchante & légère , les charmes de la figure , une taille élégante , toutes les grâces de l'esprit réunies à celles de la jeunesse , répandirent un grand éclat sur ses premières années.

Elle épousa M. le Marquis de Grieu à

30 ans passés. Des affaires de famille l'appelèrent dans ses Terres : elle y resta long-temps. En 1752, elle revint à Paris avec son mari. Il mourut en 1755. Depuis ce temps, elle a vécu dans la plus grande retraite, séparée de tout & parfaitement ignorée. C'est sous le nom de Mlle de Venduvre, qu'elle a été célèbre. M. l'Abbé de Laporte a parlé d'elle dans son histoire des femmes illustres. Il la croyoit morte alors. Il dit que les Auteurs de son temps l'ont nommée une Grâce pour la figure, une Syrène pour la voix, une Muse pour l'esprit. On lui lut son article. Le sentiment qu'elle éprouva à cette lecture, fut vif & compliqué. La douceur de s'entendre louer pour le seul intérêt de la vérité, les regrets du passé, le triste retour sur le présent, toutes ces idées réunies mouillèrent ses yeux de quelques larmes. Elle avoit alors 90 ans passés. Elle mourut le 18 Décembre 1773 dans sa 94^e année, sans aucune autre infirmité que l'affoiblissement des organes, & ayant conservé, presque jusqu'à la fin, tous les agrémens de son esprit, les charmes de sa conversation, & la politesse la plus ingénieuse. Une singularité très remarquable dans sa vie, c'est d'avoir passé environ 40 ans de la manière la plus brillante, & plus

de 50 dans l'obscurité, & enfin dans l'oubli. Sa vieillesse a été très-longue : par justesse & par expérience des usages du monde, elle l'avoit commencée de bonne heure. Ses idées sur la vieillesse, des femmes sur-tout, étoient profondes & fines; quoi qu'il en soit, on doute que l'exemple d'une retraite commencée d'aussi bonne heure, ait beaucoup d'imitateurs; & bien des gens, trouvant moins de ressources en eux-mêmes, penseront peut-être que la décence ne sauve pas toujours de l'ennui.

VERS sur la mort de Mde la Marquise de Grieu, habitante de la rue St Louis au Marais, où elle a fini ses jours dans sa 97^e année.

DEPUIS long-temps la Mort cruelle
 Sembloit respecter l'étincelle
 Qui restoit à Grieu de ses beaux jours passés :
 Sous la glace des ans étoient encor tracés
 Les traits charmans dont la Nature
 Avoit décoré sa figure.
 Esprit, vertu, goût, mémoire & talens,
 Ces dons, qu'à son berceau jadis on vit éclore,

En sa faveur avoient trompé le Temps,
 Et son hiver ne paroïssoit encore
 Qu'être la fin de son printemps.

E N V O I

A M. Fumé, docteur en médecine.

O toi docteur aimable, & ministre de vie,
 Qui de celle de mon amie
 Au dix-neuvième lustre as su porter le cours,
 Que ne peut de ton art la sublime industrie
 Avec ta gloire éterniser tes jours !

*Echantillon des Poësies composées par
 Madame de Grien.*

Bouquet à Madame de Vendeuvre.

Q U E ce beau jour est en gros caractère
 Sur l'agenda de mes tendres amours !
 Songez-y bien, Muse, c'est pour ma mère ;
 Ne négligez aucun de vos atours.
 Depuis vingt ans, avec votre secours,
 Dans mes bosquets, des riens ont su lui plaire.
 Montrez encore, en variant vos tours,
 Que ce beau jour est en gros caractère
 Sur l'agenda de mes tendres amours.

*ESSAI d'un jeune homme de province ,
sur la bonté généreuse que Madame la
Dauphine a fait paroître au village
d'Achères. A M. L * * .*

O ROI que j'aime sans connoître,
Et dont j'estime le talent,
Je te fais mon remerciement
Pour une précieuse lettre
Que le Public reconnoissant
Dans ton Mercure a vu paroître ,
Et sûr de ton discernement ,
Juge moi ; je te rends le maître
D'un transport françois qui me prend.
Je suis sans doute un téméraire :
Je voulois mourir inconnu ,
Assuré de ne pouvoir plaire :
Mais aux charmes de la vertu ,
Ma muse ne fait plus se taire.
Je m'égare sur l'Hélicon ...
Quelle puissance insurmontable
S'empare de mon timpanon !
J'ose célébrer l'action
Qu'a fait pour une misérable
L'auguste épouse de Bourbon.
Un cri perçant se fait entendre ;
Soudain son char est arrêté ...

Le cri redouble, & son cœur tendre,
Dans un élan précipité,
Vole au devant de l'infortune:
Combien d'objets intéressans
Dans cette scène peu commune !
A mon ame ils sont tous présens.
Je vois dans des miroirs frappans
Le digne époux de l'héroïne,
Notre bon père, & ses enfans
De l'incomparable Dauphine
Partager tous les sentimens ;
Je les vois tous dans les alarmes,
Répandre l'or sur le malheur.
Ce n'est point assez : & des larmes
Peignent la bonté de leur cœur.
Heureux François... dans la mémoire
Que vous laissez à vos neveux,
Sur le marbre gravez l'histoire
D'un trait si grand, si généreux,
Pour moi dans mon canton sauvage,
Triste séjour des aquilons,
Où nous plaçons, malgré l'orage,
Sous les débris de nos maisons
Tout ce qui peut offrir l'image
Du zèle qu'on doit aux Bourbons,
Lorsque je raconte au village
Ce beau trait que nous admirons,
J'apperçois en pleurant de joie
Jusqu'à nos moindres nourissons

54 MERCURE DE FRANCE.

Dont l'amour pour nos Rois déploie
 Les plus vives affections.
 Oui, les miens dans leur foible aurore
 Me montrent déjà le desir
 Qu'il ont de vaincre, ou de mourir
 Sous les héros qui vont éclore
 Du beau sang qui vient de s'unir.
 O France heureuse ! O ma patrie !
 Rejoins toi. Ces nœuds brillans
 Bientôt vont donner à la vie
 Les plus illustres descendans.
 Le Dieu dont le pouvoir immense
 Règne dans le cœur de nos Rois,
 Ce grand Dieu dont la providence
 De notre dauphine a fait choix,
 N'accorde point dans sa sagesse
 Tant de vertus sans ses faveurs :
 Louis * obtint cette Princesse ;
 Elle aura mille successeurs.

*ÉPITRE à M. le Chevalier Desfzgaux
 qui me pressoit de cultiver la poésie.*

EST-CE toi, Desfzgaux, qui me forges des
 fers ?

Qui veux que désormais je ne parle qu'en vers ?
 As-tu prévu les maux dont tu peux être cause ?

* St Louis.

Connois-tu le fardeau qu'en rimant je m'impose ?
 Vois l'effronté railleur envenimant les dards ,
 Sans nul ménagement me lancer des brocards :
 Vois Cléon , vois Damis , vois le pédant Aubrate ,
 En parcourant mes vers , s'épanouir la rate :
 Ce début , dit l'un d'eux , est à prétention ;
 Mon ami , dit un autre , ah ! quelle inversion !
 Ce morceau ne vaut rien ; mais cette phrase est
 louche !

Si tu connois l'auteur , dis lui qu'il y retouche ,
 Et que dorénavant , châtiant mieux les vers ,
 Il n'apprête pas tant à rire à l'Univers.
 Continuons. Pas mal : cette idée est jolie ,
 Dit le plaisant Damon , mais elle est recrépie.
 Enfin tout calcul fait , & d'un commun aveu ,
 L'épître est déchirée & condamnée au feu.

De mes productions tel seroit le salaire ;
 Du médiocre auteur c'est le sort ordinaire :
 Il n'appartient qu'à ceux qui reçurent des Cieux
 L'heureux don de parler le langage des Dieux ,
 D'éclairer le Public , de graver pour la gloire ,
 D'être les favoris des filles de Mémoire.
 Pour moi , qui n'eus du Ciel qu'un cœur compa-
 tissant ,

Si je puis secourir le mérite indigent ;
 Si des infortunés j'adoucis la misère ;
 Si le pauvre orphelin en moi retrouve un père ,
 Et que dans le recoin où l'Eternel m'a mis ,
 Je sois assez heureux pour servir mes amis :

56 MERCURE DE FRANCE:

Alors , sans envier les dons de Calliope ,
Je vivrai fortuné près de ma Pénélope :
Et lorsque d'Atropos l'homicide ciseau
Me précipitera dans la nuit du tombeau ,
On dira qu'à l'Amour , à l'Amitié fidelle ,
Des amans , des amis , Souchés fut le modèle.

*Par M. Souchés de Labremaudière ,
lieutenant au rég. de Beaujolois.*

LE LOUIS D'OR & LE LIARD.

Au fond d'un sac , enfermé par hasard ,
Près d'un louis se trouvoit un liard.
Dès le moment grande querelle
Sur la valeur de chacun d'eux.
Ne m'approche pas , malheureux ,
Crioit le morceau d'or : va joindre ta sequelle ,
Cours te cacher dans la poche d'un gneux ;
Il te sied bien de paroître en ces lieux !..
Notre liard , modeste & sage ,
Lui répondit : pardon , Monsieur le Financier ,
Je connois tout votre avantage.
Mais à quoi bon m'humilier ?
Si bien plutôt , quittant votre arrogance ,
Vous vouliez vous apprécier ,
Vous sauriez que votre opulence
A commencé par un denier.

Nous avons tous origine commune ;
La Vertu seule a droit de distinguer les rangs ,
Et l'on ne voit que les méchans
S'enorgueillir de leur fortune.

Par M. de la Garde.

A V I S.

A MESSIEURS de la Faculté
De la salubre Médecine ,
Docteurs fourrés en hiver , en été ,
De peaux de lapin ou d'hermine ,
Il n'importe ; l'habit ne fait pas la doctrine ,
Ni le plumet l'homme de qualité.

Dignes supports d'Hippocrate , Avicène ,
De Gallien , d'Averroës ;
Vous qui , pour le secours de la nature humaine ,
De la réglisse , l'aloës ,
De la rhubarbe , de la manne ,
De la guimauve , du pas-d'âne ,
De la casse , du quinquina ,
De l'agarie , & cætera ,
Recherchez les vertus occultes
Pour guérir , moitié par hasard ,
Moitié par vos soins & votre art ,
Grands & petits , vieillards , adultes ;
D'un important & salutaire avis

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Que vous donne aujourd'hui Dame de haut pa-
rage,

Si vous savez faire un adroit usage,

Vous obtiendrez renom & grands profits.

Tout mal contre lequel échoue

Votre art ténébreux, incertain,

Sera guéri d'un tour de main ;

Et la Mort qui de vous se joue,

Sera contrainte de laisser

Jouer encor de la lumière,

Tel qui, finissant sa carrière,

Etoit tout prêt à trépasser.

Le hasard & l'expérience

Sont & seront dans tous les temps

Les plus solides fondemens

De la galénique science :

Croyez donc l'effet éprouvé

D'un remède au hasard trouvé.

Certaine jeune & charmante Comtesse *

Chez qui tout plaît, tout intéresse,

Dont on prise l'esprit, les grâces, la beauté,

Mais plus encor les vertus, la conduite

Et les soins peu communs de la maternité, **

A son dernier moment réduite,

* Mde la Comtesse de S. . . , Dame de Mesdames.

** Elle a nourri ses enfans.

Expirant & n'en pouvant plus,
Par son Curé bien exhortée,
Des médecins abandonnée,
Alloit dire son *in manus*.

Heureusement notre Comtesse aimable

Etoit à l'abri des terreurs

Qui troublent une ame coupable,

Dans cet instant de remords & d'horreurs.

Elle avoit conservé sa tête ;

Son corps seul étoit languissant ;

Mais au reste , l'esprit présent ,

Avec courage elle s'apprête

A voir ce pays inconnu ,

Plus loin de nous que n'est le bout du monde ;

Et pourtant où l'on est rendu

Souvent en moins d'une seconde.

Bref , sans crainte & sans repentir ,

Pour ce voyage on la voyoit partir.

Il en est peu de cette étoffe.

Notre Comtesse nous fait voir

Que c'est bien moins l'étude & le savoir

Que la vertu , qui font le philosophe.

Mais , malgré cette fermeté ,

Chez les hommes , chez le beau sexe ,

Dans cet état dangereux & perplexe ,

Le cri de la Nature est encore écouté.

De la comtesse il vient frapper l'oreille :

Elle s'émeut ; & ce n'est pas merveille.

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Jeune, chérie, à la fleur de ses ans,
 Il est dur de quitter amis, époux, enfans,
 Etat brillant qui séduit, intéresse,
 Adorateurs que l'on n'écoute pas,
 Mais qui nous rappellent sans cesse
 Le souvenir flatteur de nos appas.
 Par un instinct de la Nature,
 Tranquille, en attendant sa fin,
 D'une voix cassée & peu sûre
 Elle demande. . . Eh quoi ! . . le médecin ? . .
 Quelque julep ? . . . quelque nouveau remède ?
 Non, non ; ces drogues n'y font rien.
 Elle demande un bon musicien,
 Et veut entendre un intermède
 De comédie ou d'opéra.
 On demeure interdit ; chacun n'osa rien dire. . .
 A ce propos, qu'on prend pour l'effet d'un délire,
 On ne fait si l'on répondra.
 Mais elle insiste, & d'un ton de maîtresse
 Ordonne : on obéit ; alors chacun s'empresse,
 Et bientôt dans sa chambre arrive un violon.
 Qui peut imaginer son trouble & sa tristesse ?
 Il ne peut voir la mourante Comtesse,
 Sans une rendre émotion.
 De ses languissantes prunelles
 S'échappoient quelques étincelles,
 Seuls restes de ces feux si beaux
 Où l'Amour avec l'Hyménée,
 Pour embellir sa destinée,

Avoient allumé leurs flambeaux :
Tels , du soleil se plongeant dans les eaux ,
On voit quelques rayons qui s'ouvrent un passage

Et dont l'éclat encor nous éblouit ,
Au travers d'un épais nuage
Qui dérobe à nos yeux la lumière qui fuit.
Enfin , pressé par la maladie ,
Le violent tout interdit ,
En se rapprochant de son lit ,
Joue , en tremblant , sa sérénade.

O merveilleux effet d'un harmonique son !
Sur ses nerfs aussi-tôt la Comtesse surprise

Epreuve une vibration

Qui commence une heureuse crise.
Son œil s'anime , & sa débile voix
Se raffermir , les langueurs cessent ,
A mesure que sous les doigts
Et sous l'archet les sons renaissent.
Enfin , pour le dire en un mot ,
Un quart-d'heure de symphonie
Guérit & rappelle à la vie

Notre Comtesse , & fait la Faculté capot.

De cette heureuse expérience
On peut tirer la conséquence
Que loin de purger , de saigner ,
Suivant la routine vulgaire ,
Loin d'avoir à sa suite un triste apothicaire ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Tout médecin devrait se faire accompagner ,
Dès qu'il est appelé près de femme jolie ,
 Quelle que soit la maladie ,
D'un violon , d'un fluteur , d'un harpeur ;
Bien assuré qu'il n'est point de vapeur ,
 De maux de nerfs & de jaunisse
 Que la musique ne guérisse ,
Et que chez le beau Sexe adroit , tendre , rusé ,
 Pour un mal souvent déguisé
 Dont on s'alarme , on s'inquiète ,
Les plaisirs sont toujours la meilleure recette. *

*Histoire de la vie de M*** , poëme en
quatre chants , par lui-même.*

CHANT I.

Mon état.

Je ne suis rien & rien ne veux être ;
Que le maître de rien : c'est-à-dire , mon maître.

CHANT II.

Mon train de vie.

Loin de cet âge heureux des brillantes conquêtes **

* Ce conte a , par-dessus beaucoup d'autres , le mérite de la vérité.

** L'Auteur a 53 ans.

Les Grâces & les Arts nourrissent mes desirs.
 Mes affaires sont des plaisirs ,
 Et tous mes instans sont des fêtes.

C H A N T I I I.

Mon adresse.

Si vous ne me trouvez dans les bas du Parnasse ;
 Passez à Gnide ou chez Momus :
 Allez enfin , s'il n'est point là de V * * ,
 Ou chez Morphée ou chez Comus.

C H A N T I V.

Mon épitaphe.

Cy gît l'égal d'Alexandre ,
 Moi , c'est-à-dire un peu de cendre.

Epitaphe de M. de la Condamine.

Son cœur avec excès aimait la vérité ;
 Ses travaux , ses vertus assurent sa mémoire ;
 Il vécut assez pour la gloire ,
 Et trop peu pour l'humanité.

*Par M. Houzeau , ci-devant secrétaire
 de M. de la Condamine.*

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du premier vol. du mois d'Avril 1774, est *Toison* ; celui de la seconde est *la Bonde des étangs* ; celui de la troisième est *la Puce* ; celui de la quatrième est *Soufflet*. Le mot du premier logogryphe est *Moinau*, où se trouvent *moi, eau, âne, oui & Moine* ; celui du second est *Mariage*, dans lequel se trouve *Mari, mari, magie, gai, ami, maigre, rime* ; celui du troisième est *Folie*, où l'on trouve *lof, lie, oie, foie, lo, if & fole* ; celui du quatrième est *Crâne*, où se trouve *Ane*.

É N I G M E.

Très-long-temps j'ai vécu sans que j'eusse de frère.

Je m'en vois un pourtant, dont je n'avois que faire.

Il est donc mon cadet ? Point du tout, mon jumeau,

Jumeau plus ressemblant que ne sont gouttes d'eau.

Mercury étoit moins bien l'infortuné Soté,

Menechmes & Jumeau frais venu d'Italie
Se distinguent bien mieux. Un très-différent sort
Nous attend l'un & l'autre , & c'est par notre
mort

Que nos droits sont réglés. Hélas ! la survivance
Ne nous vaut pas toujours une bien bonne chance.

Tu demandes , lecteur , si nous sommes amis ?
Eh ! mais oui , quelquefois. Plus souvent ennemis.
Dans l'un & l'autre cas portant tout à l'extrême,
On peut haïr autant , on n'aime plus de même.
Amis : Pilade , Oreste étoient moins généreux.
Et l'un de nous toujours se trouve fort heureux.
Si , courant à la mort & certaine & punie ,
De son frère en péril il peut sauver la vie.
Ennemis : on nous voit avec soldats de cœur
Nous livrer maints assauts , & , dans notre fureur
Qui vis-à-vis redouble , abdiquant l'avantage
Promis au survivant , mépriser le passage
De la vie à la mort , dans l'espoir incertain
De causer à ce frère un plus mauvais destin.

*Par M. F** , de Blois.*

A U T R E.

ENFANT d'une haute science,
L'Intérêt & la Défiance
M'ont pris pour juge de l'Esprit :
Je l'apprécie & le balance.
Plus je me cache en sa présence,
Plus haut son mérite est inscrit,
Mais plus je coûte de finance.
A qui mon arrêt par écrit
Est délivré, la loi prescrit
La plus exacte obéissance.
Le patient sans résistance
A la taxe toujours souscrit,
Et met en moi sa confiance.

Par M. de B... des ponts & chaussées.

A U T R E.

FILLE du plus charmant des Dieux,
La nuit comme le jour je ne suis point tranquille ;
Mon père, dit-on, est sans yeux,
Mais pour moi j'en ai plus de mille.

Par M. Houllier de St Remi.

A U T R E.

Nous sommes quatre sœurs ; je suis la plus friponne ,

Et tout ce que j'ai , Dieu merci ,

On me le prend , ou je le donne ;

Pourquoi , sexe charmant , ne pas agir ainsi ?

Par le même.

L O G O G R Y P H E.

Avec trois pieds , lecteur , je te présente
Un grand fleuve , fameux par ses débordemens :

Renverse-les ; je deviens une plante

D'où les Anciens tiroient leurs plus beaux vêtements.

Par M. J. P. F. , de Nîmes.

A U T R E.

Pris tout entier , je suis un instrument ;
Décomposé , je suis tout autre chose :

68 MERCURE DE FRANCE.

Sans la moindre métamorphose,
Je deviens à la fois animal, élément.

Par M. V. de P., fils.

A U T R E.

DE divers animaux je suis la couverture :
Choisis mon premier tiers, lecteur ; tu trouveras,
Sans te causer grand embarras ,
Une bête à deux pieds d'une fière encolure.
Il ne faut que rêver un peu
Sur ces combinaisons qui sont assez gentilles ;
Car m'ôtant tête & cou, je ne suis plus qu'un jeu
Qui plaît souvent aux jeunes filles.

A U T R E.

Je suis fort doux, dans mon entier,
Dans l'une de mes parts, fort rude & fort sa-
vage ;
Evêque & Saint. Dans mon autre parrage ,
En latin, je sers à lier.

Par M. Ricatte d'Huillier.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Princes d'Arménie, nouvelle par M.
d'Uffieux, in 8°. , prix 2 liv. 8 sols.
A Paris, chez Dufour Libraire, rue
St Jean-de-Beauvais.

CAMBYSE venoit de succéder au trône de Cyrus le Grand, son père, Roi de Perse. Ce Prince nourrissoit depuis longtemps une haine mortelle contre Tygrane, Roi d'Arménie, qui lui avoit enlevé la jeune Ismene, Princesse que la loi des combats avoit fait tomber au pouvoir de Cyrus, & dont l'hymen devoit associer le sort à celui de Cambyse son fils. Les premiers soins du nouveau Monarque furent de tirer vengeance de cette injure. Ce Prince aussi cruel que vindicatif, ne bormoit point les projets de son ressentiment, à porter le fer & la flamme dans les Etats de son ennemi. Il desiroit encore se rendre maître de la personne de cet ennemi & de sa famille, afin de les livrer aux tourmens que sa fureur leur préparoit. Mirrane fils aîné de Cambyse, est chargé par son père de mettre à exécu-

tion ce projet de vengeance. Il s'en acquitte avec peine , parce que son cœur est sensible & généreux. Il cherche même à retarder la ruine d'un Monarque qui , sur la foi d'anciens Traités , vivoit paisible , & ignoroit jusqu'alors combien étoit implacable la haine de son rival. Mais les ordres réitérés de Cambyse , qui vouloit être obéi , obligent Mitrane à ne plus écouter què les loix de la guerre. La valeur de ce Prince & les forces de Perse qu'il commande , lui livrent bientôt Tygrane entre les mains. Arsene fils de ce Monarque , & Apamie sa fille , dignes par leurs vertus & leur courage d'un meilleur sort , tombent également , après plusieurs incidens , au pouvoir de Cambyse. Le farouche Tyran veut d'abord livrer toute cette famille aux flammes d'un bûcher ; mais , par un raffinement de cruauté digne de lui , & pour paroître condescendre aux prières du jeune Vainqueur , qui implore sa clémence , il consent à se contenter d'une seule victoire. Il accorde la vie à Tygrane , à condition que ce Prince infortuné choisira lui-même cette victime entre son fils & sa fille : Incident qui a donné à l'Auteur occasion de peindre le trouble & les agitations d'un malheureux père , forcé de vouer à la mort la plus

cruelle , un de ses enfans. Cette situation offre aussi un combat très-touchant entre un frère & une sœur , pour déterminer le choix fatal du père. La belle & vertueuse Apamie parvient enfin à fixer ce choix sur elle. Le fils de Cambyse ajoute à l'intérêt que l'on prend à cette scène par les sentimens de générosité qu'il fait paroître. Ce jeune Prince n'avoit cessé d'inspirer les mêmes sentimens à Cambyse son père ; mais voyant tous ses efforts inutiles & la victime prête à être jetée sur le bûcher allumé , il n'écoute plus que son désespoir. « Eh bien , s'écrie-t-il en » adressant la voix au Tyran , assouvis » ta haine. Pour moi , qui ne me par- » donneroie jamais d'en avoir été le pre- » mier ministre , je vais dérober ma vie » aux remords. Et si tu prends plaisir à » voir mourir les enfans aux yeux de leur » père , jouis du bonheur de voir expirer » le tien dans les flammes. » Soudain il court vers le bûcher. Le peuple pousse des cris d'indignation & de douleur , & Cambyse lui même , frappé au seul endroit où son ame étoit encore sensible : » arrête , dit-il , ô mon fils ! arrête ; res- » pecte tes jours , & je fais grâce à toute » cette famille. » Le peuple applaudit à

cette nouvelle inattendue , par des acclamations multipliées.

L'Auteur auroit pu rendre le fils de Cambyse amoureux d'Apamie , fille de Tygrane ; mais il a bien senti que cet amour eût affoibli l'exemple de générosité que donne ici le vertueux Mitrane.

Cette nouvelle est la sixième du Décaméron françois , & la première du tome II. L'Auteur, en employant dans cette Nouvelle , ainsi que dans les précédentes , le style grave de l'histoire, a su , suivant les situations qu'il avoit à peindre , animer ce style par le ton du sentiment ou le cri des passions.

Observations sur le Cartésianisme moderne , pour servir d'éclaircissement au livre de l'Hypothèse des petits tourbillons , par M. de Keranflech , vol. ix-12 de 136 pages. A Rennes, chez Julien-Charles Vatar, Libraire.

Il y a deux cartésianismes , l'ancien & le moderne. Le premier , nous dit M. de K. dans son discours préliminaire , consiste dans le système des tourbillons de Descartes , avec ses trois matières, subtile , globuleuse & rameuse , que ce philosophe crut suffisantes pour rendre raison de
tout

tout ce qu'il voyoit dans le monde. Ce système mis en comparaison avec l'ancienne philosophie, l'emporta d'abord; mais il fut peut-être plus redevable de son triomphe & de sa vogue au ridicule du péripatétisme, qu'à son propre mérite; car, après la défaite de ses ennemis, quand'on l'a examiné à son tour, on l'a trouvé bien imparfait. La raison & l'expérience l'ont désavoué dans le détail, & il n'a pu soutenir la réputation qu'il s'étoit faite. Il a eu, continue M. de K., des ennemis qui ont fait remarquer ses défauts; & il a eu des amis qui l'ont heureusement rectifié. Ceux-ci ont vu que Descartes, au lieu d'imaginer ses trois matières, auroit dû approfondir l'idée du tourbillon, & porter dans ses détails un mécanisme lumineux qu'il avoit aperçu dans l'ensemble de l'univers. En conséquence, ils ont subdivisé les grands tourbillons en d'autres infiniment petits, composés d'autres encore indéfiniment moindres, & pareillement composés d'un ordre de subalternes; ainsi de suite à l'infini; autant qu'il a plu à Dieu de pousser la division de la matière. Cette idée n'est point une nouvelle hypothèse ajoutée à celle de Descartes. C'est une extension de celle-ci, un développement de son système qui le

74 MERCURE DE FRANCE.

perfectionne sans le composer. C'est enfin cette transformation des trois matières cartésiennes en petits tourbillons de divers ordres, qui fait ce que M. de K. appelle ici le *cartésianisme moderne*. Cette transformation s'est faite par degrés. D'abord le père Mallebranche réforma le second élément de Descartes; il substitua aux globules durs, de petits tourbillons de matière subtile. Privat de Molières imagina les petits tourbillons composés; & substitua aux élémens du premier cartésianisme, trois ordres de petits tourbillons enboîtés les uns dans les autres. Degamaches, au lieu de trois ordres, en supposa à l'infini. D'autres Académiciens ont adopté cette supposition, & l'ont favorablement employée en différens morceaux de physique. Du reste, il en est de cette supposition comme de la plupart des systèmes philosophiques. Les uns l'approuvent, & les autres la condamnent, sans pouvoir donner des raisons décisives de leur sentiment.

M. de K. a tâché de faire voir dans son livre de l'*hypothèse des petits tourbillons*, que cette hypothèse s'applique heureusement à tous les phénomènes de la Nature; qu'il ne faut qu'en suivre le développement pour expliquer tous les effets, & que c'est sur ce fondement qu'il convient

de bâtir, si l'on veut construire une bonne physique ; mais l'Auteur qui a composé cet ouvrage pour les personnes très-instruites, y a supposé des connoissances que tout le monde n'a pas, & cependant nécessaires pour bien entendre ce petit écrit. C'est ce qui l'a porté à publier les observations que nous venons d'annoncer. M. de K. y donne une notion sensible du cartésianisme moderne ; il y explique ses principes par des figures, & les expose avec assez d'ordre & de clarté, pour que ceux mêmes qui n'ont pas le livre de *l'hypothèse des petits tourbillons*, puissent voir la fécondité & les avantages de ce système.

Le livre de *l'hypothèse des petits tourbillons*, se trouve chez l'Imprimeur des *Observations sur le cartésianisme moderne*, avec *l'Essai sur la raison* & autres ouvrages du même Auteur.

Oeuvres de Charles Dumoulin, nouvelle édition en cinq volumes *in folio*, proposés par souscription. A Paris, chez Desprez, Imprimeur, rue St Jacques. A Avignon, chez Garrigan, Imprimeur, Place St Didier.

On ne publie encore que le *prospectus* de cette nouvelle édition. Ce *prospectus*

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

nous présente les principaux traits de la vie de Charles Dnmoulin. L'Éditeur , après nous avoir peint l'héroïsme de caractère de ce célèbre Jurisconsulte , ajoute que » la force de son génie en attei-
» gnit , & surpassa peut-être l'élévation.
» Son cœur fut comme le foyer où les
» traits de lumière de son esprit se réu-
» nirent , se concentrèrent , se changèrent
» en traits de flamme ; ses connoissances
» s'ennoblirent par ses vertus , & ses pen-
» sées se colorèrent du sublime de ses sen-
» timens. »

» Son vaste génie parcourut tout l'Em-
» pire de la Jurisprudence , & l'on diroit ,
» en le suivant , qu'il a posé les dernières
» limites du droit françois , du droit ro-
» main , & du droit canonique.

» Quelle immense érudition ne brille
» pas dans ses écrits ! Quelle étude ! Quel
» travail ! Quelles profondes recherches !
» Il offre en même temps à l'avidité du
» Lecteur , tous les trésors des connois-
» sances humaines , les faits de l'histoire ,
» le sens des livres sacrés , le fil de la
» tradition , les dogmes de la théologie ,
» les principes de la métaphysique , les
» maximes de la morale & les règles de
» la critique. L'universalité des sciences
» semble être à sa solde ; & dans une

» seule tête , se réunissent les lumières de
 » tous les Savans , l'expérience de tous
 » les siècles , & les loix de tous les
 » pays.

» Au jugement le plus solide , Du-
 » moulin associe la dialectique la plus
 » exacte. L'on sent , en lisant ses ou-
 » vrages , cette impression vive qui sub-
 » jague & qui entraîne. L'on voit , pour
 » ainsi dire , croître le jour de l'évidence ,
 » jusqu'à cette plénitude de lumière ,
 » qui éblouit les yeux , & qui force la
 » conviction de l'esprit le plus obstiné.
 » Qu'on relise donc sans cesse les pro-
 » ductions de cet Auteur incomparable.
 » Qu'on les médite sans cesse. Que sans
 » cesse l'on en fasse d'utiles extraits. Tel
 » étoit le conseil que donnoit à son fils
 » l'illustre d'Aguesseau.

» C'est avoir fait de grands progrès dans
 » le droit , que de sentir le mérite de Du-
 » moulin , & c'est les rendre durables ,
 » que de s'approprier ses écrits , en les
 » gravant dans sa mémoire.

» Ainsi qu'un chêne antique élève sa
 » tête orgueilleuse sur tous les autres ar-
 » bres ; ainsi ce grand homme domine &
 » regne sur tous les autres Jurisconsultes.
 » Il jouit de son vivant même , d'une ré-
 » putation que l'envie de ses contempo-

78 MERCURE DE FRANCE

» rains ne put affoiblir. L'autorité de ses
 » décisions l'emporta sur celle des Arrêts,
 » ou du moins elle la balança : Telle la
 » raison de Socrate prévaloit dans Athè-
 » nes sur celle de l'Aréopage. » C'est sans
 doute ce qui avoit énorgueilli Dumour-
 lin ; mais son orgueil , quoique juste à
 bien des égards , se montroit trop à dé-
 couvert , & lui suscita bien des chagrins.
 Pouvoit-on en effet supporter patiem-
 ment qu'un homme s'appelât *le Docteur*
de la France & de l'Allemagne , & qu'il
 mît à la tête de ses consultations : *moi qui*
ne cede à personne , & à qui personne ne
peut rien apprendre ?

L'éloge de ce Jurisconsulte , dont nous
 avons cité quelques traits , pouvoit être
 écrit dans un style plus simple ; & cet
 éloge n'auroit fait que plus d'impression
 sur l'esprit du lecteur , qui n'apperçoit
 souvent que l'auteur de l'éloge , au lieu
 du Jurisconsulte qu'il voudroit connoître.
 La collection de ses écrits est divisée dans
 la nouvelle édition , faite d'après celle de
 1681 , en trois parties. La première traite
 du droit françois ; la seconde , du droit
 romain ; & la dernière , du droit cano-
 nique. La première division contient les
 deux premiers volumes ; la seconde , le
 troisième ; & la dernière , le quatrième &
 le cinquième.

Le sieur Garrigan , Imprimeur - Libraire à Avignon , Editeur des mémoires du Clergé , 14 vol. *in* 4°. , exact à remplir tous les engagements qu'il contracte envers le Public , ne négligera rien pour donner à cette nouvelle édition la plus grande perfection ; & , pour débarasser le lecteur de recherches toujours pénibles , il placera à la tête du premier volume un tableau qui indiquera au seul coup d'œil , les rapports de l'ancienne Coutume de Paris avec la nouvelle.

L'ouvrage sera imprimé en beau papier , caractères neufs de Paris , du meilleur goût dans la distribution , & de la plus grande exactitude dans la correction. Des Jurisconsultes éclairés se chargent de relire toutes les épreuves.

La souscription sera de 90 livres pour les cinq volumes *in-folio* en feuille , indépendamment des frais de voiture qui seront à la charge des Souscripteurs.

On payera en souscrivant . . . 18 liv.

Dans le courant de Juillet 1774 ,

en retirant le premier volume , 18

Dans le courant de Janvier 1775 ,

en retirant le second volume , 18

Dans le courant de Juillet 1775 ,

en retirant le troisième vol. . , 18

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Dans le courant de Janvier 1776 ,
en retirant le quatrième vol. . 18

Dans le courant de Juillet 1776 ,
en retirant le cinquième vol. ,
il ne sera rien donné.

TOTAL.

90

La souscription sera ouverte jusqu'au
premier Août 1774, chez les Imprim-
meurs-Libraires ci dessus nommés, &
chez les principaux Libraires du royaume
& des pays étrangers. Les personnes qui
n'auront pas souscrit dans cet intervalle,
paieront la collection en feuilles 120
livres.

La Nouvelle Clémentine, ou Lettres de
Henriette de Berville, par M. Leo-
nard.

Nunc scio quid sit amor.

Improbis ille puer, crudelis tu quoque mater

VIRG.

vol. in - 12. A Paris, chez Monory,
rue de la Comédie Française.

Dès qu'une fille s'ennuie, elle n'est
pas loia d'aimer, & c'est la situation que

Henriette de Berville nous dépeint dans sa première lettre. En sortant du cloître elle crut naître un instant. L'air si doux de la liberté qu'elle commençoit à respirer, le tableau d'un monde enchanteur, des amusemens nouveaux, tout conspiroit à la séduire. Son ivresse dura peu; elle reconnut bientôt l'illusion de ces plaisirs. La campagne sembloit lui promettre des objets plus faits pour son cœur; elle trouvoit par-tout le même dégoût. « Que vois-je autour de moi, écrit-elle à Emilie son amie? Une Nature muette, d'ennuyeux déserts. Rien n'y parle à mon ame. Je ne sais quelle sourde inquiétude me suit au milieu de nos fêtes villageoises & de nos cercles bourgeois. J'ai vu le temps où le paysage que j'habite m'auroit charmée; mais les goûts changent, & je commence à m'appercevoir que je suis seule. D'où vient donc ce malaise qui me fait fuir le monde & soupirer loin de lui; chercher la solitude & m'y déplaire; rêver sans objet; m'attrister sans cause; qui me rend distraire, indifférente, & me met sans cesse en contradiction avec moi-même? O ma chère amie, que cet état me pèse! » Il étoit

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

réfervé au jeune & vertueux Seligny de soulager Henriette de ce fardeau , & de lui rendre la solitude même agréable. Et comment les lieux les plus solitaires pourroient-ils maintenant l'attrister ? Elle y porte l'image de son amant , & cette image embellit la Nature à ses yeux.

« Souvent, nous dit Henriette , Seligny » m'entretient de ses voyages. Avec quel- » le avidité je l'écoute ! Je frémis quand » il peint les dangers qu'il a courus. Je le » suis dans chaque pays. Vante-t-il les » charmes de ses habitantes ? Je voudrois » alors qu'il n'eût tenu à personne dans » le monde. Quelquefois je lui deman- » de, en riant, s'il n'a jamais aimé ? Il s'en » défend, je ne fais pourquoi : & je ne » fais pourquoi j'ai fait cette question. »

Seligny n'avoit inspiré des sentimens tendres à Henriette que parce que cette jeune personne lui en avoit fait éprouver de semblables. Avant de la connoître, il avoit des goûts & non des sentimens. Mais le lecteur prendra plus de plaisir à entendre Seligny lui-même nous instruire de l'état de son cœur. « Loin de » Henriette, que le monde me paroît » frivole ! Je ne suis occupé que d'elle ; » je ne suis bien qu'auprès d'elle ; un » seul instant où je la perds de vue est

» un tourment pour moi. Je vais vo^{us}
 » peindre celle que vous aimeriez, si
 » vous l'aviez vue : elle a la physionomie
 » la plus douce, la plus touchante. Il y a
 » dans ses traits quelque chose de céleste :
 » c'est une sérénité angélique qui donne
 » l'idée d'un bonheur sans mélange. Sa
 » voix... on dit que la voix d'une aman-
 » te est la plus douce de toutes les har-
 » monies ; mais celle de Henriette s'in-
 » sinue avec volupté dans votre ame, &
 » vous croyez toujours l'entendre. Ajou-
 » tez à cela une modestie si noble : elle
 » baisse avec tant de grâces ses longues
 » paupières, & rougit d'un air si naïf,
 » qu'on ne peut la voir sans être ému.
 » Nous avons fait ces jours passés une
 » promenade sur une petite rivière qui
 » baigne les murs du parc : elle coule à
 » travers une longue allée de peupliers &
 » de frênes qui forment des deux côtés
 » une voûte impénétrable au jour. Nous
 » trouvâmes sur le rivage une troupe de
 » villageoises qui dansoient au son de la
 » flûte. Nos Dames se mirent de la fête ;
 » & je sentis, dans cette occasion, com-
 » bien l'art quelquefois embellit la Na-
 » ture. Toutes vives, toutes légères qu'é-
 » toient ces villageoises, leur danse me

84 MERCURE DE FRANCE.

» parut froide & sans grâce : il falloit
» voir Henriette ; il falloit voir la molle
» souplesse de ses mouvemens, cette né-
» gligence aisée qui plaît sans y préten-
» dre, cette variété de formes, de posi-
» tions, de tableaux, qui présentent la
» beauté sous les aspects les plus rians. »

Madame de Berville qui voyoit chaque jour le jeune Seligny donner ses soins à Henriette, ignoroit néanmoins leur amour. Il auroit dû frapper les yeux d'une mère ; mais M^{de} de Berville s'étoit toujours moins occupée de ses enfans que d'elle-même. Qui peut cependant ignorer le danger qu'il y a de livrer une jeune fille à ses premières idées ? Son imagination s'exerce alors sur tous les objets. Si elle ne trouve pas une société dans sa mère, elle ne tarde point de s'en choisir une, & l'on peut juger quel en fera le fruit : des peines, des inquiétudes, & tôt ou tard de longs regrets. Henriette de Berville en a fait la triste expérience. Elle avoit donné à Seligny un cœur dont elle ne pouvoit disposer que du consentement de sa mère. Mais cette mère étoit bien éloignée de répondre aux vœux de sa fille, & de lui accorder pour époux un jeune homme qui n'avoit que des vertus

& des talens. Elle suivoit la maxime ordinaire des familles orgueilleuses & intéressées, qui est de moins s'occuper d'assortir les cœurs que les fortunes. Elle avoit depuis quelque temps choisi pour époux à sa fille un grand garçon bien décontenancé, bien gauche & dont les regards stupides ne prévenoient nullement en sa faveur ; mais il avoit une fortune & un rang assurés. Norton (c'est le nom du protégé de Mde de Bervi le) ne cessoit d'obséder Henriette par ses assiduités. On peut se figurer ici la situation d'une jeune personne qui, le cœur rempli d'un objet aimé, se voit pressée par un homme qu'elle ne peut souffrir. Henriette n'a pas même la consolation de se réfugier dans l'asyle de la Nature. Madame de Berville a banni sa fille de sa présence ; elle l'a fait renfermer dans une triste solitude où cette jeune personne se voit réduite à pleurer nuit & jour sur son triste sort qui la sépare de ce qu'elle a au monde de plus cher, d'une mère & d'un amant. Le chagrin détruit sa santé, son foible cerveau se trouble, ses sens s'altèrent, sa raison s'éteint. Elle n'a plus qu'une idée confuse des personnes qu'elle a connues. Le seul objet de sa fatale erreur l'occupe toute entière : elle l'appelle. Souvent elle croit

86 MERCURE DE FRANCE.

le voir. Elle observe d'un œil inquiet tous ceux qui l'approchent, & paroît chercher à le reconnoître. Mais ce qui l'affecte encore plus, c'est l'idée de Norton. Elle n'entend son nom qu'avec un sentiment de terreur. Quand on en parle, ses yeux s'égarent, son visage s'enflamme. Rendue à elle-même, elle sent toute l'horreur de son état, & n'en est que plus à plaindre. Ces intervalles de raison la plongent dans une douleur muette, concentrée : elle arracheroit alors des larmes au cœur le plus dur. Ayant dans un de ces momens aperçu Cecile, sa jeune sœur, auprès d'elle, elle lui parla des malheurs de l'amour; & elle ajouta, en lui ferrant la main : « Souvenez-vous de moi, ma » sœur, pour ne jamais aimer. Je recon- » nois l'erreur qui m'a séduite, & je ne » crains plus de l'avouer. J'aimois : j'aime » peut-être encore; mais bientôt je n'ai- » merai plus. » La mort en effet ne tarda point à délivrer Henriette du délire de l'amour & de la haine d'une mère qui, après avoir égaré la raison de sa fille par les procédés les plus durs, avoit rejeté cet enfant loin d'elle comme un objet d'opprobre.

Cette histoire, écrite avec sentiment, peut servir de leçon aux mères, s'il en est

encore d'assez cruelles pour refuser la moindre consolation à leur enfant dont le seul défaut est d'avoir un cœur trop sensible. Cette leçon doit même les affecter d'autant plus que l'éditeur des lettres de Henriette de Berville nous prévient que ces lettres ne sont point le fruit de l'imagination. Tous les détails en sont vrais : l'événement qui les termine est arrivé l'année dernière.

Il y a quelques exemplaires de ces lettres en grand papier pour joindre aux ouvrages du même auteur qui sont dans ce format. On trouve ces ouvrages chez Monory, libraire, qui vient aussi de mettre en vente les fables de M. Dorat, superbe édition ornée d'un grand nombre de gravures. Il y a un petit nombre d'exemplaires de ces fables imprimées sur du papier d'Hollande.

Annales de Tacite, en latin & en françois, règnes de Claude & de Néron, par le P. Dotteville, de l'Oratoire, pour servir de suite à la traduction de l'abbé de la Bletterie, chez Moutard, libraire, quai des Augustins.

Tacite a toujours été l'écueil des traducteurs : on peut appliquer à un histo-

88 MERCURE DE FRANCE.

rien aussi profond ce que l'élégant traducteur de Juvenal * a dit des Poètes. Il faudroit une ame vaste pour contenir la sienne , & un esprit souple & hardi pour se plier au sien. Parmi les différentes traductions de Tacite , quelques-uns se sont attachés à rendre le sens littéral de l'auteur. Comme souvent il est profond , & quelquefois même énigmatique , il a fallu le périphraser , parce que le caractère de notre langue étant la clarté , elle n'admet point de sens obscur. Dès lors le style est devenu froid & languissant. A ces mots simples & énergiques qui dans Tacite peignent les caractères , ils ont substitué de longues périphrases sans couleur & sans vie , qui donnent au discours une marche pesante. Le P. Dottéville a considéré son objet sous un autre point de vue : il a cherché à rendre en françois la brièveté du latin.

Le génie des deux langues étant différent , si quelquefois il y est parvenu , ce n'a été qu'aux dépens de la clarté & de l'énergie de l'expression. Son but étant d'être utile dans les collèges , on doit lui savoir gré de ses efforts. Son ouvrage a

* M. du Saulx , de l'Académie des inscriptions & belles-lettres.

d'autant plus de mérite , qu'il s'est attaché au sens de l'auteur avec assez de rigueur. Lorsque les commentateurs ne sont point d'accord (ce qui arrive fort souvent) il a suivi le sentiment qui lui a paru le plus probable , & il en rend compte dans des notes. Pour donner une idée de cette nouvelle traduction , nous allons mettre sous les yeux du lecteur la mort de Messaline.

Interim Messalina Lucullanis in hortis prolatare vitam : *cependant Messaline retirée dans les jardins de Lucullus , ne renonçoit point à la vie ; non-seulement elle n'y renonçoit point , mais elle cherchoit à la prolonger , prolatare vitam.*

Componere preces , nonnullâ spe , & aliquando irâ ; tantâ inter extrema superbiâ agebat. *Des espérances , & quelquefois le dépit seul (tant l'orgueil agissoit encore sur elle à sa dernière heure) lui faisoient composer une requête.* Contre-sens ; car outre qu'ici dépit ne répond point au mot latin *irâ* , c'est qu'on ne conçoit point comment le dépit peut engager une femme à faire des prières ; alors c'est moins le dépit que l'humiliation. Le sens d'Ablancourt paroît être le véritable : des prières dans lesquelles il entroit de la colere & de l'espérance.

90 MERCURE DE FRANCE.

Composer une requête n'est pas élégant : à sa dernière heure ne rend pas la force de la pensée ; il falloit dire au comble du malheur , inter extrema.

Ac ni cædem ejus Narcissus properavisset , verterat pernicies in accusatorem. *La délation de Narcisse retomboit sur lui même, s'il n'en eût hâté l'effet.* Il falloit dire quel étoit cet effet. Tacite l'a dit, cædem ejus , la mort de Messaline. Nam Claudius , domum regressus , & tempestivis epulis delinitus , ubi vino incauit , iri jubet , nuntiarique miseræ (hoc enim verbo usum ferunt) dicendam ad causam posterâ die adesset. *Une table opulente dont on avoit devancé l'heure , dissipoit les chagrins de Claude.* Que de mots pour rendre tempestivis epulis delinitus. Le traducteur a suivi par préférence le sens du Dictionnaire de Novitius ; mais quoi qu'il en soit , on dit bien *avancer l'heure d'un repas* , mais on ne dit pas *devancer l'heure d'une table* ; *opulente* , cette épithète est inutile ; car il n'est pas bien extraordinaire que la table d'un Empereur Romain soit *opulente* ; & puis d'ailleurs c'est moins *l'opulence d'une table* , que la délicatesse des mets qui *dissipe les chagrins*. Il venoit de dire , *échauffé par le vin* , qu'on avertisse cette malheureuse , (on

assure qu'il se servit de ce terme) de se justifier demain devant moi : Ici on est tenté de prendre cette malheureuse en mauvaise part , comme on le fait souvent dans notre langue. Cependant la phrase suivante prouve que le motif qui faisoit parler l'Empereur , étoit la compassion & non pas le mépris. D'ailleurs le mot miser chez les Latins se prenoit-il dans le sens du mépris ? Le traducteur ne pouvoit dire cette infortunée : cette épithète n'auroit point convenu à Messaline , qui méritoit tous ses malheurs. Bernardo Davanzati , traducteur Italien , a rendu ce mot misera par poverella. Quod ubi auditum , & languescere ira , redire amor , ac si cunctarentur , propinqua mox , & & uxorii cubiculi memoria timebantur. Ces mots marquoient que sa colère s'affoiblissoit : on craignit un retour de tendresse ; la nuit approchoit , la chambre pouvoit rappeler le souvenir de l'épouse. Ce tour n'est pas clair , il auroit été plus simple de dire : la chambre de l'épouse pouvoit en rappeler le souvenir. Prorupit Narcissus , denuntiatusque centurionibus & tribuno qui aderant , exsequi cædem : ita imperatorem jubere : Narcisse sort brusquement ; les centurions & le tribun attendoient l'ordre en dehors : il leur commande au nom

92 MERCURE DE FRANCE.

de l'empereur de faire mourir Messaline.
 Ces mots prorumpit denuntiatque ne devoient pas être séparés dans le françois : outre que cette division ôte la vivacité , c'est que Narcisse ne sortoit que pour donner cet ordre. Il falloit au moins le faire sentir. Custos & exactor è libertis Evodus datur. Isque raptim in hortos prægressus reperit fusam humi , assidente matre Lepidâ , quæ Florenti filix haud concors , supremis ejus necessitatibus ad miserationem evicta erat. On leur joignit l'affranchi Evodus pour s'assurer d'elle , & faire exécuter la Sentence. Evodus les devance en grand hâte : il trouve l'impératrice étendue par terre ; à côté d'elle étoit assise Lépida , sa mère Lépida , brouillée avec Messaline pendant sa fortune , étoit accourue pour prendre part à son malheur. Evicta erat n'est point rendu. Suadebaturque , ne percussorem opperiretur : transisse vitam , neque aliud quàm morte decus , quærendum. Elle lui conseilloit de ne point attendre qu'un bourreau portât la main sur elle ; sa vie étoit passée , il n'étoit question que de périr sans honte.

Qu'un bourreau portât la main sur elle , n'est point dans le latin. Périr sans honte

ne dit pas périr avec gloire, *morti decus*. Sed animo per libidines corrupto, nihil honestum inerat; lacrimæque & quæstus invicti ducebantur; quum impetu venientium, pulsæ fores. Mais cette ame flétrie par la volupté n'étoit plus susceptible d'honneur. Toutes deux s'abandonnoient aux larmes & à des regrets superflus, lorsque les soldats, dès leur arrivée, enfoncent la porte. Tacite ne dit point que toutes deux s'abandonnoient aux larmes; il ne parle que de la foiblesse de Messaline: sa mère au contraire s'efforçoit de l'encourager par ses discours. Adstititque tribunus per silentium, at libertus increpans multis ac servilibus probris. Le tribun se présente debout en silence devant Messaline; l'affranchi l'accable d'injures grossières: se présente debout; debout est inutile, parce qu'on ne se présente point assis.

On trouve chez le même Libraire la traduction complete de Tacite. Savoir: *la Vie d'Agricola & les Mœurs des Germains*, trad. par l'abbé de la Bletterie, 2 vol. in-12. 6 liv.

Les six premiers Livres des Annales de Tacite, trad. par le même, 3 vol. in-12. fig. relié, 10 liv. 10 sols.

94. MERCURE DE FRANCE.

Les six derniers Livres des Annales, trad. par le P. Dorteville de l'Oratoire, 2 vol. in-12. rel. 6 liv.

Histoire de Tacite trad. en françois, avec le latin à côté & des notes, par le même, 2 vol. in-12. avec des plans rel. 6 liv.

Elémens de l'Histoire Romaine, divisés en trois parties, avec des cartes & des tableaux analytiques; nouvelle édition revue, corrigée & considérablement augmentée d'une géographie ancienne de l'Italie. Par M. Mentelle, professeur d'histoire & de géographie à l'Ecole royale militaire, de l'Académie des sciences & belles-lettres de Rouen, &c. 2 vol. in-12. A Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française, 1774.

La première édition de cet ouvrage, ne formant qu'un volume, parut en 1766. Il fut dès lors regardé comme un livre classique & admis dans toutes les maisons consacrées à l'éducation. Cette seconde édition est, comme la première, dédiée à Messieurs les Elèves de l'Ecole royale militaire, où l'auteur professe l'histoire & la géographie. En augmentant cet ouvrage, M. M. vient d'ajouter infiniment à

son utilité. Il est divisé en trois parties. La première renferme la géographie *ancienne* de l'Italie , que l'on ne trouve nulle part traitée avec autant de méthode & de clarté , & que l'on n'avoit pas même encore donnée en françois dans une certaine étendue. On ne peut disconvenir cependant qu'ellen'importe infiniment pour l'intelligence de la plupart des auteurs latins. Comme c'est dans cette partie que se trouve la plus grande augmentation faite à ce livre , nous nous y bornerons dans cet extrait.

M. Mentelle a placé à la tête une carte de l'Italie ancienne extraite de l'excellente carte de M. d'Anville. S'il y a de la sagesse à suivre un si bon guide , il n'y a pas moins de bonne foi à en convenir. L'auteur a eu soin de n'y admettre que les lieux nommés dans son ouvrage. Le système de M. Fréret sur les anciens habitans de l'Italie , aussi bien que les divisions , les subdivisions , les montagnes , les fleuves , les peuples , les villes &c. , &c. , commencent l'ouvrage & sont indiqués par une suite de tableaux , dans lesquels on doit remarquer l'exactitude de l'auteur & l'intelligence typographique. On y trouve , en caractères différens , les

96 MERCURE DE FRANCE.

noms modernes à côté des noms anciens. Ce parallèle est observé de même dans le reste de l'ouvrage.

Nous ne suivrons pas M. M. dans la suite de la géographie de l'Italie, qui n'est que le développement de ces premiers tableaux; mais nous remarquerons 1°. qu'il rapporte un grand nombre d'étymologies très-heureuses, * dont la plupart ne sont ni dans Cluvier, ni dans Cellarius, &c. 2°. qu'il rapporte sur chaque peuple, quelque chose de son origine, de ses loix, de sa religion, de ses usages, &c; 3°. que par rapport aux villes, il sauve la sèche- resse de la nomenclature en rapportant des traits d'histoire qui y ont rapport. 4°. que partout il cite les dates des événe- mens, & les auteurs sur le témoignage desquels il s'appuie; 5°. que quand un passage grec ou latin, qu'un mot celti- que ou oriental est susceptible de discus- sion, il en fait l'objet d'une note, dont la plupart sont instructives & quelquefois au-dessus des écoliers. 6°. Enfin que cha- que article de géographie *ancienne* est

* Voy. celles de Bergomum, de Brixia, de Luna, de Cœre, de Sybaris, de Regium, de Clu- sum, d'Etruria, &c, &c.

toujours

toujours suivi d'un article plus court de géographie *moderne*, qui fait connoître l'état présent de la province ou de la ville dont il est question.

La seconde partie de *Elémens* de l'histoire Romaine renferme, dans un assez court espace, une infinité de choses essentielles sur le droit, les magistratures, l'art militaire, le commerce, les usages &c., &c., des Romains. Et ces différens objets étant liés entre eux dans un tableau analytique qui précède cette seconde partie, les jeunes gens les retiennent en en saisissant tout l'ensemble.

La troisième partie, qui forme le second volume, n'est qu'une narration abrégée de l'histoire de la République Romaine. Elle est suivie d'une table chronologique des années selon Varron & les marbres capitolins, comparées aux années qui ont précédé le commencement de l'Ere vulgaire. Le second volume est terminé par une espèce de dictionnaire qui sert aussi de table des matières. On y renvoie pour chaque nom aux différentes pages du livre. Mais tous les noms des grands hommes y sont accompagnés d'une petite notice qui sert à les faire connoître; ceux de beaucoup d'objets y ont leur éty-

II. Vol.

98 MERCURE DE FRANCE:

mologie ; enfin il paroît que l'auteur ne s'est épargné aucune peine pour hâter les progrès de ses élèves, & multiplier leurs connoissances en applanissant, le plus qu'il est possible, les difficultés inséparables de l'étude.

L'auteur avoit donné précédemment la *Géographie ancienne de la Grèce* : * ces ouvrages sont faits pour aller ensemble, & contribueront à faire connoître mieux que jamais deux des plus fameux Peuples de l'antiquité.

Raton aux Enfers, imitation libre & en vers, du *Murner in der hölle* de M. Frédéric-Guillaume Zacharie, suivie de la traduction littérale de ce poëme allemand ; par M. * * *, de l'Académie des sciences, belles lettres & arts de Rouen, & ci-devant un des inspecteurs de MM. les Elèves de l'Ecole royale militaire. Prix, 1 liv. 4 sols. A Genève ; & se trouve à Paris, chez Dubois, père & fils, libraires, quai des Augustins, aux trois Vertus, 1774.

Le Murner in der hölle ou le Mâtou aux

* Chez Barbou, rue des Mathurins, 1 vol. in-8°. relié, 2 liv.

Enfers de M. Zacharie , avoit jusqu'à présent été négligé de ceux qui nous ont donné des traductions de poëmes allemandes. On ne peut disconvenir cependant qu'il n'y ait de l'invention , de la conduite , des descriptions agréables & plusieurs endroits heureux & bien frappés. Il est vrai que , donné seul , il eût pu ne pas faire une grande sensation , par le peu d'importance du sujet , & le peu d'étendue dans l'exécution ; mais, en y joignant une imitation en vers , M * * * lui assure une réputation distinguée, & a fait de cette production un tout fort agréable. Faisons connoître d'abord la traduction littérale, ou, si l'on veut, le poëme allemand.

Chant. I. Après une invocation à sa muse , M. Zacharie raconte que sur les bords de l'Elbe est un château où le vieux Raban vit avec une nièce d'autant plus aimable, qu'elle est fort économe. Cette Demoiselle a pour compagnie ordinaire une Suivante, un chat & un perroquet. Pendant que le chat , fatigué d'avoir couru toute la nuit, repose dans l'appartement de sa maîtresse, le perroquet aperçoit une Furie dans les airs, s'écrie : « ah ! qu'elle est laide ! » La Furie, pour

s'en venger, suscite contre lui le chat (1). Le vieil oncle arrive, tue le chat d'un coup de bâton. Surviennent bientôt la Demoiselle & sa Suivante. La première montre une douleur très-vive, & la Suivante l'imité. La Furie regarde ces objets d'un œil content.

Chant II. Lifette seule, se félicite de la mort du chat dont elle avoit fort à se plaindre. Elle jette son cadavre sur du fumier. Cependant la Demoiselle Rosaure perd de vue le sujet de sa tristesse; elle se met à sa toilette: il arrive compagnie; on se met à table, « & le petit- » maître (2) ne cessa de vider les coupes, que lorsque l'étoile du soir, à travers les nuages, eut fait briller son aimable lumière. »

Cependant le chat descend aux enfers, & ne peut être admis dans la barque de Caron, parce que son corps est demeuré sans sépulture.

Il prend le parti de se mêler parmi les *revenants*.

(1) M. ** a changé ceci dans ses vers, & il en prévient dans un avertissement. Il suppose la Furie jalouse du bonheur du Chat, & c'est en effet lui qui meurt.

(2) Le Petit-Maitre Allemand,

Chant III. Lisette veilleoit pour broder des manchettes à son amant. Minuit sonne ; c'est l'heure où l'on voit des spectres. Elle veut se sauver à sa chambre qui est au haut de la maison ; la peur la fait descendre à la cave. Un peu remise , elle remonte ; mais elle apperçoit Murner tout en feu. Il se présente presque aussi-tôt à Raban , & enfin à sa maîtresse Rosaure , à laquelle il adresse une prière fort tendre. La Demoiselle sonne avec effroi. Lisette arrive ; l'oncle survient. Tous concluent qu'il faut mettre en terre le cadavre du chat. Cet ordre est exécuté , & l'ombre de Murner se mêle parmi les ames qui s'approchent de la barque du vieux Caron.

Chant IV. Le Poëte Allemand décrit les enfers , le passage du chat , & la tranquillité dont il va jouir dans les champs Elysées.

Chant V. Rosaure apperçoit le jardinier qui vient d'enterrer son chat ; cette vue réveille sa douleur : elle veut elle-même jeter des fleurs sur son tombeau. La Renommée va trouver le *Magister* , lui rappelle ses talens , & l'invite à faire l'építaphe de Murner. Bientôt il l'apporte à Rosaure , qui lui promet une forte récompense. L'építaphe est gravée sur un

302 MERCURE DE FRANCE.

marbre. « L'Etranger curieux vient le
 » contempler souvent ; & le Voyageur
 » instruit, détaille au loin la beauté de
 ce monument. Pour avoir une idée des
 détails , il suffira de rapprocher quelques
 morceaux de la traduction littérale & de
 l'imitation en vers.

Chant I. Invocation. « Chante-moi ,
 » Muse enjouée , les exploits héroïques
 » & la mort déplorable d'un chat immor-
 » tel , qui a traversé les eaux du noir
 » Cocyte, & qui a vu son corps reposer
 » dans un tombeau de marbre , ainsi que
 » ceux des plus grands héros. »

Voici le début de l'imitation.

Toi , qui jadis d'un héros perroquet
 Chantas les faits par la voix de Gresset ;
 Toi , qui dictois à sa plume badine
 Ces vers légers , enfans d'un doux loisir ;
 Lorsqu'un rayon de la Grâce divine
 Vint l'enflammer d'un plus noble desir ;
 Lui fit quitter la riante doctrine
 Des jeux badins , des folâtres amours
 Pour la retraite où , se taisant toujours ,
 Il craint de voir le Ciel impitoyable
 Lui reprocher à la fin de ses jours
 D'avoir usé d'un talent agréable ;
 Muse charmante , anime mes écrits

De la gaîté , des riantes peintures
 Qui , dans ses vers, enchantent les esprits.
 Quand de Vert-vert on lit les aventurés ,
 De mon héros & l'espèce & le nom
 Aussi fameux, n'auront pas moins de charmes,
 Et les destins du malheureux Raton
 Aux tendres cœurs arracheront des larmes.
 Eh ! qui pourroit ne pas donner des pleurs
 Au coup fatal qui termina sa vie ,
 Au sort affreux dont elle fut suivie ,
 Lorsque , privé des funèbres honneurs ,
 Il demeura sur les bords du Cocyte ,
 Et vint enfin rendre aux humains visite ,
 Tant qu'il obtint que , Mausole nouveau ,
 il seroit mis en superbe tombeau ?

Au commencement du printems, Mur-
 ner quitte la chambre de sa maîtresse pour
 aller courir. « L'Hiver, dit le poëte Alle-
 » mand , venoit de verser de ses ailes
 » orageuses les derniers frimats accom-
 » pagnés de grêle ; le Printems s'avan-
 » çoit en triomphe sur d'agréables tapis
 » bigarrés de violettes & de tulipes ; &
 » la fille de Pandion, sur des haies ver-
 » doyantes, commençoit à faire enten-
 » dre ses aimables chansons , lorsque
 » l'Aurore, sortant de la mer, parut sur
 » l'horizon & poussa devant elle des vents

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

» impétueux. Ils mugirent avec tant de
 » fureur autour du château, qu'ils obligè-
 » rent le *chauffeur* de descendre en mur-
 » murant sous un vaste bûcher & de ral-
 » lumer dans les poëles un feu bienfai-
 » sant. Ciper (c'étoit le nom du chat)
 » trottoit sur les toits : il avoit passé la
 » nuit à courir dans les gouttières, & à
 » donner la chasse à des légions de rats.
 » Sa gueulé, armée de dents meurtrières,
 » étoit teinte de sang coulant de toutes
 » parts : enivré de sa victoire, il s'étoit
 » vautré en rugissant sur leurs cadavres. Il
 » se glissa dans la chambre, au moment
 » que la suivante portoit de l'eau bouil-
 » lante pour donner à sa maîtresse une
 » tasse de thé; mais l'ayant trouvée pro-
 » fondément endormie, elle referma son
 » rideau sans bruit & sortit doucement
 » de la chambre. Ciper, que ses aventu-
 » res avoient fatigué, se coucha commo-
 » dément sous le poële ardent, étendit
 » devant lui ses griffes de lion, & tomba
 » bientôt dans le plus doux assoupisse-
 » ment. » La manière de M. Zacharie
 est forte, mais un peu sérieuse dans ce
 morceau. Le voici dans l'imitation.

Déjà l'hiver avoit vu dans les plaines

Tomber son chat hérissé de glaçons;

Des aquilons les fougueuses haleines
 Se retiroient dans leurs antres profonds,
 Sur les ormeaux la tendre Philomèle
 Faisoit ouïr ses accords ravissans ;
 Et les bergers , dans leurs jeux innocens ,
 Rendoient hommage à la saison nouvelle.
 Voulant aussi des charmes du printemps,
 Pour ses plaisirs tirer quelque avantage ,
 Des chats fameux suivant l'antique usage ,
 Raton , les nuits , se donnoit du bon temps ;
 Couroit les toits , les greniers , les gouttières ,
 Guettoit souris , & de mille manières
 Les attrapoit , malgré tous leurs détours ;
 Puis , recourbant sa patte de velours ,
 Les balottoit en avant , en arrière ,
 Tant que , lassé de ce barbare jeu ,
 Il les croquoit de sa dent meurtrière.
 Mais ce bonheur , hélas ! dura trop peu.
 Fut-il jamais un beau jour sans nuage ! &c. &c.

Enfin le chat entre chez sa maîtresse & s'endort.

On voit que M. * * y met plus de gaîté
 que l'auteur Allemand. Il a partagé le
 premier chant de son auteur en deux.
 Voici comme il commence le chant II.

Il est un âge où tout se peint en beau ,
 Où tout sourit à notre ame enchantée ;
 Par le desir vivement agitée

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Elle s'enflamme à chaque objet nouveau ;
Et même encor doucement affectée ,
Lorsque la nuit a tiré son rideau ,
Elle se prête aux etreurs du cerveau .
Chacun alors de l'aveugle fortune
Abondamment partage les faveurs ;
Mais des amans l'espèce assez commune
Fournit , dit-on , les plus heureux rêveurs .
Beauté farouche est alors moins cruelle ,
Beauté volage alors fixe son choix ;
Et , de l'Amour suivant les douces loix ,
L'une est plus tendre & l'autre plus fidelle .
De la Nature ô merveilleux présens !
Vous ajoutez au bonheur de notre être ;
Lorsque le cœur , abusé par les sens ,
Se croit heureux , n'est-ce pas vraiment l'être ?
Mais ce n'est pas seulement des humains
Que la Nature ainsi fit le partage ;
Chaque animal a reçu de ses mains
Don de rêver tout aussi-bien qu'un sage ,
Ainsi Raton , &c , &c .

Ce petit exorde est fort joli , & n'est point dans l'auteur Allemand . Il en est de même du commencement du chant III . L'auteur va faire connoître la politique de la Suivante qui a feint de pleurer la mort du chat pour complaire à sa maîtresse .

Talent heureux , talent inestimable ;
Vertu des grands , ignorée autrefois
De nos ayeux les bons & francs Gaulois ;
Qui , signalant leurs bras par mille exploits
Et d'un gros vin s'enivrant à leur table ,
Sans cultiver tant de moyens adroits
D'envelopper , sous un dehors affable ,
Les mouvemens de leur cœur intraitable ;
Du fier honneur n'écoutoient que la voix ;
Toi qui , patant d'un vernis agréable
Le froid refus & la haine implacable
Es cultivé chez l'opulent bourgeois ,
Chez le prélat , & sur-tout près des Rois ;
Art précieux de feindre avec tendresse
Un sentiment que l'on n'éprouve pas ,
Et qui nous fait , blessant goût & justesse ,
Louer tout haut , quand nous blâmons tout
bas ;

Tu fais voiler d'un gaze légère
La Vérité dont le front trop sévère ,
Blesse nos yeux devenus délicats :
Vers les honneurs tu mènes à grands pas
Le fourbe adroit qui fait se contrefaire ;
Et la vertu , belle de ses appas ,
Sans ton secours, languit dans la misère ;
Toi seul enfin peux donner l'art de plaire :
Malheur chez nous à qui ne t'aura pas !
Laure à vingt ans, quoique née au village ;
Heureusement n'étoit point dans ce cas , &c.

E v j

108 MERCURE DE FRANCE.

Il y a encore d'autres détails fort agréables auxquels nous ne pouvons nous arrêter. Cette traduction, & sur-tout cette imitation en vers, doivent être d'autant mieux accueillies, que l'auteur s'annonce dans la préface pour un homme occupé d'études plus profondes. Nous le croyons volontiers, s'il est vrai, comme on nous l'a dit, que ce badinage soit de M. Menzelle, qui vient de donner une nouvelle édition de ses *Elémens de l'Histoire Romaine*, dans lesquels la géographie ancienne de l'Italie est traitée d'une manière fort savante.

Mémoire sur la meilleure manière de construire un Hôpital de Malades ; par M. A. Petit, docteur-régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien professeur d'anatomie, de Chirurgie & de l'art des accouchemens aux écoles de médecine, professeur d'anatomie & de chirurgie au jardin du Roi ; membre des Académies royales des sciences de Paris & de Stockolm ; inspecteur des hôpitaux militaires, &c. &c. A Paris, de l'imprimerie de L. Cellor, rue Dauphine, in-4°. de 16 pages avec deux planches gravées en taille douce, 1774.

Après le désastre arrivé dernièrement à l'Hôtel-Dieu de Paris, plusieurs de nos artistes & de nos citoyens éclairés présentèrent différens projets pour le reconstruire hors de cette capitale, conformément aux vœux du Public qui desiroit depuis long-temps cette translation. Les uns choisirent le terrain du couvent des Bons-Hommes, sur la rive droite de la Seine près Passy; les autres proposèrent de le placer à l'opposite, sur la rive gauche de cette rivière, près de l'Ecole militaire: d'autres conseillèrent d'augmenter les anciens bâtimens de l'hôpital St Louis; enfin il y en eut, & ce fut le plus grand nombre, qui choisirent l'Isle des Cygnes. Suivant le projet de M. Petit, il faudroit rebâtir l'Hôtel-Dieu sur le terrain qui s'étend entre l'hôpital St Louis & le monastère de Belle-Ville; il regarde cet endroit comme réunissant tous les avantages que l'on peut désirer pour le plus parfait des emplacements; le but de son mémoire est de les développer & d'exposer ensuite ses vues particulières par rapport à un plan de distribution le plus capable de favoriser son service.

Il commence d'abord par faire voir qu'on doit avoir égard, dans la situation

310 MERCURE DE FRANCE.

d'un hôpital de malades, à la pureté de l'air, à la salubrité, à l'abondance des eaux, à la facilité du service, à la tranquillité, & que toutes ces choses ne pouvant se trouver au milieu des grandes villes, il est indispensable de transférer ces maisons au-dehors de leur enceinte.

M. Petit ajoute à ces considérations qu'un hôpital ne sauroit être bien placé que sur un terrain élevé, à cause de l'humidité qui règne dans les lieux bas, & qu'il seroit important de le situer toujours à l'abri du vent du Nord, qui est un fléau pour les malades. Venant ensuite à l'examen de l'emplacement qu'il a choisi, il démontre qu'il réunit toutes les perfections qu'on peut désirer : il est assez loin de Paris, sans l'être cependant trop, pour être garanti du bruit : les malades pourroient y être transférés sans inconvéniens, du dépôt général qu'on laisseroit subsister à l'ancien Hôtel-Dieu, & où l'on ne retiendrait que ceux qui seroient hors d'état d'être conduits au nouveau : l'air en est pur, la maison qu'on y bâtiroit seroit garantie du vent du Nord par le monticule de Betle-Ville qui le couvriroit comme un rideau ; elle pourroit être approvisionnée d'eau par celle que l'on tire de Belle-

Ville , de Ménil - montant & du Pré St
 Gervais ; en un mot , le passage du grand
 égout de Paris dans ses environs faciliteroit
 l'écoulement de ses immondices.
 Que l'on ajoute à tout cela l'avantage pré-
 cieux qui résulteroit pour l'Hôtel - Dieu
 bâti en cet endroit , du voisinage de l'hô-
 pital St Louis , qui deviendroit pour lui
 une espèce de succursale où l'on placeroit
 les magasins , où l'on pourroit mettre un
 grand nombre de malades en cas d'épidé-
 mie , & où l'on pourroit traiter en tout
 temps les maladies contagieuses , la pe-
 tite vérole , la rougeole , &c. & l'on sera
 convaincu qu'il seroit bien difficile de
 trouver , aux environs de Paris , une
 situation plus favorable pour un pareil
 établissement.

Quant à la distribution de son plan ,
 M. Petit propose de lui donner la forme
 d'une étoile , & de disposer ses salles
 comme autant de rayons tendant vers un
 centre où seroit placée la chapelle , & au
 pourtour de cette chapelle des portiques
 dans lesquels déboucheroient les salles
 des médecins , des chirurgiens & des mè-
 res surveillantes , l'apothicairerie , les cui-
 fines , &c. en un mot tous les lieux d'où
 peuvent partir tous les secours pour les

112 MERCURE DE FRANCE.

malades. Pour ce qui est des bâtimens qui régneroient dans la circonférence extérieure de cette étoile, ils serviroient aux dortoirs des sœurs, aux logemens des chirurgiens, des prêtres, à faire des promenades couvertes pour les convalescens : & les espaces triangulaires compris entre les salles seroient occupés par des cours & jardins qui les aëreroient. Ainsi, au moyen de cette disposition, il y auroit la plus grande facilité possible pour le service des malades; tous les secours se trouveroient à leur portée, & il n'y auroit que le moindre espace possible à parcourir pour arriver à eux.

Outre ces vues générales, la construction particulière des salles mérite la plus grande attention. M. Petit propose de les faire de 40 pieds de haut sur 36 de large, & 50 toises de long, & de disposer les lits des malades de chaque côté en quatre rangs, les uns au-dessus des autres, à-peu-près comme les loges des salles de spectacle : chaque lit occuperoit le milieu d'une espèce de niche ou alcove de neuf pieds de haut sur sept en quarré. Un seul malade seroit couché dans ce lit, aux deux côtés duquel se trouveroit une ruelle de deux pieds : au bout de l'une de ces

ruelles s'ouvreroit dans le gros du mur une fenêtre destinée à donner du jour & de l'air à l'alcove, ainsi qu'à vider & jeter dehors les excréments, & les autres choses dont le voisinage seroit incommode au malade. La séparation des alcoves se feroit par le moyen d'un petit mur de briques, & tout cet appareil de loges, les planchers même seroient de la même construction; un rideau de toile fermeroit l'alcove au pied du lit; il seroit ouvert le jour & tiré la nuit, ou quand le malade voudroit dormir. Il régneroit sur le devant de ces alcoves une gallerie grillée de quatre ou cinq pieds de large, par le moyen de laquelle le service se feroit avec la plus grande promptitude. Entre les galleries d'un côté & celles de l'autre se trouveroit un espace de 12 ou 15 pieds de large qui régneroit d'un bout à l'autre de la salle, & depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble : on y placeroit les poëles destinés à chauffer les salles l'hiver.

« Les avantages sans nombre qui résultent de cette disposition se présentent, » dit M. Petit, en foule à l'esprit. Je pla-

» ce d'abord trois fois plus de malades » dans mes salles qu'on y en met communément. Je donne à chaque malade son » lit & même sa chambre. On ne verra

114 MERCURE DE FRANCE.

» plus , à la honte de l'humanité & au
» scandale de la Religion, six malheureux
» amoncelés dans un même lit, se nuire ,
» s'alarmer , s'infecter mutuellement :
» l'un , se tourmenter & crier quand les
» autres ont besoin de repos : on ne verra
» plus un moribond se confesser à côté de
» cinq malades qui entendent tout ce
» qu'il dit : un autre recevoir le Viatique
» sur un grabat que souille au même ins-
» tant un agonisant qui se vuide en ren-
» dant le dernier soupir , ou bien un ma-
» lade qui ne peut retenir l'effet d'un pur-
» gatif ou d'un émétique , ou bien enfin
» dans un même lit où se trouve un fré-
» nétique qui , dans son transport, forme
» un déplorable contraste avec le prêtre
» qui récite les prières des mourans. Ma
» main s'arrête , & le frémissement que
» tant d'horreurs lui font éprouver , l'em-
» pêche d'achever cet abominable ta-
» bleau. »

On ne sauroit assurément qu'applaudir
à la composition du plan de cet hôpital
de malades , & nous ne croyons pas qu'il
soit possible d'en imaginer un qui soit
plus propre , non - seulement à satisfaire
aux besoins de tous les malades , sûre-
ment , promptement , avec le moins de
dépense , mais encore à en rassembler dans

un même lieu un très-grand nombre, sans que leur multitude puisse leur être pernicieuse. M. Petit paroît au surplus disposé à partager la gloire de cette heureuse distribution avec M. Prunneau de Mont-Louis, un de nos plus habiles architectes-experts; il convient s'être rencontré avec lui à cet égard, & se fait même un devoir de le publier. En effet, le projet de M. Prunneau de Mont-Louis, que nous avons vu, & auxquels les connoisseurs ont beaucoup applaudi lorsqu'il en présenta en son temps, le modèle à MM. les Administrateurs de l'Hôtel - Dieu, est absolument semblable dans son ensemble : leur différence ne consiste guères que dans la possibilité de l'exécution qui avoit été méditée dans le dernier projet, & qui paroît avoir été tout-à-fait négligée dans l'autre. M. Petit a imaginé au centre de cet hôpital, dans le point de réunion, des salles où est placée la chapelle, un grand cône de pierres ou de briques de 12 toises de diamètre & de 35 toises de haut, entièrement porté sur des colonnes isolées, le long des côtés duquel cône il fait en outre ramper les tuyaux de toutes les cheminées des cuisines & des salles adjacentes, ainsi que des poëles; ce qui est

absolument impraticable, au lieu que M. Prunneau de Mont Louis a tout-à-fait isolé sa chapelle au milieu d'une cour circulaire, & l'a entourée de portiques servant de débouchés aux cuisines, aux salles des médecins, des chirurgiens, &c. arrangement sans comparaison plus avantageux, & qui n'offre aucune difficulté pour l'exécution : au surplus M. Perit n'a prétendu, comme il le dit lui-même, que proposer une esquisse qu'il laisse à développer aux maîtres de l'art ; & tous les médecins ne sont pas obligés d'être aussi habiles que le célèbre Perrault dans la construction.

L'Irréligion dévoilée & démontrée contraire à la saine philosophie ; par P. J. Boudier de Villemaire, écuyer.

Leves gustus in philosophiâ movent ad atheismum, pleniores ad Religionem.

BACON.

vol. in-12. A Paris, chez Dufour, libraire, rue de la Juiverie, & Monory, vis à vis la Comédie Française.

» Le nom seul de philosophie, nous dit
 » l'auteur au commencement de cet ouvrage, annonce le plus sublime emploi de la

» raison. La vérité qu'elle recherche , &
 » les principes des choses ne se trouvant
 » qu'en Dieu , c'est à lui qu'il faut néces-
 » sairement qu'elle remonte pour atteindre
 » son but. Les intelligences créées, dans
 » quelque ordre qu'elles soient , n'ont de
 » lumière que par une émanation de la
 » Sagesse incréée , & ne font que réflé-
 » chir les rayons de celle dont elle veut
 » bien les éclairer. La bonté a la même
 » origine ; le bon n'est que le vrai réduit
 » en acte , & dérive des convenances po-
 » sées par le Créateur entre les êtres. Qui-
 » conque le méconnoît, doit donc perdre
 » de vue la règle , & du bon & du vrai.
 » L'un & l'autre sont l'objet de la philo-
 » sophie , & ne peuvent être saisis que
 » par l'homme qui fixe ses regards sur
 » la Vérité éternelle. Elle est le soleil de
 » l'ame. Lorsqu'entre elle & nous s'in-
 » terposent les objets de nos cupidités ,
 » la raison souveraine est éclipsée , & la
 » nôtre tombe dans d'épaisses ténèbres.
 » C'est à la philosophie à éloigner ces ob-
 » jets qui ferment le passage à la lumière ;
 » la philosophie est , comme on le voit ,
 » une théologie naturelle qui rapproche
 » l'homme de Dieu , au lieu de l'en éloi-
 » gner. »

Ce principe posé , comment a-t-on pu

des grands Augustins ; & chez Aug. Mart. Lottin aîné, imprimeur-libraire, rue St Jacques , au Coq.

Ce nouveau cahier présente, ainsi que les précédens , des recherches curieuses , utiles & éclairées par une sage critique. On lira sur tout avec intérêt les discussions dans lesquelles l'auteur est entré sur ce qui regarde les différens établissemens qu'ont formés à Paris les Annonciades Célestes ou les Filles-Bleues, les Religieuses Annonciades du St Esprit, les Religieuses de Notre-Dame de Bon-Secours, de la Charité de Notre Dame, de la Magdeleine de Trainel ; de la Visitation de Sainte-Marie, de la Conception, les Hospitalières de la Raquette, de Ste Anastase, les Filles de la Ste Trinité, de la Croix, les Chanoinesses de Notre-Dame de la Victoire, les Chanoines Réguliers de Ste Catherine du Val-des-Ecoliers, les Pénitens réformés du Tiers Ordre de St François, vulgairement appelés les *Picpus* ; les *Minimes*, &c. Ces discussions critiques ne sont point particulières à l'histoire topographique de Paris ; elles répandent aussi quelques lumières sur l'histoire ecclésiastique de la France,

France. Ces discussions, ainsi que plusieurs que l'auteur nous donne sur l'abbaye St Antoine, la Bastille, la Porte St Antoine, l'Hôtel royal de l'Arquebuse, l'Eglise de Ste Marguerite, celle du petit Saint-Antoine & autres monumens, en instruisant le lecteur, le convaincront facilement qu'il courra presque toujours le risque de se tromper, si, dans les études qu'il se propose de faire de l'histoire, il ajoute foi à des copies souvent très-fautives, ou s'il s'en rapporte à des écrivains qui se sont contentés de travailler sur les mémoires qu'on leur a communiqués sans les avoir examinés ou approfondis, & sans avoir, comme fait ici l'auteur des recherches que nous annonçons, rectifié les faits sur les originaux qui les constatent avec plus de certitude que la tradition la plus accréditée.

Les historiens ont quelquefois rapporté sur l'origine de certains monumens religieux, des opinions qui ne paroissent avoir d'autre fondement que la pieuse crédulité de nos ancêtres. M. J. fait à ce sujet une réflexion qui doit guider celle du lecteur, lorsqu'il rencontre dans l'histoire des exemples d'une semblable crédulité. « Dans ces siècles d'ignorance, où

122 MERCURE DE FRANCE.

» la France fut si long-temps plongée , il
 » étoit aisé de séduire les esprits ; les vé-
 » rités simples n'étoient ni connues , ni
 » écoutées ; l'imagination seule avoit le
 » privilège de persuader les fables qu'elle
 » avoit enfantées ; tout ce qui portoit le
 » caractère du merveilleux étoit reçu sans
 » réflexion , & adopté sans examen : il
 » suffisoit qu'une vision prétendue , une
 » révélation imaginaire , eussent quelque
 » trait à la religion , pour qu'on les con-
 » sidérât comme des ordres du Ciel , dont
 » il eût été téméraire d'approfondir la vé-
 » rité & auxquels l'impiété seule pouvoit
 » refuser d'obéir. Des temps plus heu-
 » reux ont dissipé ces ténèbres ; mais si les
 » connoissances & les lumières qu'il nous
 » ont procurées nous ont mis en état de
 » discerner le vrai d'avec le faux , elles
 » nous ont en même temps fait un devoir
 » de respecter les motifs d'une piété qui
 » n'étoit pas éclairée , & ceux des établis-
 » semens qu'elle inspiroit , parce que la
 » religion & l'utilité publique en faisoient
 » le principal objet. »

Ce quinzième cahier est , ainsi que les
 précédens , enrichi d'un très-beau plan.
 Ce plan , à cause de l'étendue du quartier
 St Antoine , est divisé en trois planches ,

A V R I L. 1774. 125
gravées avec beaucoup d'exactitude & de
netteté.

Tableau de l'Analyse Chimique, ou pro-
cédés du cours de chimie de M. Rouel-
le, apothicaire de S. A. S. Monsei-
gneur le Duc d'Orléans, démonstrateur
de chimie au jardin royal des plantes,
de la société des arts de Londres, &
de l'académie électorale d'Erfort. Vol.
in-8°. petit format de 182 pages. A Pa-
ris, chez Vincent, imprimeur, rue des
Mathurins, & chez l'auteur, rue Jacob.

Différens démonstrateurs en chimie ont
reconnu l'utilité du tableau que nous
annonçons. M. Baumé, de l'académie
royale des sciences, a publié, sous le titre
de *Manuel de chimie*, un précis exact des
opérations fondamentales de la chymie.
M. de Machy a donné depuis un ouvrage
dans le même genre qui a pour titre *procé-
dés chimiques*. Le tableau de l'analyse
chimique de M. Rouelle présente le mê-
me objet d'utilité. L'auteur dit dans son
avertissement que feu M. Rouelle son
frère, de l'académie royale des scien-
ces, avoit senti de bonne heure la né-
cessité de présenter à ceux qui sui-
voient ses cours de chimie un tableau

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

précis, mais sensible de toutes les opérations qui formoient la chaîne de ses démonstrations, & servoient de fondement à sa doctrine. Il crut qu'il n'y avoit rien de plus propre à remplir cet objet que d'exposer dans des flacons & des bocaux de verre tous les produits bien distincts & bien séparés de chaque opération, en même temps que l'écriteau qu'il feroit coller sur les vaisseaux contiendrait l'indication très-simple, très-courte, mais fort claire, de chacune de ses expériences, & des résultats qu'il en avoit obtenus; & il leur donna le nom de *procédés du cours de chimie*. Comme ces procédés suivoient pas à pas l'ordre & le progrès de ses leçons, il les faisoit placer, à mesure qu'ils se multiplioient, sur les tablettes de son laboratoire, pour y rester pendant tout le cours. L'expérience a fait voir de quelle utilité cette exposition étoit pour ses auditeurs. Ils y trouvoient une répétition très-courte, mais sensible, de ce qu'ils avoient déjà vu; en sorte que l'opération se répétoit encore, pour ainsi dire, une seconde, une troisième fois, en un mot, tant qu'ils vouloient, sous leurs yeux. L'utilité de ces procédés fut tellement sentie par tous ceux qui suivoient les leçons

» de feu M. Rouelle, que, parmi ses disci-
 » ples, il y en a eu beaucoup qui ont vou-
 » lu en avoir une suite complète des trois
 » règnes chez eux; & les autres, à qui ou
 » l'éloignement de leur patrie, ou d'au-
 » tres circonstances particulières ne per-
 » mettoient pas de se procurer cette res-
 » source, s'endédommageoient en copiant
 » ou faisant copier les écrits de ces pro-
 » cédés, dans le même ordre qu'ils étoient
 » exposés. » Mais les copies manuscrites ou
 imprimées qui s'en sont fort multipliées ne
 présentent pas à beaucoup près une suite
 des trois règnes aussi complète que celle
 que M. Rouelle vient de publier. Les re-
 cherches de l'auteur, les expériences mul-
 tipliées qu'il a faites & ses observations
 journalières ont porté ce tableau de l'ana-
 lyse chimique à un degré d'utilité très-
 étendue. L'analyse animale offre elle seule
 218 procédés au lieu de 44 qu'on trouve
 dans les cahiers de feu M. Rouelle.

On conçoit de quel avantage ce tableau
 des analyses des trois règnes doit être pour
 ceux qui suivent les cours de M. Rouelle.
 Les personnes qui, par état ou par goût, se
 sont livrées à l'étude de la chimie, trouve-
 ront de leur côté dans ce tableau les résul-
 tats d'une infinité d'expériences qui les

116 MERCURE DE FRANCE.

empêcheront d'oublier ce qu'elles ont appris, ou exciteront leur curiosité sur plusieurs objets importants de la chimie qu'elles peuvent ignorer.

L'auteur pour rendre ces procédés d'une utilité plus générale, en a fait faire une édition sous format *in-4°*, de manière qu'il y a un côté de chaque page en blanc, afin qu'on puisse couper & coller chaque procédé en écriture aux flacons & bocaux, & que ceux qui voudront répéter toutes ces expériences & se faire une collection de procédés chimiques, soient par-là dispensés d'écrire chaque étiquette.

Comme ce tableau de l'analyse chimique est particulièrement destiné à rappeler aux élèves les opérations d'un cours de chimie, on ne peut qu'exhorter M. Rouelle à mettre dans l'énoncé de ses opérations toute la clarté, toute la précision & toute l'exactitude dont cet énoncé est susceptible. Le procédé 4, par exemple, pouvoit être indiqué avec plus de précision ; il est dit : « huile essentielle de ro-
» marin, retirée en distillant avec l'eau de
» romarin frais, au degré de chaleur
» de l'eau bouillante. » Ne seroit-il pas mieux pour la clarté & l'exactitude, d'écrire : *huile essentielle de romarin, retirée dis-*

romarin frais distillé avec de l'eau au degré de chaleur de l'eau bouillante ?

Le procédé 45, page 8, est ainsi énoncé :
 » soude ; cendres retirées par la combustion de différentes plantes. Elles contiennent l'alkali fixe, base du sel marin ou *natrum* des anciens ; du sel marin, du sel fébrifuge, un peu d'alkali fixe végétal, du tartre vitriolé & de la terre du végétal. » Les expériences de la chimie nous démontrent que la soude contient une très-grande quantité d'alkali marin, & même que ce sel est la base de la soude ; & ce n'est point là l'idée que les étudiants prendront d'après l'étiquette que nous venons de rapporter. L'alkali fixe d'ailleurs, comme la même étiquette semble l'énoncer, n'est point la base du sel marin : ce sel a pour base, ainsi que l'enseigne la chimie, l'alkali minéral ou les cristaux de soude.

Il est dit, page 149, que « la porcelaine chinoise est composée de Ka-c-lin, de Spath fusible & d'argille. » Les chimistes qui ont le plus travaillé sur cette matière, ont reconnu que le Ka-o-lin est une véritable argile blanche, & , suivant l'énoncé ci dessus, il paroîtroit que ce seroit une terre à part.

128 MERCURE DE FRANCE.

Nous ne citerons plus que cet article page 130. « Mercure précipité *per se* : mercure réduit en poudre rouge par la simple coction ou ébullition , sans qu'il ait perdu son phlogistique. Ce faux précipité , poussé au feu à le faire rougir , se revivifie en mercure coulant. » Le précipité *per se* soumis à la distillation fournit à la vérité une petite quantité de mercure coulant , mais c'est la portion qui n'étoit point calcinée. Le reste ne se revivifie point en mercure à moins qu'on n'ajoute quelque matière propre à fournir du phlogistique. Il se sublime au contraire en un sublimé rouge très-beau & très-bien cristallisé.

Memoire concernant l'Ecole royale gratuite de Dessin, où l'on montre l'utilité de cet établissement , les avantages qui en résultent , les détails de l'administration & de la direction ; & généralement tout ce qui peut y avoir rapport ; volume in-4° d'environ 40 pages , de l'Imprimerie royale. On peut se procurer ce mémoire à Paris , chez M. Bachelier , peintre du Roi , directeur de l'Ecole , aux Tuileries , cour royale , sous le vestibule, n°. 1. & aux Eco-

les gratuites de Dessin , collège d'Au-
tun, rue & vis-à-vis St André des-Arts.

Ce mémoire est un compte rendu au Public , de l'utilité, des avantages & des détails d'un établissement qui l'intéresse particulièrement, puisqu'il procure à une Jeunesse toujours turbulente le moyen d'employer utilement son temps , de s'instruire gratuitement des élémens du dessin, & de contribuer par un travail suivi aux progrès des arts. Ces progrès dépendent plus qu'on ne pense ordinairement de la main d'un ouvrier instruit. En effet si un artiste, au lieu de trouver un homme déjà préparé & en état de lire sa pensée, ne rencontre qu'un manœuvre, il se rebute ou il se voit obligé de rétrécir ses idées pour se conformer au peu de capacité de son ouvrier.

Les études de cette Ecole gratuite de dessin sont divisées en trois genres : la géométrie & l'architecture ; la figure & les animaux ; les fleurs & l'ornement. Cette division comprend tous les rapports des différens arts mécaniques. On a de même divisé toutes les espèces de professions connues en trois classes ; afin de pouvoir adapter à chacune d'elles le genre d'é-

tude, qui lui est le plus analogue ; de sorte qu'un élève qui se présente à l'école, indiquant le genre de profession à laquelle il se destine , est admis au genre d'étude qui y est affecté plus spécialement. Par exemple , un élève qui se destine à être maître maçon , est admis dans le genre de la géométrie & de l'architecture , & ainsi des autres. L'instruction dans tous les genres commence par la géométrie. « Elle » seule , comme le remarque judicieuse- » ment l'auteur de ce mémoire , peut ar- » rêter les écarts de l'imagination , la con- » tenir dans les bornes de la raison , & » faire circuler , s'il est permis de s'ex- » primer ainsi , les idées dans des canaux » réguliers lorsqu'on s'est éloigné de ses » principes. Que sont devenus les orne- » mens qu'on répandoit sans goût dans » tous les genres d'ouvrages, sous prétexte » de les rendre pittoresques ? Quelques ar- » tistes se sont élevés contre ce genre ba- » roque , mais la multitude ignorante a » conservé ses préjugés & suivi le tor- » rent : leurs productions, que le bon sens » désavoue , révoltent les lumières de la » raison par la monstrueuse disproportion » des objets qu'ils ont réunis : nos appar- » temens sont encore chargés de ces déco-

» rations informes enfantées sans génie ;
 » des formes irrégulières en ont banni le
 » carré, le rond & l'ovale comme des
 » pauvretés gothiques : à ces belles corni-
 » ches qui décoroient si richement nos pla-
 » fonds, ont été substitués les dentelles,
 » la broderie, les rosettes en filigrane,
 » les cartels de travers & autres ornemens
 » aussi frivoles, bien plus faciles à exé-
 » cuter en ce qu'ils n'astreignent à aucune
 » dimension raisonnée : la noble symmé-
 » trie, puisée dans la nature, paroissoit
 » froide, à des cerveaux brûlés ; les for-
 » mes tourmentées avoient la préférence
 » sur cette heureuse simplicité consacrée
 » par l'approbation & l'admiration de tant
 » de siècles. C'est donc rendre un grand
 » service aux arts que d'élever la Jeunesse
 » dans les principes de la géométrie : non-
 » seulement cette science développe l'in-
 » telligence, elle rend encore la précision
 » familière, par la connoissance exacte
 » des dimensions de tous les corps, con-
 » sidérés sous différens aspects. Quelle
 » immense quantité de rapports utiles &
 » ignorés, & qu'on n'eût apperçus que
 » peu-à-peu, par hasard & successive-
 » ment, qui se manifestent, pour ainsi
 » dire, en un clin d'œil par le secours de
 » la géométrie ! »

132. MERCURE DE FRANCE.

Ces réflexions & le zèle de celui qui est à la tête de la direction de cette école ne peuvent que contribuer à fixer parmi nous les belles proportions & le goût noble & simple de la sage Antiquité. Le directeur, en excluant de son école ce *torcille* ridicule dont il vient d'être parlé, veillera également pour empêcher qu'on ne lui substitue un style maigre, de petites recherches de distributions, un raffinement de décorations & d'ornemens, dont plusieurs de nos salons modernes sont surchargés; ce qui les fait plutôt ressembler à une boutique d'orfèvrerie qu'à un lieu décoré par le génie des arts.

Les détails qui concernent l'administration de l'Ecole gratuite doivent être lus dans ce mémoire. Le tableau de cette administration à laquelle préside un zèle vraiment patriotique, portera sans doute le citoyen aisé à se ranger au nombre des bienfaiteurs de cette école dont on a donné ici la liste.

La protection signalée que Sa Majesté a, par ses lettres-patentes du 20 Octobre 1767, accordée à cette école; le concours de citoyens de tous les Ordres pour soutenir cet établissement, & l'empressement des familles ouvrières à en profiter, sont

Sans doute la meilleure réponse que l'on puisse faire à cet esprit détracteur qui a cherché à former des objections contre cet établissement. L'utilité qui en résulte pour les arts est suffisamment démontrée dans le mémoire que nous venons d'annoncer. Mais, en accordant aux adversaires de cette école que plusieurs des élèves qui y sont admis n'y font que des progrès infructueux, ne doit-on pas toujours regarder comme un grand avantage pour la société en général la facilité que cet établissement procure aux familles pauvres, de retenir une Jeunesse tumultueuse, indocile & ordinairement disposée, par le défaut d'occupation, à s'adonner à toutes sortes de vices? Il y a donc lieu d'espérer que cet établissement, que nous avons vu se former sous nos yeux, trouvera en tout temps des protecteurs dans ceux qui s'intéressent aux progrès du goût & des arts, & dans les Magistrats qui veillent au bonheur de la société.

Methode récréative pour apprendre à lire aux enfans, sans qu'ils y pensent; par M. le Baron de Bouis, auteur du Parterre géographique & historique & du Solitaire géométrique. Dédié à M^g le Duc

134 MERCURE DE FRANCE.

d'Enguien. Brochure, in 8°. prix, 12 sols. A Paris, chez l'auteur, quai de Bourbon. Isle St Louis, près de la rue de la Femme-sans-tête; & chez Delaquerre, imprimeur-libraire, rue de la Vieille-Draperie.

L'auteur a aussi nommé cette méthode *Syllabaire joyeux*, parce que dans la vue d'épargner à l'enfant le travail & les pleurs, il a imaginé de lui enseigner l'alphabet & de lui apprendre à lire par le moyen de différents jouets qui excitent sa curiosité & fixent son application sans la fatiguer & même en la recréant.

On trouve à l'adresse ci-dessus & chez Desnos, libraire, rue St Jacques, un autre ouvrage du même auteur, servant de supplément ou d'explication à son *Parterre géographique & historique*. Ce parterre a été publié pour la première fois en 1753. Plusieurs instituteurs ont applaudi à la méthode de l'auteur de représenter en relief ou par des objets sensibles & récréatifs pour l'enfant, ce qu'on ne lui enseigne ordinairement que par le moyen de caractères d'imprimerie. Les progrès que des enfans du plus bas âge ont faits dans la lecture, la géographie & l'histoire par la méthode de M. de Bouis, sont la meilleure

preuve que nous puissions donner de la bonté de son système. On conçoit d'ailleurs qu'une méthode qui parle plus aux sens & à l'imagination qu'à l'esprit, & qui fait servir les jouers ordinaires des enfans aux leçons qu'on leur donne, bannit nécessairement de ces leçons tout esprit de contrainte, laisse l'enfant se livrer à sa gaieté ordinaire, & grave sans peine dans sa mémoire les objets que l'on veut y tracer.

Principes de l'Art du Tapissier : ouvrage utile aux gens de la profession, & à ceux qui les emploient; dédié à Monseigneur le Dauphin. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, & enrichie de figures en taille douce. Par M. Bimont, maître & marchand Tapissier; vol. in-12. A Paris, de l'imprimerie de Lottin l'aîné, rue St Jacques, au Coq.

La première édition de cet ouvrage a été publiée sous le titre de *Manuel des Tapissiers*. Les additions considérables que l'auteur a faites à ce manuel l'ont autorisé à lui donner un titre qui annonçât les instructions méthodiques que l'auteur publie aujourd'hui sur son art. L'ouvrage,

136 MERCURE DE FRANCE.

dans cette nouvelle édition, est divisé en deux parties. La première traite de la qualité, de l'usage & des façons que l'on doit donner aux étoffes & autres marchandises qui servent à meubler les appartemens. La Seconde en marque la quantité & les prix, autant que les matières, qui ne conservent pas toujours la même valeur, dans le commerce, peuvent le permettre. Ce simple exposé suffit pour faire connoître l'utilité de cet ouvrage, non-seulement pour les jeunes Tapissiers & tous ceux qui s'occupent par état des ameublemens, mais encore pour les particuliers qui veulent n'être pas tout-à-fait étrangers à cette partie de l'économie domestique.

Nouvelle édition revue & corrigée en deux tomes in-4°. de plus de 800 pag. chacun, de la *Défense de la Déclaration du Clergé de France, de 1682, touchant la Puissance Ecclésiastique*, composée en latin par M. Bossuet, Evêque de Meaux, & traduite en françois avec des notes historiques, critiques, théologiques; & d'une dissertation réfutative des quatre tomes in-4°. du Cardinal Orsi, contre ladite *Défense*,

A V R I L. 1774. 137
par M ***. A Paris, chez Louis Cel-
lot, imprimeur-libraire, rue Dauphi-
ne, avec approbation & privilège du
Roi, 1774.

Dans la préface mise à la tête de cette nouvelle édition, le traducteur fait l'histoire littéraire de l'ouvrage de M. Bossuet, dont il montre l'importance & même la nécessité, raconte les divers contre-tems qui, pendant la vie de ce Prélat, empêchèrent de le publier, détaille tous les soins que le savant auteur s'est donnés pour le rendre parfait, ses fréquentes révisions, les changemens & additions que les circonstances l'ont obligé d'y faire, & dit comment M. l'Evêque de Troyes, neveu du grand Evêque de Meaux, lui persuada d'être éditeur de l'ouvrage latin de son oncle, de le traduire en françois, & de mettre, tant dans le latin que dans le françois, des notes aux endroits qui pouvoient en avoir besoin. Il suit de la narration de ce traducteur, que de tous les ouvrages de M. Bossuet, sa *Défense de la Déclaration* est celui dont il s'est le plus occupé pendant un grand nombre d'années; & que cet ouvrage qui doit infiniment intéresser tous les bons François, est le plus profond, le plus sa-

138 MERCURE DE FRANCE.

vant & le plus théologique & tout-à-la-fois le plus methodique & le plus clair qu'on ait jamais composé en faveur des maximes & des libertés de l'Eglise Gallienne.

Cette édition a, sur la première, un avantage considérable, en ce qu'elle est augmentée d'une dissertation réfutative des quatre gros volumes *in-4°*. de M. le Cardinal Orsi, contre quatre ou cinq livres de la *Défense*, &c. de M. Bossuet. La traduction a été revue & corrigée avec soin; il y a beaucoup de notes nouvelles & une table détaillée des matières.

Essai sur la taille des arbres fruitiers, par une Société d'Amateurs, *in-8°*, d'environ 70 pages, avec figures. On en trouve des exemplaires chez Langlois, Libraire, rue du Petit-Pont St Jacques. A Paris.

Une Société d'Amateurs donne dans ce petit ouvrage ses observations sur la taille des arbres fruitiers. Elle a imaginé, pour rendre ses préceptes plus sensibles, de réduire en plan géométrique, la forme que doit avoir l'arbre perfectionné par l'art, & d'assujettir en quelque sorte aux règles de la géométrie, la taille des arbres fruitiers. Ce petit Traité est accom-

pagé de plusieurs planches gravées, dans lesquelles les lettres & chiffres joints aux figures, indiquent au Cultivateur, les branches qu'il doit couper ou conserver, incliner ou redresser.

On se propose d'établir dans la production des branches & des fruits, un ordre dont l'effet est d'augmenter l'utilité & la décoration des jardins. Les moyens d'y parvenir sont, la *taille*, le *pincement*, l'*ébourgeonnement* & le *palissage*. Mais on ne peut les employer avec succès, qu'en y apportant la plus juste combinaison, pour ne point s'écarter de l'ordre de la végétation. Ce Traité donne les meilleurs procédés, pour élever l'art de la taille des arbres-fruitiers au degré de perfection dont il peut être susceptible; ils sont fondés sur l'expérience & le raisonnement, & exposés avec autant de clarté que de précision.

L'Evangile médité & distribué pour tous les jours de l'année, suivant la concorde des quatre Evangélistes; ouvrage divisé en 12 volumes. A Paris, chez C. P. Bertron, Libraire, rue St Victor, vis-à-vis le séminaire de St Nicolas-du-Chardonnet, & Ch. Simon, Imprimeur-libraire, rue des Mathurins.

Cet ouvrage est d'un homme profond dans la science du salut & dans l'intelligence des livres sacrés. Il y a long-temps, comme il l'observe lui-même, que l'on desiroit des méditations sur tout le texte de l'Evangile; personne n'avoit encore tenté cette entreprise. On s'étoit borné à quelques traits particuliers sur quelques versets du texte sacré; mais on ne s'étoit pas donné la peine d'expliquer le sens littéral de l'Evangile, de lever les difficultés qui s'y rencontrent, de suivre la concorde des Evangélistes, & d'en tirer des vérités morales liées & suivies: il ne faut donc pas confondre cet ouvrage avec tant d'autres livres de méditations. Celui-ci présente la suite de l'histoire évangélique, la concorde des quatre Evangélistes, l'analyse & l'explication du texte. Le Lecteur y verra des réflexions morales; un commentaire suivi; le sens littéral & spirituel, expliqué & réuni sous un même point de vue. Chaque trait particulier y est développé séparément, divisé en ses points naturels, & sous-divisé suivant l'ordre du texte & l'exigence des matières. Enfin, on y trouve des sujets d'homélies, d'exhortations, d'instructions familières, dont chaque méditation est

comme le canévas tout préparé, que chacun pourra aisément remplir, augmenter & perfectionner, selon que les circonstances l'exigent. Cet ouvrage est divisé en 12 volumes, chaque volume contenant 30 méditations par chaque mois. Ce n'est point faire l'éloge de ce livre, mais celui de l'Evangile, que de dire qu'en le lisant, on s'instruit à fonds de la religion & des devoirs qu'elle impose; qu'on apprend à connoître J. C., & à penser selon l'esprit de Dieu; qu'on se désabuse des folles erreurs qui séduisent & occupent les mondains; qu'on se délivre des superstitions & des vains scrupules qui déshonorent la vraie piété; qu'on se remplit d'une foi vive, de l'espérance des biens éternels & de l'amour du souverain bien; qu'on se procure la paix du cœur & les ressources de cette consolation solide qui ne vient que de Dieu, qui adoucit tous les maux, & qui seule est capable de nous soutenir dans toutes les situations tumultueuses, critiques & fâcheuses de la vie.

Tout le texte sacré des quatre Evangelistes entre dans ces méditations, & s'y trouve presque tout traduit; mais ni dans la traduction, ni dans la concorde

144. MERCURE DE FRANCE.

entreprises, leurs dangers, leurs plaisirs, & qui font parcourir à leurs lecteurs des mers & des contrées nouvelles. Nous rendrons compte plus particulièrement de ces voyages dans le prochain volume du Mercure.

Traſſatus de Incarnatione Verbi divini,
Auctore uno è Pariſienſibus Theologis;
editio ſecunda auctior, 3 vol. in 12.
A Paris, chez J. G. Clouſier, Imprim-
meur-Libraire, rue St Jacques.

L'Incarnation du Verbe divin étant le fondement de la foi & de la religion chrétienne, on ne peut apporter trop d'attention & de travail, pour rendre cette grande vérité ſenſible & démontrée. Le ſavant Théologien, Auteur de ce nouveau Traité, n'a rien emprunté de ſes prédéceſſeurs qui ont diſcuté le même objet; il a mis dans ſon ouvrage un autre plan, & il a employé d'autres raifonnemens, qui prouvent la fécondité des moyens, tous concourant à conſolider cette baſe de notre croyance & de notre ſalut.

La première édition de cet excellent Traité étoit épuisée depuis long-temps, & c'eſt pour ſatisfaire à beaucoup de demandes,

mandes, que l'Auteur a donné cette seconde édition, augmentée, enrichie de différens Traités importans, & des témoignages de plusieurs Papes & de la Faculté de Théologie de Paris.

Vie Chrétienne, ou Principes de la Sagesse, divisés en quatre parties, dont la première traite de l'instruction & du devoir de la Jeunesse; la seconde embrasse les obligations de l'âge moyen; la troisième traite de la conduite de la Vieillesse; la quatrième renferme des principes pour la communion, avec la manière de bien assister à la Sainte Messe; par le R. P. Colomb, Barnabite, 2 vol. *ix-12*. A Paris, chez Laurent Prault, au bas du Pont St Michel; Gogué, rue du Hurepoix; Humaire, rue du Petit-Pont.

Cet ouvrage renferme des instructions propres à tous les âges & à toutes les conditions de la vie, & remédie aux inconvéniens d'une morale trop générale, dont l'application n'est pas toujours aisée à toutes sortes de personnes. Les jeunes gens y apprendront ce qu'ils doivent à Dieu, à leurs parens & à la société. Ils

II. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

y trouveront l'esprit de la religion , & la manière dont ils doivent en remplir les devoirs. Les pères & les mères y verront dans toute leur étendue , les obligations de leur état , l'étroite relation qui se trouve entre leur salut & celui de leurs enfans , la nécessité de veiller sur leur conduite , de les former de bonne heure aux pratiques du Christianisme , & de les garantir des pièges du mauvais exemple. Les Maîtres & les Maîtresses y apprendront les devoirs que la religion leur impose à l'égard de leurs serviteurs , l'attention qu'ils doivent apporter à leur salut , & l'usage qu'ils doivent faire de l'autorité qu'ils ont sur eux. Les serviteurs eux-mêmes s'y instruiront de l'esprit dans lequel ils doivent servir , de l'attention avec laquelle ils doivent ménager & les intérêts & la réputation de leurs maîtres , du respect & de l'attachement qu'ils sont obligés de leur vouer.

Les personnes avancées en âge y apprendront à se détacher de la vie , à souffrir , d'une manière utile à leur salut , les peines & les infirmités de la vieillesse , à revenir sur le passé , à régler les affaires de leur conscience , & à tâcher de se mettre dans l'état où elles voudroient être trouvées lorsque le Seigneur les retirera de ce

monde. Elles y apprendront à pratiquer la patience, à réparer les fautes passées, & à ne s'occuper que de la pensée de leur mort.

La quatrième partie qui traite du Sacrement de l'Eucharistie, renferme des instructions sur les dispositions qu'on doit apporter à la communion, avec un exercice pour bien assister à la sainte Messe.

Le style de cet ouvrage est simple comme il convient à un livre de piété; & l'Auteur paroît avoir rempli son but, qui est de persuader la nécessité des vertus chrétiennes, d'en faire sentir les avantages, d'en développer les caractères & d'en faciliter la pratique.

L'Homme confondu par lui-même, seconde édition revue, corrigée & considérablement augmentée; brochure d'environ 200 pag. petit in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez Moutard, quai des Augustins, & Jorry, imprimeur, rue de la Huchette.

L'auteur s'est attaché à représenter les funestes effets de l'oïveté, du jeu, des préjugés, de l'amour-propre, de l'orgueil, de l'amour, de l'ambition; il fait voir

G ij

148 MERCURE DE FRANCE

les avantages de la douceur, de l'amitié.
de la vertu. Tout son ouvrage tend à
prouver « combien l'homme livré à ses
» passions jouit peu de lui-même, & des
» plaisirs qu'elles semblent lui offrir ;
» combien leur joug est odieux ; combien
» elles menacent sans cesse la société d'une
» dissolution générale ; combien enfin
» l'homme qui a le bonheur de revenir
» de son ivresse se trouve confondu par
» lui-même, c'est-à-dire, par la honte &
» le remords. »

Histoire de la Ville de Bordeaux par Dom
de Vienne, in-4°. enrichi de planches
gravées, proposée par souscription.

Cette histoire doit présenter le premier
état de Bordeaux, ceux qui lui ont suc-
cédé & les monumens qui le décorent ;
les révolutions qui l'ont fait passer sous
différens maîtres ; les troubles excités
dans son sein par des divisions intestines ;
ses premières loix & les changemens
qu'elles ont éprouvés ; ses usages les plus
remarquables, son commerce, la con-
noissance générale de ses vins, les éta-
blissemens formés dans cette ville par la
religion, les loix & les arts ; les person

nes qui l'ont illustré par leurs talens & par leurs vertus éminentes; son cérémonial dans les occasions les plus remarquables, enfin la liste de ceux qui y ont occupé des places distinguées.

Ce plan renferme tout ce qu'il est important & curieux de connoître de la ville de Bordeaux, & l'auteur n'a rien négligé pour le remplir avec exactitude. On continuera de recevoir les souscriptions à Bordeaux, chez les libraires; & chez l'auteur à l'abbaye de Ste Croix; à Paris, chez la V^e. Dessaint, rue du Foin St Jacques; Saillant & Nyon, rue St Jean - de - Beauvais, & Crapart, rue de Vaugirard. Le prix de la souscription pour le second volume en feuilles est, ainsi que celle du premier, de 6 liv. en souscrivant, & de 6 liv. en retirant l'ouvrage. L'impression en commencera aussi-tôt que les souscripteurs du premier volume auront remis les fonds, & il paroîtra dans le courant de l'année 1775. On trouvera aussi, chez l'auteur & chez les libraires indiqués, le premier volume au prix de la souscription jusqu'à ce qu'on ferme celle du second.

 A C A D É M I E S.

I.

*Prix proposés par la Société royale
d'Agriculture de Limoges.*

LA Société d'Agriculture de Limoges a distribué au mois de Janvier 1768 le Prix qu'elle avoit proposé sur l'histoire du Charançon & les moyens d'en préserver les grains, dont elle avoit donné le sujet dans un Programme publié au commencement de 1766. Des circonstances dont il est inutile de rendre compte l'ont empêchée d'annoncer jusqu'à présent la distribution de ce prix donné au mémoire N°. 4, qui avoit pour devise, *Populatque ingentem farris acervum curculio*. L'auteur de ce Mémoire étoit M. Joyeuse l'aîné, ancien écrivain principal de la Marine à Marseille. Son ouvrage a été imprimé. La Société avoit reçu sur la même question deux Mémoires qui lui ont paru mériter des éloges; le premier avoit pour devise, *Quidnam est sapientissimum? experientia*, & le second, *Testamur quod vidimus*. L'auteur du premier est M. le Fuel, Curé de Jamméricourt près

Chaumont en Vexin. L'Auteur du second est M. Lætinger, Médecin pensionné de la ville de Sarbourg.

La Société avoir annoncé un autre prix qui devoit être donné en même temps au meilleur Mémoire sur la manière d'estimer exactement les revenus des Fonds dans les différens genres de Culture. Il ne lui a été envoyé aucun Mémoire qui ait paru digne du Prix, ni même qui ait approché de traiter le point de la question.

La Société s'étoit proposé d'annoncer pour 1769 un prix qu'elle destinoit à la meilleure machine pour battre les grains, avec la condition qu'elle fût applicable à la pratique, mais il lui a été présenté dans le temps une machine propre à battre les grains qui lui a paru remplir parfaitement ses vues & les besoins des cultivateurs. L'inventeur de cette machine est M. Musnier, Sous-ingénieur des Ponts & Chaussées de la Généralité de Limoges & membre de la Société, au Bureau d'Angoulême. Quoiqu'il n'ait point eu de concurrens, la Société a pensé que l'utilité de son invention méritoit qu'elle lui donnât le prix.

La Société persuadée qu'un des sujets les plus utiles à traiter est celui qu'elle a proposé & qui n'a point été rempli sur la meilleure manière d'estimer exactement les

144. MERCURE DE FRANCE.

entreprises, leurs dangers, leurs plaisirs, & qui font parcourir à leurs lecteurs des mers & des contrées nouvelles. Nous rendrons compte plus particulièrement de ces voyages dans le prochain volume du *Mercur*.

Traclatus de Incarnatione Verbi divini,
Auctore uno è Parisiensibus Theologis;
editio secunda auctior, 3 vol. in 12.
A Paris, chez J. G. Cloufier, Imprimeur-Libraire, rue St Jacques.

L'Incarnation du Verbe divin étant le fondement de la foi & de la religion chrétienne, on ne peut apporter trop d'attention & de travail, pour rendre cette grande vérité sensible & démontrée. Le savant Théologien, Auteur de ce nouveau *Traité*, n'a rien emprunté de ses prédécesseurs qui ont discuté le même objet; il a mis dans son ouvrage un autre plan, & il a employé d'autres raisonnemens, qui prouvent la fécondité des moyens, tous concourant à consolider cette base de notre croyance & de notre salut.

La première édition de cet excellent *Traité* étoit épuisée depuis long-temps, & c'est pour satisfaire à beaucoup de demandes,

mandes, que l'Auteur a donné cette seconde édition, augmentée, enrichie de différens Traités importans, & des témoignages de plusieurs Papes & de la Faculté de Théologie de Paris.

Vie Chrétienne, ou Principes de la Sagesse, divisés en quatre parties, dont la première traite de l'instruction & du devoir de la Jeunesse; la seconde embrasse les obligations de l'âge moyen; la troisième traite de la conduite de la Vieillesse; la quatrième renferme des principes pour la communion, avec la manière de bien assister à la Sainte Messe; par le R. P. Colomb, Barnabite, 2. vol. in-12. A Paris, chez Laurent Prault, au bas du Pont St Michel; Gogué, rue du Hurepoix; Humaire, rue du Petit-Pont.

Cet ouvrage renferme des instructions propres à tous les âges & à toutes les conditions de la vie, & remédie aux inconvéniens d'une morale trop générale, dont l'application n'est pas toujours aisée à toutes sortes de personnes. Les jeunes gens y apprendront ce qu'ils doivent à Dieu, à leurs parens & à la société. Ils

II. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

y trouveront l'esprit de la religion , & la manière dont ils doivent en remplir les devoirs. Les pères & les mères y verront dans toute leur étendue , les obligations de leur état , l'étroite relation qui se trouve entre leur salut & celui de leurs enfans , la nécessité de veiller sur leur conduite , de les former de bonne heure aux pratiques du Christianisme , & de les garantir des pièges du mauvais exemple. Les Maîtres & les Maîtresses y apprendront les devoirs que la religion leur impose à l'égard de leurs serviteurs , l'attention qu'ils doivent apporter à leur salut , & l'usage qu'ils doivent faire de l'autorité qu'ils ont sur eux. Les serviteurs eux-mêmes s'y instruiront de l'esprit dans lequel ils doivent servir , de l'attention avec laquelle ils doivent ménager & les intérêts & la réputation de leurs maîtres , du respect & de l'attachement qu'ils sont obligés de leur vouer.

Les personnes avancées en âge y apprendront à se détacher de la vie , à souffrir , d'une manière utile à leur salut , les peines & les infirmités de la vieillesse , à revenir sur le passé , à régler les affaires de leur conscience , & à tâcher de se mettre dans l'état où elles voudroient être trouvées lorsque le Seigneur les retirera de ce

monde. Elles y apprendront à pratiquer la patience, à réparer les fautes passées, & à ne s'occuper que de la pensée de leur mort.

La quatrième partie qui traite du Sacrement de l'Eucharistie, renferme des instructions sur les dispositions qu'on doit apporter à la communion, avec un exercice pour bien assister à la sainte Messe.

Le style de cet ouvrage est simple comme il convient à un livre de piété; & l'Auteur paroît avoir rempli son but, qui est de persuader la nécessité des vertus chrétiennes, d'en faire sentir les avantages, d'en développer les caractères & d'en faciliter la pratique.

L'Homme confondu par lui-même, seconde édition revue, corrigée & considérablement augmentée; brochure d'environ 200 pag. petit in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez Moutard, quai des Augustins, & Jorry, imprimeur, rue de la Huchette.

L'auteur s'est attaché à représenter les funestes effets de l'oïfiveté, du jeu, des préjugés, de l'amour-propre, de l'orgueil, de l'amour, de l'ambition; il fait voir

G ij

148 MERCURE DE FRANCE

les avantages de la douceur, de l'amitié, de la vertu. Tout son ouvrage tend à prouver « combien l'homme livré à ses » passions jouit peu de lui-même, & des » plaisirs qu'elles semblent lui offrir ; » combien leur joug est odieux ; combien » elles menacent sans cesse la société d'une » dissolution générale ; combien enfin » l'homme qui a le bonheur de revenir » de son ivresse se trouve confondu par » lui-même, c'est-à-dire, par la honte & » le remords. »

Histoire de la Ville de Bordeaux par Dom de Vienne, in-4°. enrichi de planches gravées, proposée par souscription.

Cette histoire doit présenter le premier état de Bordeaux, ceux qui lui ont succédé & les monumens qui le décorent ; les révolutions qui l'ont fait passer sous différens maîtres ; les troubles excités dans son sein par des divisions intestines ; ses premières loix & les changemens qu'elles ont éprouvés ; ses usages les plus remarquables, son commerce, la connoissance générale de ses vins, les établissemens formés dans cette ville par la religion, les loix & les arts ; les person

nes qui l'ont illustré par leurs talens & par leurs vertus éminentes; son cérémonial dans les occasions les plus remarquables, enfin la liste de ceux qui y ont occupé des places distinguées.

Ce plan renferme tout ce qu'il est important & curieux de connoître de la ville de Bordeaux, & l'auteur n'a rien négligé pour le remplir avec exactitude. On continuera de recevoir les souscriptions à Bordeaux, chez les libraires; & chez l'auteur à l'abbaye de Ste Croix; à Paris, chez la V^e. Dessaint, rue du Foin St Jacques; Saillant & Nyon, rue St Jean - de - Beauvais, & Crapart, rue de Vaugirard. Le prix de la souscription pour le second volume en feuilles est, ainsi que celle du premier, de 6 liv. en souscrivant, & de 6 liv. en retirant l'ouvrage. L'impression en commencera aussi-tôt que les souscripteurs du premier volume auront remis les fonds, & il paroîtra dans le courant de l'année 1775. On trouvera aussi, chez l'auteur & chez les libraires indiqués, le premier volume au prix de la souscription jusqu'à ce qu'on ferme celle du second.

A C A D É M I E S.

I.

*Prix proposés par la Société royale
d'Agriculture de Limoges.*

LA Société d'Agriculture de Limoges a distribué au mois de Janvier 1768 le Prix qu'elle avoit proposé sur l'histoire du Charançon & les moyens d'en préserver les grains, dont elle avoit donné le sujet dans un Programme publié au commencement de 1766. Des circonstances dont il est inutile de rendre compte l'ont empêchée d'annoncer jusqu'à présent la distribution de ce prix donné au mémoire N°. 4, qui avoit pour devise, *Populatque ingentem farris acervum curculio*. L'auteur de ce Mémoire étoit M. Joyeuse l'aîné, ancien écrivain principal de la Marine à Marseille. Son ouvrage a été imprimé. La Société avoit reçu sur la même question deux Mémoires qui lui ont paru mériter des éloges; le premier avoit pour devise, *Quidnam est sapientissimum? experientia*, & le second, *Testamur quod vidimus*. L'auteur du premier est M. le Fuel, Curé de Jamméricourt près

Chaumont en Vexin. L'Auteur du second est M. Lætinger, Médecin pensionné de la ville de Sarbourg.

La Société avoit annoncé un autre prix qui devoit être donné en même temps au meilleur Mémoire sur la manière d'estimer exactement les revenus des Fonds dans les différens genres de Culture. Il ne lui a été envoyé aucun Mémoire qui ait paru digne du Prix, ni même qui ait approché de traiter le point de la question.

La Société s'étoit proposé d'annoncer pour 1769 un prix qu'elle destinoit à la meilleure machine pour battre les grains, avec la condition qu'elle fût applicable à la pratique, mais il lui a été présenté dans le temps une machine propre à battre les grains qui lui a paru remplir parfaitement ses vues & les besoins des cultivateurs. L'inventeur de cette machine est M. Musnier, Sous-ingénieur des Ponts & Chaussées de la Généralité de Limoges & membre de la Société, au Bureau d'Angoulême. Quoiqu'il n'ait point eu de concurrents, la Société a pensé que l'utilité de son invention méritoit qu'elle lui donnât le prix.

La Société persuadée qu'un des sujets les plus utiles à traiter est celui qu'elle a proposé & qui n'a point été rempli sur la meilleure manière d'estimer exactement les

152 MERCURE DE FRANCE.

révenus des biens Fonds dans les différens genres de culture, propose de nouveau ce sujet avec un prix double qui sera donné au mois de Janvier 1776.

On entend par le revenu des Biens-fonds, non le produit total des récoltes, mais ce qui en revient de net au Propriétaire, déduction faite des frais d'exploitation ou de culture, entretien & autres charges, profits & reprises du cultivateur, en un mot ce que le cultivateur peut & doit en donner de ferme.

La Société voudroit qu'on indiquât des principes sûrs pour faire avec précision les calculs que fait nécessairement d'une manière plus ou moins vague, plus ou moins raisonnable, tout Fermier qui passe le Bail d'un Fonds de terre qu'il entreprend d'exploiter, ou tout homme qui veut l'acheter.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 liv.

La Société se propose de distribuer au mois de Janvier 1775 un autre prix consistant en une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. au meilleur Mémoire sur *la comparaison de l'emploi des Chevaux & de celui des Bœufs pour la culture.*

Il faut voir dans le programme quelques détails propres à donner aux auteurs

une idée de la manière dont l'Académie envisage ce sujet.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des membres de la Société qui composent le Bureau d'Agriculture de Limoges.

Les Pièces pourront être écrites en françois ou en latin, & les Auteurs seront libres de leur donner toute l'étendue qu'exigera le développement du Sujet.

Ils ne mettront pas leur Nom sur leur ouvrage, mais un Numéro & une Devise, & ils y joindront un Billet cacheté sur l'extérieur duquel seront écrits le N°. & la Devise de la Pièce, & dans lequel ils écriront leur nom & leur demeure. Ces paquets ne seront ouverts qu'après le jugement des Prix.

Les pièces seront adressées à M. l'Intendant de la Généralité de Limoges, lequel fera passer les Récépissés du Secrétaire de la Société à l'adresse que les Auteurs indiqueront. Il est nécessaire que les Mémoires sur les principes de l'évaluation des fonds parviennent au Secrétaire avant le premier Décembre 1775, & les Mémoires sur la comparaison de l'emploi des Bœufs & de celui des Chevaux, avant le premier Décembre 1774.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

Le Secrétaire délivrera les Prix sans autre formalité à ceux qui lui représenteront les Récépissés des Pièces couronnées.

I I.

C O P E N H A G U E.

Le 16 Décembre 1773, la Société des Sciences à Copenhague fut assemblée pour examiner les écrits adressés à ladite Société sur les sujets proposés pour la même année.

La Société trouva le problème mathématique concernant la forme la plus convenable des mortiers à feu, le plus solidement traité par le Sr J. G. Marsson, maître de mathématique à l'Université de Strasbourg, à qui le prix fut décerné en conséquence.

Le prix de physique sur la question touchant les Pendules des Horloges astronomiques, fut adjugé au mémoire satisfaisant, composé sur cette matière, par M Charles Vicomte Mahon, Membre de la Société Royale de Londres.

Quant au sujet historique : « An Joms-
» burgum in populorum septentrionalium
» monumentis celebratissimum, cum Ju-
» lino, Pomeraniæ olim inclyto emporio,

» unum idemque fuerit nec ne ? Argu-
 » mentis firmis & sufficientibus ita sol-
 » vere, ut res pro definitâ haberi pos-
 sit.

La Société n'avoit rien reçu sur cette
 matière qui répondît à ses vues, & elle
 trouva bon de continuer ce sujet à l'an-
 née 1774.

Dans la même assemblée du 16 Dé-
 cembre, il fut résolu de proposer pour
 l'année 1774, (outre ladite question sur
 la situation de Jomsbourg,) les sujets sui-
 vants.

En Mathématique.

» Invenire machinam an mechanicum
 » quoddam artificium cujus ope lacus, stag-
 » na aliaque id genus aquilegia com-
 » modè & sine magno pretio repurgari, &
 » à limo, immunditie fructicibusque aqua-
 » ticis, quæ fundum elevat interitum-
 » que lacuum accelerant, liberari possunt,
 » eo imprimis casu, ubi effluxum aqua-
 » rum ad exsiccandas & effodiendas ejus-
 » modi aquarum collectiones nimio stant
 » pretio, aliaque circumstantiæ aquas dul-
 » ces, urbi necessarias, perdi & inutiliter
 » defluere haud permittunt.

En Physique.

» *Analyſin metallorum in partes conſtitutivas ſecundùm ſollicitè inſtituta experimenta tradere.*

En Hiſtoire.

» *Requiritur perſpicua , & , quantum fieri poterit , ſufficiens commentatio ad illuſtrandam Venantii Fortunati epiſtolaſam ad Flavum , quæ eſt libri VII decima-octava , ubi ſimul indicetur , unde ſuam de Runis notitiam haurire poterit Venantius , & cujus populi ea fuerint ».*

Les Savans tant étrangers que Danois, excepté les Membres de la Société, ſont invités à concourir pour ces prix, & voudront bien écrire leurs Mémoires en danois, latin, françois ou allemand, les ouvrages compoſés en d'autres langues, étant exclus du concours.

Le prix que la Société décernera à celui qui, à ſon jugement, aura le mieux traité chaque ſujet, conſiſte en une médaille d'or de la valeur de cent écus (rixdaler,) argent de Danemarck, (environ 425 liv.

Les Concurrans adreſſeront leurs Mé-

A V R I L. 1774. 157

moires écrits d'un caractère lisible & franc de port à M. Hielmstierne, Chevalier de l'Ordre de Dannebroque & Conseiller de Conférence du Roi, Secrétaire de la Société. Aucun écrit ne sera reçu au concours, passé le dernier Décembre de l'année 1774.

La distribution des prix se fera vers la fin du mois de Janvier 1775, & le jugement de la Société sera publié incontinent après.

Les Auteurs ne se feront point connoître ; ils mettront une devise à la tête ou à la fin du Mémoire, & y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même devise avec leur nom & le lieu de leur résidence.

Ceux qui souhaiteront que leurs ouvrages qui ont concouru pour les prix de l'année 1773, leur soient rendus, sont priés de s'adresser pour cet effet à M. de Hielmstierne, avant la fin de l'année courante.

TABLEAU de l'Ecole Militaire de Colmar.

Fournir à l'Erat des Citoyens estimables, des Officiers instruits : tel est en

158 MERCURE DE FRANCE.

deux mots l'objet de l'établissement nouvellement agréé par la Cour, pour l'éducation de la jeune Noblesse d'Alsace, & commencé en Octobre 1773. C'est un diminutif du plan vaste & brillant de l'Ecole royale militaire de Paris.

1°. Les Elèves y sont sous une inspection vigilante & religieuse, que l'on fait tempérer autant qu'il est nécessaire par l'indulgence, & les agrémens qui en sont inséparables.

2°. Dans les leçons qu'on leur donne, on a tâché de rassembler les connoissances les plus essentielles à leur destination : telles que la religion, les langues allemande, françoise (& si l'on desire la latine), l'histoire, la Géographie appliquées à l'art de la guerre, les Mathématiques, les principes du droit des gens, des notions générales de l'Etat politique de l'Europe, le Blason, l'Ecriture, le Dessin, la Danse, l'Escrime, les élémens de la Tactique, les Ordonnances militaires & l'exercice.

3°. L'instruction se fait par forme d'entretien, & en occupant le jugement autant que la mémoire. Chaque leçon est suivie d'un petit examen, dans lequel on s'instruit si les Elèves ont profité. Pour

joindre les exemples à la théorie, on se propose de leur donner le spectacle du service militaire, des simulacres de guerre, de leur faire voir les parties essentielles de la fortification.

4°. Comme la formation du cœur fera toujours l'objet principal de cette éducation, le flambeau de la Religion joint à celui d'une saine Philosophie, sert à éclairer les Elèves sur les devoirs sacrés de l'homme & du citoyen: & l'on s'applique à saisir toutes les occasions de leur inspirer les vertus militaires, la probité, le désintéressement, la justice, & cette humanité compatissante, généreuse, sans préjugés, qui caractérise le vrai Héros, dont nous trouvons tant d'exemples dans les Histoires grecque & romaine, & dans celle de l'ancienne Chevalerie françoise.

5°. Ces jeunes gens étant sur-tout destinés à la société, on s'attache particulièrement à leurs manières & à leurs mœurs. On les produit dans des maisons respectables; & l'on ne néglige rien de ce qui peut contribuer à les faire paroître avec avantage.

6°. Les récompenses & les peines sont toutes militaires, c'est-à-dire, fondées sur l'honneur: les vertus n'ont pas moins de part aux premières, que le savoir,

160 MERCURE DE FRANCE.

qui est souvent le fruit d'une mémoire heureuse, plutôt que celui de l'application.

7°. On tient des registres fidèles de la conduite & des études des enfans. Ces registres mettront les Directeurs à portée d'instruire les parens, par des extraits, qu'ils auront soin de leur envoyer régulièrement.

8°. Pour exciter l'émulation, il y aura tous les ans un examen public, suivi d'une distribution de prix, & de promotions relatives aux progrès des Elèves. Les premiers de chaque classe prononceront à cette occasion un petit discours dans le genre déclamatoire; ce qui contribuera à leur donner cette noble assurance & cet art de s'énoncer avec grâce, qui ont souvent tant d'influence sur la fortune d'un Militaire.

9. Les jeunes Etrangers destinés au service, & les enfans de familles patriciennes, ne sont point exclus de cet établissement: pour y être reçus, il est à propos que les jeunes gens sachent lire & écrire en françois & en allemand. Ceux cependant qui ne connoissent qu'une seule de ces langues ne sont point refusés; mais il

leur faut au moins une année de plus pour achever le cours.

10°. L'âge de la réception est fixé depuis 10 jusqu'à 14 ans; si néanmoins il se présente des sujets plus jeunes & en assez grand nombre pour former une classe préparatoire, on les admettra sans difficulté, & sous des conditions proportionnées à leur âge. Au reste on desire que les récipiendiaires soient sains de corps, & qu'ils aient passé les maladies de l'enfance.

11°. Les Elèves auxquels on voudra faire apprendre la musique, trouveront à Colmar des maîtres habiles, qui la leur enseigneront à un prix raisonnable.

12°. Quant à la partie physique, on ne néglige rien de ce qui peut contribuer à la santé des Elèves, & à fortifier leur tempérament. Outre la salubrité reconnue de l'air de Colmar, & une maison bien exposée, on leur donne des alimens sains, & servis avec propreté, un lit séparé pour chacun d'eux, des bains selon la saison, des divertissemens honnêtes, des jeux propres à former le coup d'œil, & à rendre le corps agile, des promenades fréquentes & modérées.

13°. Pour éviter le faste & la jalousie, on a donné aux Elèves un uniforme,

162 MERCURE DE FRANCE.

consistant en un habit de drap bleu de roi , collet , revers & paremens de même couleur , doublure , veste culotte & bas chamois , boutons jaunes , col rouge , chapeau bordé d'or ; & pour ménager cet habillement , on leur fait porter d'ordinaire à la maison une redingotte à l'angloise avec une veste à bavaraises de la couleur de l'uniforme.

14°. Le prix de la pension annuelle est de mille livres tournois , faisant $41\frac{1}{3}$ de Louis-neufs , & les quartiers s'en payeront d'avance. On comprend sous ce titre : 1°. Le logement , la nourriture , le chauffage , la lumière , le blanchissage , & ce qu'on appelle services domestiques , *hors le cas de maladie*. 2°. L'inspection & l'instruction dans tous les objets détaillés au § 2 , & dont le tableau successif sera arrêté chaque semestre. 3°. La frisure , poudre & pommade , le papier , encre , plumes , crayons , ainsi que les menus raccommodages de la garde robe.

15°. On tiendra des comptes exacts des dépenses extraordinaires , comme habillemens , livres , instrumens de Mathématiques , fleurats , couleurs , &c. & ces comptes seront envoyés & soldés tous les quartiers.

16°. Chaque Elève doit apporter en entrant à l'Ecole militaire, outre l'uniforme à l'angloise dont on a parlé, deux douzaines de chemises, douze paires de bas, moitié d'été, moitié d'hiver, dont deux paires de chaque espèce chamois, les autres mêlés de bleu & de blanc, douze serviettes ou essui-mains, & un service d'argent, le tout marqué de son nom.

17°. L'armement nécessaire à chaque Elève, consiste en un fusil garni de sa bayonette, un ceinturon & une giberne, indépendamment d'une épée courte de similor. Ceux qui voudront se dispenser de les acheter, payeront un abonnement de deux louis pour tout le tems qu'ils resteront à l'Ecole.

18°. On offre aux parens embarrassés du voyage de leurs enfans, de les envoyer chercher, à leurs dépens, dans tel endroit qu'ils voudront fixer, par une personne dont on garantit la prudence & la probité.

Au reste, ceux qui désireront de plus amples éclaircissimens sur cet institut, sont priés de s'adresser à M. PFEFFEL, *Conseiller Aulique de S. A. S. Mgr. le Landgrave de Hesse-Darmstadt*, lequel a pris la direction, conjointement avec M. DE BELLEFONTAINE, *Officier d'Infante-*

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

DANS la vacance des Spectacles on a donné au Château des Tuileries plusieurs concerts qui ont attiré & charmé les amateurs de la musique & des talens. La plus belle exécution, la distribution la mieux entendue, le choix le plus parfait & le plus varié, l'intelligence des directeurs & l'union des concertans assurent le succès de ces magnifiques concerts. On y a applaudi plusieurs belles symphonies de MM. Gossec, Davaux, Diers, Toeschy, Stanitz, Boccherini & d'autres maîtres. On y a exécuté plusieurs motets à grands chœurs, tels que *Dixit Dominus*, motet admirable del Signor Duranti; *Exultat, Memento*; beaux motets de M. l'Abbé Daudumont; *Dies iræ*, superbe musique del Signor Langlé; *Diligam te*; *Magnificat*; *Confitemini*; *Benedic, anima mea*; motets distingués de M. l'Abbé Giroust; *De profundis*, dont la composition fait

honneur à M. le M. de C... *Paratum cor meum*, de M. Alexandre.

Il y'a eu aussi plusieurs petits motets à voix seule de la composition de M. Cambini & l'Abbé Giroult.

Le *Stabat*, composition sublime de Pergolèse, a été exécuté dans plusieurs concerto.

On a beaucoup applaudi au motet à trois voix de M. Moreau, & à son oratoire françois, dont les paroles sont tirées de l'opéra de *Samson*, par M. de Voltaire. Cette grande composition est riche de chant, d'expression & d'effet. *Le sacrifice d'Isaac*, autre oratoire françois de M. Cambini, a été fort applaudi.

Les Virtuoses qui se sont distingués, sont MM. le Duc l'aîné & le jeune, Caperon, Guénin, Moria, Laurent & Lejeune, sur le violon; M. Dupont le jeune, sur le violoncelle; M. Philippe, sur la clarinette; M. Bezozzi, pour le hautbois; M. Sejan, sur le piano-forte organisé; M. Valentin, sur le corno-bassetto, ou contra-clarinette. On a entendu avec la plus grande admiration, deux concerto de violon, par Mlle Deschamps, âgée d'onze ans, Elève de M.

Capéron : jamais talent ne parut plus précocce & plus étonnant ; son jeu est vif & brillant , & les plus grandes difficultés n'en altèrent ni la force ni la précision.

Les belles voix récitantes applaudies dans ces motets , sont Mesdames Larri-vée , Rosalie , Duchateau , Charpentier ; & MM. le Gros , Richer , Nihoul , Borel , Naudy , Bonvalet , Malet.

Mlle Davantois , de l'Académie Royale de musique , a chanté dans ces concerts plusieurs petits motets à voix seule. On a beaucoup applaudi l'étendue & la beauté de sa voix , ainsi que le goût & l'expression qu'elle met dans son chant. Ses succès font espérer que le Public aura souvent occasion de l'encourager par ses suffrages , dans des rôles qu'elle remplit avec distinction. Son zèle , son application , l'honnêteté de ses mœurs , sa tendresse filiale sont encore de puissantes recommandations qui doivent intéresser & solliciter en faveur de ses talens & de ses sentimens.

A R T S.

Collection de Tableaux , peintures à gouache , mignatures , dessins , estampes , médailles , sculptures , bronzes , ivoires , porcelaines & autres effets , provenans du cabinet de M. Van Schotel ; Seigneur de Wilrick, ancien premier bourguemaître de la ville d'Anvers , dont la vente se fera en argent de change , à Anvers, le 7 Juin 1774 & jours suivans.

LE catalogue de cette collection , riche sur-tout en tableaux , dessins & estampes de l'Ecole flamande , forme un volume *in 8°.* de 427 pages. On le distribue à Anvers , chez J. Grangé , imprimeur de la Ville , & à Paris , chez Musier père , libraire , quai des Augustins.

Les tableaux des grands maîtres , & les dessins capitaux sont décrits avec assez de détail & d'exactitude dans ce catalogue , pour que l'amateur éloigné puisse se déterminer sur les acquisitions. Ces descriptions détaillées procurent d'ailleurs à ceux qui forment des collections la facilité

168 MERCURE DE FRANCE.

de suivre, de cabinet encabinet, les tableaux de marque, & de s'assurer par ce moyen de leur originalité. Le cabinet que nous venons d'annoncer est particulièrement recommandable par le grand nombre d'estampes flamandes qui y sont rassemblées. Nous avons remarqué, parmi ces estampes, un œuvre de Rubens, composé de plus de 3200 morceaux. Cet œuvre présente plusieurs épreuves retouchées par Rubens lui-même & un grand nombre d'autres où il se trouve des différences qui distinguent ces épreuves, des épreuves ordinaires. Cet œuvre, unique en son genre, est annoncé comme devant être vendu en un seul article dans les dix portefeuilles qui le renferment. Il y a aussi dans cette collection un second œuvre de Rubens composé de près de 700 estampes recommandables par la beauté & le choix des épreuves. Ces estampes seront vendues par articles séparés. Le rédacteur du catalogue a répandu dans ces articles quelques notes instructives qui satisferont les amateurs dont le plus grand nombre recherche avec empressement les estampes flamandes gravées d'après Rubens; & il faut avouer que la prédilection qu'on leur donne aujourd'hui est fondée sur la richesse

&c

& le pittoresque de la composition, la vérité des expressions & l'intelligence avec laquelle les graveurs flamands ont rendu le clair-obscur, & en quelque sorte le coloris de ce premier peintre de l'Ecole de Flandre.

M U S I Q U E.

I.

La Lyre, ariette nouvelle avec symphonie, dédiée à Madame la Vicomtesse de Thury, par M. Legat de Furcy, Maître de goût de chant, Organiste des R. P. Carmes de la Place Maubert & de MM. de Ste Croix de la Bretonnerie. Prix 1 liv. 16 s. chez l'Auteur, parvis Notre-Dame, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, Bordeaux, Nantes, Toulouse & Mons, &c.

LES paroles de cette ariette sont très-agréables & d'un genre anacréontique. Elles ont été tirées de la comédie lyrique du *Maître de Guitarre*, laquelle fait partie du théâtre de M. Poincnet de Sivry, édition de 1772. La musique est d'un chant délicat & gracieux.

1.1 Vol.

H

I I.

II. Recueil des vaudivilles des opéras comiques , arrangées pour le clavecin , ou le forte-piano , dédiées à Madame la Comtesse d'Herouville , par M. Benaut , maître de clavecin. Prix 1 liv. 16 s.

I I I.

II. Recueil d'ariettes choisies , arrangées pour le clavecin , ou le forte-piano , avec accompagnement de deux violons & la basse chiffrée ; dédiées à Mlle de Schoëbeque , par M. Benaut. Prix , 1 liv. 16. A Paris chez l'Auteur , rue Gr-le-cœur, la deuxième porte cochère en entrant par le Pont-neuf , & aux adresses ordinaires de musique.

Observations physiques sur les Anémones de mer , par M. l'Abbé Dicquemare , de plusieurs Académies , Professeur de Physique expérimentale , &c. au Havre.

LE compte que différens journaux ont rendu des premières observations de M. l'Abbé Dicquemarre , nous dispense de nous étendre sur les vues qui les lui font

suivre. On sait que tout ce qui a rapport aux animaux , doit intéresser l'homme : Que si son Être moral n'offre avec eux aucune analogie , sa constitution physique permet des similitudes : Que les fonctions qui dépendent de la disposition organique des parties & qui sont peut-être le principe de beaucoup d'autres , pourroient recevoir une nouvelle lumière des observations à faire sur les animaux qui semblent , comme ceux-ci , s'éloigner le plus de notre manière d'être : Que nous sommes peu avancés dans l'histoire des reproductions & dans plusieurs points principaux de la physique de l'économie animale , qui est la base de l'art de guérir : Que notre admiration peut croître à mesure que la Nature se dévoile. C'est dans l'ouvrage même qu'il faudra voir le détail de ses expériences. Ce mémoire , quoique le fruit de plusieurs années , ne sera pas volumineux ; mais il offrira 20 planches *in* 4°. dessinées d'après nature par l'Auteur. Quand on ne dit que ce qu'on a vu , sans se livrer à l'esprit de système & à des raisonnemens à perte de vue ; quand on ne passe pas inconsidérément de la science des corps dans celle des idées , on a bientôt fini. Nous nous bornerons ici à une des dernières décou-

172 MERCURE DE FRANCE.

vertes de ce Physicien, dont l'affiduité aux observations force enfin la Nature à lui dévoiler peu à-peu quelques-uns de ses secrets. La belle & grande espèce d'anémones de mer qu'il nomme la quatrième, cachée dans des lieux d'où la mer ne se retire jamais, & qui, comme la troisième, ne paroît avoir attiré la curiosité d'aucun Naturaliste, d'aucun Physicien, lui avoit bien offert une multitude de petits, mais il ignoroit absolument la manière dont ils prennent naissance. L'analogie auroit pu lui faire penser, que comme dans la première espèce, ils naissoient tous formés par la bouche. Cette analogie l'auroit trompé; il faut voir & non pas deviner les opérations de la Nature. Des suites d'expériences lui ont appris entr'autres singularités, que ces animaux ayant la base inégalement étendue & fortement attachée par quelques points de ses extrémités sur un corps dur, (souvent un très-grosse huitre) il s'y fait des déchiremens; une ou plusieurs petites parties plus ou moins grandes qu'une lentille, s'en arrachent. Ces morceaux paroissent d'abord informes; ils s'arrondissent peu-à-peu en goutte de suif; enfin, dans l'espace d'environ deux à trois mois, on y observe un trou dans le milieu;

c'est la bouche; des apparences de membres, une organisation intérieure, des dilatations, des contractions, la sensibilité, &c. &c. Quelques mois après, les membres deviennent longs, & cet animal si petit, est destiné à croître jusqu'à acquérir deux pieds de circonférence & une quantité innombrable de membres. Souvent plusieurs petites anémones se développent d'un même lambeau; de sorte qu'elles sont adhérentes entre elles. Peu-à-peu il se forme entre l'une & l'autre un petit étranglement qui les sépare. Quelquefois aussi elles restent unies: alors il en résulte des singularités ou même des monstres. M. Dique-mare en a dessiné un fort gros, qui paroissoit contenir trois individus réunis & en quelque sorte confondus. L'anémone mère, de cette espèce, qui lui a dévoilé plus particulièrement le secret, étoit formée comme un Y, c'est-à-dire, qu'elle avoit deux corps parfaits, dont les bases étoient adhérentes ou se réunissoient à une même tige, par laquelle ils communiquoient: aussi ces deux anémones n'ont-elles jamais paru à ce Physicien avoir deux volontés, comme il l'a plusieurs fois remarqué dans celles qui se disputent la proie.

174. MERCURE DE FRANCE.

Les anémones de mer, conservées vivantes dans le cabinet, annoncent les tempêtes, ce qui pourroit peut-être nous tenir lieu un jour de baromètre marin. L'espérance de nouvelles découvertes & des occasions favorables pour terminer les planches d'après nature, oblige encore pour quelque temps M. l'Abbé Dictionnaire à différer la publication de son mémoire.

Cours de Langue Angloise.

LUTILITÉ de la langue angloise est trop connue aux personnes de tout rang & condition, pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge; presque tous les Savans de l'Europe sont charmés des excellens ouvrages qui paroissent tous les jours dans cette langue. Le Marchand l'apprend ou doit l'apprendre pour l'intérêt de son commerce; & chacun aujourd'hui en connoît l'utilité & la beauté, &c. Ces motifs ont déterminé le sieur *Berry*, Auteur de la Grammaire générale angloise, de donner un cours pour la facilité des Marchands & autres personnes qui souhaitent apprendre l'anglois, &

qui cependant font occupées dans le courant de la journée; lequel *cours* commencera la semaine après la *Quasimoda*; il durera six mois & tiendra trois fois la semaine, depuis six heures du matin jusqu'à huit. Ceux qui voudront apprendre cette langue tant recherchée, auront l'avantage d'être enseignés par un Anglois de Nation, & toutes les difficultés de la prononciation, qui font tant de peine aux Français, seront levées en huit leçons. Le sieur *Berry* va en ville à toutes les autres heures de la journée. Il demeure chez M. Philippe, Marchand de vin, rue St Germain-l'Auxerrois, entre l'abbreuvoir & la rue de la Sonnerie, la porte cochère vis-à-vis le Tonnelier, au troisième sur le devant.

On pourra s'abonner pour les six mois.

Cours de Chirurgie.

M. Félix Vicq d'Azir, de l'Académie Royale des Sciences, Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, ouvrira le 18 de ce mois à midi, dans son amphithéâtre, rue de la Pelleterie, un Cours

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

élémentaire de Chirurgie dans lequel ; avant de traiter des maladies chirurgicales & du manuel des opérations, il exposera la structure anatomique des parties sur lesquelles elles doivent être pratiquées.

A M. L.

MONSIEUR,

La littérature a toujours été un champ vaste, ouvert aux rapines, aux ruses de guerre de toute espèce, aux brigandages, & aux plagiat. Apollon a ses Housards, ainsi que les Rois ; mais il a aussi les maraudeurs & les filoux. Vous savez, Monsieur, & qui est-ce qui ne sait pas cela ? que le grand Virgile a pillé ou imité, comme il vous plaira, Hésiode & Homère ; que le grand Corneille a mis à contribution Lucain & Guilem de Castro ; que le grand Racine a puisé de très belles scènes dans Euripide. Le Chantre de Henri a pillé, dit-on, Monsieur Maffei, Sébastien Garnier, Shakespéar, & Mademoiselle Bernard. Enfin vous le dirai-je ? J'ai entendu des Vendeurs d'orviétan qui avoient pris leurs harangues dans Démosthène. Tout cela ne m'étonne point. Les esprits ne peuvent pas toujours créer. Ce qui me surprend, c'est qu'on me fasse aussi l'honneur de me piller, moi qui n'ai composé ni poèmes épiques, ni tragédies, moi qui ne fais des vers qu'à mes amis, ou à ces êtres doux & sensibles sans qui les arts perdroient tout leur

charme ; moi sur-tout qui n'ai rien dérobé à personne sans le dire. Quoique je ne sois guères riche , je ne me sâche point de cette espèce de larcin. Mes biens sont de trop petite valeur ; d'ailleurs ce que je réclame est si peu de chose , que je rougirois de me mettre en colère. Croyez donc , Monsieur , que c'est sans humeur que je vous rappelle que dans votre dernier Mercure , vous avez inséré un madrigal dont je crois que l'idée m'appartient , vous allez en juger par la comparaison. Voici celui du Mercure.

*A une Dame qui avoit été piquée par
une abeille.*

Au déclin d'un beau jour , une folâtre abeille
Séduite par l'éclat de vos vives couleurs ,
A blessé , dites-vous , votre bouche vermeille
Lise , elle vous prenoit pour la Reine des fleurs.

Voici le mien , qui a été inséré dans l'Almanach des Muses de cette année.

*Impromptu à une Dame que son père venoit de marier malgré elle à un boiteux ;
& qui , le même jour , avoit été piquée par
une abeille.*

L'abeille , en te piquant , te fait verser des pleurs ,
Et ton père te plonge en des peines nouvelles

Par un hymen contraire à tes ardeurs :

L'un t'a prise , Aglaé , pour la Reine des belles ,

L'autre pour la Reine des fleurs.

Il est clair que l'impromptu du Mercure a été

H v

fait d'après le mien. Je suis honteux de vous distraire de vos occupations pour de pareilles misères. Pardonnez : je ne ressemble point à ces pères qui ont des fils rachitiques, & qui, malgré leur difformité, les chérissent autant que s'ils n'avoient aucun défaut. Quand mes enfans sont bossus, j'aime à les redresser moi-même, & je ne veux pour cela du secours de personne.

Je vous prie d'insérer ma Lettre dans votre prochain Mercure, & de croire à la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

le Chevalier DE CUBIERES.

A Versailles, le 6 Avril 1774.

*Point de vue d'humanité pour les Ames
sensibles.*

PLUIS une Nation vit dans l'abondance, plus elle s'abandonne à la dissipation, & plus le nombre des malheureux s'y multiplie. Le luxe entretient une émulation dangereuse, & dans un pays de représentation comme la France, chacun, pour paroître avec avantage, se permet de dépenser annuellement plus qu'il ne peut. Le grand Seigneur s'épuise & fait des dettes pour soutenir un nom qui constitue son unique grandeur. Le Financier cherche à se distinguer par une profusion qui le rapproche à ses yeux de la Noblesse dont il se flatte de faire un jour partie, par lui ou par les siens. Le Négociant, qui s'estime plus que les Fermiers de la Couronne, ne néglige rien de ce qui peut relever l'importance utile de son

état, & il lutte constamment avec la Finance pour n'en être point effacé dans la jouissance d'un appareil opulent & des recherches commodés. Le Marchand se montre jaloux d'imiter les premiers de son ordre, & il excède ses forces, sans songer que la plus grande partie de sa fortune est dans les mains de débiteurs assez élevés pour qu'il ne puisse pas la retirer à son gré, au moment où il en aura le plus de besoin; au moyen de quoi son crédit sera anéanti, & sa chute deviendra nécessaire. L'Artisan qui acquiert la vogue ne le veut céder en rien au Marchand, qu'il soutient par le débit de ses talens, & il se pique même de le primer par l'apparence séduisante d'une maison bien montée. Le Journalier, habile ou non, met sa gloire à jouir de son indépendance; &, soumis uniquement à sa propre fantaisie, il compte faire usage de sa liberté, en se livrant au désœuvrement & aux excès qui en sont les suites. Vous en voyez journellement dix mille meubler les environs de la capitale. Les uns, les bras croisés, s'exaltent sur les Boulevards aux parades dont les grossièretés les transportent hors d'eux-mêmes. D'autres remplissent les guinguettes, les billards, les jeux de boule, & noient dans le vin le souvenir de leur famille opprimée. Leurs femmes, leurs enfans attendent en vain avec impatience le retour d'un chef qui doit rapporter un pain nécessaire à leur subsistance. Funeste espoir! Les injures & même les coups sont souvent les seuls fruits qu'ils recueillent de l'oïveté & de l'intempérance du barbare chargé d'entretenir la vie qu'ils ont reçue de lui. Les délassemens sont sans doute nécessaires dans une grande ville; mais faut-il que vingt mille journées s'y perdent habituellement dans l'inaction? Le maître d'un atelier reste son-

vent seul, parce qu'on se débauche l'un l'autre. Le Bourgeois attend son ouvrage qui ne se fait que huit jours après, & qui est défectueux par la précipitation qu'on y a mise pour regagner le temps perdu. L'entrepreneur même est forcé de recevoir la loi de ses garçons; & ainsi, de proche en proche, la machine générale se décompose; & pour courir après l'ombre de l'Abondance, fille du Luxe, l'on tombe insensiblement dans une pauvreté réelle. L'économie semble être devenue un vice parmi nous, & l'on ne songe à vivre que pour soi.

C'est ce dangereux préjugé, ce sont les spéculations enfantines & téméraires qui occasionnent les banqueroutes fréquentes que nous voyons journellement dans tous les états. Quelques Seigneurs n'en ont pas été plus affranchis que les autres, & la contagion s'est glissée parmi les Financiers, les Banquiers, les Marchands, les Artisans, les Commis, les Ouvriers, & jusques chez des Laïcs qui avoient ébloui la capitale du faste de leur dépense indécente.

Ces faillites si préjudiciables au bien public, ont des nuances, & ne sont pas toutes également criminelles. Un homme qui, par son luxe déplacé, a mangé le bien de ses créanciers, en croyant ne dissiper que le sien, est assurément coupable: il est injuste, en ce qu'il fait payer aux autres ses folies & la bonne opinion qu'il a eue de ses talens & de son industrie; mais il doit être sujet à de moindres peines que celui qui, par un artifice médité, suppose la nécessité d'une faillite pour s'engraisser de la substance des créanciers de bonne foi qu'il vole impudemment.

Un homme, dans la nécessité d'une défense lé-

gitime, tue son adversaire; la raison & la loi ne permettent pas qu'il soit traité comme un cruel assassin, qui, par un attentat réfléchi, ôte la vie à un citoyen dont il veut envahir le bien.

Un jeune homme sans expérience a fait inconsidérément des lettres-de-change pour satisfaire son caprice. Un artisan, dans un accès d'ivresse, a cassé des lanternes, a maltraité quelqu'un ou a fait des étourderies scandaleuses; ils ont constamment tort & méritent correction; mais elle ne doit pas être aussi forte que celle d'un voleur qui, par astuce ou à main armée, enlève à quelqu'un le fruit entier de ses travaux.

Or, puisqu'il y a une différence sensible dans l'ordre des crimes & des peines, pourquoi n'en a-t-on pas introduit une dans la façon de s'assurer de tous ceux qui doivent être les objets d'une poursuite criminelle? Pourquoi, pendant le cours d'une instruction souvent longue, confond-t-on le citoyen qui n'est susceptible que d'une correction légère, avec le monstre destiné à servir d'exemple pour effrayer ses semblables?

Il est étonnant que, parmi une Nation policée & amie de l'humanité, on n'ait jamais imaginé de faire éprouver aux accusés un traitement proportionné à la gravité des peines auxquelles ils sont réservés.

Pour évaluer l'injustice de notre procédé à cet égard, entrez dans nos prisons, si vous avez la force d'en franchir le seuil, & qu'y verrez-vous? un tableau d'horreur & l'image vivante du désespoir.

Le sommeil est banni de ces antres ténébreux par les cris continuels & effrayans des malheureux victimes de l'infortune. Elles méditent sans cesse

132 MERCURE DE FRANCE.

les attentats les plus noirs pour se procurer une liberté qui les déroberoit aux plus grands supplices, & elles ne s'occupent que du soin d'ajouter de nouveaux crimes à ceux dont elles sont déjà noircies. La Religion, l'honneur & l'humanité sont pour elles de foibles barrières, & la cruauté devient nécessaire à ceux qui sont chargés du soin de rendre leur méchanceté & leur fureur impuissantes.

Il seroit donc important d'établir une différence entre les maisons de correction ou de sûreté, & celles qui sont destinées aux criminels dont le gibet est la perspective. La prison, suivant les loix, n'est établie que pour s'assurer des coupables, & non pas pour leur en faire un tourment. Elle n'entre point dans l'ordre des peines judiciaires : & cependant ces lieux de ténèbres rassemblent ici tous les maux imaginables. Ils sont tellement resserrés que l'air y pénètre à peine ; l'on n'en respire qu'une foible portion sans cesse infectée par les vapeurs que produisent le mauvais ferment & l'altération des corps. La lie de l'humanité semble s'y être réunie dans un gouffre d'infection. Les malheureux y desirent le supplice comme le terme de leurs maux, & leur passe-temps habituel est, pour occuper leur désœuvrement, de se gangrener mutuellement le corps & le cœur par des propos, par des récits dont l'atrocité révolte la nature. Le vin est leur seule consolation, & ils y noient leurs afflictions dès qu'ils en trouvent le moyen.

Pourquoi faut-il qu'un père de famille bien né, bien élevé, soit confondu dans un même asyle avec ce vil rebut de la terre, si la fortune cesse de favoriser ses projets, si la mauvaise foi lui ravit ses biens, si des malheurs imprévus viennent tout-à-coup l'accabler ? Pourquoi un Offi-

ier, un homme même de distinction, s'il lui survient un malheur inévitable; pourquoi un citoyen recommandable, s'il est calomnié, seront-ils plongés dans la fange avec la plus vile canaille, jusqu'à ce que les longueurs d'une lente justification leur permettent de faire éclater leur innocence? Les peines du corps ne les flétrissent pas moins que les tribulations de l'esprit; leur repos se perd, leur santé se déränge, leur raison s'offusque, & il est tel homme irréprochable qui traîne toute sa vie le souvenir douloureux d'une injuste captivité. Quel contraste avec les mœurs d'un peuple policé!

Gémissons sur ces maux déchirans, & tâchons d'en tarir la source.

Il est étonnant que dans un royaume aussi florissant que la France, où la foi & la charité ne sont pas totalement éteintes, il ne se soit encore trouvé aucune ame pieuse qui ait conçu le desir de remédier à un désordre si funeste à l'humanité. L'on a multiplié les fondations en tout genre, & l'on en a négligé une dont l'érection conserveroit annuellement la vie à une foule de citoyens engloutis dans le borbier obscur des prisons.

Les maux qui se renouvellent sans cesse auroient pu sans doute devenir un des objets de l'attention du Gouvernement. La conservation, la libre existence de ses membres ont le droit d'intéresser sa sensibilité; mais la fatalité des guerres ruineuses & l'enchaînement de circonstances malheureuses n'ont pas permis à des Ministres sages & bien intentionnés d'abattre leurs vues jusques sur des infortunés dont la proscription intéresse souvent le bonheur public. Tous les prisonniers, envisagés du même œil, ont été collectivement négligés.

184 MERCURE DE FRANCE.

comme mauvaise compagnie , & l'on a laissé à la charité publique le soin de leur conservation. Qu'il nous soit pourtant permis de dire qu'il en est fréquemment qui , par leur naissance , leur éducation , leur état & leurs mœurs , ne sont point indignes des regards des gens en place , & qu'il y a une rigueur excessive à les sacrifier à la misère avant qu'on sache si le glaive de la Justice doit légitimement les immoler. Un Négociant abusé , un jeune homme turbulent , un bourgeois indocile , un militaire imprudent ne doivent pas être plongés dans la boue , & , pour ainsi dire , retranchés de la société civile , quand on n'a à leur reprocher que des mesures fautives , des indocilités , des étourderies ou des inconsidérations ; la Justice qui s'en empare , leur doit sa protection jusqu'à ce qu'ils soient dans le séjour de la douleur.

Il y a dans Paris & dans les villes commerçantes du royaume , telles que Lyon , Marseille , Rouen , Bordeaux , Nantes , la Rochelle & autres , plus de quatre millions d'habitans qui , par la nature de leur négoce , sont exposés à la contrainte par corps. Des femmes même sont sujettes à partager le sort triste & ignominieux de ceux qui gémissent dans la captivité. Or , si chacun de ces individus donnoit seulement quatre sols par année pendant trois ans , voilà déjà deux millions deux cens mille livres dont l'emploi tourneroit au profit de l'infortune. Que le Négociant le plus accrédité par ses richesses & sa probité , soit nommé le dépositaire de cette récole peu gênante : il n'est pas de commerçant , de banquier , d'agent de change , de marchand , d'artisan , de fermier qui ne concoure volontiers à l'adoucissement d'un état violent dont , en cas

de malheur, il est menacé lui-même. Les ames pieuses s'échaufferont d'elles mêmes, & l'émulation s'empressera de se signaler; sur tout, si les premiers de la Nation, si les Prélats excitent le zèle, & si des femmes d'un grand nom le fomentent par leur ardeur à se charger de la Collecte. L'on fait annuellement des sermons de charité pour le soulagement des prisonniers, mais, pendant le cours d'une année, l'activité se refroidit & le nombre en est si grand, que le bénéfice qui en résulte, partagé entre eux, ne produit qu'un mince adoucissement à leurs maux; le point essentiel seroit de commencer par les loger, parce que l'air salubre est aussi nécessaire à la vie que les alimens. L'on met pour eux des troncés dans les Eglises: mais ces dépôts confondus avec tant d'autres, ne frappent personne; l'on ne lit pas même l'inscription, & la maison reste stérile, au lieu qu'une quête menée avec chaleur & accréditée par de grands personnages, produiroit un effet aussi rapide qu'avantageux. Qu'on en juge par la profusion obligeante avec laquelle l'on s'empresse de gratifier un Comédien, un homme à talens, lorsque des gens de marque mettent à contribution la générosité publique. Assurément ceux qui contribuent à nos plaisirs méritent des faveurs; mais, quoique nous préférions l'agréable à l'utile, il faut convenir que l'aisance d'un acteur, quelque excellent qu'il soit, a moins de droits au sentiment humain que la subsistance de 5000 mille prisonniers, engloutis journellement dans la pourriture.

Tout est de mode en France: le bien & le mal. Il ne faut que de grands exemples pour

mettre les génies en fermentation. Il est encore parmi nous beaucoup plus d'ames pieuses & nobles qu'on ne le croit ; mais elles cachent leurs bienfaits , & l'on se pique moins de publier les bonnes œuvres que les mauvaises. Nombre de gens religieux & vraiment charitables s'empreseroient de contribuer secrètement au salut de leurs malheureux frères. D'autres voudroient ajouter encore aux fondations , & se signaler par des libéralités solennelles. Les passions mêmes serviroient à l'accomplissement du projet, si l'on savoit les mettre en jeu. Quelques-uns se conderoient les bonnes intentions par des profusions testamentaires. De riches marins avanceroient des fonds sans intérêts. Des banquiers opulens voudroient peut-être mériter des statues telles que celles érigées à la bourse de Londres , à *Gresham* & à *Barnard* ; enfin , l'empressement seroit aussi général que la magnificence ; car il ne s'agit que de mettre en mouvement le génie françois , mais il faut le connoître & le diriger avec art. Or ; c'est une étude peut-être trop négligée, quoiqu'elle soit inépuisable en ressources.

Cependant , quel est le citoyen, excepté les mendiants & les journaliers , qui ne consentira pas volontiers à donner deux ou trois sous par année, pour adoucir la barbarie du sort d'une foule de ses semblables ? Nous envoyons à grands frais racheter des captifs en Afrique , & nous sommes de bronze pour la misère de ceux qui gémissent sous nos yeux ! Le remède est-il donc impraticable ? Il y auroit de la foiblesse à le croire. Qu'une ame sensible & courageuse ait le courage de se mettre à la tête de l'entreprise ; qu'elle soit autorisée par le Gouvernement , & qu'elle ait le bon esprit de

Braver ou de mépriser les brocards des petits-maîtres, des fots, des bavards & des désœuvrés; alors la Nation entière la bénira & lui élèvera des autels. Qu'un autre personnage connu & irréprochable soit chargé de la caisse, & qu'il reçoive de l'argent ou des soumissions pour les rendre publiques ou cachées, au gré des contribuans : nous verrons alors les cœurs & les bourses s'ouvrir à l'humanité, & notre Nation se laver du reproche d'allier encore l'urbanité avec les restes de l'ancienne barbarie.

Il est encore mille moyens que, sans exciter des murmures, l'on pourroit employer pour accélérer un établissement profitable. Cent livres de marchandises importées par l'Etranger pourroient payer un sou, sans que la taxe parût onéreuse. Chaque nouveau titulaire de bénéfice pourroit, sans se plaindre, consigner cinq sols; & d'autres droits aussi insensibles conduiroient promptement l'ouvrage à sa perfection. Chacun s'applaudiroit de concourir au bien général. Le Receveur en chef se choisiroit lui-même des coopérateurs dans les provinces, & ceux-ci, animés de son bon esprit, seconderoient ses vues sans frais & sans rétribution.

L'on se livreroit au travail à mesure qu'on auroit des fonds, & le premier emploi de l'argent seroit d'acheter un terrain vaste où l'air & l'eau assurassent la salubrité. Nous avons vu bâtir un opéra & des spectacles dans tous les genres. Le goût universel est pour les bâtimens, & la ville semble s'être renouvelée. Quoi ! pendant le règne de l'épidémie dominante, serons-nous assez durs pour refuser un asyle sain & commode à des sujets que poursuiv la fatalité ? Les grandes villes

188 MERCURE DE FRANCE:

de commerce s'empreseroient de le modeler sur la capitale, & l'on pourroit se flatter de voir la sânté & la propriété remplacer les horreurs des repaires infects où l'innocence gémit auprès du crime.

Des Négocians dans le désastre n'auroient plus la douleur de voir perpétuellement des scélérats tirés de leur communauté pour aller subir publiquement la peine due à leur monstruosité.

Un bon Bourgeois, accablé de chagrin, d'infirmités ou de maladies, pourroit avoir la femme auprès de lui pour lui administrer les consolations corporelles & spirituelles que la dégradation de son état lui rend nécessaires.

Un homme qui s'est vu dans l'élévation, profiteroit de la société de ses amis & de ses consolateurs, sans avoir à rougir de l'impureté de l'air qu'il leur fait respirer, & de l'atrocité des discours qu'il les force d'entendre.

Un jeune homme détenu pour une inconsideration passagère n'auroit plus les oreilles & l'imagination salies par les obscénités dont retentit le séjour du brigandage & de la corruption.

Enfin l'humanité rentreroit dans ses droits. La prison, suivant sa vraie destination, ne seroit plus un supplice aussi cruel que la mort, & les malheureux qu'on y renferme pourroient méditer dans le repos sur les disgrâces d'une situation forcée qui les enlève à leur état, à leur famille & aux douceurs de la société.

Par M. M , A.

*MORT d'un Homme bienfaisant.**A Dijon, 17 Mars, à M. L. R.*

M. Nous venons de perdre notre bienfaiteur M. Legouz ; il est mort ce matin , âgé de 79 ans. J'ai vu , en cette triste circonstance , ce que Lafontaine a si bien exprimé dans ce vers :

La mort du Sage est le soir d'un beau jour.

La bienfaisance de son cœur & la sérénité de son ame se sont conservées jusqu'au dernier instant ; & toujours occupé du bien qu'il pouvoit faire , & de celui qu'il auroit voulu pouvoir faire , il n'avoit de regrets que d'avoir été dans l'impossibilité d'en faire autant qu'il auroit désiré.

Sa mort cause un deuil universel dans la ville ; le pauvre y perd un père ; les Arts , un protecteur généreux ; l'Académie , un bienfaiteur qui l'éclairoit par ses veilles , & l'enrichissoit par ses bienfaits ; la société , un homme aimable , qui en faisoit les plaisirs par ses manieres & son enjouement ; la ville , un citoyen généreux , & aimant le bon ordre & le bien. J'y perds un ami tendre , ardent , qui m'aimoit , parce qu'il m'estimoit. Ma seule consolation sera de payer à sa mé-

moire un juste tribut d'éloges. Je compte m'en acquitter pour le mois d'Août ; mon cœur dirigera ma plume ; & , si je réussis à peindre mon ami tel qu'il y est gravé , j'ose espérer que je ferai partager ma douleur à mes lecteurs.

Vous savez , Monsieur , qu'il avoit donné à l'Académie un Cabinet d'Histoire naturelle , qu'il a établi un Jardin de Plantes & une Cours de Botanique , & formé une Galerie de nos célèbres Bourguignons. J'ai exprimé ces différens bienfaits dans trois vers latins , que j'ai placés au bas de son buste , qui décore mon cabinet ; & les voici :

*Jussit , & egregii spirant in marmore cives ;
 Germinat agrorum solamen planta salubris
 Thesaurosque suos reserant cælum , æquora , sel-
 lus.*

Pardon , Monsieur , des détails peu scientifiques , & conséquemment peu intéressans pour vous , dans lesquels je viens d'entrer ; mais mon cœur , pénétré de la plus vive douleur , se soulage en parlant de l'ami qu'il a perdu.

Je suis , &c.

M A R E T.

Secrét. de l'Acad. de Dijon.

B I E N F A I S A N C E.

*Lettre de M. Dufot, médecin pensionnaire
du Roi & de la Ville de Soissons, &c.*

M. J'ai l'honneur de vous faire part d'un *Etablissement* qui intéresse l'humanité. Le sage Administrateur de cette Province (M. le Pelletier de Mortefontaine) qui semble né pour faire le bonheur de ceux qui sont confiés à ses soins, vient de former dans cette ville un *Dépôt de Remèdes gratuits pour les Habitans des campagnes du Soissonnois*. Sa sensibilité tendre & compatissante lui représente sans cesse le pauvre cultivateur au fond de sa chaumière, souffrant & délaissé.... Il vient à son secours. Son ame généreuse peut se dire à elle-même.... *Salus publica, mea salus....*

Parmi tant d'Etablissmens utiles qu'on voit se former , celui-ci manquoit au soulagement des gens de la campagne.... Cette portion des hommes la plus utile, & peut être la plus négligée, est attaquée de mille maux. Pauvres, quoique ce soient eux qui nous enrichissent, ils ne sont point en état de payer ni les remèdes, ni les avis des Médecins. On en

192. MERCURE DE FRANCE.

voit tous les jours périr , faute de secours ; c'est un objet continuel de regrets pour les Curés de la campagne & pour les Seigneurs , qui ne voient , dans la plupart des maisons de leurs Paroissiens , ou de leurs Vassaux malades , que la triste image de la misère. Ce spectacle si attendrissant pour tout homme , & sur-tout pour des Ministres de charité , nous a été souvent retracé par eux. Plus souvent encore , depuis le long espace d'années que je parcours , comme Médecin , les campagnes , j'ai été le triste témoin de la pauvreté qui y régnoit. De tels spectacles déchirent toute ame sensible....

La fonction la plus sainte d'un Pasteur & d'un Médecin , est le soin d'être le consolateur & l'ami de ces infortunés. Ces deux états sont un état de bienfaisance ; mais le pouvoir de l'exercer nous manque souvent : nous donnons ce que nous avons ; l'homme sensible & puissant vient de se joindre à nous : l'humanité même est venue au secours de l'humanité ; cette vertu si nécessaire où il y a des hommes qui souffrent , a formé cet établissement : il n'est pas le seul en ce genre. Celui que j'ai formé à Laon , y est continué sous les mêmes auspices , & la charité d'un citoyen de cette ville contribue

contribue aussi à cette bonne œuvre...
 Puissent de tels bienfaiteurs de l'humanité souffrante, être imités ! Plus il y aura en France de semblables Etablissements, plus on pourra secourir de ces malheureux cultivateurs qui croient avoir plus besoin de santé que de vie.

Lorsqu'une maladie *épidémique* fait des ravages dans nos contrées, on porte aussi-tôt des secours à ces malheureux cultivateurs, qui ne peuvent s'en procurer par eux-mêmes. C'est principalement sur eux que le Magistrat respectable qui nous gouverne, répand ses bienfaits... J'atteste ce que j'ai vu. Voici la neuvième année qu'il m'a honoré de sa confiance, pour traiter les maladies épidémiques dans sa Généralité, & donner à ceux qui en étoient attaqués, tous les secours nécessaires. Chaque année, les fièvres putrides, pourpreuses, malignes, & souvent contagieuses, la dysenterie, la pleurésie, & d'autres maladies populaires désolent nos campagnes. C'est à ses soins paternels, que tant de villages doivent la conservation de leurs habitants.

Ce n'est donc pas dans ces terribles fléaux que le nouvel Etablissement seroit

194 MERCURE DE FRANCE.

le plus utile ; mais c'est dans les maladies ordinaires des gens de la campagne , & sur-tout dans celles de langueur. Ils s'adressent souvent aux *Charlatans* , qui leur donnent de forts purgatifs & des remèdes incendiaires qui ne font que les affaiblir & les brûler , laissent croître le mal , & ne guérissent que l'indigence de ceux qui les vendent. Mais ces *Remèdes spécifiques* , qui sont l'unique ressource de l'ignorance & de la charlatanerie , ne sont pas toujours homicides... *Le malade guérit quelquefois ?* ... C'est qu'il existe dans chaque individu un être surveillant , une puissance conservatrice , un agent bienfaisant , qui combat & triomphe alors de l'ignorance impardonnable des *Charlatans*.

MM, les Curés & les Seigneurs de Paroisses , s'opposent , autant qu'ils le peuvent , à la séduction de ces Ministres de mort ; mais le desir de la guérison , la prétendue certitude qu'on en a , la malheureuse facilité d'avoir les remèdes dans le moment , entraînent les pauvres malades... C'est le préjugé & l'ignorance qui perpétuent les erreurs & les crimes des *Charlatans*... Quoiqu'ils ne sachent que déraisonner , cependant ils

persuadent ces malheureuses victimes de leur sordide cupidité ; ils les précipitent dans le tombeau , ou les rendent inutiles à la Société , à charge à eux-mêmes & à leur famille.

Est-il donc un Etablissement plus intéressant que le *Dépôt des Remèdes gratuits* pour les cultivateurs ? C'est l'utilité qui décide , ou du moins qui doit décider de notre estime. Or , un des objets les plus utiles à la société , est de conserver les habitans des campagnes. . . . J'aurai rempli une partie de la tâche d'utilité dont tout homme est tenu envers ses semblables , si je puis secourir dans leurs maladies ceux que le sort a destinés à nous nourrir.

Médecin du *Dépôt des Remèdes gratuits du Soissonnois* , je donnerai gratuitement à tous ceux qui chaque jour se présenteront , & les *consultations* & les *remèdes* appropriés à leurs maux , en leur indiquant la façon d'en user ; j'aurai le soin d'écrire l'usage particulier de chaque remède , & le régime à observer. MM. les Cures , les Seigneurs , ou les principaux habitans des villages voudront bien les faire exécuter. . . . Enfin , on leur dira s'il faut plus compter sur la nature ;

126 MERCURE DE FRANCE.

pour le soulagement de leur maux , que sur les secours de la Médecine.

Quoique les remèdes soient *gratuits* , ils ne seront pas composés avec moins de soin que s'ils étoient achetés. On promet & on assure la plus grande fidélité dans le choix des drogues & dans leur composition. Est-il un intérêt plus grand que celui de l'humanité ? La plénitude de loi est la charité . . . La béatitude est pour les bienfaisans.

Je suis , &c.

A. DU FOT.

I I.

Un Négociant établi à Uddewalla , vient de s'attirer l'admiration de ses compatriotes , par une action qui mérite d'être connue , & qui prouve que les exemples de vertu & de patriotisme , sans cesse donnés par le Roi de Suède , excitent parmi ses Sujets une noble émulation. Ce citoyen s'appelle André Knapé. Il se présenta , il y a quelques jours , à l'audience de Sa Majesté , & lui dit que , Dieu ayant béni ses travaux & son commerce , & ne lui ayant point donné d'enfans , il desiroit de faire servir sa fortune à l'utilité de sa patrie ; qu'il supplioit Sa Majesté

de lui permettre d'employer , dès-à-présent , une somme de 600000 dalhers de cuivre (environ 200000 liv.) à l'établissement d'une maison à Uddewalla , pour l'éducation des Enfans-Trouvés & des orphelins du canton ; & qu'il espéroit de pouvoir laisser , après sa mort , une égale somme , pour maintenir cet établissement. Le Roi agréa cette proposition , & se dispoſoit à lui en marquer sa ſatisfaction , en le décorant de l'Ordre de Vaſa ; mais ce Négociant , instruit des intentions de Sa Majesté , a fait les plus fortes instances , pour être dispensé d'accepter cette marque d'honneur , ou toute autre récompense. Il a eu l'honneur d'être présenté depuis à la Reine & à la Reine-Mere , qui lui ont parlé avec beaucoup de bonté.

A N E C D O T E S.

I.

M. de Sivry , Seigneur de Longuion , village qui s'étoit ressenti long - temps des effets de sa libéralité , étant décédé dans sa maison à Verdun , le bruit d'une nouvelle si fâcheuse ne tarda pas à se

198 MERCURE DE FRANCE.

répandre dans sa Seigneurie. Un enfant courut vers son camarade , & lui dit , tout pénétré de douleur : M. de Sivry est donc mort ? Hélas , oui , repartit l'autre ; mais il n'est pas mort ici : le bon Dieu de notre village ne l'y auroit pas laissé mourir ; car il y faisoit trop de bien.

I I.

A la première représentation de l'opéra de *Perfée* , qui se fit à Versailles , il y eut quelques Dames qui désapprouvèrent les sentimens de Phinée : Elles demandoient s'il étoit d'un véritable amant de dire qu'il aime mieux voir sa maîtresse dévorée par un monstre qu'entre les bras de son rival. Cette question fut tellement agitée par les beaux esprits, que les Journaux se trouvèrent remplis des réponses que l'on y fit. Voici l'endroit de l'opéra de *Perfée* : Phinée dit :

L'ameur meurt dans mon cœur , la rage lui succède ;

J'aime mieux voir un monstre affreux

Dévorer l'ingrate Andromède

Que la voir dans les bras de mon rival heureux.

Un bel esprit appuya ce sentiment par ces vers.

Voilà ce que Phinée a dit dans sa colère

Et ce que tout autre auroit dit.

Qu'on ne s'y trompe pas, un amant qu'on trahit
Est en droit de tout dire, est en droit de tout
faire;

Et, sans crainte d'en user mal;
Peut voir avec plaisir périr une infidelle.
Ce n'est pas que cela se doive à cause d'elle;
Mais seulement pour faire enrager son rival.

I I I.

On dit à tout propos assis en rang d'oignons sans en savoir l'origine, quoiqu'elle ne soit pas fort ancienne. C'est qu'il y avoit aux Etats de Blois de 1576, un Grand-Maître des Cérémonies, qu'on appeloit le *Baron d'Oignon*. Son nom & son surnom étoient Attus de la Fontaine de Solare.

ORDONNANCES, ARRÊTS, &c.

I.

ORDONNANCE du Roi, du 11 Février 1774, concernant la Compagnie de Maréchaussée de l'Isle de France. Sa Majesté ordonne que la compagnie de Maréchaussée de l'Isle de France continuera d'être du corps de la Gendarmerie, sous le commandement des Sieurs Maréchaux de France. Elle détermine les qualités & le temps de service nécessaires pour être admis dans les différens

200 MERCURE DE FRANCE.

res places de cette compagnie. La Maréchaussée sera divisée en autant d'arrondissemens qu'il sera jugé nécessaire. Sa Majesté veut que le Prevôt général ait rang de lieutenant-colonel de cavalerie; les Lieutenans & Guidons, de capitaines; les Exempts, de lieutenans, & qu'ils soient admis à l'Hôtel des Invalides suivant ces grades, lorsqu'après vingt ans de service, tant dans les troupes que dans ladite compagnie, ils se trouveront hors d'état de les continuer, & que les bas-officiers y soient pareillement admis comme bas-officiers.

I. I.

Lettres patentes du Roi, en forme d'édit, enregistrées en Parlement le 11 Mars 1774, portant rétablissement de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il est ordonné que l'Hôtel-Dieu de Paris sera augmenté & suppléé par l'hôpital St Louis, & par la maison dite de la Santé; & qu'il y sera ajouté en conséquence les bâtimens nécessaires, soit pour augmenter le nombre des salles, soit pour les autres parties du service des malades.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du 20 Janvier 1774, qui ordonne à tous locataires, fermiers ou autres régisseurs de terres, bois, maisons ou autres biens quelconques dépendans des maisons des ci-devant Jesuites, situées en pays étrangers, de dénoncer & fournir leurs déclarations des époques & termes de leurs baux ou autres titres de leur jouissance, ainsi que du montant des rentes & redevances dont ils peuvent être tenus.

I V.

Arrêt du conseil d'état, du 26 Février 1774, qui autorise les Officiers de la Maréchaussée de

Chinon à faire juger leur compétence au bailliage de cette ville.

V.

Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Paris, du premier Mars 1774, concernant l'ouverture des rues nécessaires pour l'établissement du Marché aux Yeaux.

V. I.

Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Paris, du 8 Mars 1774, concernant l'élargissement de deux grands chemins dans la province du Gatinois, traversant la ville de Courtenai.

A V I S.

I.

Le sieur Thomassin, également versé dans la théorie & la pratique de la géométrie, donne des leçons de cette science sur le terrain. Il offre en même-temps ses services aux Seigneurs qui voudroient faire lever le plan de leurs terres, ou mettre leurs forêts en coupes réglées. On est prié de lui écrire franc de port, chez le sieur Bernier, ingénieur pour les instrumens de mathématiques, demeurant à Paris sur le quai de l'horloge du palais, au Niveau d'or.

I I.

Essence virginale.

Le sieur Cattinée, distillateur au clos St Mar-

I v

rin à Paris, & dans le château de Versailles au bas de l'escalier des Princes, donne avis que, malgré les contrefaiteurs, il continue avec succès la vente de son *Essence virginale*, nommée *Savonnettes de la Cour*, qui est autorisée par la Commission royale.

I I I.

Art du Perruquier.

Messieurs les Commissaires qui avoient été nommés pour examiner une nouvelle manière de travailler le toupet des perruques, proposé par le sieur Chaumont, perruquier, en ayant fait leur rapport & fait voir plusieurs dessins de têtes toutes coiffées de diverses manières, faits de sa main, avec toute l'entente & toute la correction possibles, l'Académie a jugé que la pratique du sieur Chaumont, par laquelle il parvient à diminuer l'épaisseur des perruques, à en faire rapprocher les bords très-près de la peau & à y placer les cheveux sur le front d'une manière assez semblable à celle dont ils sortent naturellement de la tête, ne pouvoit que rendre à la perfection de son art, qu'elle marquoit en lui du talent & de l'intelligence; & qu'en attendant que des expériences multipliées eussent justifié ses essais & apprécié son invention, elle ne pouvoit lui refuser son approbation & les encouragemens qu'elle a coutume d'accorder à toutes les tentatives raisonnées qui ont pour but la perfection des arts utiles.

Le sieur Chaumont demeure *rue des Poullies*, à droite en entrant par la rue St Honoré, à Paris.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Pétersbourg , le 5 Mars 1774.

LA Cour a reçu la nouvelle que l'armée du Général Bibikow est arrivée dans le royaume de Casan , & qu'elle a remporté plusieurs avantages sur les rebelles. Elle leur a enlevé , entr'autres , la Ville de Samara & le poste de Clisnow dont ils s'étoient rendus maîtres. Seize cens hommes qui formoient la garnison de ces deux endroits , ont été taillés en pièces après une résistance opiniâtre.

La Cour a fait partir un train d'artillerie & quantité de munitions pour Pultava. Il y a apparence qu'elle fait ces préparatifs pour pouvoir ouvrir la campagne par le siège d'Ozakov.

De Casan , le 7 Février 1774.

Le général Bibikow , que l'Impératrice avoit fait marcher contre Pugatschew , a remporté par lui & par ses lieutenans des avantages qui mettent les Rebelles dans l'impuissance de rien entreprendre , & qui ne leur laissent que le parti de la fuite. La Noblesse de Casan ayant donné la première l'exemple de former un corps pour la défense de la patrie , l'Impératrice a fait dire qu'elle vouloit devenir elle-même Membre de la Noblesse de Casan & être regardée comme Bourgeoise de cette ville , ce qui a été entendu avec acclamation par toute la Noblesse.

De Warsovie , le 27 Février 1774.

Les lettres de Cracovie portent que l'espérance

204 MERCURE DE FRANCE.

qu'on y avoit conçue de voir rentrer le fauxbourg de Casimir sous la domination de la République, s'est évanouie, depuis que les Autrichiens commencent à y élever de nouveaux édifices & à y rassembler des magasins considérables. D'un autre côté, les changemens qu'on avoit cru devoir arriver dans l'administration de la Pologne Autrichienne, après la prestation de l'hommage, n'ont point encore eu lieu, & tout est resté sur l'ancien pied, tant à l'égard des revenus publics, des douanes & des services domaniaux, que par rapport aux Tribunaux civils.

On s'occupe beaucoup ici de l'affaire des Dissidens. Les Evêques qui ont assisté aux conférences tenues à ce sujet chez le Baron de Rewitzki, ont remis aux trois Ministres des observations intéressantes auxquelles ces derniers n'ont point répondu. La liberté de passer d'une Religion à une autre est un des articles qui rencontrent le plus de difficultés. Les Evêques ont demandé avec chaleur qu'il fût rejeté. Le Nonce du Pape, qu'on accusoit de favoriser le parti des Dissidens, a déclaré, à la sollicitation des principaux Membres du Clergé, qu'il s'opposeroit aux privilèges qu'on vouloit leur accorder. D'un autre côté, les Dissidens se disposent à répondre aux objections faites par le Nonce ou par les Evêques, & l'on croit qu'ils seront fortement appuyés.

La Ville de Dantzick éprouve les funestes effets de la persévérance avec laquelle elle a refusé de livrer à Sa Majesté Prussienne les natifs de la Nouvelle-Prusse qui se sont retirés dans les murs & dans son territoire. Le Magistrat avoit opposé les règles établies par la convention de 1770, parce que c'est postérieurement à ce traité que cette province a passé sous la domination du Roi de Prusse.

se. Des détachemens Prussiens enlèvent dans les villages qui forment le Territoire, les jeunes gens capables de porter les armes; ceux qui peuvent échapper à cette destinée, se réfugient dans la ville. Le transport des vivres nécessaires pour la consommation des habitans a été interrompu, dans le temps même que le nombre des consommateurs s'est accru par l'arrivée de tous ces fugitifs. Tout semble annoncer une catastrophe prévue depuis long-temps, mais que le Magistrat avoit su éloigner jusqu'à ce jour.

De Constantinople, le 3 Mars 1774.

Le Grand Seigneur a fait grâce de la vie à Sunghieri-Ali-Effendi, favori de l'Empereur Mustapha, & au second astronome de ce Prince, accusés l'un & l'autre de délits qui pouvoient leur faire perdre la tête. On croit que cet acte de clémence est dû aux sollicitations de la Sultane Esma, sœur de Sa Hauteffe, & l'on assure que le Sultan va bannir du sérail tous les astronomes qui étoient en grande vénération sous le règne de son prédécesseur.

De Tunis, le 28 Janvier 1774.

L'escadre du Bey, composée de quatre frégates de vingt à vingt-cinq canons & d'un chebec de dix-huit, mit à la voile, le 13 de ce mois, sous les ordres du Reis Moustapha Candiote. On prétend qu'elle a ordre de se joindre aux vaisseaux du Grand Seigneur qui mouillent aux Dardanelles, & l'on espère ici que ces différens bâtimens Russes qui croisent dans l'Archipel, ne mettront point d'obstacle à l'exécution de ce projet.

De Cadix, le 28 Février 1774.

On apprend de Larrache que plusieurs Négocians étrangers de Fédala sont allés s'établir à Salé, d'où l'Empereur de Maroc leur a permis d'exporter du bled. Le Consul d'Espagne doit encore en extraire trente mille quintaux par le port de Fédala, pour compléter les cent mille quintaux qui ont été accordés au Roi, son maître.

De Gènes, le 14 Mars 1774.

Le Gouvernement ayant eu avis qu'il y avoit beaucoup de malades sur les vaisseaux de guerre Russes qui mouillent à Livourne, & craignant que leur maladie ne se communiquât, a cru devoir prendre les précautions nécessaires à ce sujet; mais un chirurgien qu'il avoit chargé d'aller constater le genre de maladie dont les Russes étoient atteints, vient de dissiper toute espèce d'inquiétude, en mandant qu'elle n'est point contagieuse, & que le scorbut a seulement altéré ou ruiné la santé de quelques personnes.

De Rome, le 2 Mars 1774.

On a trouvé, ces jours derniers, dans une excavation qu'on fait au voisinage de l'Eglise de St Sébastien, *extra muros*, une urne de marbre, ronde, cannelée, & dont le couvercle, surmonté d'une petite pomme de pin, étoit soudé avec du plomb. Il y a extérieurement deux petits génies, tenant chacun un flambeau renversé, & au milieu d'eux, en caractères romains, l'inscription suivante, placée perpendiculairement, de manière que chaque ligne ne contient qu'un mot ou deux, & laquelle nous transcrirons de suite, pour ne pas perdre trop de place (elle contient dix li-

gues sur le vase): *Servilia S. V. M. Phersæ conjugii incomparabili M. Servilius Turannus fecit quæ vixit mecum A. XXXI.* Cette urne étoit remplie d'une liqueur très-odoriférante, à-peu-près comme l'essence de bergamote; mais, en l'ouvrant, on en a répandu la plus grande partie. On dit que ce qui reste est merveilleux pour les blessures. Elle renfermoit aussi des ossemens brûlés. C'étoient vraisemblablement ceux de la personne désignée par l'inscription. On présume que ce monument est antérieur à Jésus-Christ. Dans une autre excavation qu'on fait auprès de l'arc triomphal de Septime Sévère, on aperçoit deux grandes colonnes de marbre; mais on ne sait pas encore si elles sont entières sous terre, ou si ce ne sont que des tronçons.

De Venise, le 26 Février 1774.

Les dernières nouvelles reçues du Danube annoncent que Hassan Pacha a obtenu de la Porte trente mille hommes & la permission de passer à la rive septentrionale de ce fleuve pour inquiéter les Russes dans leurs quartiers d'hiver. On ajoute que le Grand Visir vient de lui envoyer encore quinze mille hommes qui renforceront le corps d'observation destiné à garder la partie méridionale.

Dimanche dernier, quoiqu'il ne fût pas le moindre vent, le clocher de l'abbaye de St George, de l'Ordre de St Benoît, s'écroula jusqu'aux fondemens & tomba sur le chœur qui fut entièrement abattu. Deux religieux ont été tués; deux autres sont blessés dangereusement. Il en coûtera vingt mille ducats pour rétablir cet édifice; mais on ne pourra jamais réparer la perte des peintures des plus grands maîtres des derniers siècles, qui y étoient rassemblées.

De la Haye, le 22 Mars 1774.

Mahamout Hoya, prenant la qualité d'Envoyé de Tripoli auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, arriva à Rotterdam, le 15 de ce mois. Il notifia, le 16, son arrivée & sa mission aux Etats Généraux. Le lendemain, les Etats qui avoient formé, dès la veille, la résolution de ne pas l'admettre, d'après les représentations de leur Consul, résidant à Tripoli, firent signifier leurs intentions à ce Ministre inattendu, par un officier qui fait les fonctions de Maître-d'Hôtel des Etats. L'Envoyé Maure répondit que, s'il ne déployoit pas son caractère public à la Haye, il perdrait la tête à Tripoli. On ne prévoit pas quel sera l'effet de cette réponse sur l'esprit de Leurs Hautes Puissances; en attendant leur décision ultérieure, cet Envoyé est parti de Rotterdam pour se rendre ici.

De Londres, le 21 Mars 1774.

Le Ministère & le Parlement paroissent décidés à prendre les résolutions les plus vigoureuses contre la résistance des Colonies. On ne peut se dissimuler l'embarras qui doit résulter de cette rigueur, tant pour les Négocians Anglois, dont la propriété en Amérique peut monter à plus de quatre millions sterling, que pour les Manufactures Britanniques, où plus de cent mille personnes doivent leur subsistance journalière au commerce ouvert avec les Colonies. L'Amérique, dont on dit que les Espagnols ont tiré plus de cinquante milliards de France, pays immense dont on ne connoît pas la vingtième partie, n'y ayant que les Côtes & les Isles occupées par les Colons étrangers, peut encore, à ce qu'on croit, contenir quatre-vingt-dix millions d'indigènes. Les

empruntent de la diversité des climats , des caractères plus ou moins difficiles à gouverner. Nos Navigateurs , qui ont bien étudié le demi-continent septentrional , prétendent qu'un goût inné pour la liberté est inséparable du sol , du ciel , des forêts & des lacs qui empêchent cette terre vaste & encore neuve d'y ressembler aux autres parties de l'Univers. Ils sont persuadés que tout Européen transplanté dans ces climats , en contracte le caractère particulier.

Il y a eu à Frittenden , bourg dans le Comté de Kent , un bal qui a été ouvert par un vieillard de quatre-vingt-cinq ans & par sa femme âgée de soixante-dix-sept. Il a été soutenu par cinquante de leurs enfans , petits-enfans & arrière-petits-enfans qui ont passé toute la soirée à danser au son du violon dont jouoit leur vieux père. Ce dernier exerce ce métier depuis soixante dix ans.

De Versailles , le 27 Mars 1774.

Le 22 du mois dernier , Mgr le Comte d'Artois eut un accès de fièvre assez violent qui continua , le lendemain , avec des redoublemens. Deux saignées faites à propos ont arrêté les progrès de la fièvre , & la santé de ce Prince est parfaitement rétablie.

De Paris , le 25 Mars 1774.

L'Académie Françoisse a élu , avec l'agrément du Roi , l'Abbé Delille , pour remplir la place vacante par la mort du sieur de la Condamine.

L'Académie Royale des Sciences ayant présenté au Roi , dans la forme ordinaire , son élection pour les deux places d'Adjoints , vacantes dans la Classe d'Anatomie par la promotion des sieurs Petit & Portal à celles d'Associés , Sa Majesté a agréé

210 MERCURE DE FRANCE.

pour remplir ces deux places, le sieur Sabatier, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, & le sieur Vicq d'Azyr, Médecin de la Faculté de Paris, & Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois.

Le 22 du même mois, le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, se rendit au collège Royal pour y poser la première pierre des nouveaux Bâtimens qu'on y construit. Il fut reçu, à la descente de son carrosse, par les Lecteurs & Professeurs Royaux, ayant à leur tête le Doyen & l'Inspecteur de ce collège.

Le 26 du même mois, des Maçons, travaillant à la démolition d'une maison Canoniale du Chapitre de Rennes en Bretagne, trouvèrent sous l'escalier, à six ou sept pieds de profondeur, auprès de quelques ossemens, 1°. une patere décorée d'un entourage de seize médailles Impériales. Cette patere unique dans son espèce, par sa grandeur, son travail & la matière, a neuf pouces cinq lignes de diamètre, & elle est ornée dans le fond d'un bas relief représentant des Bacchanales; 2°. quatre-vingt-quatorze médailles, également d'or, de différens Empereurs, depuis Néron jusqu'à Aurélien; 3°. quatre médailles de même métal, enchâssées dans des cercles travaillés en filigrane, avec une bellière à chacune; 4°. trois chaînes d'or. Ces précieux monumens qui sont de la plus parfaite conservation, pèsent huit marc cinq onces quatre gros. Le Chapitre de Rennes les a envoyés au Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province, en le priant de les présenter au Roi. Le Duc de Penthièvre a eu l'honneur de les présenter à Sa Majesté.

Le 11 du mois dernier, on découvrit à Targe, près de Chatellerault en Poitou, à six pieds de profondeur en terre, un tombeau, d'une forme

antique, revêtu de grosses pierres de tailles & chargé d'une inscription qu'on n'a pu lire. Il renfermoit une squelette, une lampe sépulcrale de terre & quelques lames de fer rouillé.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé au Duc de Mortemart, capitaine-commandant dans le régiment de Navarre, le régiment d'infanterie de Lorraine, vacant par la démission du Comte de Boisgelin; au Comte de Chastellux, colonel d'infanterie, le régiment d'infanterie de Beaujolois, vacant par la mort du Prince de Berghes; au Comte de Mesmes, capitaine dans le régiment de cavalerie de Berry, le régiment provincial d'Alby, vacant par la démission du Chevalier de Mesmes, & au Prince de Poix, capitaine dans le régiment de cavalerie de Noailles, la charge de mestre-de-camp-commandant de ce régiment, vacante par la démission du marquis de Noailles.

L'Empereur ayant élevé à la dignité de Prince du Saint Empire le Comte de St Mauris-Montbarey, maréchal des camps & armées du Roi, inspecteur-général d'infanterie, & capitaine des Gardes-Suisses de Monseigneur le Comte de Provence, Sa Majesté lui a permis de prendre cette qualité.

P R É S E N T A T I O N S.

La Marquise d'Espinay-Saint-Luc a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la Comtesse de Lillébonne.

Le sieur Radix de Sainte-Foy ayant été nommé Ministre plénipotentiaire de France auprès du Duc des Deux-Ponts, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc d'Anguillon, ministre & secrétaire

212 MERCURE DE FRANCE.

taire d'état, ayant le département des Affaires étrangères & de la guerre.

Le 5 Avril, le Commandeur de Weltheim, chevalier de l'Ordre Teutonique, Ministre plénipotentiaire du Landgrave de Hesse-Cassel, eut une audience particulière du Roi, à qui il remit ses lettres de créance. Il fut conduit à cette audience & à celle de la Famille Royale par le sieur la Live de la Briche, introducteur des Ambassadeurs.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de la Fayette avec Demoiselle de Noailles.

Le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Sainte-Marie avec Demoiselle de Pestalozzy, & celui du Sr de Souzy avec Demoiselle de Mackau.

M O R T S.

Jean-Jacques Comte d'Elparbés de Luffan, est mort à Auch, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge.

Jeanne de Quincarnou, Dame de la Chapelle & Baronne des Ventes, est morte en son château de la Chapelle, diocèse & élection d'Evreux, à l'âge de cent-six ans; elle n'avoit jamais été malade, & elle a conservé jusqu'au dernier moment, sa mémoire & l'usage de ses sens.

Charles - Philippe de Pierre, Marquis de Bernis, Baron des Etats du Languedoc, frère du Cardinal de ce nom, est mort, le 17 Mars, dans ses terres, âgé de soixante ans.

AVRIL. 1774. 213

François-Léon Comte de Dreux-Nancré, est mort dans la soixante-neuvième année de son âge.

Généviève-Jeanne-Emilie Fourché de Quebillac, épouse de Louis-Zacharie, Marquis de Vassan, mestre de camp de cavalerie, capitaine en survivance des Levrettes de la Chambre du Roi, est morte à Paris, dans la trente-unième année de son âge.

Le jeune Infant Don Charles - Clément, fils unique du Prince des Asturies, est mort à Madrid le 7 Mars au matin, à six heures un quart. Il étoit né à l'Escurial le 19 Septembre 1771.

Pierre-Charles de Molette, Marquis de Morangiés, lieutenant-général des armées du Roi, baron des Etats de la province du Languedoc, est mort à Paris, dans la soixante-huitième année de son âge.

Caroline, Princesse Douairière du Duc Palatin Chrétien III de Deux-Ponts, née Comtesse de Nassau Saarbruck, l'une des filles du Comte Louis Crato de Saarbruck, est morte à Darmstadt, le 24 Mars, dans la soixante-dixième année de son âge.

LOTERIES.

Le cent cinquante-neuvième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 Mars, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 26224. Celui de vingt mille livres au N°. 21944, & les deux de dix mille, aux numéros 24976 & 29914.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 6 Avril. Les numéros sortis de la roue

214 MERCURE DE FRANCE:

de fortune, sont 40, 24, 78, 6, 53. Le prochain tirage se fera le 5 Mai.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Le Génie,	<i>ibid.</i>
Le Muët, conte dramatique,	15
Epître à M. le Chevalier Bonnard,	36
— Sur la Fontaine de Vaucluse, à Madame de **, &c.	48
La bonne Mère,	46
Madame la Marquise de Grieu,	47
Vers sur la mort de Madame la Marquise de Grieu,	50
Echantillon des Poësies composées par Mde de Grieu,	51
Essai d'un jeune homme de province, sur la bonté généreuse que Madame la Dauphine	
a fait paroître au village d'Acherss,	52
Epître à M. le Chevalier Dessezgaulx,	54
Le Louis d'or & le Liard,	56
Avis,	57
Histoire de la Vie de M. ***, poëme en quatre chants, par lui-même,	62
Epitaphe de M. de la Condamine,	63
Explication des Enigmes & Logogryphes,	64
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	67
NOUVELLES LITTÉRAIRES;	69
Les Princes d'Arménie,	<i>ibid.</i>
Observations sur le Cartésianisme moderne,	72

A V R I L. 1774. 215

Ouvres de Charles Dumoulin,	75
La Nouvelle Clémentine,	80
Annales de Tacite, en latin & en françois,	87
Elémens de l'Histoire Romaine,	94
Raton aux Enfers,	98
Mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de Malades,	108
L'Irréligion dévoilée & démontrée contraire à la saine Philosophie,	116
Recherches critiques, historiques, &c.	119
Tableau de l'Analyse chimique,	123
Mémoire concernant l'Ecole royale gratuite de Dessin,	128
Méthode recreative pour apprendre à lire aux enfans,	133
Principes de l'art du Tapissier,	135
Nouvelle édition de la défense de la Déclaration du Clergé de France, &c.	136
Essai sur la taille des arbres fruitiers,	138
L'Evangile médité,	139
Voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique Georges III, &c.	143
<i>Tractatus de incarnatione Verbi divini, &c.</i>	144
Vie Chrétienne,	145
L'Homme confondu par lui-même,	147
Histoire de la Ville de Bordeaux,	148
ACADÉMIES, de Limoges,	150
—Copenhague,	154
Tableau de l'Ecole militaire de Colmar,	157
SPECTACLES, Concert spirituel,	164
ARTS,	167
Musique,	169
Observations physiques sur les Anémones de mer,	170
Cours de Langue Angloise,	174

216 MERCURE DE FRANCE.

—De Chirurgie,	175
Lettre à M. L.,	176
Points de vue d'humanité pour les ames sensib-	
les,	178
Mort d'un homme bienfaisant,	189
Bienfaisance,	191
Anecdotes,	197
Ordonnances, Arrêts, &c.	199
Avis,	201
Nouvelles politiques,	203
Nominations,	211
Présentations,	<i>ibid</i>
Mariages,	212
Morts,	<i>ibid.</i>
Loteries,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le
second vol. du Mercure du mois d'Avril 1774,
et je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en-
 empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Mars 1774.

LOUVEL

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe,

SEP 9 - 1940

